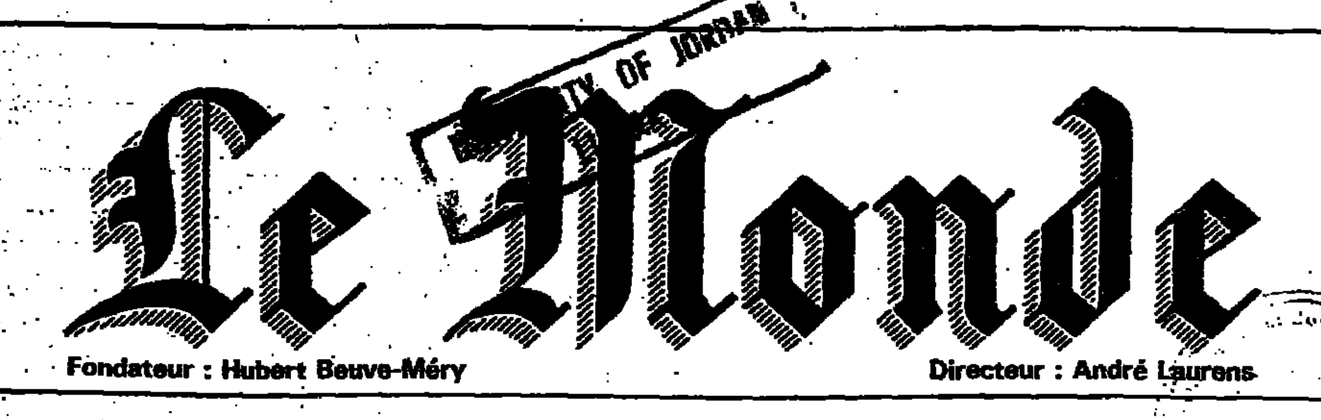
QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 12166 — 4 F

JEUDI 8 MARS 1984

AVEC 68 PERSONNES A BORD

Un Boeing d'Air France est détourné entre Francfort et Paris

LIRE PAGE 32



« Le Monde des arts et des spectacles »

PAGES 13 A 22

Subventions et mécénat : l'exemple des Etats-Unis

Vers un règlement au Liban ?

Si une solution du conflit libanais semblait encore concevable, on pourrait soutenir que le processus engagé depuis quelques jours devrait normalement conduire à la paix civile et, au-delà, au rétablissement de l'unité et de la souveraineté du pays.

La répudiation par le gouvernement de Beyrouth de l'accord israélo-libanais du 17 mai 1983 a écarté un obstacle majeur. L'opposition, qui posait comme condition préalable l'annulation de ce « traité de soumission », accepte désormais le dialogue avec le président Gemayel, et la conférence de réconciliation nationale devrait normalement s'ouvrir lundi prochain, 12 mars, à Lausanne. Le leader druze, M. Joumblatt, et le leader chiite, M. Berri dûment « conseillés » par le président Assad, ont renoncé à exiger la démission, et à plus forte raison la mise en jugement, du chef de l'Etat.

Si la conférence devait déboucher sur la formation d'un gouvernement représentant les deux camps antagonistes, la première tâche de celui-ci serait de rétablir l'intégrité territoriale. Ce qui supposerait, pour commencer, que soient négociées avec Israël de nouvelles dispositions destinées à assurer la sécurité de ses frontières. Les Libanais de toutes tendances sont disposés à offrir de telles garanties, dans l'intérêt même de leur pays ; celui-ci a déjà payé chèrement la présence des fedayins palestiniens sur la frontière septentrionale de l'Etat hébreu. Malgré ses dénégations, le gouvernement de Jérusalem n'est pas fermé à l'idée d'un réaménagement de l'accord du 17 mai pour cette simple raison qu'il souhaite se dégager du guêpier libanais.

Un gouvernement d'union nationale à Beyrouth serait alors en meilleure position, après le retrait de l'armée israélienne, pour demander et obtenir le départ des forces syriennes. Divers indices permettent de penser que le président Assad souhaite, lui aussi, se dégager militairement, à condition, bien entendu, que le Liban demeure au sein de la « famille arabe » et, partant, ne serve pas de tremplin à l'influence israélienne. Les tensions apparues au sein des forces syriennes, à la faveur de la lutte pour le pouvoir qui a commencé au lendemain de l'accident cardiaque du président Assad, devraient inciter celui-ci à régler, au plus tôt, la crise libanaise.

Ces données favorables ne sont malheureusement pas les seules. Les extrémistes des deux camps ont démontré, dans le passé, leur aptitude à saboter tout projet de solution. Du côté des gouvernementaux, l'aile ultra des milices phalangistes n'est pas loin de considérer le président Gemayel comme un traître, pour s'être « aligné » sur la Syrie. Pour le moment, l'opposition maronite à l'abrogation de l'accord du 17 mai est verbale. Mais ne risque-t-elle pas de passer aux actes si des réformes constitutionnelles, trop favorables à la majorité musulmane, étaient adoptées à la conférence de Lausanne ?

Les jusqu'au-boutistes ne manquent pas non plus dans le camp adverse. Le chef du mouvement chiite, M. Nebih Berri, homme politique raisonnable, se heurte à un courant maximaliste, dont le Jihad Islami est l'expression la mieux connue. M. Walid Joumblatt, lui-même, est contesté par des chefs religieux druzes qui veulent écarter du pouvoir M. Amine Gemayel pour les « crimes » qu'il aurait commis dans le Chouf et ailleurs.

Le ton des débats de la conférence de Lausanne devrait assez rapidement permettre de mesurer les chances de transformer en paix durable ce qui n'est, pour le moment, qu'un répit.

(Lire nos informations page 3.)

L'Irak en accusation

Bagdad ne dément pas explicitement l'utilisation d'armes chimiques

De notre envoyé spécial

Bagdad. — L'Irak utilise-t-il des armes chimiques dans sa guerre contre l'Iran ? Après avoir observé un long silence embarrassé, les dirigeants irakiens ont réagi, le mardi 6 mars, avec colère aux déclarations d'un porte-parole du département d'Etat américain affirmant que les Etats-Unis disposaient d'informations sûres à ce sujet. Dès mardi matin, un porte-parole irakien parlant à la radio de Bagdad dénonçait l'attitude de Washington, affirmant que les Américains, *« qui avaient au cours de la deuxième guerre mondiale utilisé des armes atomiques, déversées sur Hiroshima et Nagasaki, n'étaient pas du tout qualifiés pour donner des leçons sur la manière de conduire une guerre ».*

Quelques heures plus tard, le ministre de la défense irakien, le *général Khairallah, qui est en même* temps le beau-frère du président *Saddam Hussein, attaquait publiquement* les Etats-Unis en qualifiant leur comportement *d'« hypocrisie politique ».* S'adressant à quelque soixante journalistes étrangers, il s'en est pris directement aux Américains en rappelant qu'ils avaient eux-mêmes utilisé toutes sortes d'armes de destruction, dont des armes chimiques au Vietnam. Pourquoi donc cet empressement à vouloir défendre les Iraniens ? Ont-ils déjà oublié comment ils ont été traités lors de l'affaire des otages ? Et pourquoi cherchent-ils maintenant à flirter avec Téhéran ? Le général Khairallah a émis l'hypothèse que la prise de position du département d'Etat avait été inspirée par certains milieux *sionistes de Washington, qui s'efforcent* constamment d'exacerber les sentiments *anti-irakiens et anti-arabes* aux Etats-Unis. Le ministre de la *défense n'a, cependant, à aucun* moment démenti clairement et sans équivoque les accusations de Téhéran. Pressé de questions par les nombreux journalistes américains qui réclamaient un démenti formel, il a répondu : *« Pourquoi laverions-nous notre linge sale en famille ? Révéler ce que l'Irak a en réserve serait contraire aux intérêts de notre sécurité. Vous savez que, de toute manière, les armes conventionnelles dont nous disposons sont largement suffisantes pour assurer nos succès. Vous pouvez d'ailleurs vous rendre sur les champs de bataille et demander l'autopsie d'un cadavre que vous estimeriez suspect. »*

Le général Khairallah, qui s'est excusé d'avoir perdu un peu de son sang, froid en dénonçant l'attitude des Etats-Unis, s'est étonné du fait que le département d'Etat américain n'ait jamais songé à condamner les *« massacres de prisonniers de guerre irakiens »,* ni à protester *« lorsque les Iraniens ont ordonné la fermeture du bureau de la Croix-Rouge internationale à Téhéran ».*

JEAN GUEYRAS.

(Lire la suite page 4.)

La gauche à l'épreuve

Fonction publique : une grève-test

Dans la fonction publique, le gouvernement joue au mikado. Un jeu subtil où chaque partenaire doit rivaliser d'habileté pour gagner. La règle est pourtant simple : vous jetez sur la table une poignée de fines baguettes qui s'entremêlent à qui mieux mieux. Puis vous essayez d'extirper chaque baguette sans en effleurer d'autres.

C'est le mikado, baguette multicolore, qui vous donne d'un seul coup le plus de points.

MM. Mauroy et Delors essayent d'attraper le mikado. *Ils ont disposé* sur une même table, entremêlés, les salariés des secteurs, *privé*, public, nationalisé, les fonctionnaires et les agents des collectivités locales. Leur but est de faire sortir le mikado « fonction publique » sans faire bouger les autres. Il y va de la réussite de leur politique salariale pour 1984 et du maintien d'une certaine paix sociale. Rude partie.

Tout le monde *a les yeux fixés sur* cette partie qui va se jouer le 8 mars avec la grève nationale des fonctionnaires (1) à l'appel de la CGT, de la FEN, des autonomes, de FO et de la CGC — (ces deux dernières organisations ont lancé un appel de 48 heures). — le mouvement étant étendu à une grande partie du secteur public (SNCF, RATP, EGF). Depuis que, après le temps des promesses et des largesses de *« l'état de grâce »*, le pouvoir a commencé une longue cure de réalisme, il a frappé fort sur le terrain salarial.

Ne l'a-t-on pas vu passer successivement d'un strict blocage des salaires — inédit depuis la loi de *1950 sur la liberté de négociation* — à une ferme mise en cause de la sacro-sainte indexation des salaires sur les prix ? Alors même que le premier ministre déclarait le 15 juillet 1982, devant les partenaires sociaux, pour *« éviter tout malentendu »* que *« le niveau des salaires dans notre économie ne constitue pas en soi la cause de l'inflation »*, il partait en guerre contre l'intouchable échelle mobile, déjà illégale pourtant depuis 1959.

Le combat, courageux de M. Mauroy n'a ressemblé en rien à celui de Don Quichotte. Il a obtenu des résultats au point que la grève du 8 mars est paradoxale. Elle semble arriver après que la bataille a déjà *été menée. Les syndicats* qui refusent la remise en question de l'indexation aujourd'hui l'avaient, pour une partie d'entre eux, notamment la FEN, FO et les autonomes, accepté de facto en signant le relevé de conclusions du 22 novembre 1982, qui brisait l'échelle mobile en prévoyant un calendrier de hausses prédéterminées sur une décélération de l'inflation. Ils *avaient — CGT, CGC et CFTC* exceptées — donné un quitus à cette nouvelle pratique salariale.

Le gouvernement, cependant, *avait ouvert une brèche dans son dis*positif, laissé un barreau à l'échelle mobile, *en prévoyant* une clause de sauvegarde ambiguë. En demandant l'application de la clause de sauvegarde en niveau — et non seulement en masse comme cela s'est fait — les fédérations grévistes veulent faire rentrer par la fenêtre l'indexation qui avait été chassée par la porte.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 27.)

(1) Les plus grands mouvements de protestation de fonctionnaires remontent à l'année 1977 : outre les deux grèves nationales interprofessionnelles des 24 mai et 1er décembre, les sept fédérations de fonctionnaires avaient lancé un mot d'ordre de grève nationale de 24 heures le 27 janvier 1977. Toujours sur des revendications salariales, la CGT, la CFDT et la FEN avaient organisé une grève de *24 heures* le 17 mai 1979, la CGT et la CFDT récidivant le 25 mars 1980. FO et la CGC avaient décidé une grève nationale de 24 heures dans la fonction publique le 22 octobre 1982 avant la sortie du blocage des salaires et la CGT une demi-journée le 8 novembre 1983. Le 16 février 1984, la CGT, la CFDT et les autonomes avaient appelé à des arrêts *de travail pouvant aller jusquà* 24 heures, la CFTC avait lancé un mot d'ordre de 24 heures et FO avait organisé des manifestations.

Lire aussi pages 27 et 28 les points de vue

de MM. Jacques POMMATAU (FEN), Jacques NODIN et Jean-François TROGLIC (CFDT), Marcel PIQUEMAL (professeur de droit public), et le reportage de Michel CASTAING.

Du changement à la mutation

Il était une fois la gauche au pouvoir. Cela ne lui était pas *arrivé depuis longtemps* et on ne l'attendait plus. Mais, *enfin, elle y parvient : que fait-elle ?*

Elle commence par tenir ses engagements, par faire ce qu'elle avait dit qu'elle ferait. Elle nationalise dans l'industrie, la banque et le crédit. Elle décentralise l'administration. Elle s'emploie à *activer la reprise économique* en relançant la consommation, ce *qui lui permet de faire, par la* même occasion, œuvre de justice *sociale. Elle s'intéresse à la jus*tice tout court et à la culture.

Elle modifie l'imposition des contribuables mais pas seulement à sens unique, comme on le croit généralement. Elle embauche dans les charbonnages et dans la fonction publique. Elle accroît *les droits* des travailleurs dans les entreprises. *Elle donne la parole* aux radios privées. Comme ses prédécesseurs, *elle met en place une* énième réforme de la radio et de *la télévision nationales. Elle pré*tend assainir le statut de la *presse et veut, aussi, unifier* l'enseignement.

Entre la polémique sur les nationalisations et la relance de la querelle scolaire, le temps a passé. Or on ne gouverne pas impunément. La gauche mesure vite le coût de ses faux pas et de *ses erreurs. L'endettement de la* France s'est accru considérable*ment, le déficit budgétaire aussi.* L'inflation continue de peser mal*gré des progrès tardifs, le chô*mage n'est plus vraiment *contenu.*

L'environnement international, les structures économiques d'une société qui n'a pas changé, la profondeur de la crise, imposent leurs contraintes et leurs *limites* à toute action en profondeur. Il apparaît, aussi, que cer*taines des analyses et des pro*messes faites dans l'opposition *ne collent pas à la réalité, telle* que l'exercice du pouvoir la *révèle.*

Le gouvernement de la gauche change donc le cours de son action économique et le discours qui l'accompagne. Désormais, il privilégie la rigueur et non la croissance. Il s'intéresse plus à la capacité de production des entreprises qu'à *la réduction* de la durée du temps de travail. Il *s'inquiète de la pression des pré*lèvements fiscaux et sociaux. Il *comprend que, pour moderniser* un appareil industriel vieilli et *systématiquement assisté, il faut* opérer des restructurations cruelles sur le plan humain.

A. L.

(Lire la suite page 9.)

LE PROJET DE RÉFORME DES TRANSPORTS PARISIENS

Une affaire de gros sous

La divulgation du projet de loi préparé par le ministre des transports *(le Monde* du 7 mars) relancé le débat : faut-il engager une *réforme des transports parisiens* ? Oui, dit la loi du 6 mai 1976 portant création de la région Ile-de-France, qui indique dans son article 6 — une idée de M. Michel Poniatowski contresignée par MM. Chirac et Fourcade — que *« la région, après avoir recueilli l'avis des conseils généraux, définit la politique régionale de circulation et de transport de voyageurs et assure sa mise en œuvre ».*

Oui, répondent aussi et d'abord les élus régionaux, souvent agacés par la politique de développement des transports en commun, placés qu'ils sont devant le fait accompli et obligés de financer des investissements qu'ils n'ont pas toujours décidés.

Dans ces conditions, la réforme des transports parisiens *(le Monde* du 7 mars), véritable serpent de mer de l'activité ministérielle et de la vie politique parisienne, pourrait être, enfin examinée par le Parlement à la session du printemps prochain. *Enfin, car cette réforme n'a jamais* pu être mise en œuvre depuis 1976 pour des raisons de gros sous.

Les transports mobilisent, en Ile-de-France, des sommes considérables : 16 milliards de francs pour leur fonctionnement, 3 milliards pour leurs investissements en 1982, derniers chiffres connus.

En 1979, M. Joël Le Theule, alors ministre RPR des transports, avait *déjà tenté de mettre en application* la loi de 1976. Sans succès, car les *élus régionaux,* pourtant de la majorité d'alors, *« montèrent au filet »*, selon M. Jean-Pierre Fourcade, contre ce premier projet de loi établi sans aucune concertation.

En 1981, c'est M. Charles Fiterman, nouveau ministre communiste des transports, qui reprend le dossier. Il nomme un ami politique à la présidence de la RATP, fait voter un premier texte en décembre 1982, la loi d'orientation des transports intérieurs, et décide d'entamer la négociation pour présenter, au printemps 1983, une loi spécifique aux transports dans la région parisienne. Le conseil des ministres du 3 mars *1983 décide qu'à la session de prin*temps sera présenté un premier pro*jet de loi au Parlement.*

Cette présentation doit être repoussée. Si le ministère des trans*ports et la RATP n'ont pas trop de* mal à concilier leurs positions, les élus régionaux continuent de manifester leur désaccord. Une commission présidée par M. Lecomte, ingénieur général des ponts et chaussées, se réunit alors plusieurs fois pour mettre en forme les *desiderata* de chacun.

Du côté du conseil régional d'Ile-de-France, la position est claire. *MM. Michel Giraud,* président (RPR), et Jean-Pierre Fourcade, vice-président (UDF), chargé des transports, ont réitéré, le 6 mars, leurs exigences : *« Nous demeurons favorables à la décentralisation de la responsabilité de la politique des transports qui passe par la qualité du service, la limitation de la charge pour les divers payants et à un transfert juste des ressources nécessaires. »*

Cela signifie, en clair, que la *région* veut disposer d'une réelle autorité tarifaire — les tarifs sont fixés, aujourd'hui, par le gouvernement — et d'un réel pouvoir d'organisation.

OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page 26.)

AU JOUR LE JOUR

Dates

Que devront retenir, du mois de mars 1984, les écoliers des temps futurs ?

L'effondrement, par pans entiers, des économies européennes. La chute du dollar.

Le Carnaval de Rio et la sécheresse meurtrière au Brésil. Le passage du Liban chrétien sous la coupe syrienne.

L'aggravation de la guerre entre l'Iran et l'Irak et de nouveaux degrés dans l'horreur : armes chimiques, enfants-soldats.

Et, en France, une grève de la fonction publique.

BRUNO FRAPPAT.

LA TÉLÉVISION DEMAIN

Le coup de fouet de la concurrence

par HERVÉ BOURGES (*)

Une nouvelle fois, le service public de la télévision française est sujet à *polémique. D'aucuns prônent* les mérites de la privatisation. D'autres brandissent les étendards de la défense des intérêts collectifs. Dans cette dramatisation typiquement française, les formules à l'emporte-pièce séduisent les esprits partisans. *Mais elles ne résistent pas à l'étude* des faits. Le service public n'est pas un parangon de vertu. Ce n'est pas non plus le royaume d'Ubu. Son histoire, déjà longue, est prestigieuse et aussi chaotique. Il se trouve aux portes de son avenir.

Ne nous trompons pas de débat. Le choix n'est pas entre un secteur public dépassé et un secteur privé qui aurait l'exclusivité de l'imagination et de la compétitivité. *L'exemple britan*nique, où le secteur public a parfaite*ment résisté à la création de chaînes* de télévision privées, et l'exemple italien, où, sous le règne de la cacophonie, le privé écrase le public, sont suffisamment contradictoires pour que nos propos échappent au simplisme.

Aujourd'hui, le service public de la télévision est le seul à alimenter les récepteurs de ceux qui n'ont pas le privilège de posséder un magnétoscope ou d'habiter une région frontalière. Il constitue l'unique loisir de masse pour ceux qui ne peuvent sortir *à leur guise. Pour beaucoup, il* est le principal lieu de culture.

(*) PDG de TF 1.

(Lire la suite page 2.)

Plan de câblage et satellites

Les PTT changent de cap

LIRE PAGE 23

idées

La télévision, demain...

Vive le service public de la télévision ! Mais il doit mieux gérer, mieux inventer et mieux vendre, estime Hervé Bourges. Qu'on ne se trompe pas de débat en l'opposant au secteur privé. C'est aussi l'avis de Claude Santelli, qui voudrait que l'État donne à la télévision française sa grande dimension ambitieuse et populaire. Dans le même sens, Bernard Lacombe, répondant à la déclaration fracassante de Pierre Desgraupes qui vantait dans nos colonnes la souplesse de gestion des réseaux privés, souligne leurs dangers.

Le coup de fouet de la concurrence

(Suite de la première page.)

Demain, déjà, la situation sera différente : de nouveaux canaux vont faire leur apparition. Ils appartiennent globalement au service public de l'audiovisuel, puisque, aux termes de la loi de 1982, c'est la collectivité nationale qui détient le monopole d'émission. Mais elle peut le concéder.

Tandis que le câble tissait sa toile, que le satellite prenait les airs, et que Havas inventait Canal Plus, la télévision somnolait... Le réveil sera-t-il douloureux ? Fêtons-nous tristement l'avènement de la concurrence ? Parlons clair. La télévision a dû renoncer, et de longue date, à vivre en autarcie. Elle existe commercialement sur le marché international, où, certes, elle achète plus qu'elle ne vend. Elle vit dans un marché intérieur où l'offre qualitative et quantitative d'images s'avère inférieure à la demande. Le service public doit maintenant apprendre à mieux gérer, mieux inventer, et mieux vendre. C'est la seconde révolution industrielle de la télévision qu'il nous faut préparer, dans les conditions instaurées par la loi de 1982.

Chacun a bien compris que la réussite passe par le développement et la performance des industries de programmes. Sans prétendre que l'histoire se répète, sachons que les Etats-Unis ont connu une première guerre industrielle lors du lancement de la télévision en couleurs, et que c'est à coup de programmes, parce que le public avait fait son choix, que le standard NTSC s'est imposé outre-Atlantique.

La sanction du marché

Et la France a vu la protection du réseau 819 lignes s'effondrer, au profit de la définition européenne en 625 lignes. Le SECAM n'est plus qu'un standard de diffusion à l'intérieur des frontières, tandis que les programmes que nous diffusons peuvent être réalisés selon n'importe quel procédé, et les experts s'interrogent sur la norme internationale qui permettra de rendre compatibles les signaux transmis par satellite.

Le débat touche donc essentiellement à la production. La demande de programmes des sociétés nationales ne diminuera pas. Celle de Canal Plus s'élève à plus de quatre heures inédites par jour. Et les câbles seront voraces s'ils ont les moyens de financer leurs besoins. Déjà, pour alimenter nos antennes, nous sommes au bord de l'étranglement. Et les créateurs, à bon droit, déplorent cette situation. On peut faire des promesses, colmater, différer... D'une manière ou d'une autre, le système que nous avons hérité de l'ORTF et de la réforme boiteuse de 1974 est au bord de la crise. Sinon déjà en crise.

Le service public de la télévision doit trouver les moyens de la diversification économique, dans ses activités de production et ses sources de financement. Mais les choses ne sont pas simples, quand un modèle de télévision est remis en cause par des réalités matérielles qui menacent la qualité et la capacité de production. L'efficacité ne se mesure plus seulement en termes culturels. Les nouvelles technologies et les nouveaux besoins du public imposent la concurrence et la sanction du marché. Aujourd'hui, seules de puissantes industries nationales de programmes, faisant jouer la synergie du public et du privé, peuvent permettre à la France et à l'Europe d'affronter le défi américain, certes culturel, mais surtout industriel et commercial.

Nos chaînes nationales ne sont pas encore en ligne pour gagner. Nos recettes, redevance et publicité, sont décidées en dehors de nous, et plafonnées ; elles progressent plus lentement que les coûts français et étrangers de production et de droits de diffusion de films. Les cahiers des charges, même s'ils sont nécessaires pour définir les missions d'intérêt public, portent bien leur nom : scolaires et pesants. Les obligations de commande à la Société française de production, dont les tarifs sont élevés, nous contraignent à alimenter le reste de nos programmes avec des produits trop souvent choisis selon le critère du moindre coût.

Quant aux règles classiques de la comptabilité publique, sont-elles vraiment adaptées à des entreprises de communication, qui se doivent d'être mobiles et d'agir souvent en rythme pluriannuel ? La grandeur du service public, la promotion de notre culture et l'expression du pluralisme sont-ils au prix de toutes ces servitudes ?

Le secteur public de l'audiovisuel ne peut devenir un conservatoire des traditions de l'ORTF, financé par l'État comme tous les conservatoires. Un grand service public comme la SNCF a pu se moderniser, se diversifier... et fermer certaines lignes délaissées par les usagers pour mieux inventer le TGV. Ce faisant, il a su tout à la fois servir le public et conquérir des marchés, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'Hexagone. Il en va de même pour le service public de la télévision.

La modernisation de nos chaînes, le développement de leur agressivité commerciale sur le marché mondial de la production, la compétition qu'elles doivent assumer avec le câble, le satellite ou Canal Plus, voire avec les nouveaux vecteurs de diffusion (magnétoscopes, vidéoscopes), ne sont pas contradictoires avec l'intérêt public dont la Haute Autorité est désormais le garant reconnu. Seul, en effet, un service public autonome, fort et rénové, compétitif sur le marché mondial de l'image, peut assurer une diffusion culturelle de masse, le rayonnement intellectuel de la France dans le monde, et favoriser le dialogue des civilisations. Bref, promouvoir une télévision populaire et de qualité.

Les choix de l'usager

Quant à l'autonomie de décision des sociétés nationales de programmes, elle ne devrait connaître qu'un seul modérateur : le public. A nous de répondre à des besoins que l'on ne peut apprécier vraiment que sur le terrain, en confrontation directe et permanente avec les téléspectateurs. Nous savons que leur désir de programmes plus nombreux et plus variés reste latent, la société française ayant été insuffisamment préparée à une adaptation rapide aux nouvelles techniques et à la réception d'images multiples. Et si les possibilités de reproduction et de diffusion des programmes audiovisuels se développent à vive allure, personne ne peut actuellement mesurer l'élasticité de la demande, ni la répartition qui s'opérerait entre produits français et produits étrangers.

Sans perdre de vue ces perspectives, tentons aussi de répondre aux questions d'aujourd'hui. Par exemple, en matière de programmes, l'harmonisation est indispensable, aussi longtemps que les antennes se rassembleront. Je crois d'ailleurs que ce sera de moins en moins le cas, à condition que chacune des chaînes de télévision ait la latitude de mieux affirmer sa personnalité. On n'interdit pas à la SNCF et à Air Inter de se livrer à une guerre de tarifs entre Paris et Nice, ni de faire de la publicité pour leurs horaires. A l'arrivée, c'est l'usager qui est gagnant. Que le public juge, et que son intérêt soit au mieux servi !

N'allons donc pas prendre à témoin l'opinion pour mettre fin aux abus protectionnistes, à ceux du corporatisme, et aux contraintes bureaucratiques qui assaillent le secteur public de l'audiovisuel.

Pour ma part, je considère qu'il incombe aux responsables et aux professionnels de l'audiovisuel, aux partenaires sociaux, ainsi qu'aux autorités dites de tutelle, d'associer leurs efforts pour que l'outil dont ils ont la charge ne devienne pas obsolète et remplisse au mieux sa mission : le service du public.

HERVÉ BOURGES.

LU

« UN PLAN MONDIAL POUR L'EMPLOI », d'Angelos Angelopoulos

Keynes, Marshall et Cie

LES lecteurs du *Monde* connaissent les idées généreuses du professeur Angelopoulos pour redonner une nouvelle vigueur à l'économie internationale, et notamment à celle des pays du tiers-monde. Parce qu'il sait qu'on ne se fait bien entendre dans cette société cacophonique qu'en répétant son message de plus en plus fort, notre auteur présente cette fois en bonne et due forme, chiffres à l'appui, un « plan mondial pour l'emploi ».

Il ne faut pas se pencher beaucoup à la portière des wagons du trafic international pour voir ce qui ne va pas : l'essoufflement de la croissance, un chômage aux proportions alarmantes, le surendettement des pays en développement, l'accroissement continu des dépenses militaires, une inflation qui marque seulement un répit, des troubles sur le marché de l'énergie, les bas prix faisant reculer les investissements dans des produits de substitution indispensables. Sur tous ces sujets, les chapitres se suivent et font le point.

Comment sortir de l'ornière ? En réduisant l'écart entre le Nord et le Sud. Les remèdes de Keynes ont perdu leur efficacité au niveau national. Ils pourraient la retrouver à l'échelle mondiale. Le plan de M. Angelopoulos est simple, articulé sur deux procédures : 1) moratoire de cinq ans pour l'amortissement du capital des dettes accumulées par les pays en développement. Le remboursement du capital, qui sera consolidé par pays, recommencera à partir de la sixième année et se prolongera pendant quinze ans ; 2) création d'une nouvelle demande, les pays industrialisés octroyant des *crédits* à long terme à des conditions favorables (allant de 0,5 % à 1 % de leur PNB). Une chiquenaude serait ainsi donnée à la croissance mondiale.

C'est l'idée d'un nouveau plan Marshall dont les Etats-Unis pourraient avoir l'initiative, idée qui a été soutenue par de nombreuses personnalités depuis des années, avec cette différence qu'elle est assortie ici d'un moratoire préalable, tout à fait justifié.

Les États n'ont pas beaucoup mordu jusqu'ici à cette proposition. Et l'on voit moins M. Reagan que M. Carter s'engager dans cette voie. Ce n'est pas seulement, à notre avis, parce que les gouvernements des pays riches sont des « monstres froids ». On comprend le doute. Si le plan Marshall de 1947 a réussi, c'est parce que les fonds tombaient sur une terre bouleversée certes par la guerre, mais où les hommes avaient une culture technique qui n'existe qu'à l'état de traces dans le tiers-monde. En dehors d'une mission d'assistance – qui relève de la morale, non de l'économie, – l'argent doit irriguer des zones prêtes à le faire fructifier. Elles sont, hélas ! fort réduites dans le Sud.

Surtout, n'est-ce pas une sorte de « plan Marshall » qui a déjà été lancé par les banques occidentales vers le tiers-monde pour recycler les pétrodollars ? Le résultat n'a pas été des plus heureux, c'est le moins qu'on puisse dire, puisque la dette pyramidale du Sud (700 milliards de dollars) a bloqué sa croissance et menace d'un krach l'économie occidentale.

Les raisons que M. Angelopoulos aurait pu souligner afin qu'on ne retombe plus dans de tels errements ? La boulimie de profit des prêteurs occidentaux, qui ont fait du crédit à tout va, et l'inconséquence des pays « bénéficiaires », qui ont cru que l'eldorado serait à leur porte s'ils investissaient selon le modèle occidental.

C'est une *rupture* de ces schémas qu'il conviendrait de consacrer dans un nouveau type d'aide au tiers-monde, attentive au développement de l'agriculture vivrière, aux microréalisations, générant un pouvoir d'achat autochtone, puis des petites industries de transformation et, de proche en proche, un système de croissance plus adapté à des peuples dont 70 à 80 % vivent encore de la terre.

La mobilisation des riches sur ce programme est certes plus complexe que celle qu'envisage M. Angelopoulos. Mais ne seraitelle pas plus payante dans les deux sens du terme, c'est-à-dire plus adaptée aux besoins, et plus « parlante » pour l'Occident parce que moins gaspilleuse ?

PIERRE DROUIN.

(*) *Un plan mondial pour l'emploi. Pour un keynésianisme international.* PUF, 250 pages, 90 F. Préface du professeur Lawrence Klein, prix Nobel.

Le service public est la solution d'avenir

par BERNARD LACOMBE (*)

QUE le président-directeur général d'une chaîne de la télévision nationale fasse l'éloge public du système audiovisuel américain et de ses puissants réseaux privés de télévision, cela peut surprendre. Que, récemment, dans les colonnes de ce journal, il réclame la privatisation de cette chaîne au nom de la souplesse de gestion et du modernisme, cela interroge et inquiète. Comment peut-il y avoir compatibilité entre la fonction de principal responsable d'un grand service public et le choix affirmé de la privatisation de ce même service public ?

La télévision est appelée à de grands développements et à devenir encore plus importante à la vie quotidienne des Français. Mais cela veut dire, dans le même temps, que les industries de la communication vont se développer très rapidement et drainer des capitaux nationaux et internationaux de plus en plus importants, qui seront des sources de profits considérables.

Ses partisans nous disent que la privatisation serait une meilleure garantie de liberté et de choix dans les programmes. Mais de quelle liberté pourra-t-on parler lorsque celle-ci devra obéir aux seuls critères de la rentabilité et du taux d'écoute, au point d'en faire une religion ? Sans rejeter ce dernier critère d'un revers de main, peut-il suffire à juger de la qualité d'une émission ? Qui acceptera alors de financer des émissions culturelles apparemment moins suivies ou celles de jeunes créateurs au taux d'écoute plus faible ? N'est-ce pas laisser les marchands prendre le pas sur les créateurs ? Certes, les programmes de la télévision publique doivent s'améliorer et se moderniser, mais certainement pas en copiant la médiocrité des chaînes privées de la télévision américaine ou italienne.

On nous dit : la privatisation sera beaucoup moins chère et plus rentable que le lourd et coûteux service public de la télévision française. Certes, l'absence d'une coordination, l'existence de huit sociétés nationales, indépendantes les unes des autres, augmentent les charges et les frais financiers qui pourraient être considérablement réduits pour accorder une plus grande place à la création. Mais qui peut croire qu'en confiant la télévision à des sociétés privées les téléspectateurs français paieront moins cher ? A moins qu'ils acceptent que leur poste de télévision se transforme en un écran publicitaire permanent et à domicile.

Parler ainsi, est-ce exagérer ? Est-ce faire de la science-fiction et de la caricature ? Est-ce se vouloir les partisans inconditionnels d'un service public tel qu'il est aujourd'hui ? Non. Nous pensons que la télévision française doit s'améliorer et se moderniser, qu'elle est malade d'une insuffisance de pluralisme dans l'information et dans ses programmes, que ses structures sont trop éparpillées, qu'elle a besoin de plus d'unité et de coordination. Sur tout cela, la CGT a fait des propositions, y compris sur son financement. Nous les réitérons. Nous pensons que le service public est la solution d'avenir à condition de le rénover, de l'étendre, de le démocratiser. Il est seul capable de garantir un vrai pluralisme, de réaliser un équilibre entre les programmes, de bien traduire l'identité culturelle nationale et régionale.

Le débat est ouvert. Il doit se poursuivre et s'étendre. Il est temps que chaque Français puisse en devenir partie prenante.

(*) Secrétaire de la CGT, membre du Conseil national de la communication audiovisuelle.

La mort du programme

par CLAUDE SANTELLI (*)

SOUVENONS-NOUS : la France de 1936 ouvrait largement les musées et les salles de concert à tout un peuple. Nous, qui avons de la mémoire, avons pu croire, en 1981, qu'il était de l'honneur et de la vocation de nos gouvernants de donner enfin à notre télévision française sa grande dimension ambitieuse et populaire : le plus grand journal, le plus grand théâtre, le plus vaste forum. Un art nouveau, pourquoi pas ?

Or la télévision française se meurt. Il n'y a pas, hélas, que les fameux « cahiers », justement dénoncés par Pierre Desgraupes, qui lui sont à charge. Il n'y a pas que les ambiguïtés plus ou moins hypocrites d'un service public que l'on voudrait désintéressé et compétitif, commerçant et culturel, indépendant et contraint à des tâches nobles ou serviles. Il y a d'abord l'oubli, l'indifférence des pouvoirs publics. L'absence, semble-t-il, de tout véritable regard, de tout projet.

On condamne nos responsables de chaîne, avec leurs budgets mesurés dans les chiffres et dans le temps, à vivre au jour le jour sans politique à long terme, à user d'expédients – le plus utilisé et le plus redoutable à manipuler de ces expédients étant la coproduction. Nous voici envahis ou menacés, dans un proche avenir, de ces productions qui conviendront à tous sans toucher l'âme de personne, conçues par des marchands et des gestionnaires, trains plus ou moins fous que l'on met sur rails avant même de savoir où ils mènent et qui les pilotera ; produits calibrés avant d'être réfléchis, bâtis à la hâte, sans véritable accord des esprits, sans autre échange que celui des capitaux, sans appel véritable à ce que chaque nation, et d'abord la nôtre, peut offrir d'originalité créatrice.

Une récente enquête rapportait que les enfants d'au-delà des Alpes connaissaient mieux les règlements en usage au Texas que ceux de leur Italie natale. Il n'y aurait là qu'anecdote plaisante si ce fait de société ne s'accompagnait du tarissement progressif de l'esprit créateur à la télévision et au cinéma, dans un pays dont la veine originale a pu naguère émerveiller le monde entier.

La presse française, feignant d'ignorer le danger, ne cesse d'entretenir cette étrange illusion suivant laquelle la multiplication prochaine des canaux apporterait au téléspectateur, avec le choix, la liberté, l'abondance, la satisfaction de chacun. Et si c'était la stérilité ? Nos amis belges, faussement riches avec leurs douze boutons, ont définitivement renoncé à s'exprimer eux-mêmes. La RTB produit UNE émission dramatique par an.

Au train où vont les choses – les derniers chiffres annoncés pour les budgets de fiction de l'une de nos chaînes le confirment, – dans cinq ans le programme français risque de même d'avoir disparu, et voici le paradoxe, au moment même où la révolution technologique propose aux artistes de ce temps un grand livre à écrire ensemble dans un espace de plus en plus élargi, un dialogue jamais imaginé auparavant avec un spectateur innombrable.

Veut-on ou non sauver la télévision française ? La question n'est pas de la défendre superstitieusement, de la préserver dans ses manques et ses lourdeurs, de la reconduire frileusement. Il s'agit au contraire de la réinventer, pour ne pas dire de l'inventer enfin, à la mesure de notre fin de siècle. Et, cette tâche, seul le service public peut l'entreprendre, grâce à ses moyens – s'il en dispose effectivement, – son désintéressement, sa mission traditionnelle de recherche, de responsabilité, de communication, de culture.

La mort d'une télévision nationale, ce n'est pas seulement des auteurs voués au silence, des réalisateurs, des inventeurs d'images, d'idées, de sons rejetés à la nuit, des rêves définitivement étranglés. C'est un peuple tout entier qui risque d'être condamné au mutisme, au bégaiement, à l'oubli de soi-même.

Au secours !

(*) Auteur dramatique, réalisateur de télévision, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

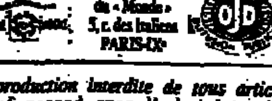
PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Israël

Plusieurs personnes soupçonnées d'attentats anti-arabes ont été arrêtées

De notre correspondant

Jérusalem. – Il y a tout juste trois mois, une mystérieuse organisation a fait son apparition en Israël : le TNT (Terreur contre terreur). C'était immédiatement après l'attentat à Jérusalem contre un autobus qui avait fait six morts. Dans la première quinzaine de décembre, coup sur coup, des voitures sont incendiées dans un quartier arabe de Jérusalem, des grenades sont déposées dans plusieurs institutions religieuses, chrétiennes et musulmanes. En tout, dix-sept opérations revendiquées par le TNT.

La dernière en date a lieu en Cisjordanie le dimanche 4 mars à l'aube : un autobus transportant des ouvriers arabes est attaqué à coups de feu près de la ville de Ramallah et l'on compte six blessés. C'est cette attaque qui a mis la police sur les traces du TNT et qui vient d'aboutir à l'arrestation de sept suspects, dont trois ont ensuite été relâchés.

Bien que tous les éléments de l'enquête n'aient pas encore été divulgués, il se confirme que, comme on le soupçonnait, il existe un lien entre le TNT et le mouvement Kach du rabbin Meir Kahane, fondateur il y a une vingtaine d'années aux Etats-Unis de la Ligue de défense juive. Le rabbin Kahane a depuis longtemps transféré ses activités en Israël, où il est entouré d'une dizaine d'admirateurs, la plupart, comme lui, d'origine américaine, tout comme les quatre suspects arrêtés.

Il ne faut cependant pas écarter l'hypothèse selon laquelle le rabbin Kahane cherche à se faire une publicité en accordant son « parrainage » au TNT. Toujours est-il qu'il a déclaré que les quatre suspects appartenaient effectivement à son mouvement et qu'il approuvait leur attitude, ajoutant toutefois : *« J'essaie depuis des mois de dissuader les membres de mon mouvement de passer à l'action. Car, faute d'un soutien politique, il s'agit d'un véritable suicide. »*

Dans l'état actuel des choses, il est encore impossible de savoir exactement ce qui se cache derrière les initiales TNT. Car, parallèlement à l'arrestation des assaillants de l'autobus de Ramallah, la police a appréhendé, au début de la semaine, les auteurs présumés d'une autre opération revendiquée par le TNT. Il s'agit de l'attentat, déjoué, le 27 janvier dernier contre les mosquées d'Omar et d'El-Aksa, sur le mont du Temple, à Jérusalem. Les gardes avaient alors mis en fuite plusieurs personnes qui avaient laissé sur les lieux des détonateurs, des cordes, des échelles... Il s'avère aujourd'hui qu'elles détenaient 13 kilos d'explosifs. Trois membres de ce réseau ont été arrêtés ; ils sont originaires de la petite ville de Holon, près de Tel-Aviv, mais vivent dans la clandestinité à Jérusalem. Le Conseil des localités juives de Judée-Samarie s'est empressé d'affirmer qu'aucune des personne arrêtées dans les deux affaires ne vivait dans des implantations.

Le député Yossi Sarid (gauche travailliste) dénonce depuis des années l'existence d'un « *terrorisme juif* ». Il ne chante pas encore victoire, après cettre série d'arrestations, car il prétend que les forces de sécurité sont toujours très loin d'avoir mis la main sur la principale organisation, qui serait, elle, implantée dans les localités juives de Cisjordanie. C'est elle qui, selon M. Sarid, serait responsable des attentats contre les maires palestiniens, en juin 1980, et contre l'université islamique d'Hébron en août dernier. – *(Intérim.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

• PÉKIN POUR LE « RETRAIT TOTAL ET IMMÉDIAT » DES TROUPES ÉTRANGÈRES. – Le président chinois, M. Li Xiannian, en visite officielle au Pakistan, a demandé, le lundi 5 mars, à Islamabad le *« retrait total et immédiat »* des troupes étrangères d'Afghanistan et du Cambodge et affirmé que les *« forces hégémoniques »* n'obtiendraient aucun résultat *« en occupant de force des pays indépendants »*. Au cours d'un banquet, il a fait état de *« la nécessité de trouver une solution politique »* au Cambodge et en Afghanistan, et a qualifié de condition *« préalable indispensable »* le retrait des troupes étrangères de ces deux pays. – *(AFP)*

Inde

• MARCHE POUR LA PAIX AU PENDJAB. – Des centaines de sikhs et d'hindous ont commencé, le mardi 6 mars, une marche pour la paix dans plusieurs villages de l'Etat du Pendjab pour exhorter la population à mettre fin à la violence entre les deux communautés dans cet État. – (*AFP.*)

Nigéria

• *LES ÉMEUTES DE YOLA.* – Les émeutes de caractère religieux qui ont opposé, pendant huit jours, des fanatiques musulmans aux forces de l'ordre, à Yola (nord-est du pays), ont fait cinq cent trent-six morts, a affirmé, le lundi 5 mars, M. Victor Pam, directeur des opérations de la police fédérale nigériane. Huit policiers, selon ce bilan officiel, feraient partie des victimes. La police ignore toujours si le chef présumé des émeutiers, M. Musa Makaniki, a été arrêté ou tué.

La presse nigériane rappelle, d'autre part, que les émeutes ont commencé après que des responsables de l'ancien gouvernement de M. Shagari eurent annoncé la préparation d'un « jihad » (guerre sainte) contre le régime du général Buhari, chef de l'Etat nigérian. – *(Reuter, AFP.)*

URSS

• LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS. – Cent neuf mille soixante-douze Soviétiques (soit 0,06 % des votants) se sont prononcés contre les candidats uniques au Soviet de l'Union, lors des élections, dimanche 4 mars. La participation a atteint 99,99 %. La commission électorale centrale n'a pas fourni les résultats détaillés du vote pour la désignation des députés au Soviet des nationalités : mais un seul des sept cent cinquante candidats n'a pas été élu, parce qu'il est mort avant le vote. Un tiers des députés au nouveau Soviet suprême (qui réunit le Soviet de l'Union et celui des nationalités) sont des femmes, 71,4 % sont membres du parti communiste. – *(AFP)*

LE CONFLIT AU LIBAN

M. Joumblatt revient sur ses anathèmes contre M. Gemayel à l'approche de la conférence de Lausanne

De notre correspondant

Beyrouth. – Au lendemain de l'annulation par le Liban de son accord du 17 mai 1983 avec Israël, la conférence interlibanaise a été officiellement convoquée pour une deuxième session à Lausanne au début de la semaine prochaine *(nos dernières éditions du 7 mars)*. Toutefois, en dépit du « parrainage » syrien, le cessez-le-feu a cessé d'être respecté dès mardi après-midi, surtout le long de la ligne de démarcation entre les deux secteurs de Beyrouth.

La tension s'est aggravée après une accalmie, qui fut de courte durée, du lundi après-midi au lendemain à 15 h 30. Les affrontements ont commencé en divers points du front et, de proche en proche, celui-ci s'est embrasé. Toute la nuit, l'armée libanaise, épaulée par les Forces libanaises (milices chrétiennes) à l'Est, a livré une furieuse bataille aux diverses milices antigouvernementales de l'Ouest.

L'opposition à la politique de M. Gemayel s'étant, en quelque sorte, déplacée au camp chrétien, Beyrouth-Est a tiré plus d'obus qu'elle n'en a reçu, du moins jusqu'à ce que la bataille se généralise de nouveau, mardi après-midi. Mercredi matin, des échanges de tirs avaient repris dans le centre-ville.

Autre facteur de tension : les menaces du Jihad islamique à l'adresse du contingent français, dont il exige *le départ immédiat*. Ce mouvement extrémiste a revendiqué trois attentats commis ces deux derniers jours, dont celui qui a coûté la vie à un soldat, et en a perpétré un quatrième mardi, en lançant une roquette sur l'ambassade de France. Il met en garde *les Libanais qui seraient tentés de « s'approcher »* des édifices et autres biens français.

Le Jihad islamique avait déjà proféré des menaces contre la France. Il les réitère donc, bien que Paris soit dans les meilleurs termes avec la milice chiite Amal, qui vient de protéger les déplacements de M. Cheysson à Beyrouth-Ouest, et bien que le contingent français soit en instance de départ. On les prend très au sérieux à l'ambassade de France et au commandement des troupes françaises, où l'on est soucieux de *« décrocher à froid »*.

Enfin, en se rendant en Israël, mandatée par une grande manifestation de chrétiens du Sud réunis à Jezzine, une délégation de prélats de cette région a pris le contre-pied de la nouvelle politique de l'Etat libanais et a donc accentué la division au sein du camp chrétien.

Malgré la persistance des troubles, tout le monde est convaincu ici que la conférence de Lausanne va se tenir. A l'exception de M. Raymond Eddé, qui s'était déjà récusé à la première session, en novembre dernier, les personnalités déjà invitées y participeront, y compris M. Camille Chamoun, qui se fait le porte-drapeau des Forces libanaises, et M. Walid Joumblatt, les seuls à avoir émis des réserves. M. Chamoun, en même temps qu'il annonçait son opposition à l'annulation de l'accord du 17 mai, précisait qu'elle pourrait être, néanmoins, constructive.

La livre remonte

Quant à M. Walid Joumblatt, il a trouvé une astuce pour revenir sur ses anathèmes contre le chef de l'Etat. *« Quand j'exigeais la démission du président Gemayel*, a-t-il expliqué à partir d'Amman où il se trouve, *ce n'est pas la personne d'Amine Gemayel ni le président de la République que je visais, mais sa politique. Il a déjà renoncé à la moitié de cette politique en annulant l'accord du 17 mai... »* L'autre moitié, le volet intérieur et constitutionnel, doit précisément être débattue. M. Joumblatt n'a pas dit s'il participerait ou non à la réunion de Lausanne, mais il ne pose plus de condition préalable. Dans l'intervalle, il avait été reçu, en même temps que le chef du mouvement chiite Amal, M. Berri, par le président syrien, M. Hafez El-Assad.

On estime généralement ici que les soubresauts des dernières vingt-quatre heures n'empêcheront pas que la situation militaire finisse par se stabiliser et la ligne de front par s'apaiser. Dans les milieux des Forces libanaises, on prend en compte, en effet, le « ras-le-bol » de la population, qui aspire à jouir ne serait-ce que d'un répit. Le même sentiment règne de l'autre côté de la *ligne de démarcation*.

Indice que ce répit est pris au sérieux : la livre libanaise en est à sa troisième *« hausse d'espoir »* en une semaine. Elle a coté 5,30 LL pour 1 dollar mardi, contre 6,40 LL au plus fort de la crise actuelle, à la mi-février, soit une revalorisation de 17 %.

LUCIEN GEORGE.

LA DÉMISSION DU GOUVERNEMENT SYRIEN

Les rivalités de factions à Damas auraient dégénéré en un affrontement armé le 27 février

Damas *(AFP)*. – Le premier ministre syrien, M. Abdel Raoud El Kassam, a présenté, mardi soir 6 mars, la démission de son cabinet au président syrien, M. Hafez El Assad, qui l'a chargé de former un nouveau gouvernement. Aucune explication n'a été donnée sur les raisons de la démission du gouvernement.

M. El Kassam, membre du commandement régional du parti Baas (au pouvoir en Syrie), avait formé son gouvernement le 15 janvier 1980. Il avait procédé à un remaniement ministériel au début de décembre 1981. Son cabinet comprenait trente-sept ministres. Les titulaires de quatre portefeuilles sont décédés depuis le remaniement de 1981 et leurs postes étaient restés vacants.

∴

Le changement de gouvernement est peut-être lié à la lutte pour le pouvoir qui se déroule dans les coulisses depuis que le président Assad a été victime, en novembre dernier, d'une crise cardiaque. Les rivalités de factions auraient dégénéré en un affrontement armé dans la nuit du 27 au 28 février dernier. Le Guardian *à Londres, rapporte dans ses éditions du 7 mars que des coups de feu ont été échangés à proximité du palais présidentiel, à deux reprises, à 23 heures et vers 1 heure du matin, des témoins oculaires auraient relevé que la garde présidentielle (deux à trois mille hommes), avait pris position autour de la résidence de M. Assad. Quelque trois cents mètres plus loin, les forces spéciales de son frère, M. Rifaat El Assad pointaient leurs canons dans la direction du palais ; des missiles Sam-8, sol-air, se déployaient sur le mont Kassioun qui surplombe la capitale tandis que vingt chars soviétiques T-55 étaient dépêchés vers l'accès septentrional de Damas ; des blindés, des pièces d'artillerie et des canons anti-aériens – appartenant également aux forces spéciales du frère du président – étaient concentrés à 3 kilomètres à l'ouest de la capitale.*

Toujours selon le quotidien londonien, le chef de l'État a reçu la nuit suivante son frère avec lequel il s'est longuement entretenu. Le lendemain, tandis que les pourparlers se poursuivaient entre M. Assad et le président libanais Gemayel, le commandement régional du parti Baas tenait une réunion extraordinaire qui dura toute la nuit. D'importants remaniements dans l'armée et l'éventuelle désignation du successeur du président syrien auraient été au centre des débats. La plus haute instance politique du pays, tout comme les principaux responsables de l'armée, auraient été très sévères à l'égard de M. Rifaat El Assad, accusé d'ambitions démesurées.

A Saïda

UNE BOMBE EXPLOSE AU PASSAGE DU CONVOI DE M. SHARON

Jérusalem *(AFP)*. – Une bombe a explosé, sans faire de victimes, le mardi 6 mars à Saïda (sud du Liban) au passage d'un convoi israélien, où avait pris place M. Ariel Sharon, ministre sans portefeuille, a-t-on appris de source militaire israélienne. La voiture de l'ancien ministre de la défense n'a pas été touchée et ne s'est même pas arrêtée.

On ne pouvait indiquer avec certitude s'il s'agissait ou non d'un attentat contre la personne de M. Sharon. Cette hypothèse paraissait peu probable, sa voiture n'ayant pas été, semble-t-il, particulièrement visée, et les attentats contre des véhicules israéliens étant devenus fréquents à Saïda.

« Une bombe à Saïda, il n'y a pas de quoi s'émouvoir », a déclaré, après l'explosion, M. Sharon, qui était venu *« se rendre compte sur place »* de la situation dans le sud du Liban.

Les sommaires de mars

• LE MONDE DIPLOMATIQUE : un socialisme français aux couleurs du libéralisme

Au moment où le gouvernement français donne la priorité à la rentabilité des entreprises et fait passer au second plan les intérêts des salariés, Alain Lipietz attire l'attention sur les risques politiques et économiques de cette orientation. Cet éclairage de la crise est complété par un article de Percy Allum sur « L'alliance conflictuelle entre socialistes et démocrates-chrétiens en Italie », et par une réflexion de Paul-Henri Chombart de Lauwe sur le rôle des cultures novatrices.

Deux ensembles de textes apportent une masse d'informations sur deux sujets brûlants : « L'espace, nouvelle frontière de l'empire américain » (avec Vincent Mosco et Herbert G. Rodwin et Jacques Wallin).

On lira aussi une analyse de Marc Ferro sur l'URSS de M. Tchernenko (« Trop de démocratie et pas assez de discipline »), un témoignage d'une ancienne reine de beauté des Philippines, intitulé « Chronique d'un passage à la subversion », deux articles de Jean Ziegler et Bonaventure Traoré sur la situation actuelle en Haute-Volta, un grand reportage de Colette Braeckman sur l'Angola, deux pages sur le nouveau film *Scarface*, dont le personnage central est un trafiquant cubain, et une analyse du rôle politique et littéraire de Julio Cortazar. Eric Rouleau et un auteur libanais examinent la nouvelle phase de la guerre civile au Liban.

★ Le numéro : 11 F.

• LE MONDE DE L'ÉDUCATION : les résultats des lycées au bac

251 832 élèves ont obtenu le bac en 1983. Dans quelles conditions, et d'où venaient-ils ? *le Monde de l'éducation* publie, pour la quatrième année consécutive, un dossier sur les résultats des lycées, à la suite d'une enquête menée avec *le Point* : 1 049 établissements sont présentés, les deux tiers de ceux du public, un tiers du privé (seuls les meilleurs de ces derniers ont répondu).

Quels sont les facteurs du succès ? Les chances d'être reçu dans un lycée public, privé, classique, polyvalent, technique, en province ou à Paris, sont-elles les mêmes ? Comment s'expliquent les différences ? Sont-elles justifiées ? Les résultats permettent de se faire une opinion. Mais ils ne sont pas suffisants. Il faut aussi connaître et comprendre les éléments qui influent sur la réussite d'un lycée : dans ce numéro, *le Monde de l'éducation* donne la parole à de nombreux proviseurs, du public et du privé.

Comment se répartissent les lycées à Paris ? Au-delà des politiques de chaque établissement, se dessine la carte des lycées, qui se regroupent en trois catégories, d'égale dignité (« Chacun pour soi » ; « L'efficacité d'abord » ; *« Une place pour tous »*). Pour savoir où inscrire ses enfants, il faut connaître la stratégie des proviseurs. Il suffit de la leur demander, comme la loi du 17 juillet 1978 y autorise les parents.

Egalement au sommaire de ce numéro, une étude sur les étudiants diplômés et le marché du travail, ainsi qu'une présentation des prêts proposés par les banques aux étudiants pour leur permettre de financer leurs études.

★ Le numéro : 11 F.

• LE MONDE DE LA MUSIQUE : tous les compact discs

Trente mille lecteurs de compact discs vendus en France en une année de commercialisation : voici une bonne nouvelle pour la haute fidélité, et quelques idées reçues qui s'écroulent. Malgré son prix de vente encore élevé (mais la baisse annoncée est vertigineuse), le lecteur de compact discs passe déjà aux yeux de tous les mélomanes pour la petite merveille à acquérir au plus vite. Quant au répertoire pouvant bénéficier des performances de la lecture au laser, il ne cesse de s'étendre : *Le Monde de la musique* répertorie dans un supplément de seize pages détachable neuf cent quarante titres de compact discs soit toute la production disponible à ce jour en classique, jazz, rock, folklore, musiques de films... Réactualisé périodiquement, ce catalogue est offert sans supplément de prix.

★ Le numéro : 18 F.

• DOSSIERS ET DOCUMENTS : le poids des armes — Allemagne fédérale : la fin des certitudes

Jamais les armes n'ont pesé d'un aussi grand poids dans les dépenses d'autant d'Etats. En marge de la grande course aux armements opposant l'Est et l'Ouest à coups de bombardiers stratégiques, de sous-marins nucléaires et de missiles divers et variés, se déroulent de nombreuses compétitions qui, pour être locales ou régionales, n'en sont pas moins ruineuses. Les dépenses d'armements ne cessent d'augmenter, engendrées par les conflits, grands et petits, qui ensanglantent la planète et par la multiplication de régimes militaires soucieux de renforcer leurs armées.

Chantal Buhour et Christiane Cordero, professeurs de sciences économiques, présentent, sur la base de la documentation du *Monde*, les arsenaux des Deux Grands. Elles analysent les effets pervers de ces dépenses croissantes et largement improductives et leurs conséquences particulièrement néfastes pour les pays du tiers-monde.

Après trente années de grande stabilité, l'Allemagne fédérale est entrée en 1979 dans une ère de changements qui vont bien au-delà de la nouvelle alternance enregistrée fin 1982. La récession a frappé le pays du « miracle économique ». Le durcissement des rapports Est-Ouest et la décision de l'OTAN d'installer en Europe occidentale de nouvelles armes nucléaires ont mis fin au consensus qui prévalait jusqu'alors sur les questions de défense. Dans le dossier qu'il a rassemblé, Michel Rapoport, professeur d'histoire, présente les différentes facettes de ce malaise allemand qui n'épargne pas la vie culturelle.

★ Le numéro : 5,50 F.

• LE MONDE DES PHILATÉLISTES : en couleurs, l'art et les timbres

Renoir, Dufy, Chagall, Manet... Les PTT ont contribué à faire connaître les œuvres de ces artistes prestigieux en leur consacrant une série de timbres de grand format magnifiquement gravés. C'est une œuvre de Braque qui inaugura en 1961 la « série de tableaux », avec un papier découpé de Matisse : « les Joueurs de cartes », de Cézanne, et le « 14 Juillet » de La Fresnaye, artiste post-cubiste un peu négligé naguère et que l'on redécouvre aujourd'hui. *Le Monde des philatélistes* consacre un supplément richement illustré en quadrichromie à ces timbres particulièrement appréciés des collectionneurs... et des autres, et interviewe un maître-graveur, Georges Bétemps, et le sculpteur César.

Une étude est consacrée aux variétés philatéliques engendrées par des défauts d'impression. Ces variétés, parfois cocasses, font la joie des philatélistes, qui les recherchent particulièrement.

★ Le numéro : 15 F.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Bagdad ne dément pas explicitement l'utilisation d'armes chimiques

(Suite de la première page.)

Déjà la semaine dernière, plusieurs officiers supérieurs irakiens avaient réagi avec beaucoup de nervosité aux questions de journalistes étrangers au sujet des armes chimiques, et l'un d'eux, et non des moindres, c'est-à-dire le général Sakhry, qui dirige l'ensemble des opérations militaires dans la région de Bassorah et des marais, avait déclaré à un journaliste américain particulièrement tenace : *« Vous n'auriez quand même pas voulu qu'on les accueille en les aspergeant de parfum... »*

Cette sombre affaire risque en tout cas de compromettre les relations entre l'Irak et les Etats-Unis. Celles-ci s'étaient sensiblement améliorées depuis que Washington avait rayé l'Irak de la liste des pays qui, selon les Etats-Unis, *« encouragent le terrorisme international »*. Il est vrai que Bagdad n'a pas encore jugé utile de rétablir des relations diplomatiques normales avec Washington, mais la section des intérêts américains auprès de l'ambassade de Belgique est dirigée par M. Eagleton, un diplomate chevronné qui a déjà fait ses preuves en Algérie. La qualité d'ambassadeur lui a d'ailleurs été reconnue officieusement par le président Saddam Hussein au cours d'une réunion publique et le « chargé d'affaires américain » jouit de toutes les prérogatives des ambassadeurs des pays représentés à Bagdad. On pense cependant ici que l'Irak, qui a depuis plusieurs années opté pour l'ouverture vers l'Occident, évitera tout geste inconsidéré susceptible de remettre en question cette orientation. Tout au plus, on s'attend que la normalisation formelle des relations entre Bagdad et Washington soit encore un peu longue et ardue que prévue.

La contre-offensive à Majnoun

Le général Khairallah a également surpris en rappelant que ses forces avaient engagé la bataille pour la libération de l'île de Majnoun, située sur les marais de Hawize, à l'est d'Alqoumah. Jusqu'à présent, tous les porte-parole militaires irakiens interrogés à ce sujet avaient affirmé que la libération de cette île, dont les gisements pétroliers sont estimés à environ sept milliards de barils, ne constituait pas une « entreprise prioritaire » dans la mesure où les occupants iraniens y étaient encerclés, et que, de toute manière, les installations pétrolières avaient été rendues inutilisables avant même leur arrivée.

Le général Khairallah a estimé à environ cinq brigades, *« soit près de quinze mille hommes, pour la plupart des volontaires »*, les effectifs des forces iraniennes qui occupent l'île, et a prédit qu'elles seraient rapidement « liquidées ». Expliquant sur une carte d'état-major le développement de l'attaque iranienne dans la région des marais, il a relevé une grave erreur, commise, selon lui, par les stratèges militaires de Téhéran. *« Ils ont,* a-t-il dit, *envoyé leurs troupes en avant, sans avoir résolu au préalable les problèmes de logistique, les privant ainsi de la possibilité d'être ravitaillées. Isolés de leurs arrières, ces volontaires ont donc été une proie facile pour nos forces, qui se sont rabattues sur eux à partir de deux positions, avant de les décimer sans trop de peine. »*

Reste à savoir si les militaires irakiens pourront rééditer cette opération dans le cas de l'île de Majnoun, qui est située à proximité de la frontière iranienne.

Le ministre de la défense irakien a estimé à environ trente mille le nombre de morts iraniens « constatés » au cours des récentes opérations. *« Nos pertes,* a-t-il ajouté, *atteignent à peine le centième de ce chiffre. »* Il est vrai que le nombre des victimes irakiennes semble avoir été au cours de l'offensive actuelle moins important que lors des attaques iraniennes précédentes, mais il est loin d'être aussi faible que ne l'affirment les autorités irakiennes, apparemment soucieuses de ne pas démoraliser une population traumatisée par une guerre qui n'en finit pas. Une tournée en voiture, dans les quartiers populaires d'Azamiyé (sunnite) et de Qazimiyé (chiite) nous a permis de voir affichés sur les murs des maisons au moins une trentaine de calicots noirs de deuil, commémorant le décès de « martyrs » récemment tombés sur le front. De plus en plus nombreuses sont les femmes que l'on rencontre dans les rues portant la robe traditionnelle de deuil. Pas plus qu'en Iran la guerre n'est ici populaire.

Les responsables du parti Baas se plaignent du peu d'empressement des « volontaires » à s'enrôler dans les rangs de l'armée populaire qui se bat sur le front aux côtés de l'armée régulière. Jeudi et vendredi derniers, plusieurs descentes ont été organisées dans divers quartiers populaires à l'heure du laitier et de nombreux jeunes en âge de porter les armes ont été conduits de force vers les centres de recrutement de l'armée populaire. La plupart d'entre eux, cependant, auraient été par la suite autorisés à regagner leur domicile, apparemment à la suite de contrordres émanant des milieux dirigeants.

JEAN GUEYRAS.

• *Londres favorable à une enquête internationale.* — La Grande-Bretagne est favorable à l'ouverture d'une enquête internationale sur l'utilisation éventuelle par l'Irak d'armes chimiques dans sa guerre contre l'Iran, a annoncé, le mardi 6 mars, Sir Geoffrey Howe, secrétaire au Foreign Office. Dans un communiqué, le chef de la diplomatie britannique a réaffirmé, après Mme Thatcher, que la Grande-Bretagne n'avait jamais livré d'armes chimiques à l'Irak, contrairement aux accusations iraniennes. — *(AFP.)*

• *L'exécution de membres du PC.* — L'Union soviétique a dénoncé indirectement l'exécution récente de dix membres du Toudeh (PC iranien), par le biais d'une « déclaration » du comité central de ce parti publiée le mercredi 7 mars dans la *Pravda*. Le Toudeh qualifie ces exécutions de *« crime extrêmement grave »* et rejette les *« accusations d'espionnage sans fondement et absurdes »* portées contre les membres de ce parti par le régime iranien. — *(AFP.)*

Les assureurs maritimes londoniens doublent le coût de la couverture des cargos circulant dans le nord du Golfe

L'insécurité croissante de la partie nord du Golfe, où se déroulent les combats entre l'Iran et l'Irak, commence à inquiéter les compagnies d'assurances. D'abord sceptiques après l'annonce, lundi 27 février par l'Irak, de la destruction de plusieurs pétroliers et du blocus de l'île de Kharg, principal terminal iranien (*le Monde* des 29 février et 1er mars), les assureurs maritimes londoniens du groupe Lloyd's ont finalement décidé au début de cette semaine de doubler le taux de la couverture pour risque de guerre sur tous les bateaux pénétrant dans la zone des combats. Ces primes, qui s'ajoutent aux coûts de base des assurances — jusqu'ici inchangés, — ont été portées de 0,75 % à 1,5 % de la valeur des bâtiments.

Cette décision suit la confirmation que deux cargos au moins ont été touchés par l'aviation irakienne à la fin de la semaine passée. Un cargo indien de 16 000 tonnes appartenant à la compagnie Apeejay de Bombay a été endommagé par un missile irakien. Son équipage a été sauvé, mais on ignore si le bâtiment a dû ou non être abandonné. Un autre cargo, de 9 600 tonnes, appartenant à la compagnie turque Zonguldak, également touché par des bombes irakiennes près de l'île de Kharg, a, lui, coulé, et deux membres de son équipage ont été tués.

La hausse des tarifs « risque de guerre » ne s'applique pas aux pétroliers circulant dans les autres zones du Golfe, pour lesquels aucune hausse des tarifs ne semble pour l'heure être envisagée. La montée des risques n'a toutefois pas interrompu le trafic dans le nord du Golfe, puisque, selon le journal des Lloyd's, quatre très gros porteurs — 225 000 tonnes à 250 000 tonnes — viennent d'être frétés pour charger au terminal de Kharg d'ici à la fin de la semaine.

ASIE

Afghanistan

Des concentrations de troupes gouvernementales annonceraient une offensive de printemps

Islamabad *(Reuter, AFP, AP, UPI)*. — Des concentrations de troupes soviéto-afghanes sont signalées dans trois régions stratégiques d'Afghanistan, peut-être en vue d'opérations au printemps, estiment des diplomates occidentaux à Islamabad.

Des chars et des soldats sont rassemblés autour de Gulbahar, proche de la vallée du Panshir. Les diplomates n'ont pu cependant confirmer la préparation d'une offensive, dont fait état la résistance.

D'autres forces gouvernementales sont rassemblées depuis la mi-février dans la ville-garnison de Gardez, capitale de la province de Paktia, dans le but apparent d'empêcher les résistants d'aller se réapprovisionner au Pakistan. Un troisième regroupement a été noté à l'aéroport de Kandahar.

A Kaboul, l'armée a commencé à recruter des garçons de quinze à seize ans (l'âge d'incorporation est normalement de dix-neuf ans) ; des hommes de plus de quarante-cinq ans seraient également enrôlés contre leur gré. A la suite du treizième plénum du Parti démocratique et populaire d'Afghanistan (PC), qui s'est tenu le 1er mars à Kaboul, le gouvernement de M. Karmal aurait également décidé d'étendre la durée du service militaire de trois à quatre ans pour les hommes servant dans la capitale.

Au cours de la même réunion, le chef de l'Etat aurait implicitement admis que l'armée afghane n'était pas à la hauteur de sa tâche, et aurait accusé les commandants et commissaires politiques de *« préférer adopter des positions défensives »* et de *« se laisser encercler dans leurs bastions sans tenter de l'emporter sur l'ennemi »*.

Pakistan

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE EST REMPLACÉ

Islamabad *(UPI, Times)*. — Le président Zia Ul-Haq vient de procéder à des mutations au sein du haut commandement militaire. Il a nommé le général Rahimuddin Khan, chef d'état-major général de l'armée, en remplacement du général Mohammad Iqbal Khan, et le général Khalid Mahmud Arif, au poste de chef adjoint d'état-major général qu'occupait le général Sarwar Khan.

Le général Iqbal Khan a fait valoir ses droits à la retraite. Le général R. Khan était gouverneur de la province du Balouchistan et le général K. M. Arif, responsable de l'état-major de la présidence et de l'administration de la loi martiale. L'un et l'autre prendront leurs nouvelles fonctions le 22 mars.

D'autre part, trois ministres ont été écartés, dimanche 4 mars, du cabinet : le général Rao Farman Ali Khan, ministre du pétrole et des ressources naturelles, M. Al-Haj M. Abbas Khan Abbasi, ministre des affaires religieuses et des minorités, et M. Nasiruddin Khan Jogezai, ministre de la santé. Leur mise à l'écart a été annoncée après une réunion de huit heures du gouvernement ; aucune personnalité ne serait nommée dans l'immédiat pour les remplacer.

Sri-Lanka

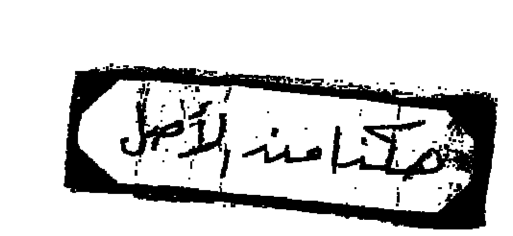
DES SÉPARATISTES TAMOULS SERAIENT RESPONSABLES DE SIX ASSASSINATS

Colombo *(AFP)*. — Des commandos de séparatistes tamouls opèrent dans le nord du Sri-Lanka et seraient responsables de la mort de six jeunes gens, également tamouls, la semaine dernière. La plupart des victimes ont été retrouvées attachées à des poteaux télégraphiques et à des lampadaires. Des messages déposés sur les cadavres indiquaient qu'il s'agissait *« d'éléments antisociaux »*. Plusieurs des jeunes gens abattus sont soupçonnés d'être impliqués dans de récentes attaques de banque et des affaires d'extorsion de fonds.

Selon certains observateurs, toutefois, ces assassinats pourraient au contraire être le résultat d'affrontements entre groupes de militants séparatistes rivaux. Quelques-unes des victimes étaient liées au dirigeant autonomiste tamoul, M. Maheswaran, réfugié à Madras, dans le sud de l'Inde.

Les séparatistes tamouls ont lancé une campagne pour éliminer ceux qui donnent *« une mauvaise réputation » à leur mouvement* ou qui s'en réclament abusivement pour extorquer de l'argent.





AMÉRIQUES

Etats-Unis

LA PRIÈRE DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

« Ramener Dieu dans les classes »

Correspondance

Washington. – Le Sénat a engagé, lundi 5 mars, un débat sur le projet d'amendement constitutionnel visant à rétablir l'organisation des prières dans les écoles publiques. L'amendement est soutenu par le président Reagan : *« Dieu n'aurait jamais dû être expulsé des écoles américaines »*, a-t-il déclaré à l'appui des efforts de ceux qui réclament avec insistance l'annulation de l'arrêt de la Cour suprême de 1962. La haute instance, évoquant le premier amendement de la Constitution qui entérina le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, avait interdit les prières organisées dans les écoles.

Les éléments conservateurs, qui veulent, selon leur formule, *« ramener Dieu à l'école »*, soulignent que les prières ne seront pas imposées mais volontaires, et que leur texte ne sera pas rédigé par les représentants de l'autorité. Mais ils sont eux-mêmes divisés : les uns estiment que la prière devra être exprimée ou lue à haute voix dans la classe, d'autres pensent qu'une prière silencieuse, une sorte de méditation, suffira.

Le président, qui s'est déclaré pour la prière à haute voix, interprète la décision de la Cour comme une interdiction de prier dans les écoles. Or aucun tribunal n'a imposé une telle interdiction. *« Les élèves ont le droit de prier silencieusement en classe »*, spécifie un rapport de la commission judiciaire du Sénat. Malicieusement, un sénateur a rappelé que, *« tant qu'il y aura des compositions de mathématiques, les élèves prieront. Il n'y a plus d'athées au moment des examens... »*

En fait, les écoles ont plus ou moins bien observé l'arrêt de la Cour suprême. Certaines, en Caroline du Nord, par exemple, l'ont carrément ignoré. En diffusant des prières par un haut-parleur installé dans le bureau du directeur. D'autres ont prescrit à leurs élèves une minute de silence immédiatement après la récitation obligatoire du serment d'allégeance au drapeau, la main sur le cœur, à l'ombre de la bannière étoilée.

La Cour suprême n'a pas tranché sur le principe de la minute de silence, considérée par les personnes hostiles à l'organisation de prières dans les écoles comme un subterfuge. Ils soulignent également que des prières organisées dans les classes ne sont pas vraiment volontaires, compte tenu de la pression morale qui s'exerce sur les élèves. Plusieurs organisations *juives, notamment*, ont exprimé leurs craintes que des enfants juifs se sentent en marge dans une classe où des prières s'inspireraient d'une seule religion.

Un remède au déclin moral

Pourquoi ce zèle à rétablir les prières dans les écoles ? Le président Reagan et ses amis se sont clairement exprimés : la prière est un élément important dans la lutte contre le laxisme, le vandalisme, la drogue, la promiscuité sexuelle... La prière à l'école serait ainsi une sorte de remède au déclin moral dont souffre la société américaine. Pour d'autres, il est important de confirmer le rôle que la religion a joué dans la création des Etats-Unis, auxquels elle continue d'assurer une mission unique.

Dans l'immédiat, le projet d'amendement entretient la division au sein des partis et des communautés religieuses. Les églises protestantes sont divisées : les baptistes, les méthodistes, les épiscopaliens et les presbytériens s'opposent à l'amendement, tout comme les représentants des autres confessions. A l'extérieur du Congrès, des groupes rivaux organisent des veillées, tandis que les parlementaires s'apprêtent à mettre au point ou à déjouer les manœuvres d'obstruction systématique.

En fait, l'amendement constitutionnel a des chances limitées d'être adopté. Même s'il obtient la majorité des deux tiers requise au Sénat, il échouera à la Chambre. Enfin, sa ratification, hypothétique, par les trois quarts des Etats prendra beaucoup de temps. Le président Reagan, sorti de sa neutralité politique pour partir en croisade, n'est pas seulement poussé par ses convictions religieuses : les considérations politiques ont joué leur rôle. Pour sa campagne électorale, il lui faut consolider sa position auprès de la droite républicaine, qui l'a beaucoup aidé en 1980, mais que sa politique étrangère a souvent déçue. Le président veut apparaître comme le champion des valeurs morales. Plutôt que de livrer bataille sur le problème très controversé de l'avortement, il a préféré la question moins délicate des prières dans les écoles.

H. P.

Une héroïne « révolutionnaire » des années 60 est jugée dans la plus grande indifférence

Correspondance

Washington. – Une figure du passé a brusquement fait sa réapparition devant le tribunal de Westchester County, ravivant les souvenirs pénibles, pour la grande majorité des Américains, du terrorisme urbain de la dernière décennie. Dans l'Amérique bien-pensante et conservatrice d'aujourd'hui, Kathy Boudin, associée à divers attentats terroristes, apparaît comme un personnage anachronique, en tout cas insolite. Son nom évoque l'image d'une jeune femme de vingt-cinq ans se jetant contre la police, un drapeau du Vietcong fixé au bout d'un bâton, puis s'échappant, nue, d'un atelier en flammes où ses camarades fabriquaient des bombes.

Dans leur majorité, les membres du Weather Underground, un des petits groupes de l'extrême gauche « révolutionnaire » (responsable de vingt-cinq explosions, dont l'une au Capitole et l'autre au Pentagone), se sont rendus aux autorités. Les uns ont fait de la prison, d'autres mènent une vie rangée.

Mais Kathy Boudin n'est sortie de la clandestinité qu'en 1981 pour participer à une attaque à main armée contre la voiture blindée d'une banque, qui transportait 1 600 000 dollars. Au cours de l'assaut, un gardien et deux policiers ont été tués. Kathy Boudin se trouvait dans un camion qui devait récupérer ses camarades et le butin. Elle est, selon la loi de l'Etat de New-York, passible de soixante-quinze ans de prison, peine à laquelle furent condamnés son mari et les autres participants à l'attaque.

Les avocats de Kathy Boudin ont des arguments solides à faire valoir pour jeter le doute sur la culpabilité de leur cliente. Mais comment se comportera-t-elle ? A en juger par ses déclarations à ses amis et aux journaux, elle est restée très ferme dans ses convictions. *« L'impérialisme veut mobiliser les Blancs contre les peuples du tiers-monde. Il faut s'y opposer... »*, écrivait-elle de sa prison à un ami.

A la différence de Pat Hearst, Kathy Boudin n'était pas en révolte contre l'autorité familiale. Elle, au contraire, a été conditionnée par ses parents. Son père surtout, Leonard Boudin, avocat connu, défenseur attitré des pacifistes et des contestataires, ami de Fidel Castro et de Che Guevara. Sa maison de Greenwich-Village réunissait les intellectuels de gauche américains, et les milieux conservateurs n'ont pas manqué de dénoncer cette intelligentsia comme le milieu naturel où se forment les terroristes.

Dans le climat actuel, Kathy Boudin ne peut guère compter sur la sympathie ou la compréhension du public, encore moins des jurés. Sa personnalité les déconcerte. Comment a-t-elle pu prôner la lutte armée ? Comment cette mère dévouée a-t-elle pu pratiquement abandonner sa famille ? Comment cette brillante étudiante, sortie avec mention du collège réputé de Brynn-Mauw, a-t-elle accepté de mener une vie clandestine, vivant de petits travaux manuels sous des noms d'emprunt. Dans une interview au *Washington Post*, Leonard Boudin a souligné que sa fille aujourd'hui quadragénaire est la même qu'à dix-huit ans : *« chaleureuse, prévenante, attentive »*, la jeune fille qui s'occupait des aveugles luttait pour les droits des Noirs, manifestait contre l'arme nucléaire, et est allée en Union soviétique où *« elle a adoré le peuple russe »*.

Mais ce père tendre regrette que sa fille ne soit pas sortie de la clandestinité plus tôt. Elle ne risquait alors qu'une peine mineure et aurait pu faire un travail politique utile. Apparemment, Kathy Boudin a hésité. Dans une lettre à l'hebdomadaire *The Village Voice*, elle reconnaît qu'elle aurait souhaité sortir de la clandestinité pour *« organiser les masses »* plutôt que de mener cette *« existence fragmentaire »*. *« Mais*, ajoute-t-elle, *ma décision de sortir de la clandestinité aurait servi la campagne menée par le gouvernement et les médias alors que je pensais qu'il fallait plus que jamais résister. »*

Le dernier vestige du mouvement révolutionnaire

Dans sa cellule sans lumière, elle estime que le gouvernement veut la *« punir »*. Elle a été plus de trois mois tenue au secret dans un cachot. On lui a refusé de serrer son fils d'un an dans ses bras, de peur qu'une arme ne soit cachée dans ses vêtements. Elle a protesté, et un juge fédéral lui a donné raison. *« En détention préventive, Kathy Boudin ne doit pas être punie »*, a-t-il dit. Le *New York Times* s'est préoccupé de quelques irrégularités commises par les autorités concernant le transfert de la détenue dans une prison aux conditions de vie particulièrement pénibles.

Kathy Boudin semble avoir accepté le prix à payer pour ses convictions, c'est-à-dire être emprisonnée pour le reste de ses jours. *« Elle est le dernier vestige du mouvement révolutionnaire des années 60*, a dit son père... *Par idéalisme, elle a refusé la voie de la facilité... »* Ce qui l'attriste, c'est que l'affaire n'est pas devenue une cause célèbre. Le procès n'a pas mobilisé la gauche américaine, ni même troublé l'opinion publique. Seules quelques lettres indignées au *Washington Post* se plaignent que le journal ne parle pas assez des *victimes de l'attaque à laquelle* elle participait.

Comment expliquer cette indifférence ? Sans doute par la crainte de la gauche de paraître pactiser avec le terrorisme et par le refus des groupes révolutionnaires organisés de s'associer aux gestes *infantiles* d'une « rebelle » sans véritable conscience politique. Mais aussi parce que les *desesperados* et les partisans de l'action directe ne trouvent aujourd'hui aucun écho auprès des masses, engourdies dans la prospérité retrouvée, aussi précaire soit-elle.

HENRI PIERRE.



AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Gary Hart remporte une nouvelle victoire aux élections primaires du Vermont

De notre envoyé spécial

Birmingham (Alabama). – Volant de succès en succès, le jeune sénateur Gary Hart a, pour la troisième fois en une semaine, remporté, mardi 6 mars, dans le Vermont, l'une des étapes de la course à l'investiture démocrate. Sa victoire était attendue, mais il a cette fois-ci gagné avec cinquante et un points d'avance sur l'ancien vice-président Walter Mondale (71 % contre 20 %) (1). Pour un homme inexistant dans les sondages il y a moins d'un mois, qui avait surpris le 20 février dans l'Iowa en arrivant second avec trente-quatre points de retard sur M. Mondale, ce résultat est un triomphe.

Sans beaucoup d'argent, sans appuis politiques, sans avoir à l'origine suscité le moindre intérêt des chaînes de télévision ni même des commentateurs les plus avertis, le sénateur du Colorado est devenu non seulement un « gagnant » mais un phénomène politique. Par son ampleur même, sa soudaine percée est en effet plus étonnante encore que celle de M. Carter en 1976.

Du Sud, où il fait maintenant campagne quinze heures par jour, suivi d'une armée de journalistes grossissant de minute en minute, M. Hart a pourtant réagi à la dernière de ses victoires avec un calme absolu. Son plus long développement a été pour remercier ses partisans du Vermont qui *« ont travaillé avec acharnement, souvent sans être payés et dormant à même le sol dans leurs permanences »*. C'est tout juste s'il a consenti à se montrer *« satisfait et content »*, par l'intermédiaire de ses porte-parole. Même son visage, ni plus ni moins souriant que d'ordinaire, ne trahissait pas une félicité que ses collaborateurs se retenaient de manifester.

Le défi de M. Mondale

Cette prudence pourrait s'expliquer par le fait que la primaire de mardi est en elle-même d'une importance mineure, car elle n'était qu'indicative (la désignation des délégués démocrates aura lieu le 24 avril, au cours de « caucus »), et que le Vermont n'enverra en tout état de cause que dix-sept délégués sur trois mille neuf cent trente-trois à la convention démocrate.

Plus profondément, pourtant, il y avait quelque chose d'authentique dans l'absence d'exubérance de M. Hart et de son équipe : la mariée est un peu trop belle. Ces cinquante et un points d'avance sur le grand favori d'hier vont certes assurer encore plus de reportages télévisés à M. Hart et jeter un peu plus de consternation dans le camp de M. Mondale.

Digne dans l'adversité et dressé contre la vague, l'ancien vice-président se contente d'affirmer qu'on n'élit pas un candidat à la Maison Blanche en fonction d'un *momentum* (un élan acquis), et de souligner qu'il avait – ce qui est vrai – délibérément passé le Vermont par profits et pertes pour se concentrer sur le Sud.

Tout cela est excellent pour le sénateur du Colorado, mais l'ennui est, qu'une fois atteint un tel sommet, on ne peut plus que faire moins bien ou, au mieux, stagner.

Or, le 13 mars, au cours de ce « super mardi » où auront lieu six primaires et cinq « caucus », M. Hart ne peut s'attendre à un triomphe aussi écrasant. Il remportera, selon toute vraisemblance, le Massachusetts, mais dans les trois Etats du Sud – Alabama, Floride et Georgie – où M. Mondale l'a mis au défi de gagner, les résultats demeurent incertains. M. Hart a pour lui son nouveau prestige et une réputation plus modérée que M. Mondale dans un électorat démocrate très conservateur. D'un autre côté, il ne bénéficie ni des soutiens locaux ni de l'organisation que l'ancien vice-président possède, lui, en abondance.

Tout va donc se jouer en moins d'une semaine, à coup d'interviews, de messages télévisés, de poignées de main et de discours sur les places des petites villes.

Il ne fallait donc pas que M. Hart se donne, mardi, l'air d'un nouveau *« coureur de tête »*, sûr de lui. L'humilité, le *« j'ai besoin de vous »*, martelé de l'aube au milieu de la nuit, s'imposaient au contraire. Il fallait d'autant plus s'y tenir que c'est pour une large part sa trop grande force qui a brusquement nui à M. Mondale, tandis que le courant de sympathie, bientôt torrent, allait vers M. Hart, qui, parti de rien, a su troubler un jeu trop bien réglé.

Profil bas, au milieu de sa suite de gardes du corps et de cameramen, « Gary » continue de répéter aux Américains qu'il faut à l'Amérique un *« nouveau leadership »* et des *« idées neuves »* pour la projeter dans le *« futur »* et rejeter MM. Mondale et Reagan dans le passé.

Quels que soient les résultats du « super mardi » – triomphe ou succès, – ce sera son langage jusqu'en juillet et peut-être jusqu'à l'élection de novembre, dont il compte bien être le protagoniste démocrate.

BERNARD GUETTA.

(1) Les résultats donnés ici portent sur 92 % des suffrages exprimés. M. Jackson, le candidat noir, a, lui, obtenu 8 % des voix. MM. McGovern et Glenn n'avaient pas fait campagne dans cet Etat. Les républicains, qui peuvent participer à l'élection primaire démocrate, ont sans doute voté pour M. Hart, afin de barrer la route à M. Mondale, qui apparaissait comme l'homme à abattre.

Canada

Le premier ministre du Québec a dressé un bilan sévère des réalisations de M. Trudeau

De notre correspondant

Montréal. – Après l'annonce de la démission prochaine de M. Pierre Elliott Trudeau de son poste de premier ministre du Canada et le remaniement du gouvernement québécois (*le Monde* du 7 mars), le premier ministre du Québec, M. René Levesque, a dressé un bilan sévère des réalisations de son collègue. Le premier ministre indépendantiste, manifestement ravi par la décision de M. Trudeau, décrit ce dernier comme *« un homme tenace et orgueilleux, fort et parfois même brutal, dont le pouvoir aura été ultra-personnel, surtout ultra-centralisateur. »*

Si bien que M. Lévesque voit, dans le départ de M. Trudeau, la disparition *d'« une conception obsessionnelle et quasi fanatique de l'unité canadienne susceptible d'aider la cause indépendantiste »*. La réforme constitutionnelle entreprise par M. Trudeau en 1981 et complétée l'année suivante ne fait que confirmer, selon M. Lévesque, le caractère *« machiavélique et antiquébécois »* de son auteur, qui, pour rallier les neuf provinces anglophones, a accepté de sacrifier les pouvoirs que le Québec réclamait.

Selon le premier ministre québécois, il en est résulté un net affaiblissement de la position de la seule province française dans l'ensemble canadien, aggravé par la baisse constante du poids démographique des francophones à travers le pays et de leur représentation dans les institutions fédérales.

Sur le plan économique, M. Lévesque accuse M. Trudeau d'avoir pratiqué une politique de *« sauts de puce »*, qui a ramené le Canada du deuxième au quatorzième rang des pays de l'OCDE, distribuant les budgets sans tenir compte des besoins, des forces et des faiblesses des diverses régions du pays.

Sur la scène internationale, M. Lévesque reproche au gouvernement de M. Trudeau d'avoir tout mis en œuvre pour rendre le Québec *« invisible »* à l'étranger et brouiller ses rapports avec les pays de la francophonie.

Les « frères ennemis »

Malgré ce manque d'indulgence, on soupçonne chez M. Lévesque, une sympathie secrète, et peut-être même de l'admiration, pour ce « frère ennemi » qui a été redoutable pour son clan politique et qui a lutté en faveur de l'unité canadienne avec autant d'acharnement qu'il le fait lui-même pour l'indépendance du Québec.

Dans le reste du Canada, l'annonce de la démission de M. Trudeau a été accueillie sans grande surprise. Dans les quatre provinces de l'Ouest américain, où M. Trudeau avait pratiquement perdu toute crédibilité politique, on retient l'image d'un homme têtu, porté à la confrontation et incapable de comprendre les aspirations plus terre à terre des explorateurs et des défricheurs de ce qu'on appelle les « Prairies ».

Les industriels du pétrole ainsi que les financiers de Toronto ont accueilli la nouvelle du départ de M. Trudeau avec joie. A la Bourse, les valeurs ont même monté. Ces milieux n'ont jamais prisé cet intellectuel de l'*establishment* montréalais qui s'est livré, selon eux, à un nationalisme économique trop socialisant, multipliant les contrôles, dont les effets auront été de faire fuir les capitaux américains.

(Intérim.)

DIPLOMATIE

LA LABORIEUSE PRÉPARATION DU SOMMET DE BRUXELLES

Paris n'envisage pas de reporter le Conseil européen des 19 et 20 mars

Si la présidence française du Conseil européen avait – peu avant le prochain sommet de Bruxelles, fixé aux 19 et 20 mars – l'impression que cette réunion n'a aucune chance de déboucher sur un compromis acceptable par les Dix, envisagerait-elle d'en reporter la 'ate ? La rumeur en court dans les milieux communautaires de la capitale belge. Certains estiment que la réunion des ministres des affaires étrangères la semaine prochaine, suivie d'un séminaire informel (comme M. Mitterrand en avait suggéré l'idée lors de sa rencontre avec le chancelier Kohl à Edenkoben), pourrait être celle de la « dernière chance » avant l'annonce de l'ajournement du Conseil de Bruxelles.

Cette rumeur est alimentée à la fois par le caractère manifestement décevant, du moins à ce jour, des différentes sessions spécialisées – surtout agricoles – qui se succèdent à Bruxelles sans donner le sentiment d'une avancée notable, par la courtoise fermeté manifestée, lundi 5 mars à Chequers, par Mme Thatcher, lors de son entretien avec M. Mitterrand, et par une considération qui relève davantage de la psychologie politique. Le président français s'est, en effet, engagé très personnellement dans la recherche d'une solution aux différentes questions laissées pendantes par l'échec du Conseil européen d'Athènes. Il a multiplié les invitations, les voyages et les discours, laissant imaginer qu'il faisait, de l'exercice de cette présidence tournante des Dix, une affaire personnelle. De sorte qu'un échec risquerait d'apparaître, lui aussi, comme personnel, à une période et sur un terrain particulièrement malencontreux puisque à trois mois des élections européennes.

Sans doute le chef de l'Etat, interrogé sur ce point, avait-il pris la précaution, à Copenhague, de mettre les choses au point : cet échec serait en réalité celui de la Communauté toute entière, et non d'une présidence qui, en toute hypothèse, n'aura pas ménagé sa peine pour essayer d'aboutir. Mais l'impression pourrait demeurer dans l'opinion.

Pourtant, on dément, tant dans l'entourage du président de la République que dans celui du ministre des affaires européennes, que la France puisse le moins du monde envisager le report du sommet de Bruxelles faute de signes suffisamment encourageants d'un possible déblocage du contentieux actuel. M. Mitterrand lui-même avait implicitement reproché à la Communauté de toujours remettre à plus tard l'examen de ce contentieux, regrettant que le sommet de Bruxelles, en mars 1983, ait renvoyé les dossiers délicats à celui de Stuttgart, en juin, lequel s'en était défaussé sur celui d'Athènes, en décembre. Cette fuite en avant est regrettable, dit-on à l'Elysée, et nous n'allons pas y participer à notre tour en différant le Conseil européen des 19 et 20 mars.

M. Mitterrand avait après tout ajouté, au cours de sa conférence de presse de Copenhague, le 17 février dernier, qu'un échec à Bruxelles serait aussi, à tout prendre, une *« leçon salutaire »* pour la Communauté. Il ne semble pas aujourd'hui estimer que la leçon en question, si elle doit être administrée, puisse gagner à être différée.

BERNARD BRIGOULEIX.

AU COURS DE SA VISITE A WASHINGTON

M. Kohl a plaidé pour un sommet Reagan-Tchernenko

Les Etats-Unis ont réagi négativement, mardi 6 mars, à la proposition du pacte de Varsovie sur la réduction des dépenses militaires des deux systèmes d'alliance *(le Monde* du 7 mars). Etant donné *l'obsession du secret qui caractérise le pacte de Varsovie »*, il est *« difficile d'envisager des moyens de vérification efficaces »* dans ce domaine, a dit un porte-parole du département d'Etat, pour qui *« ce sont des réductions de capacités militaires plutôt que des dépenses qui offriraient les meilleures chances de renforcer la sécurité internationale »*.

D'autre part, l'armée de l'air américaine a procédé mardi, au-dessus du Canada, à un essai de missiles de croisière lancés d'avions (ALCM), prévu par un récent accord entre Washington et Ottawa. L'engin, qui est resté accroché sous l'aile d'un B-52, a parcouru 2 500 km entre l'Alaska et la base canadienne de Cold-Lake dans le nord de l'Alberta.

Correspondance

Washington. – Dans ses entretiens des trois derniers jours avec MM. Reagan et Shultz, tout comme dans ses déclarations publiques aux journalistes, le chancelier Kohl a insisté sur l'utilité d'un sommet Reagan-Tchernenko dans un délai rapproché. *« Je suis convaincu que le président Reagan, un homme de fort caractère, arriverait à convaincre l'Union soviétique de la nécessité d'une coopération »*, a-t-il dit. Mais compte tenu de la réaction réservée du président Reagan, qui a réaffirmé la condition maintes fois exprimée d'une soigneuse préparation, le chancelier Kohl s'est montré prudent. Le gouvernement fédéral, a-t-il dit en substance, ne veut pas jouer le rôle d'honnête courtier... *« Il parle seulement pour défendre ses intérêts, convaincu qu'un sommet serait utile. »* Le chancelier a aussi contesté l'idée que les Etats-Unis devraient faire de nouvelles concessions pour ramener les Soviétiques à la table des négociations nucléaires de Genève. Ils doivent seulement *« prendre des mesures démontrant leur désir de négocier (...). Nous verrons alors ce que les Russes feront »*.

En attendant, M. Kohl a encouragé le président Reagan a assouplir la position américaine dans les négociations sur les forces classiques en Europe centrale. En fait, le président, soutenant le département d'Etat contre le Pentagone, est prêt à accepter le principe que des retraits de troupes peuvent être entrepris à la condition d'une vérification sur place, sans attendre un accord hypothétique sur l'estimation des forces du pacte de Varsovie. Apparemment, on ne se fait pas d'illusions, ici, sur les chances que les propositions américaines, actuellement étudiées par les alliés européens *(le Monde* du 1er mars 1984), puissent débloquer la négociation. Mais les arguments du chancelier Kohl en faveur d'un dialogue trouvent un certain écho à la Maison Blanche, dans la mesure où M. Reagan cherche à présenter une image d'*« homme de paix »* auprès de l'électorat.

HENRI PIERRE.

Le gouvernement allemand est divisé sur la fourniture éventuelle d'armes à l'Arabie Saoudite

La question des ventes d'armes à l'Arabie saoudite, qui depuis plusieurs années provoque régulièrement des polémiques en République fédérale, paraît aujourd'hui être source de divergences à l'intérieur même de la coalition au pouvoir à Bonn. Elle avait été le mois dernier à l'arrière-plan du voyage peu réussi de M. Helmut Kohl en Israël, et le chancelier a tenté, au cours de la visite qu'il vient d'effectuer à Washington, de rassurer à ce sujet la communauté juive américaine. Un certain nombre d'organisations avaient en début de semaine fait paraître des encarts publicitaires dans la presse américaine, dont l'un intitulé *« armes allemandes, cibles juives »*, qui appelaient la République fédérale à renoncer à ce projet. Le chancelier Kohl a assuré lundi 5 mars les représentants de la communauté juive américaine que son pays n'avait pas l'intention de vendre des armes *« offensives »* au régime saoudien.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, M. Moellemann, a précisé mardi dans un entretien avec l'AFP à Bonn que *« toute vente sera soumise à trois conditions : la non-livraison de chars lourds Leopard-2; l'assurance par Ryad que les armements fournis ne seront pas livrés à un pays tiers et l'engagement qu'elles ne serviront qu'à la défense du territoire saoudien »*.

Il semble cependant que certains membres du gouvernement de Bonn, dont le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, soient de plus en plus réticents non seulement par égard pour les objections israéliennes, mais en vertu d'une appréciation globale de la situation au Proche-Orient. En revanche, le chancelier et M. Strauss, ministre président du Land de Bavière, où sont installés plusieurs grandes firmes de l'industrie d'armement ouest-allemande, sont favorables à la vente d'armements défensifs à Ryad. L'opposition social démocrate désapprouve ce projet. C'est pourtant sous le règne de la précédente coalition que le principe selon lequel la RFA ne s'autorisait à fournir des armes qu'à ses partenaires de l'OTAN ou à des pays qui en sont proches est peu à peu tombé en désuétude. Le gouvernement Schmidt avait accueilli assez favorablement, contre une partie du SPD, la demande de chars Leopard à laquelle l'Arabie saoudite a désormais renoncé.

Les autorités saoudiennes, pour leur part, rejettent toute condition liée à l'achat d'armements et souhaiteraient que des militaires allemands viennent former l'armée saoudienne. Les Saoudiens sont intéressés par les fusées anti-aériennes à moyenne portée Roland, par le blindé anti-aérien Guépard et le blindé de transport de troupe Marder.

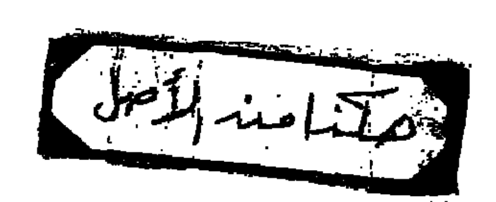
Mais il est peu probable, compte tenu des difficultés qui en résulteraient à Bonn, que ce projet se concrétise dans un avenir proche.

C. T.

M. GILBERT BOCHET NOUVEL AMBASSADEUR A SAINTE-LUCIE

Le *Journal officiel* du jeudi 8 mars doit annoncer la nomination de M. Gilbert Bochet comme ambassadeur de France à Sainte-Lucie, en remplacement de Mlle Françoise Claude-Lafontaine.

[Né le 23 janvier 1923, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Gilbert Bochet a occupé différents postes outre mer jusqu'en 1967, puis a été conseiller technique à la présidence de la République de Côte-d'Ivoire jusqu'en 1971. Intégré aux affaires étrangères, il a été nommé à l'administration centrale, au service d'information et de presse, puis aux affaires francophones (1975-1976). M. Bochet devait ensuite être affecté à la Nouvelle-Orléans, puis à Rabat, en septembre 1980, comme consul général.]



AFRIQUE

LA DÉTENTE EN AFRIQUE AUSTRALE

L'OUA refuse son « soutien total » à l'Angola et au Mozambique dans leur négociation avec Pretoria

Les négociations engagées entre Pretoria, d'une part, et Maputo et Luanda, de l'autre, ont suscité des débats parfois houleux au sein du conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine, dont la quarantième session vient de se terminer à Addis-Abeba à l'issue de huit jours de travaux. Dès jeudi, un porte-parole de l'OUA s'était avancé, bien à la légère, en annonçant que l'amorce d'une détente en Afrique australe représentait *« une victoire pour la diplomatie africaine »* (*le Monde* daté 4-5 mars). Il a dû se rétracter le lendemain, et les ministres se sont finalement contentés d'exprimer, au Mozambique et à l'Angola, leur *« compréhension et profonde sympathie »*, refusant même, le lundi 5 mars, de voter un texte accordant leur *« soutien vital »* à ces deux Etats membres.

Autrefois unanime sur la question australe, l'Organisation panafricaine se retrouve prise entre deux feux. D'un côté, deux gouvernements, qui appartiennent à la majorité *« radicale »* de l'OUA, ont entamé un dialogue – parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement – avec le *« diable sud-africain »*. De l'autre, deux mouvements de libération – l'ANC sud-africain et la SWAPO namibienne – s'inquiètent, non sans raison, de faire les frais de cette détente qui s'amorce dans la partie australe du continent avec le régime de l'apartheid.

Délégués mozambicains et angolais ont eu beau jeu de rétorquer qu'ils étaient les premiers et souvent les seuls à subir les conséquences des décisions politiques prises par l'OUA. Ils ne se sont pas fait faute de rappeler que l'Organisation panafricaine n'avait offert, le plus souvent, que le soutien de résolutions belliqueuses aux mouvements de libération d'Afrique australe et que son appui matériel avait été quasi inexistant et continue de l'être.

Aux prises, par ailleurs, avec de très graves difficultés de trésorerie, qui traduisent au moins le peu de considération, à son égard, de certains Etats membres, l'OUA a, une fois de plus, été incapable de prévenir les événements. Il était pourtant clair, notamment dans le cas du Mozambique, que la politique de *« résistance »*, face au géant sud-africain, devrait un jour faire place à *des accommodements*, pour des raisons de survie. L'OUA n'y a, apparemment, jamais songé, comme elle n'a su « traiter » les plus graves querelles interafricaines – en ce moment, les conflits du Tchad et, surtout, du Sahara occidental – qu'en les retirant de son ordre du jour.

Refuser, aujourd'hui, un *« soutien total »* au Mozambique et à l'Angola, alors que ces derniers prennent les énormes risques d'une politique réaliste, ne souligne guère le courage politique d'une organisation qui préfère les proclamations de principe sans efficacité aux moyens réels d'une politique susceptible de renforcer l'indépendance de ses Etats membres et l'audience des mouvements de libération qu'elle reconnaît.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Cameroun

« Tu quoque, fili ! »

Qui l'eût cru ? L'UPC (Union des populations du Cameroun), principal mouvement de l'opposition camerounaise en exil, qui, depuis vingt-cinq ans, dénonce les agissements du *« dictateur Ahidjo »*, a protesté, le mardi 6 mars, à Paris, contre les conditions dans lesquelles s'est déroulé, à Yaoundé, le procès de l'ancien chef de l'État, condamné à mort par contumace (*le Monde* du 29 février).

Ce mouvement qui, en août dernier, réaffirmait son *« soutien »* au président Paul Biya, à condition de mettre en œuvre *« un changement démocratique »*, constate que celui-ci *« reprend à son compte les lois scélérates et fascistes que Ahidjo et ses maîtres étrangers avaient fabriquées contre l'UPC et notre peuple. Il les utilise aujourd'hui contre Ahidjo. Mais contre qui s'en servira-t-il demain ? Est-ce avec de telles lois que les droits de l'homme seront garantis dans notre pays ? »* Bref, pour l'UPC, ce procès n'est qu'un *« règlement de comptes dangereux pour l'unité nationale »*.

« Une grave erreur d'appréciation »

La veille, au cours d'une conférence de presse à Paris, M. Ahidjo avait tenu des propos qui, quant au fond, n'étaient pas très différents : *« Oui, il y a eu complot ! Un complot contre Ahidjo et probablement contre le Nord-Cameroun, quand on voit comment les ressortissants de cette région sont maltraités. »* Tour à tour indigné, ému et acerbe, M. Ahidjo avait qualifié d'*« aberrante »* l'accusation selon laquelle il aurait tenté de faire assassiner M. Biya, qui, aujourd'hui, *« est tenaillé par la peur morbide de perdre le pouvoir »*.

M. Ahidjo reconnaît qu'il a commis *« une grave erreur d'appréciation »* sur l'homme dont *« rien ne [l'] empêchera de dire qu'il était sérieux, travailleur, pondéré et, selon toutes apparences, dévoué »*. C'est donc *« sincèrement »* qu'il a cru discerner en lui un futur président *« pour le plus grand bien du Cameroun »*. Ah ! Ces *« déclarations de filial attachement, d'éternelle reconnaissance »* de celui qui était *« inconnu de la quasi-totalité des Camerounais »* ! Dans le *« délire actuel »*, qu'en reste-t-il ? Mais, *« trop, c'est trop ! »* M. Ahidjo a beau savoir que dans le monde, *« il y a beaucoup de parricides, il y a des limites à ne pas dépasser ! »*

Quant au procès, cette *« mascarade »*, l'ancien chef de l'Etat a affirmé que le commandant Ibrahim Oumarou et le capitaine Salatou Adamou, ses anciens intendant et aide de camp, ont subi *« des pressions, des sévices, des tortures »*, et le pouvoir a passé *« un misérable marché de dupe avec les accusés »*. Mᵉ Charrière-Bournazel, avocat de M. Ahidjo, a d'ailleurs fait état d'une lettre du commandant Ibrahim dans laquelle celui-ci indique être *« obligé de jouer le jeu du pouvoir »* et avoir subi des *« tortures physiques et morales »*.

M. Ahidjo a donc répondu à ses accusateurs. On comprend que celui qui a dirigé d'une main de fer le Cameroun pendant près d'un quart de siècle soit atteint par ce *« meurtre du père »*. *Tu quoque, fili !* (« Toi aussi, mon fils ! »), semble-t-il dire, aujourd'hui, tel César à Brutus. Sa tristesse, son indignation peuvent-elles faire oublier que, en matière de méthodes expéditives, de « complots » et d'épurations il était de taille à instruire son jeune successeur.

M. Ahidjo a dénoncé *« le caractère sommaire, artisanal, incohérent, improvisé et inepte de la construction mise sur pied »* contre lui. Visiblement ce travail d'amateur l'a choqué.

LAURENT ZECCHINI.

Zimbabwe

DES CHARNIERS DATANT DE LA GUERRE D'INDÉPENDANCE ONT ÉTÉ DÉCOUVERTS

Les autorités du Zimbabwe ont annoncé, le mardi 6 mars, la découverte dans l'est du pays de charniers contenant les restes de plus de quatre mille personnes massacrées, selon ces mêmes autorités, elles, par les forces gouvernementales à l'époque de la guerre d'indépendance contre le régime de M. Smith. L'ancien premier ministre blanc a reconnu, de son côté, que *« milliers de gens ont été massacrés et entassés au bulldozer dans des fosses communes pendant la guerre »*.

Les charniers, situés à quelque 160 kilomètres à l'est de Harara, ont été visités lundi par plusieurs ministres. La plupart des victimes étaient des combattants des guérillas dirigées, à l'époque, respectivement par MM. Mugabe, l'actuel premier ministre, et Nkomo, aujourd'hui chef de l'opposition.

« L'autre camp aussi a tué des gens », a également déclaré M. Smith, en ajoutant que la publicité donnée à cette affaire avait pour objet de faire oublier les massacres commis actuellement par les forces de l'ordre au *Matabeleland*. *« C'est une chose de tuer des gens en temps de guerre et une autre de le faire en temps de paix »*, a-t-il dit. – (*AFP.*)



EUROPE

URSS

M. Iouri Lioubimov aurait perdu la direction du théâtre de la Taganka

Selon une source occidentale généralement bien informée à Moscou, M. Iouri Lioubimov, directeur du théâtre de la Taganka, aurait été démis de ses fonctions. Le limogeage du metteur en scène, qui se trouve en Europe occidentale depuis l'automne dernier, a été annoncé dans la matinée du mardi 6 mars aux acteurs. Ceux-ci ont rencontré pendant une quarantaine de minutes un responsable de la municipalité de Moscou, dont dépend la Taganka, pour protester contre cette décision. – (*AP.*)

La fin d'un courant d'air frais ?

Pour Iouri Petrovitch Lioubimov, qui est né à Riazan avec la révolution d'octobre, la direction de la Taganka, qu'il assumait depuis vingt ans, a été une *lutte incessante*, fait d'escarmouches et de replis tactiques, avec les autorités soviétiques et leur censure.

Cet ancien monteur en électricité joue les jeunes premiers et enseigne la mise en scène à l'école du théâtre Vakhtangov quand, avec un groupe d'élèves, il monte *la Bonne Ame de Se-Tchouan*, de Brecht. Le succès est tel que la municipalité de Moscou met une vieille salle à sa disposition, un peu à l'écart du centre, au bord du boulevard de ceinture, et lui construira, quinze ans plus tard, une salle ultramoderne.

En quelques années, la Taganka devient l'attraction du Tout-Moscou. La salle est louée plusieurs mois à l'avance par les collectivités, et les billets se négocient à prix d'or au marché noir. Mais Lioubimov attendra douze ans pour avoir le droit de sortir d'URSS avec sa troupe, bien qu'il fût déjà assez connu en Occident pour monter, en 1975 un opéra de Luigi Nono à la Scala de Milan.

Lioubimov fait passer un courant d'air frais sur le théâtre soviétique figé par les ravages du réalisme socialiste. Il réinterprète des classiques et monte des œuvres tirées souvent de romans qui affrontent directement la réalité quotidienne de la vie soviétique.

Son succès est en partie fondé sur les rumeurs d'interdiction qui courent avant chaque création. Elles ne sont pas toujours infondées. En 1975, après une bataille de huit ans avec les censeurs, Lioubimov est empêché de jouer *la Vie de Fédor Kouzkine*, tirée du roman de Boris Mojaev, qui relate les excès de la collectivisation à la campagne.

En 1978, à la suite de sombres manœuvres, il ne pourra mettre en scène à l'Opéra de Paris *la Dame de pique*, de Tchaïkovski. Et c'est justement après s'être vu interdire *Boris Godounov* et un spectacle à la mémoire de Vissotsky, chansonnier et acteur de la Taganka, mort en 1980, qu'il partira pour Londres mettre en scène *Crime et Châtiment* avec des acteurs anglais.

Lioubimov, qui est membre du PC depuis la fin de la guerre, *était-il « protégé » par* Iouri Andropov, dont la fille était mariée à un acteur de la Taganka ? Toujours est-il que ses ennuis les plus graves surviennent alors que M. Tchernenko assume la responsabilité du secteur idéologique et que son limogeage suit de peu l'accession au secrétariat général du dauphin de Brejnev.

« A soixante-cinq ans, je n'ai plus le temps d'attendre que les officiels adoptent à l'égard de la culture une attitude digne de mon pays natal », déclarait au *Times* Iouri Petrovitch en septembre dernier. Malgré de nombreuses invitations dans beaucoup de théâtres européens, il espérait encore rentrer à Moscou. Mais à la Taganka son portrait avait déjà été flanqué de deux autres, dont celui de Nikolaï Goubenko, acteur et metteur en scène de cinéma, qui pourrait bien être son successeur. – D.V.

Pologne

Le Parti tente de reprendre en main les maisons d'édition

L'édition polonaise n'a pas compris le sens de sa mission à l'heure de *la normalisation générale en* Pologne, et il est temps de la remettre dans le droit chemin : tel est le message que vient de délivrer aux représentants des maisons d'édition polonaises le vice-président du département de la culture du comité central du Parti, M. Kazimierz Molek, au cours d'une réunion tenue le 23 février et dont l'agence officielle PAP a rendu compte avec près de quinze jours de retard. Déjà le 27 février, l'organe du Parti *Trybuna Ludu* avait attiré l'attention des éditeurs sur *« leur responsabilité idéologique et politique »*.

Les reproches – et donc les consignes – données aux éditeurs s'articulent autour de trois thèmes : d'abord les auteurs qui pensent mal sont beaucoup trop bien représentés dans les projets d'édition pour cette année : quarante-trois titres de vingt-huit auteurs *« hostiles »* au socialisme, selon les déclarations de M. Molek.

Il s'agit visiblement de mettre fin à une anomalie propre à la Pologne et relevée par Tadeusz Konwicki dans son entretien au *Monde* (en date du 10 février) : jusqu'à présent, certaines œuvres anciennes d'écrivains qui se sont tournés récemment vers l'édition clandestine continuaient à être rééditées. Konwicki figure d'ailleurs parmi les auteurs dénoncés à ce titre par M. Molek aux côtés de Marek Nowakowski et Marian Brandys.

Dans le même esprit, les responsa*bles du Parti estiment qu'on* accorde beaucoup trop de place à Czeslaw Milosz – prix Nobel de littérature en 1980, qui fit un voyage triomphal en Pologne du temps de Solidarité. M. Molek s'est en particulier insurgé contre les projet de *« festival Milosz »*, prévu cette année, puisque Milosz n'est pas *« seulement un poète »*, mais aussi un *« symbole de l'attitude anticommuniste de la littérature d'émigration »*. (Seuls certains poèmes de Milosz sont publiés officiellement, tandis que ses œuvres politiques ou de souvenirs circulent sous le manteau).

M. Molek recommande aussi de *« synchroniser l'activité des maisons d'édition avec les buts politiques du Parti »*, et donc de favoriser les auteurs qui ont *« lié leur vie au socialisme »*. Il s'agit en particulier d'*« apporter une aide indirecte aux tentatives de la nouvelle association des gens de lettres* (progouvernementale, l'ancienne a été dissoute), *en vue de gagner du prestige et une forte présence dans la culture »*.

La tâche assignée par M. Molek est fort lourde : jusqu'à présent les *« tentatives »* en question n'ont guère eu de résultat.

Enfin le comité central souhaite mettre de l'ordre dans le domaine des traductions ; selon les projets des maisons d'édition, cent quarante-six livres d'auteurs occidentaux devaient être édités en 1984, avec un tirage de plus de huit millions d'exemplaires, contre cent vingt-huit œuvres venues des pays socialistes (tirage de trois millions seulement). Selon M. Molek, il convient, *« sans se fermer aux valeurs authentiques de l'Ouest »*, d'appliquer plus strictement les critères *« idéologiques et artistiques »* dans le choix des œuvres.

Tous ces reproches témoignent des grandes difficultés rencontrées par les responsables du Parti dans le *réalignement culturel du pays* : en effet les projets si critiqués des maisons d'édition répondent surtout au souci de satisfaire partiellement les demandes du public – qui s'arrache les livres des auteurs indépendants *ou critiques*.

L'application des consignes formulées par le département de la culture du Parti aurait pour résultat une pression économique accrue sur les auteurs « oppositionnels », mais serait aussi un encouragement, pour les écrivains comme pour les lecteurs, à se tourner de plus en plus vers l'éditon clandestine.

J. K.

Turquie

Le combat mortel des grévistes de la faim

Le bilan des grèves de la faim menées par les détenus kurdes *de la prison* de Diyerbakir est, depuis le mardi 6 mars, de onze morts, selon les familles des prisonniers, et menace de s'alourdir encore dramatiquement dans les jours qui viennent. Toujours selon les parents (il n'y a pas d'autres sources d'information), dix autres grévistes de la faim seraient déjà dans un état désespéré.

Ils étaient au total quarante-trois à s'être lancés dans ce mouvement à la mi-janvier ; un millier seraient prêts à les suivre à Diyerbakir et mille cinq cents détenus de la prison de Manak, à Ankara, jeûnent depuis le 22 février. A l'origine de ce mouvement : la torture et les mauvais traitements qui sont infligés à ces prisonniers (*le Monde* du 7 mars).

Le régime turc, si fier de son évolution progressive *« vers la démocratie »*, se révèle décidément incapable de mettre un terme à cette sinistre caractéristique qui ternit son image à l'étranger.

La torture dans les prisons turques n'a certes pas été une innovation *des généraux qui* avaient pris le pouvoir à Ankara en septembre 1980. Mais du moins pouvait-on penser que, tout en remplissant les prisons, le régime militaire mettrait un terme à des pratiques que les gouvernements civils qui l'avaient précédé n'avaient pas été en mesure de liquider. Il ne l'a pas fait. Il n'a pas non plus nié que de telles pratiques aient cours, se contentant de contester les chiffres des morts sous la torture avancés par certaines organisations comme Amnesty International et d'annoncer des mesures de répression dérisoires contre certains auteurs des sévices.

Un espoir était né chez les familles des prisonniers avec le retour des civils au pouvoir au mois de novembre dernier. Mais le gouvernement de M. Ozal n'a cessé depuis de se retrancher derrière le fait que tout ce qui *touche à l'ordre public reste pour* le moment en Turquie du seul ressort des militaires.

Les témoignages d'anciens détenus ou de parents se sont accumulés, allongeant la liste des « techniques » utilisées dans les prisons militaires : simulacres de pendaison, électrocution, coups sur la plante des pieds (une vieille pratique ottomane), sévices sexuels sur les femmes, passages à tabac suivis de longues stations debout, rassemblement des prisonniers nus dehors en plein hiver, etc., sans parler des « suicides », des humiliations permanentes, ni des déplorables conditions d'hébergement, dans *« l'enfer de Diyerbakir »* notamment.

Dans un pays où tout mouvement de contestation a disparu depuis trois ans et demi et qui est au demeurant très largement insensible à ces atteintes aux droits de l'homme, il faut que la situation carcérale soit devenue vraiment intolérable pour que des familles, pour la première fois, osent s'organiser, revendiquer, se faire entendre aussi du reste du monde.

CLAIRE TRÉAN.

JOURS DE FRANCE


Photo : Henry PESSAR

AU CAFÉ DU COMMERCE LES GROS ÉLÉPHANTS BOITEUX

Le personnel du Café du Commerce étant parti aux sports d'hiver, j'en suis réduit à faire un éditorial.

ÉDITORIAL

Voici venir le temps des gros éléphants boiteux dont M. le Premier Ministre s'occupe avec ses spécialistes, les syndicats et les Présidents-Directeurs Généraux des sociétés pour opérer leur restructuration.

Il s'agit de construire de nouvelles usines avec un matériel ultra-moderne pour réaliser des prix compétitifs avec ceux de l'étranger, de déterminer le nombre d'ouvriers dont on a besoin et de reconvertir les autres pour deux ans afin de se donner le temps de leur trouver un autre emploi.

Mais, comme d'habitude, personne depuis de nombreuses années ne s'occupe des petits canards boiteux.

Il faut tout de même se rendre compte que chaque fois qu'on laisse mourir un petit canard boiteux, cela fait quatre personnes au chômage : le petit canard boiteux lui-même, sa femme, son fils et un employé. Il vaudrait mieux les aider pour qu'ils guérissent et qu'ils deviennent des petits canards dont l'entreprise serait prospère.

Nous proposons une solution fort simple :

Le montant de l'impôt sur la fortune de 1984 servirait à constituer le capital d'une Caisse du Petit Commerce et de l'Artisanat. Cette caisse consentirait des prêts, son capital ne lui ayant rien coûté, elle pourrait prêter au taux de 3 %. Ces prêts seraient consentis par l'intermédiaire de la banque à laquelle le petit canard boiteux se serait adressé.

Prêtant à un taux raisonnable, il y aurait toutes chances pour que le petit commerçant ou un artisan puisse rembourser son prêt, et ainsi le capital de la caisse serait indéfiniment reconstitué.

Les 3 % seraient décomposés en : 2 % pour les frais généraux de la caisse et 1 % pour les frais d'intermédiaire de la banque.

Disposant d'un prêt dont l'intérêt serait raisonnable, le petit commerçant ou artisan pourrait rembourser un prêt usuraire, ou améliorer sa boutique, ou l'agrandir en y vendant de nouveaux produits correspondant à la demande actuelle.

Enfin, dans le cas où l'on consentirait un prêt de 500 000 F au taux de 3 % à un petit commerçant ou artisan, celui-ci s'engagerait en retour à embaucher un employé. Pour un prêt inférieur, il devrait engager un apprenti.

Il reste encore 800 000 petits commerçants et artisans, ce serait une façon de diminuer le chômage également de 800 000 personnes, et si on n'avait pas déjà laissé mourir le même nombre de petits canards boiteux, le chômage n'existerait pratiquement plus.

Un groupe de petits canards boiteux s'est réuni au café d'en face. Ils partent en cortège pour l'Hôtel Matignon.

Chemin faisant, le service d'ordre, d'un coup d'œil affectueux, repousse les curieux.

Arrivés devant l'Hôtel Matignon, ils crient tous ensemble : « C'est la Caisse du Petit Commerce et de l'Artisanat qu'il nous faut, c'est la Caisse du Petit Commerce et de l'Artisanat qu'il nous faut. »

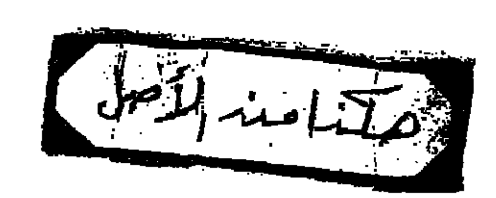
Puis ensuite, tous ensemble ils crient : « C'est nous qui embauchons les chômeurs, c'est nous qui embauchons les chômeurs. »

Au bout d'un certain temps, un huissier sort de l'Hôtel en disant : « Nous avons fait part au Premier Ministre de vos revendications, il vous fait dire qu'il va les examiner favorablement. »

Les petits canards boiteux repartent pour le café d'en face et vont s'offrir un vin d'honneur.

Marcel Dassault
Député de l'Oise

I.M.P. - 200-22-66



Le Monde

politique

Du changement à la mutation

(Suite de la première page.)

De la même façon, elle découvre qu'elle ne peut se contenter de relayer certaines revendications *corporatistes. Elle prend* la mesure exacte des problèmes posés par la sécurité dans les villes, par la place de la main-d'œuvre immigrée dans l'activité économique, par le poids grandissant des dépenses de santé. La voici *embarrassée par la tournure* que prend le débat sur la question scolaire.

Revirements, hésitations, tâtonnements : c'est du pain béni pour l'opposition et une source de conflits pour les socialistes, entre *eux, ou avec leurs partenaires* communistes, ou, encore, avec tous ceux qui constituent la base sociale de la gauche. Les mineurs, les métallurgistes, les fonctionnaires, les enseignants, des organisations syndicales, des corporations, parfois des régions entières, s'émeuvent.

Les dirigeants de la gauche voient passer des défilés dans lesquels *ils ne sont plus et qui mettent* en cause leur action. L'opposition regarde monter cette contestation interne à la majorité comme le lait sur le feu, sauf qu'elle espère le voir verser. Pour elle, l'explication est évidente : la gauche en est arrivée là par incompétence et irresponsabilité. Plus vite elle laissera la place, mieux ce sera.

Cependant, l'opinion n'est pas convaincue par la démonstration : si déçue qu'elle soit par les orientations et les erreurs de la gauche, elle n'a pas la nostalgie des précédents gestionnaires.

A terme, les électeurs trancheront. *Pour l'heure, ils hésitent,* manifestent leur mécontentement au risque de s'enfermer dans des impasses. C'est pour se préparer à des échéances décisives, mais plus lointaines, que la gauche a amorcé des révisions qui, dans *l'immédiat, lui coûtent beaucoup.* Si le temps ne lui est pas mesuré, si elle n'a pas accumulé trop de retard, elle peut espérer présenter, le moment venu, un bilan passable de sa gestion. Suffisamment acceptable pour ne pas être éliminée du pouvoir.

Au-delà d'une simple adaptation

Dans cette course contre la montre, la part du réalisme, la *recherche de l'efficacité et, au* bout, du succès, sont à l'origine des changements intervenus et de ceux qui se préparent, mais ils ne s'expliquent pas seulement par ces critères rationnels. Le problème de la gauche ne se limite pas, *en dernière analyse* et parce qu'ils seraient mieux appropriés, à affronter la crise avec d'autres remèdes que ceux qu'elle avait prévus. *Ne s'en tiendrait-elle que* là, ce ne serait déjà pas si mal, mais il lui faut aller plus loin qu'une simple et louable adaptation de sa capacité d'intervention économique et sociale.

La gauche doit aussi prendre en compte des changements dans les comportements et les mentalités qui échappent à l'analyse rationnelle. En réalité, la nécessité de cette mutation s'impose à toute la classe politique, mais la gauche, parce *qu'elle* est au pouvoir, parce que le décalage entre les valeurs traditionnelles dont elle s'inspire et celles qui émergent du corps social est éclatant, se trouve davantage concernée.

Ce n'est pas, vraiment, une découverte. L'histoire du mouvement socialiste français, héritier de cultures différentes, montre la permanence d'une interrogation, *restée théorique, sur les modèles* d'organisation sociale. La nouveauté, en l'occurrence, est que la terre a tourné, que l'histoire a *laissé des cicatrices, quand ce ne* sont pas des plaies vives, que la société française a évolué et que, désormais, la gauche l'a, concrètement, en charge. Dès lors, pour répondre à des aspirations neuves, il ne suffit pas de bousculer une tradition jacobine de l'administration, de laisser s'implanter quelques émetteurs de radio en marge du monopole, *ou d'améliorer l'assistance sociale* et la distribution des richesses.

Un coup de vieux

Certains signes, certaines réactions de l'opinion, montrent combien *les valeurs traditionnelles,* emblématiques, peuvent être remises en cause. C'est le fruit d'une maturation, historique et culturelle, marquée par quelques progrès et beaucoup de désillusions. Le socialisme, par exemple, a eu trop d'échecs – sans parler de ses variantes totalitaires – pour conserver un crédit intact, mais, en face, la gestion capita*liste n'a pas totalement convaincu.* – sans parler de ses aspects odieux.

La naissance de nouvelles nations, avec l'émancipation de peuples jusque-là tenus en tutelle, n'a pas, il s'en faut, compensé les *espoirs déçus. Le partage du* monde, la menace nucléaire, des guerres absurdes, la crise qui appauvrit les plus pauvres et rend précaire la richesse des mieux lotis, engendrent le scepticisme, la peur, l'indignation ou l'égoïsme. L'évolution démographique, le niveau de vie, dans les sociétés avancées, font le reste.

Une traduction politique des nouvelles valeurs

Des valeurs aussi ancrées à gauche que l'universalisme, la communion avec la collectivité, le souci de l'égalité, prennent un coup de vieux. L'idée même qu'un type achevé d'organisation sociale, satisfaisante pour tous *existe n'est plus crédible. Il n*'y a plus de panacée en politique : aucune idéologie, aucune structure étatique, porteuse d'une solution globale, ne séduit une majorité.

L'opposition que soulève le projet sur l'enseignement, la méfiance que suscite la volonté de légiférer dans le domaine de la presse, traduisent ces préventions à l'égard de tout ce qui paraît réglementer une liberté.

Au statut unique, au monopole, on préfère *le pluralisme* de la décision et de la gestion. Il s'agit moins de contester le rôle de l'Etat – position idéologique classique – que de ne pas le laisser seul avec lui-même : il doit être mis en concurrence. L'idée, *chère à la gauche, que le service* public ne peut être assuré que par l'appareil étatique, n'a plus cours.

Le repli sur soi, l'individualisme avec son exigence de liberté, de confort, de satisfaction, mettent parallèlement en cause les vieilles solidarités sentimentales de la gauche. Une grève, même déclenchée par une corporation-phare de la classe ouvrière (s'il en existe encore), ne provoque plus spontanément un réflexe de soutien. Elle est jugée au bien-fondé de sa revendication et à ses effets sur *l'activité générale.*

Le développement du système d'assistance, associé à la dévalorisation du travail comme justification de l'existence sociale, a permis de supporter sans soubresauts l'accroissement du chômage. Le droit à l'emploi cède le pas à l'acceptation de types d'activités à plusieurs vitesses, suivant la formation, la conjoncture, l'âge, la région. Le vieux fond égalitariste se réduit au profit de la recherche de compensations très différenciées.

*A tous ceux qui vivent ces évo*lutions, il est vain de s'adresser avec des concepts, des symboles, des promesses, qui ne les touchent plus. Aux valeurs nouvelles qu'ils expriment, il faut trouver une traduction politique. Si la gauche et la droite font, souvent, l'objet d'une identique réaction de rejet, ce n'est point au profit de la quête éperdue d'une troisième voie, car cela aussi est une vieille chanson. C'est parce que ni l'une ni l'autre ne parle le langage de son temps, adapté aux interroga*tions* et *aux besoins* d'aujourd'hui.

Des mutations, pourtant, s'ébauchent. La gauche semble tentée d'entreprendre au pouvoir, avec les risques que cela suppose auprès de sa clientèle classique, les révisions qu'elle n'a pas menées à bien dans l'opposition. Le même problème se pose aux nouveaux opposants s'ils ne veu*lent pas s'enfermer* dans les comportements de régression qui refleurissent actuellement.

Les médias regardent et rapportent ces évolutions, ces recherches et ces blocages. Le rôle d'une presse d'information et de réflexion n'est point de livrer une solution, mais de favoriser, modestement, à la mesure de ses moyens, l'adéquation entre les aspirations et les besoins d'une société et l'action de ceux qui prétendent la gouverner. Et, d'abord, en informant en profon*deur.*

A. L.

● *L'association « Identités-Egalités »*, créée en janvier dernier à l'initiative d'habitants du vingtième arrondissement de Paris et soutenue par les socialistes, s'est déclarée *« étonnée »*, mardi 6 mars, que M. Valéry Giscard d'Estaing ait pu affirmer la veille sur Antenne 2 : *« Sous mon septennat, il n'y avait pas d'extrême droite. »* Pour l'association, en effet, *« M. Giscard d'Estaing a décidément la mémoire courte : a-t-il oublié la composition de son service d'ordre, recruté parmi les anciens militants d'Ordre nouveau, lors de sa campagne présidentielle, en mai 1974 ? (...) L'extrême droite existait bien sous M. Giscard d'Estaing. En acceptant de recevoir M. Le Pen, l'ancien président de la République, comme M. Barre, prend la responsabilité de banaliser l'extrême droite. La rivalité entre les chefs de l'opposition les conduit à une escalade de la complaisance dangereuse pour la démocratie et les libertés. »*

M. RENÉ ANDRIEU QUITTE SES FONCTIONS A *L'HUMANITÉ*

M. René Andrieu, directeur adjoint et rédacteur en chef de *l'Humanité*, *« a demandé à quitter ses fonctions »*, indique, mercredi 7 mars, le quotidien du PCF. Le départ de M. Andrieu – qui va avoir soixante-quatre ans – donnera lieu à une réception au siège de *l'Humanité*, le 13 mars, présidée par MM. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, et Roland Leroy, membre du bureau politique, directeur de *l'Humanité*

M. Andrieu devrait être remplacé, comme rédacteur en chef, par M. Claude Cabanes, chef du service culturel, membre du comité central du PCF.

[Né le 24 mars 1920 à Beauregard (Lot), licencié ès lettres, M. René Andrieu avait adhéré au Parti communiste en 1942. Responsable départemental des FTP du Lot, il est titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la médaille de la Résistance.

Rédacteur diplomatique au quotidien communiste *Ce soir* en 1946, M. Andrieu avait rejoint ensuite *l'Humanité*, dont il était devenu rédacteur en chef en 1958. Il est membre du comité central du PCF depuis 1961. Il a notamment publié une autobiographie, *Du bonheur et rien d'autre* (Stock, 1975), et *Stendhal ou le bal masqué* (Lattès, 1983).]

Ancien responsable national des FTPF

M. OUZOULIAS EXPLIQUE LES CONDITIONS DE L'ARRESTATION DU GROUPE MANOUCHIAN

L'Union des juifs pour la résistance et l'entraide (UJRE) et l'Association des juifs anciens résistants (AJAR) ont organisé, dimanche 4 mars, à Paris, une réunion pour commémorer l'exécution par les troupes allemandes, le 21 février 1944, de vingt-trois résistants conduits par Missak Manouchian (*Le Monde* du 22 février).

M. Charles Lederman, sénateur (PC) du Val-de-Marne, président de l'UJRE, a rappelé, à cette occasion, que sur ces vingt-trois francs-tireurs et partisans (FTPF) – dont vingt étaient étrangers – vingt et un étaient communistes. M. Albert Ouzoulias, ancien commissaire militaire national des FTPF, a évoqué *les accusations formulées contre* les responsables communistes de la résistance, qui avaient refusé au groupe Manouchian l'autorisation de quitter la région parisienne lorsqu'il s'était senti menacé (*le Monde* du 23 février).

« Il est facile de dire tranquillement dans un fauteuil en 1984, « il n'y avait qu'à », a déclaré M. Ouzoulias. *Paris et la région parisienne étaient pour nous décisifs. Si la répression y était la plus terrible, c'est parce que nos coups y avaient une répercussion nationale et internationale. »*

Dans *l'Humanité* du 3 mars, M. Ouzoulias indiquait qu'il avait lui-même averti Joseph Epstein, le colonel Gilles, commandant des FTPF de la région parisienne, en novembre 1983, du fait qu'un *« élément responsable »* de ce mouvement avait trahi. Après l'arrestation de *« soixante-dix FTPF de la région parisienne »*, le traître fut identifié comme étant un *« responsable aux cadres »*, Joseph Dawidowitz. M. Ouzoulias ajoutait : *« Le PCF aurait livré les antifascites étrangers ? Quel odieux mensonge et quelle honte d'écrire cela, alors qu'au sein des FTPF ils étaient non seulement parmi nos meilleurs combattants, mais ceux que nous aimions le plus. C'est odieux et grotesque. »*

Questions

Dans une interview à l'agence France-Presse, diffusée mercredi matin 7 mars, l'historien Philippe Robrieux, qui avait lancé la controverse sur cet épisode, pose, notamment, les questions suivantes : *« Manouchian accusa formellement un nommé « Roger » de lui avoir interdit de se mettre à l'abri, alors qu'il se savait filé, sous peine d'être traité en déserteur. Qui est ce « Roger », qui a pris ainsi, sciemment, la responsabilité d'envoyer à la mort Manouchian et ses camarades ?*

» Le dirigeant communiste Jean Jérôme reconnaît (1) qu'il s'est occupé de la MOI (la section « immigrés » du PC, dont faisait partie le groupe Manouchian) pendant la guerre, et qu'il a utilisé le pseudonyme de « Roger ». Peut-il nous dire qui était celui qui utilisait le même pseudonyme que lui pour transmettre à la MOI les ordres de la direction du Parti ? »

(1) N.D.L.R. – Dans ses Mémoires : *la Part des hommes*, éd. Acropole, 1983.

RÉUNIE EN CONGRÈS

La jeunesse communiste place l'emploi au premier rang de ses préoccupations

Le Mouvement de la jeunesse communiste (MJCF) réunit, du 8 au 11 mars, à Pantin (Seine-Saint-Denis), son congrès, au terme duquel M. Jacques Perreux, trente et un ans, membre du secrétariat national sortant, remplacera M. Pierre Zarka, trente-cinq ans, député de Seine-Saint-Denis, comme secrétaire général du Mouvement. M. Zarka occupait cette fonction depuis septembre 1979.

Deux ans après le congrès qui s'était tenu en juin 1982 à Ivry-sur-Seine, les dirigeants de la jeunesse communiste estiment avoir progressé dans la voie qu'ils s'étaient, alors, tracée : prendre en charge les revendications des jeunes, telles qu'elles s'expriment face aux problèmes de la formation et de l'emploi, en se montrant moins *« directifs »* que par le passé sur le plan de la culture et des mœurs.

Après s'être appuyée sur la mise en place des stages de formation professionnelle organisés par le ministre, M. Marcel Rigout, la jeunesse communiste se trouve confrontée au problème des débouchés de ces stages. Cela l'a amenée à insister davantage sur les luttes pour obtenir des entreprises qu'elles embauchent des jeunes, tout en critiquant la politique gouvernementale dans la mesure où elle ne favorise pas la création d'emplois.

Cette *orientation correspond* à celle du PCF, qui met en cause les restructurations industrielles décidées par le gouvernement. Les dirigeants du MJCF soulignent, à ce propos, que les jeunes qui ont dix-huit ans aujourd'hui n'ont pas les scrupules de *leurs* aînés à critiquer un gouvernement de gauche, dans la mesure où le « changement » de 1981 et, à plus forte raison, les débats des années précédentes les avaient moins touchés.

Le MJCF s'emploie aussi à assurer la formation idéologique de base de ses militants et sympathisants en plaidant pour l'engagement collectif et contre l'individualisme, en proposant des actions de solidarité avec les pays socialistes du tiers-monde, en défendant l'image du socialisme *et en dénonçant les méfaits* du régime économique et social américain. M. Georges Marchais devrait traiter ces thèmes dans le discours qu'il prononcera, le 11 mars, à la fin du congrès.

P. J.

LES « DISSIDENTS » ROCARDIENS RÉPONDENT AU CERES

« La vieille gauche est derrière nous ! »

Les socialistes *« néo-rocardiens »*, membres du groupe A gauche pour l'initiative, la responsabilité et la solidarité (AGIRS) répondent, dans leur lettre d'information datée 5 mars, à l'éditorial, très critique à l'égard de la politique de M. Delors, publié par M. Didier Motchane, dirigeant du CERES, membre du secrétariat national du PS, dans le numéro de mars du mensuel *En jeu* (*le Monde* du 24 février).

Les membres du groupe AGIRS écrivent notamment : *« Didier Motchane* (...) *a choisi de jouer les gardiens du dogme. Il n'est pas de sot métier ; mais à défendre les principes sans veiller aux conditions de leur application, on glisse un peu plus chaque jour de la fière vestale à la bigote fanée* (...).

» Le « libéralisme », loin d'être un apanage de la droite, est une valeur émancipatrice qu'elle a dévoyée, retournée contre les plus démunis, tout en s'en appropriant l'image positive. Ne la laissons pas, aujourd'hui face aux questions sur l'Etat, se servir à nouveau de la « liberté » comme masque ou comme hochet (...).

» Etre à l'écoute des Français, être attentif aux réalités qui changent, désamorcer à temps les conflits sociaux, cela peut être appelé céder aux « pressions conjuguées des couloirs et de la rue » (...). *Mais les censeurs devraient s'aviser aussi qu'il y a toujours quelque risque à vouloir, au nom d'un projet, gouverner ou contre les gens ou contre les faits. Si la* « deuxième gauche », *c'est la gauche capable de revoir ses schémas traditionnels quand ils cessent d'être opérants, cette gauche-là, fort heureusement, participe au pouvoir. Mais les idées de la* « deuxième gauche » *ne sont encore que faiblement prises en compte par les normes au pouvoir. »*

Enfin, les néo-rocardiens concluent : *Didier Motchane s'inquiète à juste titre des dangers d'un centrisme renaissant et des tentations qu'il exerce. Mais quel est le meilleur moyen de lutter contre le retour des vieux renards, contre cette véritable politique* « des couloirs », *des alliances d'un jour qui ont fait les délices du centrisme ? N'est-ce pas en réconciliant rigueur économique et imagination créatrice ?* (...). *En avant* (...) *camarades, la vieille gauche est derrière nous. »*

M. EDGAR FAURE : je n'ai pas demandé de place sur la liste de Mme Veil

M. Edgar Faure nous a adressé la mise au point suivante après l'article paru dans nos éditions datées du 6 mars, sur le renoncement des « deux Faure » à leur liste de centre gauche :

Je tiens, pour éviter tout malentendu dans l'esprit des lecteurs, à apporter un démenti formel à l'insinuation selon laquelle *j'aurais pu* demander une place sur la liste unique de Mme Veil et de M. Bernard Pons.

Ayant dès le début fait connaître ma grave désapprobation à l'égard du principe de cette liste, je n'aurais pu en aucun cas accepter de m'y associer. L'initiative que j'ai prise en vue de la constitution d'une liste ne répond nullement à un souci personnel mais à ma conviction profonde selon laquelle la cause des États-Unis d'Europe ne doit pas être sacrifiée à des contingences de politique politicienne.

● *M. François Guillaume et les « européennes »*. – Interrogé à Metz lundi 5 mars sur ses intentions pour les élections européennes, M. François Guillaume, président de la FNSEA, a estimé que la présence d'une liste socioprofessionnelle dont il serait le chef de file est une question qui n'est pas d'actualité, *« tout au moins dans l'immédiat »*. Après avoir observé que l'éventualité d'une telle liste constitue une *« hypothèse intéressante »*, M. Guillaume a constaté le nombre *« extrêmement limité »* d'agriculteurs appelés à figurer sur les listes présentées par les partis politiques, et il a indiqué que son organisation paraît précéder sa décision d'un examen des positions exprimées par les différentes formations sur la politique agricole commune.

Le Monde

société

TIRANT LES CONCLUSIONS D'UNE CONSULTATION NATIONALE

M. Savary veut « remédier aux faiblesses » de l'école primaire

Assurer la continuité entre les différentes étapes de la scolarité, éviter les redoublements en cours préparatoire, introduire un projet pédagogique au sein d'une équipe éducative élargie : tels sont quelques-uns des objectifs contenus dans un rapport sur l'école primaire qui a été présenté, mardi 6 mars, par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. Peu audacieux, ce texte ne devrait pas bouleverser la vie des 60 000 écoles maternelles et élémentaires où il va être diffusé.

Le rapport est issu de la *consultation-réflexion nationale* sur l'école qui avait réuni les partenaires de l'école primaire (parents, enseignants, usagers, collectivités locales) au cours de deux samedi, matin, en février et avril 1983. Ce vaste forum décentralisé sur l'école, le premier du genre, devait permettre, selon le ministère, de faire le bilan de l'institution, mais aussi de recenser besoins et propositions. Organisée pour la première fois, la consultation-réflexion avait été suivie dans 65 % des écoles.

Du foisonnement d'idées constaté à l'époque, reste aujourd'hui un rapport anonyme formellement, mais rédigé par M. Jean-Marc Favret, directeur des écoles au ministère, à partir de la synthèse faite par un groupe de travail réunissant représentants de l'administration, des syndicats de personnels et des associations de parents d'élèves.

Après le collège et le lycée, l'école a donc, elle aussi, son rapport. Mais si les documents rédigés par MM. Antoine Prost et Louis Legrand avaient été commandés par le ministre de l'Education nationale à des personnalités extérieures à son administration, le rapport de la consultation-réflexion sur l'école est le fruit d'une démarche toute différente, d'ailleurs jugée *« ambiguë »* par le SNI-PEGC, principal syndicat concerné. La recherche minutieuse d'un compromis entre les analyses de ce syndicat et les orientations politiques du ministère pèse sur le document, l'empêchant de dépasser le cadre strict d'un constat et d'un catalogue de bonnes intentions dépourvu d'audace.

Il ne s'agit pas de *« tout bouleverser »*, mais de *« consolider ce qui va bien et tâcher de remédier aux faiblesses constatées »*, a précisé M. Savary, qui, présentant le rapport sur l'école, a appelé *« tous les acteurs du changement à un effort patient (...) en cohérence avec les objectifs assignés aux collèges et aux lycées »*. M. Savary avait réservé au conseil des ministres la primeur des propositions d'action que lui a inspirées le rapport sur l'école (*le Monde* du 2 mars 1984). Il a précisé ces orientations, notamment celles visant à *« tirer le meilleur parti de l'école maternelle »* et à faciliter l'apprentissage de la lecture par le renforcement du réseau de bibliothèques-centres documentaires.

Favorable à la pédagogie d'éveil, le ministre veut que les instructions officielles qui la décrivent soient *« mieux comprises et utilisées »*. Ces textes seront donc refondus entièrement pour la rentrée 1985, et dès 1984 pour l'histoire et la géographie. La réforme des conseils d'école, en préparation, visera à améliorer la qualité du dialogue entre enseignants, parents d'élèves et élus.

PHILIPPE BERNARD.

« Trois leviers pour le changement »

L'école primaire publique *« est, dans son ensemble, l'objet d'une assez large appréciation positive (...), son enseignement est jugé de qualité (...), sa capacité de transformation est reconnue »*, constate d'emblée le rapport. Pourtant, les partenaires s'inquiètent des retards scolaires et de la difficulté qu'éprouve l'école à intégrer des enfants d'origine très diverses. L'expérience leur montre que la fréquentation précoce de l'école maternelle et la limitation des redoublements accroissent les chances d'une scolarité normale. Le rapport demande donc que *« l'action pour une meilleure continuité entre l'école maternelle et l'école élémentaire »* soit entreprise dès la rentrée 1984. La lutte contre l'échec scolaire suppose *« non seulement d'accepter l'hétérogénéité, mais d'y faire face de manière positive »*.

Cette école pour tous n'a plus à *« assurer le rôle (...) de présélection pour la poursuite des études »*, mais elle doit, souligne le document, *« se placer en continuité avec le collège, auquel désormais tous les enfants doivent accéder »*.

La pédagogie d'éveil qui consiste à placer l'enfant dans des situations concrètes propres à susciter chez lui la curiosité d'apprendre, a, selon le rapport, *« valeur pour tous les apprentissages et toute l'éducation »*, mais requiert des maîtres une *« formation de niveau élevé et des outils pédagogiques variés et adaptés »*. Le rapport souhaite la publication de nouvelles directives pour la rentrée 1984, notamment sur la lecture, l'histoire, l'éducation du corps et *« sur la démarche d'éveil et la mise en cohérence de tous les apprentissages »*.

Volontaires pour le changement, selon le rapport du ministère, les partenaires de l'école se heurtent à plusieurs obstacles de taille : des formations initiales et continues insuffisantes des maîtres, impréparation de ceux-ci au travail d'équipe et le peu de pénétration de la recherche pédagogique dans les écoles pour cause de méfiance mais aussi de manque de moyens.

La coopération des parents

Face à ces difficultés, trois *« leviers du changement »* sont proposés, qui consistent à accorder *« davantage de responsabilités pour l'école, davantage de confiance du maître à l'enfant, du système au maître de la société à l'école, et davantage de communication entre tous les acteurs de l'éducation »*. A cet égard, le texte relève que *« les parents coopèrent plus volontiers avec une institution agissant avec assurance et toujours prête à expliquer »*.

Il demande la rénovation des conseils d'école dans le sens d'*« une éducation concertée »*.

La responsabilité des maîtres passe, explique le document, par le travail en équipe auquel *« toutes les écoles devraient accéder au cours du IXe Plan »*. Favorable à la multiplication des échanges d'informations pédagogiques, le rapport propose l'utilisation des nouvelles techniques et la création de journaux régionaux de l'éducation nationale.

Le document rédigé par le directeur des écoles propose, en conclusion, *« une évaluation nationale périodique du système scolaire préélémentaire et élémentaire »*.

La formation des instituteurs sera portée à quatre années en 1986

Le ministère de l'Education nationale envisage d'unifier la formation initiale des instituteurs et des professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) et de la porter à quatre ans pour tous. Ces orientations reprennent une partie des propositions contenues dans le rapport de M. André de Peretti sur la formation des personnels de l'éducation nationale (*le Monde* du 20 mars 1982) qu'avait retenues M. Alain Savary. Elles sont aussi conformes aux dispositions du programme prioritaire d'exécution contenues dans la loi du IXe Plan (*le Monde* du 27 septembre 1983).

Aujourd'hui, les instituteurs sont en principe formés en trois ans, après le baccalauréat, dans les écoles normales, et les PEGC, qui sont généralement déjà titulaires d'une licence ou d'une maîtrise, en deux ans dans des centres spéciaux.

Ainsi, à partir de 1986, les concours de recrutement des instituteurs et des PEGC prendraient place après le diplôme d'études universitaires générales (DEUG, obtenu à l'issue de deux ans d'études supérieures). Ils s'attacheraient, précise le ministère, à *« déceler les aptitudes à l'enseignement et, en ce qui concerne les instituteurs, à valider un niveau de connaissances dans deux champs disciplinaires, littéraire et scientifique »*. Les nouveaux concours ouvriraient sur des seconds cycles de deux ans à finalité professionnelle, sanctionnés par un diplôme universitaire spécifique. L'admission dans ce second cycle s'accompagnerait d'un engagement de servir dans l'enseignement du premier degré ou des collèges pendant cinq années.

Le DEUG spécifique «enseignement du premier degré», instauré en 1979 lorsque la formation des instituteurs était passée de deux à trois ans, sera maintenu au cours d'une période transitoire qui devrait s'achever en 1987. D'autre part, le concours spécial de recrutement, dit *« concours exceptionnel »*, destiné à combler les vacances de postes, sera maintenu, mais son importance numérique devrait à terme décroître, prévoit le ministère.

Conformément aux possibilités ouvertes par la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur, le projet à l'étude envisage de fédérer au sein d'un *« institut d'université »* les écoles normales. Les professeurs d'école normale bénéficieraient collectivement d'une intégration fonctionnelle dans l'enseignement supérieur.

Le groupe d'étude sur la laïcité de l'Assemblée nationale entendra le chanoine Guiberteau

Le groupe d'étude sur la laïcité créé à l'Assemblée nationale, sous la présidence de M. André Laignel (PS Indre), s'est réuni le mardi 6 mars au Palais Bourbon ; il a établi le calendrier de ses travaux. M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du comité national d'action laïque, M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, le chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique et le pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, ayant déjà accepté d'être auditionnés par lui.

En attendant, les membres du groupe d'étude, essentiellement des députés socialistes, ont relevé les récents propos de MM. Chirac et Giscard d'Estaing jugeant qu'ils avaient *« jeté le masque : en prétendant défendre l'école privée, ils attaquent, en fait l'école publique »*. Les participants à cette réunion de mardi ont souhaité qu'en réponse *« aux attaques »* dont est victime l'école publique, *« tout son actif soit démontré »*. Ils ont aussi réaffirmé *« leur volonté de voir les discussions actuelles, entre le gouvernement et les responsables de l'enseignement privé, aboutir, dès la session de printemps du Parlement, à un débat législatif »*, tout en étant conscients, d'après M. Bernard Derosier (PS Nord), vice-président du groupe d'étude, que *« l'on ne va pas tout régler au cours de cette législature ; il en faudra plusieurs pour tendre vers l'objectif final : le grand service unifié et laïque »*.

M. Chirac rend hommage aux maîtres de l'enseignement public

M. Jacques Chirac a rectifié le tir et changé de ton. Le président du RPR avait fourni aux défenseurs de l'école publique des armes contre lui-même lorsqu'il avait dénoncé *« la mainmise sur le cerveau de nos enfants »* qu'exerçait, à travers les maîtres des établissements publics, *« le pouvoir socialo-communiste »* (*le Monde* du 28 février).

La formulation avait, naturellement, été relevée immédiatement par les orateurs de la majorité présidentielle et par les responsables de l'éducation nationale. M. Pierre Mauroy, lundi soir 5 mars, au micro de France-Inter, l'avait sévèrement reproché à son auteur. Aussi, saisissant l'occasion, offerte mardi soir, d'un meeting à Athis-Mons, M. Chirac a tenu à rendre un hommage appuyé à la qualité des maîtres du secteur public. Comment, en effet, une personnalité qui aspire à diriger l'Etat pourrait-elle ne pas reconnaître la valeur des fonctionnaires de cet Etat ?

Le maire de Paris distingue donc entre les individus et le système, entre les professeurs dans leur activité pédagogique et la *« caste syndicale »* qui seule paralyserait toute évolution. Il a ainsi déclaré : *« Comme le disait très justement M. Giscard d'Estaing à la télévision, la priorité est d'apporter une réponse aux difficultés que connaît actuellement l'enseignement public, dont les maîtres sont tout à fait compétents et parfaitement dévoués. Si réellement l'enseignement public était de qualité, ce qu'il n'est pas suffisamment, il n'y aurait aucun problème. »*

Le maire de Paris a ajouté : *« Le système de l'éducation nationale est technocratique s'il en est. La caste syndicale y paralyse toute évolution. Les syndicats devraient être remis à leur juste place. »* Les partis politiques et les groupes parlementaires ne risquent-ils pas d'être frustrés du débat de fond que pose la réforme de l'enseignement privé pour être réduits au *« simple »* rôle de législateurs placés devant un projet mis au point en dehors d'eux ? Cette éventualité a été ressentie par M. Chirac qui l'a évoquée dès lundi en rappelant les droits du Parlement et, en son sein, ceux de l'opposition (*le Monde* du 7 mars).

M. Labbé contre le « compromis »

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a été plus précis encore mardi 6 mars au cours d'un entretien avec les journalistes. Il a tout d'abord affirmé : *« Nous ne revendiquons pas Versailles comme une manifestation de l'opposition. Nous n'avons jamais eu l'intention de récupérer cette manifestation. Mais c'était une manifestation d'opposition »*. Il a fait remarquer que c'était la majorité politique qui avait lancé le débat de la réforme de l'enseignement privé et que c'était l'opposition qui avait défendu depuis longtemps, par les lois Debré et Guermeur notamment, les thèses de la *« défense de la liberté »*.

M. Labbé a assuré que les élus qui ont participé au rassemblement de Versailles étaient demeurés dans la foule et *« n'avaient pas eu le désir d'y briller »*. Il a ajouté : *« Toutefois, je regrette que pas un mot n'ait été dit par les organisateurs qui ont pris la parole, pour saluer la présence du maire de Paris, du maire de Versailles et de tous les autres maires qui, notamment par les subventions des conseils municipaux, contribuent à la liberté de l'enseignement. »*

M. Labbé a poursuivi : *« Par contre, on a entendu le mot « compromis » utilisé par certains hauts dignitaires alors que je note que le premier ministre ne l'a pas lui-même employé. Pour nous gaullistes, le compromis est une solution détestable car elle se termine toujours mal, et on a tort de le souhaiter. »* Le président du groupe RPR a alors affirmé : *« Le problème de l'enseignement est politique puisqu'il est réglé par une loi votée par le Parlement. Il y aura bien un moment où l'Assemblée nationale sera saisie d'un projet, et alors on verra bien qui de la majorité ou de l'opposition défend la liberté d'enseignement. »*

M. Labbé a rappelé qu'il avait demandé, en compagnie de M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, une audience au président de la République sur le problème de l'école il y a un an et qu'il n'avait jamais reçu de réponse, ajoutant : *« Le pouvoir ne réagit que lorsqu'il entend le langage de la rue. Il est sourd aux avertissements des élus représentant le corps électoral. »*

Enfin, il a conclu : *« Nous ne voulons pas seulement défendre le privé, mais améliorer la qualité et les moyens de l'enseignement public. Il faut redonner à l'enseignement public une qualité qu'il a jadis connue. »* M. Labbé s'exprimait ainsi quelques heures avant que M. Chirac développe cette même idée à Athis-Mons.

A. P.

EN BREF

Cinq appareils à RMN seront installés en France

Le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale a indiqué, le 6 mars, que cinq appareils à résonance magnétique nucléaire seraient installés en France d'ici à la fin de l'année. Ces appareils offrent de nouvelles et importantes possibilités de diagnostic. Deux seront installés à Paris (hôpital des Quinze-Vingts et Kremlin-Bicêtre) et trois en province : CHU de Grenoble, de Montpellier, clinique Clairval à Marseille. Trois de ces appareils seront fournis par la Compagnie générale de radiologie (filiale du groupe Thomson).

Cette décision devrait mettre un terme à la polémique qui avait opposé le secrétariat d'Etat à la santé à deux établissements privés marseillais (*le Monde* des 4 et 22 octobre 1983). D'autre part, les sites d'implantation des quarante scanographes financés pour l'année 1984 seront prochainement connus.

Le non-lieu dans l'affaire Hallier : le parquet fait appel

Le parquet de Paris a fait appel, le 6 mars, de l'ordonnance de non-lieu, signée le 2 mars par M. Claude Grellier, juge d'instruction à Paris, et clôturant l'information ouverte contre X pour arrestation illégale et séquestration de personne le 29 avril 1982, à la suite de l'enlèvement de M. Jean-Edern Hallier, réalisé le 26 avril précédent. Enlevé, selon ses dires, à minuit, rue d'Assas, par des inconnus se réclamant des *« Brigades révolutionnaires françaises »*, l'écrivain avait resurgi dans la nuit du 3 au 4 mai suivant, à la porte des Ternes.

Le magistrat constatait simplement que *« si les investigations entreprises n'ont pas infirmé la réalité de l'enlèvement, elles n'ont pas permis d'en identifier les auteurs »*.

Compte tenu de l'appel du parquet, il appartient, désormais, à la chambre d'accusation de se prononcer.

● *Une fillette âgée de trois ans, Claire Louin*, a été mortellement mordue par un chien, dimanche 4 mars, à Boissy-sous-Saint-Yon (Essonne). L'enfant, qui avait échappé à la surveillance de ses parents, s'est approché d'un chien tenu en laisse dans la cour d'une ferme voisine. Depuis le début de l'année, c'est le troisième accident grave provoqué par des chiens. Le 14 février, un retraité de soixante-dix ans, Maurice Bourgeate, est mort après avoir été attaqué par deux bergers allemands et, le 21 janvier, un garçon de douze ans, Olivier Goury, avait été grièvement blessé par trois bergers allemands sur le chemin de l'école.

Autour de la Journée internationale des femmes

Le ministère des droits de la femme place, cette année, la Journée internationale des femmes du 8 mars sous le double signe de l'Europe et de l'emploi. L'emploi a toujours été le cheval de bataille favori de Mme Yvette Roudy qui, depuis son arrivée au ministère, ne cesse de répéter aux femmes qu'elles doivent être prêtes à affronter les mutations économiques, technologiques et sociales. La France étant présidente de la CEE pour six mois, l'occasion était belle pour cet ancien député européen d'organiser une rencontre des ministres concernés par l'emploi et le travail. Celle-ci aura lieu le 8 mars à 10 heures au Centre des conférences internationales de l'avenue Kléber à Paris.

Le même jour, de 18 heures à 20 heures, l'agence Femmes information et le ministère des droits de la femme organisent une vidéo transmission entre Paris, Bonn, Londres et Rome au cours de laquelle des journalistes, réunis dans ces quatre capitales, pourront poser des questions sur «les femmes et l'Europe» à Mme Roudy et à ses invités européens rassemblés au Centre de conférences internationales.

Les 9 et 10 mars, aura lieu, au Zénith du parc de La Villette, un colloque «Femmes et futur» avec, le 9 mars à 20 h 30, une soirée-spectacle au cours de laquelle seront réunis les tout nouveaux prix littéraires George-Sand et Alice récompensant deux auteurs féminins d'expression française.

De leur côté, des associations féminines ou féministes organisent différentes rencontres et fêtes à travers la France. Le Centre audiovisuel Simone-de-Beauvoir (32, rue Maurice-Ripoche, 75014 Paris) présente, du 7 au 13 mars, une série de documents réalisés par des femmes ou sur les femmes.

La Coordination des groupes femmes, le Grief, le Collectif féministe contre le sexisme, le Mouvement français pour le planning familial, Jeunes Femmes et d'autres mouvements féministes qui tiennent à garder leur esprit critique vis-à-vis des actions du gouvernement appellent à un rassemblement, le 8 mars, à 18 h 30, place Saint-Germain-des-Prés, à Paris.

L'UFF (Union des femmes françaises) organise un gala, le 8 mars, de 18 heures à 22 heures, salle des fêtes, mairie de Montreuil.

Les femmes du PS, quant à elles, appellent à un rassemblement (informations-spectacles) sur le parvis de la Défense, le 8 mars de 12 h à 14 h.

A PARIS

Ombres sur le Carnaval

Objectif atteint. Pour les *skin head*, les « crânes rasés » qui crèvent d'envie de voir la police s'installer dans Paris, pour ceux qui n'aiment rien tant que ce parfum d'émeute sur fond de gaz lacrymogènes, afin de montrer que *« ce pays n'est pas gouverné »*, comme bougonnait un badaud, l'objectif était atteint mardi soir dans le quartier Montparnasse.

L'occasion était bonne. Carnaval, que l'on croyait moribond depuis quelques années, reprenait vie. Dans les lycées parisiens, publics ou privés, comme en province, des élèves avaient décidé de célébrer la fin de l'hiver. Joyeusement. Comme le disaient deux élèves de seconde à Henri-IV : *« On voulait faire rire les gens qui souriaient pas. S'éclater, parce que c'est le seul jour où on peut se marrer par-dessus les profs. »*

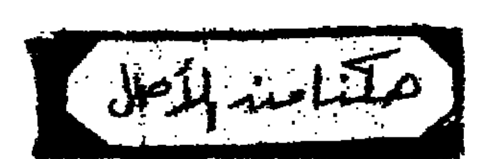
C'était donc bien parti pour une bonne journée de vol de kilos de farine au-dessus d'un nid de maussades. *« J'en ai acheté 7 kilos »*, exultait Frank, élève d'un collège de la place d'Italie... *« et aussi une douzaine d'œufs. »* Certes, les trajectoires n'avaient pas toujours été bien réglées, un œuf en sustentation ne se pilote pas comme un Exocet. Et sur un loden vert, le jaune, qui ne dépare pas, colle désagréablement. Injures, menaces. Un chauffeur de bus, excédé, s'emporte. Une camionnette autrefois verte *« propreté de Paris, arrêts fréquents »* est noyée sous la poudre blanche, portes coincées, essuie-glaces emballés ? Mais rien de vraiment grave. Pas de quoi fouetter un lycéen.

« Sans ces damnés fafs qui ont tout gâché ! » Les gamins peinturlurés en pleuraient presque. On leur avait volé leur partie de rigolade. Cela finissait dans le hoquet des girophares sur fond de casques, de boucliers et d'aérosols de lacrymos. Vers 18 heures, en haut de la rue de Rennes, la charge de la police parisienne en a mis quelques-uns à terre. *« C'est à cause des fafs et des policiers infiltrés parmi nous qui nous ont manipulés. Quel magouillage ! »*, s'indignaient quelques étudiants ulcérés sous leur croûte de peinture blême. *« Dès ce matin, ils étaient une trentaine à rôder devant le lycée Montaigne, »* ajoutera un plus jeune, esseulé. *« Cet après-midi, ils étaient plus nombreux en tête de notre défilé et ils ont bousculé les voitures. »*

19 heures. Les cars de CRS et de gardes mobiles stationnent aux carrefours du Quartier latin. Des forces de police verrouillent les accès à la rive gauche. Carnaval se meurt, hésitant encore entre la vieille tradition des fêtes propices à l'insurrection et celles de la Rome antique marquant le surgissement des esprits venus de l'au-delà et qu'il fallait renvoyer dans leur demeure.

CHARLES VIAL.





AU TRIBUNAL DE PARIS

L'inspecteur, le détective et la dame galante

Au mois de juin 1980, Mme Marie-Madeleine Baralle, alors âgée de vingt-huit ans et qui, à l'époque, vivait du commerce de ses charmes — aujourd'hui, elle exerce la profession de... voyante ! — s'en va trouver le commissaire Morin, alors chef de la première brigade territoriale, qui a sous son autorité les huitième, seizième et dix-septième arrondissements de Paris. Pour se plaindre à lui d'être l'objet d'un chantage, exercé contre elle par un détective privé, M. Christian Réau, son acolyte, M. Maurice Poligner, et, surtout, par un inspecteur principal de ladite brigade, M. Claude Henry.

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a examiné l'affaire, mardi 6 mars. Comparaissaient Mme Baralle, qui, partie civile contre les maîtres chanteurs, n'en était pas moins inculpée de *« corruption de fonctionnaire »*, et MM. Réau et Henry (M. Poligner n'avait pas jugé bon de venir à l'audience), répondant, le premier de *« corruption de fonctionnaire »* et le second de *« trafic d'influence »*.

Si Mme Baralle, jolie blonde élégante au regard candide, avait choisi de jouer les Saintes nitouches effarouchées, M. Réau, lui, allait s'efforcer de « charger » le policier, seul responsable à ses yeux de cette fâcheuse affaire, ce dernier plaidant, pour sa part, non coupable.

Que s'est-il passé, en juin 1980 ? Selon l'instruction, les faits sont relativement simples : Mme Baralle, dont les activités galantes ne sont évidemment pas un secret pour la police, a un ami. Le policier et son copain le détective, qui avait ses petites et grandes entrées à la brigade — M. Henry reconnaît l'avoir cent fois employé comme indicateur — imaginent un stratagème des plus courants. Sous prétexte que M. S., l'ami de la dame, va connaître les pires ennuis, à savoir une inculpation pour proxénétisme, M. Réau, qui joue les intermédiaires, propose à Mme Baralle un « arrangement » : si elle lui remet, dans les vingt-quatre heures, une somme de trente mille francs en espèces, le policier se fera un plaisir de classer le dossier. Affolée, la jeune femme s'exécute, remet le magot au détective dans un bar et retourne chez elle.

Ne voyant pas venir la copie du procès-verbal de classement de l'affaire qu'on lui avait promise, elle décide alors d'aller raconter son aventure au « patron » de la brigade. Curieusement, quelques heures avant de s'y rendre, elle va recevoir un coup de téléphone anonyme la dissuadant de le faire...

Manque de crédits

Que l'inspecteur Henry ait entretenu d'innombrables rapports « professionnels » avec le douteux détective, personne ne l'a nié un seul instant. Que le policier n'ait averti son supérieur hiérarchique, le commissaire Morin, de la filature dont était l'objet M. S., l'ami de Mme Baralle, qu'après que cette dernière soit venue se plaindre au commissaire, c'est un fait établi dès l'instruction. Que la somme de trente mille francs ait été réclamée et versée, encore une certitude : ni le détective ni le policier n'ont cherché à le nier. Que le détective ait offert à l'inspecteur et à son épouse un... voyage touristique aux Baléares, cela aussi est incontestable. Que le policier n'ait pas hésité à se faire « assister » lors de « missions » pour le moins douteuses — on a évoqué une certaine perquisition chez une prostituée — par le détective, et, pis encore, par un ancien CRS, Julien Munoz, révoqué pour proxénétisme, autant de faits solidement établis. Alors ? Alors, le commissaire Morin qui est, aujourd'hui, le chef de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP), se présente à la barre. A toutes les questions que se pose et lui pose le tribunal, il va fournir une réponse appropriée.

Pourquoi n'y avait-il pas trace écrite de cette affaire *avant* la date à laquelle Mme Barrale est venue se plaindre ? Simple : en 1980, les menées syndicales dans la police nationale *« avaient créé un certain climat au sein de la PJ, et, à tout instant, la hiérarchie se voyait mise en cause... Aussi, les subalternes ne tenaient pas toujours leurs chefs au courant de leur activité... »*.

Pourquoi des gens aussi peu recommandables que Munoz ou Réau fréquentaient-ils des policiers, et, mieux, collaboraient avec eux ? *« On m'a caché cela ! Mais nos moyens sont si réduits, par manque de crédits, qu'il faut souvent se « débrouiller »... »* Pourquoi a-t-on omis — Mme Clavery — d'inscrire noir sur blanc les épisodes de cette affaire ? *« L'inspecteur Henry m'en avait rendu compte oralement, et comme elle semblait devoir se solder de façon négative, aucun acte n'a été dressé... »*

Le jugement a été mis en délibéré jusqu'au 27 mars.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LA SITUATION AU PAYS BASQUE

Un militant d'Iparretarrak a disparu depuis sept mois

De notre correspondant

Bayonne. — Dans un communiqué, l'organisation basque française Iparretarrak accuse la police d'avoir tué un de ses militants, puis d'avoir faire disparaître son corps. Il semble qu'il s'agisse de Jean-Louis Larre, un jeune agriculteur de Helette, petit village proche de Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques), disparu depuis sept mois. Il a été vu pour la dernière fois le 7 août dernier dans un camping de Léon (Landes) en compagnie de trois autres membres d'Iparretarrak.

Leur cachette ayant été découverte par les gendarmes et leur véhicule intercepté, les membres du commando descendirent alors de voiture. Selon plusieurs témoins, Jean-Louis Larre avait levé les bras comme pour se rendre, mais l'un de ses complices faisait feu, tuait un des gendarmes et blessait son collègue. Les quatre hommes disparaissaient alors dans les environs (*le Monde* du 9 août 1983).

Depuis ce jour, la famille de Jean-Louis Larre est sans nouvelles de lui, contrairement à celles des trois autres clandestins. Jean-Louis Larre, dont la personnalité enjouée et fragile ne permet pas d'imaginer un tel silence, a-t-il été tué par la police, comme l'affirme Iparretarrak ? Ou, si ce n'est pas la police, par des services parallèles ? Ces hypothèses courent dans les milieux basques où on pense plutôt à un règlement de comptes au sein même de l'organisation.

Plusieurs explications à cette version : en premier lieu, les propres paroles du disparu, prononcées quelques jours avant l'affaire de Léon et que nous a rapportées sa mère : *« Si je me rends compte que je me suis trompé dans mon engagement, personne ne m'empêchera de revenir en arrière. »* Son attitude de reddition, lors de l'interpellation de Léon ; enfin, le fait qu'Iparretarrak ait attendu sept mois pour mentionner sa disparition, une révélation faite après que la police a tué un autre de ses militants, Didier Lafitte. Une occasion rêvée pour les séparatistes de faire endosser à d'autres la mort de Jean-Louis Larre. Sa mère a décidé de porter plainte contre X. pour arrestation et séquestration arbitraires.

Les obsèques de Didier Lafitte

Didier Lafitte a été enterré mardi 6 mars après-midi à Saint-Jean-de-Luz. Après la messe, concélébrée par une dizaine de prêtres, le cercueil a été salué à la sortie de l'église par la danse d'honneur, l'aurresku, exécutée par un jeune ami de la victime. Six cents à sept cents personnes ont ensuite accompagné le corps jusqu'au cimetière de la cité portuaire. *« L'assemblée nombreuse montre que Didier n'était pas le seul à vouloir un Pays basque meilleur,* a déclaré, dans son homélie, le curé doyen de saint-Jean-de-Luz. *Un pays qui aspire au développement et à la paix. »*

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Les Belges craignent la contagion

De notre correspondant

Bruxelles. — M. Wilfried Martens, premier ministre belge, craint qu'*« à la suite des mesures prises en France »*, les organisations du terrorisme basque transfèrent leurs bases d'activités en Belgique. *« Nos services,* dit-il, *suivent cette évolution de très près et ils m'ont déjà proposé les mesures nécessaires pour y faire face. »*

M. Martens a fait cette déclaration, mardi 6 mars, au cours d'une conférence de presse donnée en commun avec le premier ministre espagnol, M. Félipe Gonzalez, qui terminait une visite officielle de deux jours en Belgique.

M. Gonzalez a exprimé sa conviction que dans le domaine du terrorisme les autorités de Bruxelles adopteraient *« une attitude saine »*. Le problème immédiat est celui de deux militants basques de l'ETA qui ont été arrêtés à l'automne dernier près d'Anvers et qui sont accusés de trafic d'armes. Sur ce point, M. Martens a affirmé que c'est à la justice belge de se prononcer sur le sort des deux Basques, qui comparaîtront bientôt devant un tribunal à Anvers. Après quoi, il appartiendra à la cour d'appel de donner son avis sur l'extradition demandée par Madrid. Le gouvernement de Bruxelles décidera alors, *« en prenant ses responsabilités »*, s'il y a lieu ou non de livrer les intéressés à l'Espagne.

M. Gonzalez a été interrogé sur les allégations selon lesquelles, dans son pays, les prisonniers politiques seraient victimes de tortures. Il a affirmé que l'ETA aurait demandé à ses membres arrêtés par la police de se plaindre systématiquement d'en avoir subi. M. Gonzalez a rappelé *que son pays était signataire de la* convention européenne de droits de l'homme, qui permet de saisir la Commission de Strasbourg en cas de violation de l'un de ces droits. Or aucun indépendantiste basque n'aurait, jusqu'à ce jour, fait usage de cette procédure.

Le premier ministre espagnol a présenté aux dirigeants belges son projet d'une conférence internationale contre le terrorisme, qui constituerait, selon lui, *« la principale menace pour les démocraties occidentales »*. Aussi convient-il, aux yeux des Espagnols, de coordonner les recherches, les échanges d'informations et même les procédures judiciaires concernant le terrorisme.

JEAN WETZ.

M. Jean-Marie Luton directeur général adjoint du CNES

M. Jean-Marie Luton, quarante et un ans, vient d'être nommé directeur général adjoint du Centre national d'études spatiales (CNES), dont il était, depuis mars 1979, directeur général des programmes et de la planification.

Placé auprès du directeur général du CNES, M. Frédéric d'Allest, M. Luton aura pour mission de mener une action de coordination et de synthèse pour tout ce qui concerne l'élaboration de la politique spatiale française.

LE CARNET DU Monde

Décès

– Beatrice, Wanda et Vittoria annoncent le décès de leur frère

R. A. AUGUSTINCI,

survenu à la clinique de Rotta Ferrata à Rome.

– Mme Henri Batard,
son épouse,
M. et Mme Gérard Chalumeau
et leurs enfants Isabelle et Xavier,
M. Christian Batard,
Mlle Dominique Batard,
ses enfants et petits-enfants,
Mme veuve Honoré Batard,
sa mère,
Mme veuve Auguste Dequiré,
sa belle-mère,
M. et Mme Naldo Gorla,
M. et Mme Jean-Marie Dequiré,
M. et Mme Jacques Detrimont,
M. et Mme Pierre Dequiré,
M. et Mme Bernard Dequiré,
ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Toute la famille et ses amis,
font part du décès de

M. Henri BATARD,
administrateur civil hors classe
au ministère de l'éducation nationale,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier dans l'ordre
des Palmes académiques,

survenu le 5 mars 1984, à l'âge de soixante et un ans, à Montfermeil (93).

L'inhumation a eu lieu au cimetière intercommunal des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis).

4, rue de Rennes,
93800 Epinay-sur-Seine.

– Jany Baudet,
son épouse,
Christophe Baudet,
son fils,
Guenièvre, Javad, Salvador Shams,
sa fille, son gendre et son petit-fils,
Henri Baudet
et sa famille,
Léa Monteil,
Andrée Simon,
Mireille Temprano,
Les familles Larnaudie, Joanbon, Mayeran, Buisson, Pilod, Lacourtiade, Dubus
Et ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition accidentelle en mer de

Claude BAUDET,
principal de collège,
chevalier de l'ordre du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenue au large de Port-Vendres, le jeudi 23 février 1984.

Une messe en sa mémoire sera célébrée le samedi 10 mars, à 9 h 30, en l'église Saint-Romain de Sèvres, 1, rue de l'Eglise.

177, rue de Versailles,
92410 Ville-d'Avray.

– Mme Henri Belloin, née Nebehay,
Philippe, Christian, Dominique,
M. et Mme Sébastien Prot
et leur fille,
Ses enfants et petite-fille,
Le docteur et Mme Pierre Guichené,
leurs enfants et petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BELLOIN,
magistrat honoraire,

survenu à Beauvais, le 3 mars 1984, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques auront lieu le 9 mars, à 15 h 30, en l'église de la Basse-Œuvre de Beauvais.

Cet avis tient lieu de faire-part.
85, avenue Victor-Hugo,
60000 Beauvais.

– Renée Caulet,
son épouse,
Malijaï Caulet,
Laurent Caulet et Marie-Louise Bidet, ses enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert CAULET.

Selon sa volonté, ses obsèques civiles et son incinération ont eu lieu le 2 mars dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11 *bis*, avenue Marie-Vian,
13012 Marseille.

– Martine et Roland Bechmann,
Ses enfants :
Marie-Laure et Hans Rietveld
et Delphine, Ulla, Ananda, Kirsten,
Claudine et Marc Decressac
et Pascale,
Dan et Alexis Ferrand
et Nils, Côme, Florian,
Luce Bechmann-Bekistan,
Marion Bechmann et Jean,
Eve Bechmann,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès du

docteur Claude JEAN-PRÉVOST,
née Jeanne van Biéma,
veuve de l'écrivain Jean Prévost.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

7, villa de Buzenval,
92100 Boulogne.

[Né en 1901, tué au maquis du Vercors en 1944, Jean Prévost, disciple d'Alain, fut un essayiste (« Plaisir des sports »), un critique (des études sur Montaigne, Valéry, Stendhal) et un auteur de nouvelles (« Lucie-Paulette ») trop oublié comme le rappelait Henri Guillemin dans « le Monde » du 19 juin 1981.]

– Elie Kossovsky,
Samy et Claire Kossovsky,
Paul et Aliette Cossé,
Leurs enfants,
Leurs parents et alliés,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Sarah KOSSOVSKY,
née Rypko,

survenu à Thonon-les-Bains, le 27 février 1984, en sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu à Genève, le mardi 6 mars 1984.

Elie Kossovsky, Clinique Ste-Anne,
2, boulevard Bel-Air,
74200 Thonon-les Bains.

– Mme Jean Le Garrec-Boisseau,
M. et Mme Jean-Marc Le Garrec,
M. et Mme Jean-Luc Le Garrec,
M. et Mme Jean-François Le Garrec,
M. Jean-Dominique Le Garrec,
M. et Mme François Lacoste,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean LE GARREC,

survenu, à Boulogne-sur-Mer, le 2 mars 1984.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 6 mars, en l'église Sainte-Thérèse de Saint-Etienne-au-Mont.

88, route de Paris,
62222 Saint-Martin-Boulogne.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– M. Henri Liger,
M. et Mme Jean-Charles Sadoul
et leurs enfants,
M. et Mme Benoît Liger
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Yves Liger
et leurs enfants,
M. Hervé Liger,
M. et Mme Robert Liger,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du rappel à Dieu du

général de brigade
Henri LIGER,

survenu le 4 mars 1984.
19, rue Jeanne-d'Arc, 54000 Nancy.

– Ses nombreux amis français et zaïrois
Et les personnels de la faculté de droit et des sciences économiques de Nancy

ont la douleur de faire part du décès, survenu le 1er mars 1984, de

M. André N'KOLOMBUA,

assistant à la faculté de droit
et des sciences économiques
de Nancy.

– Mme Jean Piermay,
M. Michel Piermay,
M. et Mme Stephan Blackwell
et leur fils Francis,
Mme Ernest Fleury,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean PIERMAY,

leur époux, père, grand-père, gendre et parent,

survenu subitement le lundi 5 mars 1984, dans sa cinquante-septième année, en son domicile à Saint-Germain-en-Laye.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 8 mars, à 14 heures, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye et sera suivie d'une inhumation au nouveau cimetière.

12 *bis*, rue Diderot,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– La direction
Et le personnel de SECODIP
ont la douleur de faire part du décès de leur président-directeur général,

M. Jean PIERMAY,

survenu subitement le lundi 5 mars 1984, dans sa cinquante-septième année, en son domicile à Saint-Germain-en-Laye.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 8 mars, à 14 heures, en l'église principale de Saint-Germain-en-Laye, place du Château. Elle sera suivie de l'inhumation au nouveau cimetière.

SECODIP, 2, rue Francis-Pedron,
78241 Chambourcy.

– M. Mathieu Antoni,
M. Jean Risterucci,
Christophe et Delphine,
M. Pierre-Alain Antoni,
M. et Mme Pierre Carlotti
et leur fille Chloé,
Mme Pierrine Risterucci,
Oncles, tantes, cousins, parents, alliés et amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Mme Marie-Paule RISTERUCCI,
née Antoni,

survenue le 4 mars 1984, à l'âge de quarante-deux ans.

La levée du corps aura lieu à 9 h 45 le vendredi 9 mars, à l'hôpital Begin, avenue de Paris à Sant-Mandé, et sera suivie de l'inhumation au cimetière parisien d'Ivry.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Paris. Atlanta. Nouméa.

Mme Emile Thelliez,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile THELLIEZ,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes,
médaille de la Résistance,
avocat à la cour d'appel de Paris,

survenu le 27 février 1984.

Ses obsèques ont été célébrées le 2 mars en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

10, avenue D.-Lesueur,
75007 Paris.

– On nous prie de rappeler le décès de

M. Albert TOUBEAU,
survenu le 27 février 1984.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

– Mme Philippe Guerri,
Stéphanie, Gabrielle, Marie,
Leurs parents et amis,

profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Philippe GUERRI,

remercient toutes les personnes qui se sont unies à leur peine par leur présence, leurs pensées, leurs prières.

– La direction
Et l'ensemble des collaborateurs de *Sélection du Reader's Digest*,

très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Philippe GUERRI,

adressent leurs bien vifs remerciements.

– M. Roger Schandalow
Et toute sa famille,
remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné une si grande sympathie lors du décès de son épouse,

Hélène SCHANDALOW.

11, villa Saint-Mandé,
75012 Paris.

Anniversaires

– Le 11 février, à Paris, a été célébré le centenaire de

Mme Jacob de S. BESSIS,
(Monastir)
née Aurélie Moatti,

dans la joie et en présence de ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, arrière-arrière-petits-enfants.

– Il y a sept ans, disparaissait subitement à Lanzarotte (îles Canaries, Espagne),

Frédéric PELZER,
à l'âge de soixante-sept ans.

Celles et ceux qui l'ont connu, estimé et aimé, lui gardent un fervent souvenir.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée pour

Louis JOUBY,

le lundi 12 mars, à 18 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, chapelle basse, entrée boulevard Jean-Mermoz.

Messes anniversaires

– Le mardi 13 mars, à 18 h 30, une messe sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, dans le souvenir de

Colette et d'Emmanuel
CHAUMIE,

morts à Corbigny dans l'accident de l'Emeraude, le 15 janvier 1934.

De la part de
Marie-Pierre Beau de Lomenie,
de ses enfants et de ses petits-enfants,
Michel et Frédérique Massonaud
et de leurs enfants.

La Flonquette, 33650 La Brède.
28, boulevard Raspail,
75007 Paris.

– A l'occasion du dixième anniversaire de la disparition du

colonel J.-F. DUPOUX,

ses amis se réuniront au cours d'une messe qui sera célébrée jeudi 8 mars, à 12 h 30, à la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, 75007 Paris.

– Une messe sera célébrée le 8 mars, à 8 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6e, chapelle de la Sainte-Vierge, en souvenir du

professeur Bernard DUPERRAT,
médecin de l'hôpital Saint-Louis,

tué par une voiture, sur un passage clouté, rue du Four, le 29 décembre 1982.

Vous qui l'avez connu et aimé, à qui il a tant donné, unissez-vous à notre prière.

SCIENCES

Ancien directeur général du CERN

SIR JOHN BERTRAM ADAMS EST MORT

Ancien directeur général du CERN (Laboratoire européen pour la physique des particules), et principal constructeur des accélérateurs du laboratoire, Sir John Bertram Adams est décédé dimanche 4 mars à Genève.

[Né le 24 mai 1920 à Kingston (Grande-Bretagne), John Adams était docteur *honoris causa* de trois universités, sans en avoir jamais reçu l'enseignement. A l'âge de dix-sept ans, il quitta l'école et entra comme assistant dans un laboratoire de recherche sur les télécommunications. Pendant la guerre, il fut un des pionniers du radar. Entré au CERN dès sa création, en 1953, il y dirigea la construction du premier synchrotron à protons (PS) mis en service en 1959 et assura en 1960 et 1961 l'intérim du directeur général, accidentellement décédé. Reparti ensuite en Grande-Bretagne pour diriger le laboratoire de recherche sur la fusion contrôlée de Culham, il fut rappelé au CERN en 1969 pour construire le nouveau synchrotron à protons (SPS), qui est actuellement l'outil majeur du laboratoire. Il devint directeur général en 1971 et vit son mandat de cinq ans prolongé jusqu'en 1981.]



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

RENCONTRES

Tamia et Pierre Favre

La voix pure et le percussionniste



Tamia, vocaliste singulière, et Pierre Favre, percussionniste de jazz et de musiques contemporaines, ont lié leurs destins musicaux et personnels. Ils constituent un des duos les plus forts d'aujourd'hui.

« J'*AI modifié mon matériel*, dit Pierre Favre avec sa douceur ordinaire, *il ne s'agit pas de se faire entendre à tout prix de volume sonore, mais d'occuper l'espace. Donc, j'ai pris des peaux naturelles. Les peaux de plastique faisaient mal à Tamia. Je sensibilise le matériel.* » On se doute bien que, dans le duo, Pierre Favre a pu accentuer sa pente naturelle – lui qui n'a rien d'un cogneur, rien de l'idée que se font les gens du batteur de jazz – vers un style de percussions très mélodiques, très chantantes, qui entrent en résonance avec la voix.

« *Au début*, explique Tamia, *on se lançait en improvisation totale, sans plan établi, en toute liberté, comme on se jette à l'eau. Peu à peu, des matériaux, des formes, des éléments, des enchaînements, des idées de thème se sont dégagées. Les pièces se sont constituées d'elles-mêmes, dans un vrai rapport de composition. On pourrait imaginer une extension du duo avec ensemble vocal, ensemble de cordes ou de percussions, mais pour l'instant il reste tant à faire que nous n'en éprouvons pas encore le besoin.* » Sur scène, on voit comme la voix est nue, non protégée, exhibée, alors que Favre paraît s'activer, s'agiter et danser dans la mystérieuse sculpture des tambours, des cymbales et des cloches où il s'enferme.

Pour l'un comme pour l'autre, le jazz est apparu dans sa puissance de révélation et de vie à l'envers, « *j'avais l'impression de vivre dans un monde de morts et brutalement j'entendais la vie* ». Qui parle ? Autant leur projet et leur vision du spectacle sont affirmés singulièrement, autant parfois leurs voix de conversation se mêlent et s'échangent. Le nom de Ray Charles revient comme un rêve d'accompagnateur pour Favre (« *Mais avec Tamia*, dit-il, *l'intérêt est de sortir justement de ce rôle.* ») et comme un souvenir d'adolescence pour Tamia : « *Aujourd'hui, les vocalistes ont l'impression de faire des choses bizarres. C'est vrai et faux, mais, ne serait-ce que pour les doubles sons, par exemple, Ray Charles va largement sur ce terrain-là...* »

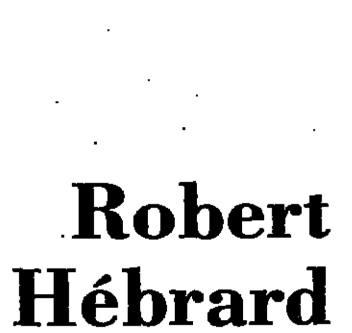
Le jazz, maintenant, leur sert de déclenchement, d'ouverture à la liberté d'inventer un langage, à la possibilité que portait dans les mots mêmes le free-jazz de « s'autoriser », de tout se permettre. Les autres musiques de tous les coins du monde, dont ils ont eu la curiosité précoce, dessinent le champ de leur exercice. Ils s'y permettent, dans une forme inédite de lyrisme et d'émotion, toutes les étrangetés sonores. Quelle part prend la relation personnelle à leur dialogue ? L'extension du temps d'abord, le temps de travail, de recherche et d'étude se trouve étendu au temps de la vie : « *Mais cela permet surtout une connivence très profonde. Quand un concert ne suit pas le chemin prévu, on se retrouve ensemble au même moment. Ce que fait l'autre, je le pressens.* » Qui parle ? Tamia et Pierre Favre.

F. M.

★ Tamia et Pierre Favre à la Vieille Grille (1, rue du Puits-de-l'Ermite), du 9 au 17 mars, à 20 h 30.

Robert Hébrard

La sensibilité du bambou



Robert Hébrard, qui aura quarante ans en l'an 1985, est percussionniste-sculpteur : il construit des architectures musicales hors normes, hors série, hors gabarit.

NE pas chercher le nom de Robert Hébrard à l'annuaire des facteurs d'instruments orthodoxes, ne pas espérer trouver dans le commerce ses éoliennes ou dragons à musique. Père d'un avion batterie, d'un balaphon géant avec trampolin, il a aussi conçu à l'intention de Georges Aperghis un immense oiseau, autre prototype assemblé tout exprès pour un morceau intitulé *le Velléitaire*. Là, Hébrard et le compositeur ont travaillé en étroite liaison : les suggestions de l'un modifiaient les désirs de l'autre et vice versa. A deux ils ont mis sur pied un volatile plus haut et plus large qu'une cabane à claire-voie dans une forêt, une bête bariolée de notes de toutes les couleurs. Le tout a été dédié à Gaston Sylvestre, officiant unique, virtuose désarmant de précision et d'humour.

Il faut parler ici de Gaston Sylvestre : l'un des premiers – avec son compère Jean-Pierre Drouet – à avoir remarqué les bricolages d'Hébrard, trouvé belle et bonne son aventure de solitaire, à avoir joué ses instruments de bric ingénieux et de broc poétique. De fil en aiguille ça s'est su, plus seulement dans les écoles de Villeneuve-Saint-Georges où Hébrard assurait des animations musicales pour se nourrir à Yerres où il a son atelier, mais bientôt au conservatoire de Pantin, puis à Marly-le-Roi où l'université d'été lui a commandé un trois-mâts musical. Puis il y a eu le Festival d'Uzeste et celui d'Automne à Paris à cause du fameux Velléitaire, en passant par la fête de la musique et la Maison des compositeurs à Avignon l'été passé...

Bref, depuis un an, Robert Hébrard anime un quatuor répondant au nom peu chantant d'ONKRR. Il écrit, il improvise en compagnie de deux percussionnistes et d'un saxophoniste.

Rituels et chemins buissonniers

Leur « musique préhistorique de demain » mêle tout. Ils marient des réminiscences du gamelan balinais aux souvenirs martelés d'une Afrique à imaginer, et incrustent ce cocktail dans des rythmes en forme de boutade. Ils se prennent un instant pour les grands prêtres de rituels violents puis empruntent soudain les chemins buissonniers fugaces que les enfants osent se frayer en lançant des cailloux au fond des puits, en tapant comme des sourds sur de vieilles barriques.

Ne pas croire que l'ONKRR fasse pour autant n'importe quoi. Il suffit d'observer le déploiement des instruments rassemblés sur la scène hélas un peu exiguë de l'ATEM à Bagnolet. Non seulement toutes ces structures de bambou clair et de bois brut sont belles dans leur rusticité ; mais elles sont chacune le fruit de longs tâtonnements expérimentaux, le résultat de mises au point quasi maniaques vérifiées et perfectionnées depuis dix ans que Robert Hébrard est allé pour la première fois à Bali.

« *Mon premier séjour là-bas a duré six mois ; à l'époque je jouais seulement du tambour africain*, dit-il. *Je me suis arrêté dans un village et, ce qui est une aberration par rapport à la tradition musicale, j'ai appris d'abord le kendang, or c'est l'instrument qui dirige tout le gamelan. En solo, ça n'a pas de sens, si on ne connaît pas le répertoire. Mais mes hôtes étaient gentils, j'avais appris leur langue, ils voulaient que je reparte en sachant le plus possible.* »

Retour en France. Puis redépart. Hébrard apprend cette fois à jouer gerantang et anklung, revient avec dans son sac quelques notes de tinklik, soit quelques lamelles de l'équivalent fauché du métallophone. Pour ces minces reliques, il construit des caisses de résonance, découpe des tuyaux dans du polyuréthane, et voilà un marimba empirique. Aujourd'hui, il a développé sa science, en artisan patient capable d'expliquer bien pour les avoir découverts, « *par hasard* » dit-il, les principes d'acoustique les plus trapus. Il nous a montré l'un après l'autre ses petits : le samouraï, superposition de cinq fonds de cuves métalliques de tailles diverses réveillant dès qu'on les frappe les sons d'un anklung adjoint ; la roue marine, bâtie selon le principe des bâtons de parole. Les rayons sont ici des marakas, mais trafiqués, car, à l'intérieur, des bambous en colimaçon freinent à l'extrême la chute de la grenaille, du riz, du maïs, des grains de café, des coquillettes...

Passée la roue et son bruit d'océan tranquille, de vagues longues, on arrive au kiosque – construction polymorphe polyvalente – bambous-bloks d'un côté, lames vibrantes de l'autre, boo-dzin ici, boo-dzoing et boo-klung là. Noms bizarroïdes inventés par l'auteur qui accole des bribes du vocabulaire balinais à des pures inventions variant selon la taille des résonateurs, la fréquence des lames... Tous les éléments de ce jeu de construction tiennent ensemble par des ligatures en caoutchouc de chambre à air. Le dispositif a besoin souvent d'être réaccordé tant le bambou est sensible aux variations d'humidité.

Côté xylophones, c'est pareil. Les notes des balafons sont ici des piquets de châtaignier à recreuser et à retailler souvent : « *Pourquoi les violons, les violoncelles seraient-ils les seuls instruments à réaccorder* », demande Robert Hébrard, sa râpe en main, rabotant un piquet rond par-ci, une lamelle par-là.

La tendresse du châtaignier lui plaît : « *Un son moins attendu que celui du palissandre.* » Il ne vernit pas. Sous l'impact des mailloches de bois, ses instruments se consomment, se consument. C'est tout. Et il signale les endroits où les notes de son tambour de bois ont souffert avant de mettre en mouvement ses tambours d'eau : globes de plexiglas flottant dans de larges bassines en déclenchant des fréquences si graves, tellement graves... que tout vibre. L'on n'en perçoit pas consciemment toutes les vibrations.

On ne décrira pas ses claviers de tambours, ses « vibratzung » et ses « tournebroches ». Tous ces dispositifs n'ont de rudimentaire que l'aspect. Pour Hébrard, ils impliquent une façon de jouer, de bouger, toute une gestuelle. L'action musicale devrait, dit-il, avoir la logique d'une chorégraphie. Il rêve de danseurs au milieu de son installation, ou de musiciens qui aimeraient danser un peu.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ ATEM, Bagnolet les 9, 10, 11, 16, 17 et 18 mars, à 21 heures et 17 heures le dimanche.

Jack Nicholson

« L'acteur est son propre instrument »



JACK Nicholson arrive vers vous en souriant, dans un costume gris assez strict, la cravate rouge sur une chemise vert pâle et un badge à la boutonnière, dont il dit la signification après avoir trottiné sur place et allumé une cigarette : « *Je suis un supporter de Gary Hart. Ça fait longtemps que je le connais et je crois que c'est la seule chance pour les démocrates de remporter l'élection présidentielle. Si un centriste obtient l'investiture, Reagan l'écrasera.* »

A quarante-six ans, Jack Nicholson a toujours cette nonchalance calculée qui l'a rendu célèbre. Et aussi de l'humour mais sans le caractère sarcastique développé à l'écran, avec une grande sensibilité, une vraie tendresse pour les gens. Il est une star à une époque où ce statut a perdu beaucoup de sa valeur charismatique : l'exaltation d'Hollywood appartient à l'histoire, la vedette n'est plus l'objet d'un culte, et le principal rôle d'un feuilleton télévisé est plus connu que toutes les stars. Mais Nicholson est aussi et d'abord un professionnel du cinéma, le scénariste et coproducteur de *The Shooting*, de *Ride the Whirlwind*, le réalisateur et producteur de *Drive, he said* (Vas-y, fonce) et de *Goin'South* (En route vers le Sud), l'acteur qui compose ses personnages en profondeur avec une telle richesse de détails qu'on peut facilement lui passer certains excès.

Fils d'un décorateur de vitrines et d'une esthéticienne à domicile, Jack Nicholson a débuté au théâtre dans *Tea and Sympathy*, de Robert Anderson, avant de jouer régulièrement à la télévision dans de petits rôles.

« Soap-operas » et zen

Nous sommes à la fin des années 50 et Nicholson est considéré comme un « mauvais esprit ». « *Je me permettais de faire une réflexion sur une phrase de mon texte, je souhaitais la modifier, et on vous répondait : « Faites comme on vous » dit et pas autrement.* » Pour oublier les « soap-operas » tournés chaque après-midi, l'acteur plonge dans l'étude du bouddhisme zen pendant des nuits entières, discute avec passion du cinéma avec Francis Coppola, Monte Hellman, Roger Corman. « *Vingt ans plus tard, j'ai tourné* The Shining *et Stanley Kubrick nous a maintenus sous pression pendant neuf mois. Nous avons recommencé certaines scènes jusqu'à soixante fois. Mais j'ai tout accepté parce que, comme Antonioni et Polanski, c'est un grand réalisateur, avec une vision précise et personnelle de ce qu'il recherche.* »

Ces deux dernières années, Jack Nicholson s'est accordé « *un peu de roue libre* ». Il a présenté au Festival de Berlin *Tendres Passions (Terms of endearment)*, le film de James L. Brooks qui a reçu onze nominations aux oscars. Il y interprète lui-même le personnage d'un ex-astronaute dans les bras duquel Shirley Mac Laine se jette, d'abord par terreur de la vieillesse. Une épreuve inattendue modifiera les données d'une histoire constamment sur une corde raide entre la comédie et la tragédie et qui illustre cette belle définition de John Lennon : « *La vie, c'est ce qui arrive quand on prévoyait autre chose.* »

« *Shirley Mac Laine*, dit Jack Nicholson, *est la sœur de mon ami Warren Beatty. Elle a une approche très physique de la comédie. Cela vient de son métier de danseuse. Et j'ai eu beaucoup de danseurs dans ma famille. J'aime bien cette manière forte et consciente d'aborder un personnage. Je crois que le cinéma est une discipline plus exigeante que le théâtre : l'acteur est son propre instrument.* »

Jack Nicholson vient d'acquérir les droits du négatif de *Profession : reporter*. « *Michelangelo Antonioni va refaire le montage et avec les bénéfices de la nouvelle sortie dans les salles, nous tournerons ensemble une comédie.* » Comme réalisateur, Nicholson a plusieurs projets : un western mystique, une histoire qui a pour titre *le Meurtre de Napoléon*, et peut-être une biographie filmée de William Reich, « *que j'ai toujours considéré comme une personne très forte dans les domaines de la politique et du sexe* ». En attendant, Jack Nicholson sera dans un mois l'un des maîtres d'hôte à la cérémonie des oscars à Hollywood.

CLAUDE FLÉOUTER.

SUBVENTIONS



Comment vendre sa générosité

« *CE qui reste quand on a tout oublié* », ou bien « *moins on en a, plus on l'étale* »... les aphorismes ne manquent pas pour désigner l'essence fugitive de la culture, auxquels on pourrait ajouter « *l'argent ne fait pas le bonheur* », si le plus hypocrite proverbe de la création ne se trouvait, en l'espèce, le plus mauvais et le plus fâcheux conseiller. Car sans argent il n'y a ni création ni conservation possibles. Ni passé, ni présent, ni avenir. Sans argent pas de culture, et sans culture pas d'histoire. Mais oublions l'histoire et restons-en à la source de tous les bienfaits de l'esprit.

L'argent peut venir de l'Etat et de ceux qui l'incarnent durablement ou passagèrement. La manière propre à l'Etat de le dépenser est au moins triple. Il peut entretenir des fonctionnaires (comédiens, architectes, par exemple). Il peut se contenter d'en aider d'autres, de les faire vivre partiellement par le biais de subventions. Enfin il peut acheter (les œuvres). En revanche, il est assez rare que l'Etat cherche à faire fructifier ces fonds. Cela serait le propre du mécène, si ce mécène-là ne devait rendre des comptes aux contribuables, mécènes sans le savoir.

L'argent peut venir du privé. Ici, la manière de le dépenser est double : sous forme d'investissement dont on attend plus ou moins de profit et sous forme de caprice dont on n'attend rien d'autre que son plaisir ou le plaisir qu'on peut faire partager. Mais tout cela est assez suspect aux yeux de l'Etat en général, du fisc en particulier, et le résultat est unique : des taxes, des taxes qui ne se départissent pas d'un méchant air de dire que la culture est un luxe. Ainsi on n'a plus vu depuis longtemps qualifier de mécène quelqu'un qui se ruine par goût de l'art, ferait-il don de ses collections aux collectivités, puisque même cela est quelquefois suspect...

L'argent peut enfin venir des entreprises, qu'elles soient publiques ou privées, et quand cela camouflerait la plus éhontée des campagnes publicitaires, cela s'appelle toujours mécénat. Déjà l'honorable préfet Poubelle en avait gros sur la patate, et déjà Vespasien supportait mal qu'on féminise ainsi son nom. Voici maintenant Mécène tout étonné des avatars de son substantif (1).

Acceptons-en désormais la loi, sans se voiler la face : le mécénat est d'entreprise ou n'est plus. Aussi, ne rangeons pas sous ce terme, comme l'a fait en 1982 un avis du Conseil économique et social (2), des notions aussi hétérogènes que le bénévolat ou les bonnes œuvres. Car, jusqu'à nouvel ordre, le mécénat reste, selon Larousse, qui est ici plus efficace que Robert, une « *protection* », une « *aide accordée aux lettres, aux sciences et aux arts* ». Aide et protection fondées, devrait-on ajouter, sur l'estime.

Ici, on ne saurait suivre tout à fait M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT-RTL, président de l'établissement public du musée d'Orsay, et président de l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (ADMICAL). Lors des quatrièmes assises et du premier festival de cette association, M. Rigaud estimait que « *le discours général sur le mécénat d'entreprise* [est] *passé et compris* » (*le Monde* du 25 février), mais que pourtant « *il devient nécessaire de trouver des points d'application concrets* ». Or si les points d'application ne manquent pas, croyons-nous plutôt, c'est précisément qu'ils entrent dans le champ d'un discours général extraordinairement flou et mal compris.

Les fondations culturelles aux États-Unis :

LES Français, en dix ans, ont augmenté de 42 % leurs dépenses culturelles. C'est-à-dire que, même sous la pression du choc pétrolier, malgré dévaluations et crises, on a manifesté dans l'Hexagone un goût de plus en plus prononcé sinon pour « la » culture du moins pour les loisirs culturels. Le budget du ministère de la culture a, quant à lui, en francs constants, presque doublé entre 1974 et 1983, et continue à progresser puisqu'il dépassera 8 milliards de francs en 1984, soit plus de 1 milliard de francs de plus que l'an passé.

Mais, devant des Français qui consacrent 3,6 % de leur budget aux investissements et pratiques d'ordre culturel, l'Etat ne parvient toujours pas à lui consacrer plus de 1 % du sien. Les pouvoirs publics s'intéressent donc de plus en plus au mécénat d'entreprise, une des solutions les plus fréquemment évoquées aujourd'hui pour résoudre la contradiction entre la politique de rigueur et cette aspiration accrue vers des loisirs culturels.

Les Etats-Unis, dont on cherche à s'inspirer dans ce domaine, s'interrogent toujours sur la proportion optimale à établir entre fonds privés et fonds gouvernementaux. Et l'Etat, après une période de restrictions, semble aujourd'hui plus généreux qu'au cours des trois dernières années.

Comment les institutions artistiques doivent-elles être financées : directement par les citoyens, par l'intermédiaire de fondations et d'associations, à travers les entreprises, ou par les ministères chargés d'administrer les fonds publics ? En France et en Amérique, les solutions traditionnelles étaient opposées. Depuis quelque temps cependant, l'une et l'autre semblent chercher un moyen terme en s'inspirant des expériences du voisin.

Une conception de la démocratie *très répandue aux Etats-Unis veut* que l'Etat exerce une influence aussi limitée que possible sur les activités locales et laisse les citoyens décider eux-mêmes de leurs priorités. De nombreuses fonctions qui relèvent de l'Etat en France (santé, éducation...) sont aux Etats-Unis, dans une large mesure, du ressort d'organismes privés locaux, dont la survie dépend de la contribution financière des particuliers et des entreprises de la région. L'Etat américain lui-même encourage la participation des citoyens en autorisant le secteur privé à déduire les contributions philanthropiques des bénéfices et revenus imposables.

Les exemptions fiscales témoignent de la reconnaissance indirecte par les pouvoirs publics de leur rôle dans le domaine de la culture. Le manque à gagner du gouvernement fédéral correspond en fait à une subvention, subvention dont le gouvernement déléguerait aux contribuables eux-mêmes le choix des bénéficiaires. Le mécénat, dans une certaine mesure, se substitue plutôt qu'il ne s'ajoute à l'action gouvernementale.

En France, tradionnellement, les dépenses culturelles sont du ressort de l'Etat, soit directement à travers le ministère de la culture et les administrations centrales, soit par l'intermédiaire des collectivités locales (communes, départements, établissements publics régionaux). C'est-à-dire que c'est l'Etat qui décide à quelles institutions les fonds seront attribués. La sanction des citoyens sur les dépenses culturelles est donc mêlée à la sanction générale d'une action gouvernementale. Le citoyen ne choisit pas de l'emploi culturel des fonds publics. La troupe théâtrale, le musée ou l'orchestre n'ont pas à convaincre le public de l'excellence de leurs manifestations, mais l'Etat, décideur unique.

Depuis un siècle, une évolution est en cours aux Etats-Unis. Au dix-neuvième siècle, les déficits des institutions culturelles étaient régulièrement couverts par les détenteurs de grandes fortunes. L'introduction de l'impôt sur le revenu, ainsi que le transfert du pouvoir économique des particuliers vers les sociétés expliquent la diminution progressive du nombre et de l'importance des mécènes traditionnels et l'entrée des entreprises, puis celle de l'Etat dans la vie culturelle américaine.

De Roosevelt à Reagan

Le gouvernement fédéral a commencé à s'intéresser à l'expression culturelle après la crise de 1929, lorsque l'administration Roosevelt mit en place un programme destiné à donner du travail aux artistes américains et à leur permettre d'exposer leurs œuvres. Mais ce n'est qu'au milieu des années 60 qu'une politique culturelle a pris forme avec la création de la National Foundation on the Arts, l'organisation-mère des deux principales agences chargées du soutien des arts et de la culture, le National Endowment for the Arts *et le National Endowment for the* Humanities.

Si la plupart des disciplines qui relèvent en France du ministère de la culture sont aux Etats-Unis du ressort du National Endowment for the Arts (NEA), qui subventionne les spectacles, l'architecture, l'audiovisuel, la musique et les arts plastiques, certaines sont du ressort du National Endowment for the Humanities (NEH), qui s'intéresse surtout à la recherche dans le domaine des sciences humaines, mais dont l'autorité s'étend aussi, selon le décret qui lui a donné naissance, à la littérature, la philosophie, l'histoire de l'art, l'archéologie...

Après une période de vaches maigres pendant les trois premières années de l'administration Reagan, ces deux organismes devraient voir leurs budgets augmentés pour 1984 de 11,4 % par rapport à 1983. Le NEA bénéficiera cette année de 162 millions de dollars, et le NEH de 140 millions. Si l'on ajoute à ces crédits ceux dont bénéficient directement d'autres organismes à caractère culturel, comme la Smithsonian Institution et l'Institute of Museum Services, on obtient pour 1984 un total de 558 millions de dollars, soit environ 4,5 milliards de francs.

Cette somme, bien que très inférieure au budget du ministère de la culture en France, constitue néanmoins une progression spectaculaire par rapport aux crédits de 1963, date à laquelle la Commission Rockefeller, chargée d'établir un rapport sur la situation artistique aux Etats-Unis, avait estimé les subsides fédéraux à 1,5 million de dollars.

Ces données ne sont que tout à fait partielles puisqu'elles ne prennent pas en compte les subventions déguisées que sont les exemptions et déductions fiscales. Non seulement les associations reconnues à but non lucratif bénéficient de divers avantages, par exemple un régime postal préférentiel, mais surtout les donations qu'elles peuvent recevoir sont totalement déductibles, et quasiment sans plafond, pour les donateurs, qu'il s'agisse de particuliers ou d'entreprises.

On estime à 59,9 milliards de dollars les contributions philanthropiques effectuées par les Américains, particuliers et entreprises confondus, en 1982, dont 4,9 milliards pour les « arts et humanités ». Lorsqu'on prend ces données en compte, on constate que le montant des crédits dont bénéficient les activités culturelles est plus important qu'on ne le pense généralement.

Il faudrait également pouvoir inclure les subventions accordées par les Etats et les municipalités, pour lesquelles il n'existe malheureusement pas de statistiques complètes. On peut néanmoins estimer à environ 129 millions de dollars les sommes dépensées en 1982 par les différents Etats. Quant aux municipalités, on peut citer, à titre indicatif, le budget culturel de la ville de New-York, la plus généreuse dans ce domaine, qui s'est élevé en 1982 à près de 40 millions de dollars, l'essentiel de cette somme étant destiné à l'entretien de musées, tel le Metropolitan Museum.

Si l'on estime donc, très modestement, à 200 millions de dollars les sommes dépensées en subventions culturelles par les collectivités locales américaines, on arrive à un total de plus de 5,6 milliards de dollars, soit 45 milliards de francs, à comparer aux 22 milliards dépensés en France en 1982 par Etat et collectivités locales, et aux 25 milliards prévus pour 1984.

Une rapide éducation du public

Les Etats-Unis ayant quatre fois plus d'habitants que la France, on obtient en faveur de la France un ratio d'environ un pour deux. Ce qui n'est pas déshonorant pour les Etats-Unis, pays dont le romancier Henry James disait au début du siècle que l'habitant moyen considérait que *l'art ne pouvait être la préoccupation* que des « *femmes, étrangers et autres personnes peu pratiques* ».

Cette rapide éducation du public et l'intérêt croissant porté à l'art a été vite compris par les industriels américains, qui se mirent à consacrer une part de plus en plus importante de leur budget philanthropique au soutien d'activités artistiques. Les institutions s'intéressant à l'art sont maintenant les bénéficiaires d'environ 10 à 15 % du budget philanthropique des grosses sociétés, l'éducation se taillant la part du lion.

Une enquête rendue publique il y a quelques semaines estime la contribution des entreprises au financement d'activités artistiques à plus de 500 millions de dollars pour l'année 1982. Ce type d'enquête est réalisé périodiquement par le Business Committee for the Arts. Cette association, fondée en 1967 à l'initiative de David Rockefeller, à une époque où l'entreprise était attaquée sur de nombreux fronts, notamment par les associations de consommateurs, regroupe aujourd'hui 155 hommes d'affaires influents convaincus qu'il est nécessaire pour eux et leurs collègues d'accorder plus de soutien à la culture et de le faire savoir.

Selon cette enquête, ce sont les musées, la télévision et la radio publiques et le théâtre qui bénéficient le plus du mécénat culturel d'entreprise, avec respectivement 19 %, 11 % et 9 % du total des contributions. Viennent ensuite les centres culturels, les orchestres symphoniques et l'opéra. « *Personne ne nous reprochera de soutenir les arts*, me disait la responsable du programme de contributions d'une grande banque new-yorkaise, *tandis que si nous subventionnions des œuvres s'occupant de planning familial ou même d'aide aux minorités, nous recevrions, probablement, de nombreuses lettres de protestation.* »

Les chefs d'entreprise et cadres dirigeants prennent également un intérêt personnel à ces activités. Il est plus plaisant d'organiser une réception dans un musée dont on a parrainé une exposition, ou d'assister à la première d'un opéra que de prononcer un discours devant un auditoire d'universitaires... Ces manifestations, auxquelles peuvent être associés des grands noms du monde des arts et des spectacles sont également l'occasion pour la société d'inviter les clients dont il convient de conserver les faveurs, ou les hommes politiques dont il serait bon de s'attirer les grâces...

Les intellectuels d'ailleurs reprochent aux entreprises d'utiliser le parrainage d'activités artistiques comme instrument de relations publiques, comme coup de publicité leur permettant de se créer une image de marque flatteuse auprès du public. Et, afin de toucher le plus de monde possible, de privilégier les institutions dont la réputation est déjà établie au lieu d'aider les groupes « émergeants » et novateurs — ceux-là mêmes dont les besoins sont les plus pressants.

Si certaines entreprises s'intéressent, certes, aux petites organisations, ce sont surtout celles qui desservent beaucoup d'usagers, et qui, en aidant un maximum d'organisations, cherchent à satisfaire le plus *grand nombre possible de clients*. Les compagnies de téléphone, comme AT & T, d'électricité, comme Continental Edison, ou les banques, comme Bankers Trust, participent autant au financement d'institutions prestigieuses qu'à celui d'organisations plus marginales. La Banque Morgan, par exemple, a donné l'année dernière 25 000 dollars au Metropolitan Opera de New-York, mais aussi 6 000 dollars à la Kitchen, un centre vidéo d'avant-garde. AT & T a accordé 55 000 dollars au prestigieux Kennedy Center de Washington, mais aussi 5 000 dollars à la Fondation Pro Musicis, qui organise des concerts dans des prisons et des hôpitaux.

« *La plupart des dons effectués par les entreprises ne sont pas altruistes*, dit John Wessel, du National Endowment for the Arts. *Mais*, ajoute-t-il, *cela importe peu : les arts ont tellement besoin d'argent...* »

Particulièrement généreuses sont les sociétés pétrolières et les fabricants de cigarettes. Très attaquées au moment de la crise du pétrole, Mobil et Exxon ont, en 1982, distribué chacune plus de 10 000 dollars dans le domaine des arts et de la culture. Philip Morris aurait dépensé plus de 5 millions de dollars pour une exposition au Metropolitan Museum consacrée aux trésors du Vatican — dont plus de la moitié en publicité.

Herbert Schmertz, vice-président de Mobil, dit « *faire de la philantropie, sans intérêt immédiat* ». Selon lui, « *Mobil ne retire rien de son intérêt pour les arts* ». Grâce à leurs opérations de mécénat, les entreprises développent néanmoins une image de marque qu'elles auraient difficilement pu se forger autrement, et ce surtout auprès des catégories socio-professionnelles les plus influentes.

ET MÉCÉNAT



Il est en effet frappant de voir combien l'on confond volontiers « sponsoring » et mécénat, et les entreprises sont quelquefois si peu concernées par leur propre « mécénat » qu'elles préfèrent en confier à d'autres la gestion, les choix. Ainsi les officines se multiplient-elles, qui pour conseiller – contre rétribution – les industries égarées dans la forêt des arts, qui pour collecter des fonds dont elles assurent faire le meilleur usage.

Dire que ces nouveaux intermédiaires de la générosité publique et privée sont inutiles, nuisibles ou parasitaires, serait assurément malvenu (même si certains en ont tout l'air). Car leur existence seule tend déjà à multiplier les sources possibles de mécénat. Mais on imagine quels grenouillages peuvent engendrer ces *répartisseurs de l'investissement culturel*, scientifique ou sportif. Pour moins que cela, le ministère de la culture, ses directions et ses délégations, qu'ils aient été de droite ou bien qu'ils soient de gauche, voient leurs plus simples initiatives vouées à la suspicion universelle.

Les entreprises ne doivent-elles alors faire confiance qu'à elles-mêmes ? A la clairvoyance du PDG, à l'habileté du chargé des relations publiques, à l'efficacité du service publicité ? Ou encore à tel ou tel préposé au mécénat qu'on recrutera pour la bonne cause sur des critères aussi mystérieux que les officines dont il a été question plus haut ? A se poser de telles questions, comme à y répondre, on voit bien que la notion contemporaine de mécénat est, en France, fuyante, périlleuse : elle veut singer la générosité privée d'antan, tout en récusant les choix et leurs risques, en évacuant toute personnalisation.

Un tel rejet du partipris, du « subjectif », explique dans une certaine mesure qu'on manque de « points d'application », si ces points ne doivent en effet valoir que désincarnés. Sinon, les besoins, les demandes, ne nous semblent pas faire défaut.

Ce rejet pourtant ne nous semble pas trop surprenant dans un pays livré corps et âme aux commissions afin d'éviter les compromissions – intention aussi louable que contredite par les faits. Dans ce pays si bien terrorisé encore par Descartes qu'il croit toujours à la nécessité d'un jugement universel. A tel point que les critiques eux-mêmes n'osent plus guère parler directement de peinture pour s'être trompés une fois, au temps des impressionnistes...

S'il y a une différence entre le mécénat tel qu'on le pratique en France et tel qu'on le vit aux Etats-Unis, elle est sans doute légale et liée à des systèmes économiques différents, comme l'explique ici M. Frédéric de Goldschmitt. Mais elle est d'abord une différence de courage, d'exigence. C'est cela qui est à rattraper, à retrouver.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Caius Cilnius Maecenas (vers 69 à 8 avant JC), riche chevalier romain, ministre d'Auguste, qui ouvrit ses maisons aux poètes Virgile, Horace, Properce, etc. D'où « mécène » et « mécénat ».

(2) Séances des 23 et 24 janvier 1982. Rapporteur : M. Jean Salvanes (*JO* du 6 avril).

un système difficilement exportable

Chaque fois que la récente exposition Manet était mentionnée dans la presse, le Metropolitan Museum veillait à ce que le nom du parrain de celle-ci, Warner Communications, soit mentionné également. En échange du financement des quelque cent heures de programmes que Mobil parrainera pendant la saison 1983-1984 sur la télévision publique (ou pour des programmes culturels sur la télévision commerciale) pour un coût de 10 millions de dollars, cette société verra son nom cité à diverses reprises, non seulement lors de la présentation de ces émissions, mais également dans les programmes, articles... publiés à leur sujet. Pour annoncer le passage de ces émissions, certaines sociétés dépensent parfois des sommes supérieures à celles engagées pour l'acquisition des programmes eux-mêmes.

Le prestige avant la philanthropie

Des entreprises comme Bankers Trust, qui jusque il y a deux ans ne rendaient pas publics les montants et bénéficiaires de leurs contributions, en viennent aujourd'hui à participer à *davantage d'opérations de* prestige destinées au grand public. La vice-présidente d'une autre grande banque new-yorkaise prédit la réduction des activités philanthropiques traditionnelles des entreprises et la concentration des efforts *de celles-ci vers des causes pouvant* être jumelées avec des opérations de relations publiques. Les entreprises qui avaient accepté de prendre en charge le financement des groupes les moins importants affirment aujourd'hui que c'est à l'Etat d'assumer cette responsabilité.

Ni cette évolution des politiques philanthropiques ni la mauvaise santé de nombreux secteurs de l'économie américaine n'auraient, si l'on en croit l'étude du Business Committee for the Arts, empêché les entreprises d'augmenter leurs contributions à la vie artistique, celles-ci passant en effet de 385 millions de dollars en 1981 à 506 millions de dollars en 1982, soit une progression de 24 %. Cette enquête constitue un bon résultat pour l'administration Reagan, qui, annonçant en 1981 les coupes dans les budgets culturels, avait exhorté entreprises et particuliers à prendre le relais.

De nombreux représentants d'organisations artistiques sont moins optimistes, surtout en ce qui concerne les organisations les moins importantes. Les restructurations budgétaires opérées par l'administration Reagan dans différents secteurs, tel celui de la santé, auraient, en effet, poussé de nombreuses sociétés à réorienter leurs politiques philanthropiques en faveur de programmes consacrés à des besoins plus immédiats. « *Nous sommes maintenant en concurrence avec les soupes populaires* », dit John Limpert, directeur du développement au Musée d'art moderne de New-York.

Les organisations sont obligées de se montrer de plus en plus insistantes auprès de leurs bienfaiteurs, et surtout auprès des particuliers, dont les donations sont souvent assorties de moins de contraintes que celles des entreprises. Le New-York Shakespeare Festival, de Joseph Papp, écrit ainsi deux à trois fois par an à ses donateurs potentiels pour les inciter à effectuer des donations. Certains spécialistes en *fund raising*, cette forme scientifique de la *traditionnelle collecte, discipline* maintenant enseignée dans les universités, recommandent même des sollicitations mensuelles.

Face aux difficultés qu'éprouvent de nombreuses organisations de par *le pays pour se financer*, les députés américains ont donc proposé, et fait admettre par les sénateurs comme par le pouvoir exécutif, des budgets culturels supérieurs à ceux que l'administration Reagan avait initialement prévus. Le NEA, qui devait à l'origine ne recevoir que 125 millions de dollars, bénéficiera ainsi finalement de 162 millions de dollars, et l'Institute for Museum Services de 20 millions de dollars au lieu de 11 millions.

Il est intéressant de noter que ce revirement n'est pas le constat d'un échec, puisque les chiffres tendent à prouver que les entreprises ont accepté, mais plutôt la reconnaissance par l'Etat de son rôle, aux côtés des entreprises, dans le financement de la vie culturelle, même s'il a tendance à agir plus en guide qu'en financier.

Pour de nombreuses institutions, les pouvoirs publics constituent une source de financement essentielle, même si l'Etat, plutôt que de prendre *en charge toutes les dépenses*, se contente de montrer la voie. Les subsides gouvernementaux doivent, en effet, obligatoirement être complétés par d'autres sources de contributions, ces fonds servant en quelque sorte à inciter entreprises et particuliers à fournir le gros du financement.

Chaque année, le National Endowment for the Arts rend publique la liste des institutions susceptibles de bénéficier de subventions pendant l'année suivante. Les organisations concernées doivent ensuite, dans un certain délai, susciter des contributions de sources extérieures d'un montant au moins égal à celui mis à leur disposition par le NEA. C'est ce qu'on appelle des *matching grants*.

Mais il y a une catégorie de subventions qui constituent un défi plus grand encore, tant pour les artistes que leurs mécènes : ce sont les *challenge grants*, les « subventions-défi ». Pour en bénéficier, les candidats sélectionnés par le NEA doivent recueillir, auprès de nouveaux donateurs, une somme trois fois égale à cette subvention. La réponse tant des entreprises que des organisations artistiques a été inespérée. Les artistes utilisent en effet l'*imprimatur* du NEA pour faire appel à des sources jusque-là inexplorées, et les entreprises sont d'autant plus motivées qu'elles savent que leur contribution, essentielle pour l'organisation, sera augmentée de celle des pouvoirs publics.

Minoritaire en termes de montants distribués, la participation de l'Etat est cruciale dans la mesure où elle détermine les rôles de chacun. Les pouvoirs publics, qui déjà rendent légitimes les contributions à caractère culturel en autorisant les déductions fiscales, incitent d'autant plus le secteur privé à participer que les subventions gouvernementales sont accordées aux seules institutions désignées par le public au moyen de ses donations.

A l'heure où, en France, le ministère de la culture s'intéresse au développement du mécénat d'entreprise (un rapport à ce sujet a été récemment remis au ministre), il y a de nombreuses leçons à tirer de l'expérience américaine.

D'abord le principe même des *matching grants. Pourquoi ne pas* lier certaines subventions à une nécessaire participation du secteur privé, ce qui rendrait ce dernier plus conscient du rôle qu'on veut lui offrir et fournirait à l'institution artistique de meilleurs arguments lors de *sa recherche de fonds ? Le risque ?* occasionner un surcroît de travail pour celle-ci, mais aussi des ressources supplémentaires.

Une autre idée américaine : la subvention en nature. Nous n'avons abordé que l'aspect financier du mécénat dans cet article, mais il est bon de savoir que les entreprises américaines fournissent également toutes sortes d'aides en nature (matériel ou services) et de conseils en gestion. Dans certains cas, une réelle dynamique s'est installée entre le personnel d'une entreprise et les membres, par exemple, d'une compagnie de spectacles. Une association, l'Arts and Business Council, se spécialise d'ailleurs dans ce genre d'activités.

On pourrait continuer à citer ainsi nombre d'expériences susceptibles d'être imitées en France. Néanmoins, *il importe surtout de comprendre que les traditions européennes et l'environnement socioculturel français sont si différents de ceux qui existent aux Etats-Unis que les concepts américains ne peuvent être répétés de façon identique. Le mécénat « à l'américaine » ne peut, en effet, être adopté chez nous sans un changement profond dans les mentalités de chaque partenaire.

L'entreprise tentée par le mécénat devra être bien avertie de ce qu'attendent d'elle l'Etat et le public. C'est une tradition américaine que sociétés et particuliers consacrent une partie de leurs bénéfices à des subventions. Le public accepte sans ironie que ces sociétés choisissent les bénéficiaires de leurs largesses en fonction des impératifs de leurs stratégies de communication, de la même façon que les particuliers choisissent leur « bonnes causes » en fonction de leur inclina*tion personnelle. Et il leur accorde* volontiers le bénéfice moral de leur effort financier.

En France, au contraire, nombre *d'institutions, et la télévision en par*ticulier, font preuve d'une attitude frileuse à cet égard, attitude qui n'encourage pas le développement du mécénat culturel. Les entreprises sont rarement citées au générique des émissions qu'elles aident, les *musées emploient les caractères* les plus petits possible pour remercier les sociétés qui permettent la réalisation des expositions qu'ils représentent, les journalistes se plaisent à utiliser des périphrases pour ne pas mentionner les parrains de certaines manifestations...

Le PDG, si éclairé soit-il, n'acceptera donc de prendre la relève du rôle traditionnel de l'Etat qu'à la condition de voir évoluer l'attitude des médias face au mécénat d'entreprise, et par suite celle du public. L'Etat, de son côté, doit être prêt à renoncer à une partie de ses prérogatives, notamment quant au choix des activités à subventionner.

Nous avons vu qu'aux Etats-Unis *les entreprises préfèrent souvent* subventionner les activités correspondant aux goûts moyens d'un public nombreux. La volonté de développement, en France, d'un mécénat d'entreprise devra donc prendre en compte ce risque de nivellement par le bas. Une apparente diversité de décideurs ne risquerait-elle pas, en effet, d'entraîner le conformisme, l'uniformité des décisions ? Libre à l'Etat, certes, de corriger ensuite les injustices.

FRÉDÉRIC DE GOLDSCHMIDT.

• Frédéric de Goldschmidt a réalisé une étude sur le mécénat culturel d'entreprise aux Etats-Unis grâce à une bourse du ministère des relations extérieures. Il est maintenant installé à New-York comme consultant.

Diversifier les aides de l'Etat

Un entretien avec M. Carabalona

L'exemple du jazz

M. Jean Carabalona est chargé du jazz et de la variété auprès de la direction de la musique au ministère de la culture. Nous lui avons demandé quelle est la politique de la direction pour les domaines dont il a la charge, outre les subventions qu'elle accorde.

« PRÉCISÉMENT, on croit souvent que son action se résume à l'attribution de subventions, voire à une « subventionnite » sans imagination. Or notre politique est très diversifiée et vise désormais à devenir une politique d'aide aux lieux très attendue dans le milieu du jazz.

» *Ponctuellement, nous aidons* de grands festivals : Nancy, Saint-Rémy, Angoulême, Salon-de-Provence, Douai, La Roche-Jagu... Pour la diffusion de l'information, nous avons participé aux éditions du *Guide du jazz* et par des revues comme *Paroles et musique*, nous la faisons circuler auprès de toutes les personnes (attachés culturels, etc.) et de tous les organismes intéressés.

» Pour l'aide aux lieux de création, des conventions sont déjà passées (avec Dunois, avec les Trinitaires, le New Morning...). Cela suppose qu'on réexamine les problèmes que pose le système des charges fiscales et sociales qui en France handicape gravement les *lieux de manifestation de la musique* : clubs, caves et autres endroits de création et de consommation.

» Le ministère vient de recevoir des propositions de détaxation limitée. *Une détaxation* reste difficile à envisager sans garanties, et il faut mettre au point un système d'agrément qui tienne compte de la définition du type d'établissement, du nombre de manifestations musicales, du nombre de créations et du respect de la législation sociale. Le manque à gagner que suppose une telle détaxation pourrait être aisément compensé par ce qu'elle permet : tant pour la création que pour l'emploi. A terme, on peut espérer que s'établira un système analogue aux détaxations dont bénéficient le théâtre et le lyrique pour leurs créations ou de nouvelles mises en scène.

» Quand un établissement prend des risques artistiques, on sait qu'il connaît des difficultés : notre rôle, comme pour le théâtre, est de partager les risques. Ce qui implique qu'on tiendra compte de la programmation, mais sans aucunement l'imposer.

» Nous avons d'autres projets d'intervention. Sur le modèle du Fonds de soutien au théâtre privé, il existe un fonds (auquel appartient la direction de la musique) chargé de gérer une taxe parafiscale sur les spectacles de variétés. Depuis 1971, tout spectacle dans une institution non subventionnée devrait théoriquement acquitter cette taxe de 1,75 % sur les recettes. En *réalité, il y a un énorme* contentieux et d'incroyables disparités. La taxe est régulièrement payée par exemple sur un récital de Serge Lama, mais pas sur celui de David Bowie considéré comme un concert... Si elle était régulièrement réglée, son rapport annuel serait de 20 millions. On peut rêver à une commission d'avance sur recettes : Didier Levallet financé par Chantal Goya... La profession évolue, et sans en être à des principes mutualistes, semble prête à cet investissement indirect dans le métier qui devrait bénéficier aux artistes et aux lieux d'expression. C'est à la direction de la musique de créer la dynamique, de déclen*cher le mouvement, de faire saisir* les enjeux et les intérêts de l'opération.

– *Quel est votre budget ?*

– Il est faible, mais en 1981, il était nul. Sur les 900 millions de la direction de la musique, nous sommes passés de 8,7 millions en 1982 à 13,5 en 1983 : une part pour la chanson, une part pour le jazz, le reste en contributions au projet du Fonds d'intervention culturel ou à des actions ponctuelles. Une partie de ces crédits est mise à la disposition des délégués régionaux, pour l'enseignement ou les stages. Sur les 3,5 millions attribués au jazz, un tiers va à la création, un tiers aux lieux et un tiers aux missions et à la formation. L'an prochain, le poste d'aide aux lieux augmentera.

– *Pour la formation, quels sont vos projets ?*

– Nous avons obtenu que, dans le projet de réforme des conservatoires, le jazz relève d'un véritable département. Ce qui suppose un changement de conception radical : pour une musique aussi complexe, les ateliers sommaires et hâtivement montés ne sauraient suffire. Il faut que les conservatoires qui décident de se lancer dans cet enseignement puissent le faire dans les meilleures conditions. Donc les professeurs devront être titulaires d'un certificat d'ap*titude qu'on n'exigera pas, bien* entendu, des invités, adjoints ou associés...

» Les associations se sont élevées contre ce projet. Elles ont elles-mêmes leurs propres cadres d'enseignement. Mais il faut compter sur les deux types de formation. Du côté des conservatoires, la situation est pour le moment aussi réservée : au cours d'une intervention d'information devant une centaine de directeurs de ces établissements, deux seulement se sont déclarés intéressés.

» Pour la chanson, nous allons créer avec la SACEM un centre de formation supérieure des variétés. Il n'est pas question de fabriquer des vedettes, mais de gagner du temps sur les techniques (la scène, la voix, le micro) et d'offrir des stages aux musiciens de variétés.

» Un colloque fera le point en 1984 sur la pédagogie du jazz et des musiques improvisées. Il traitera tous ces problèmes sous forme de communications et de débats. Il se tiendra au Havre, ce qui est un signe : un de nos principes, qui guidera la politique d'aide aux lieux, c'est de ne pas privilégier Paris et de favoriser une décentralisation du choix artistique. »

Propos recueillis par
FRANCIS MARMANDE.

FORMES

Furudoï

On n'entre pas dans l'univers carcéral de Koji Furudoï, on l'observe, non sans angoisse, comme à travers une vitre. Ses détenus, androïdes boudinés, asexués, acéphales, se morfondent *ou s'agitent sur place. Ils* peuvent être juchés sur des sortes de socles, souvent mis en cages, dans des cubes transparents (comme certains personnages de Bacon, bien en chair, eux), ils sont toujours sous *haute surveillance. Les inonde* une lumière froide, artificielle ou déferlant de larges fenêtres, voire d'arcades à la Chirico.

Au spectateur de chercher la clé du mystère, au demeurant assez clair pour peu que, lui aussi condamné à l'isolement, il médite sur la condition humaine – mais sans oublier que cette ambiance étouffante est créée par des moyens purement picturaux, une construction rigoureuse, des couleurs sobres, sombres, savamment, méticuleusement harmonisées (1).

Fournel

Comment mieux peindre le désert qu'avec sa propre substance, le sable ? Le sable, les sables plutôt, allant de l'ocre clair aux teintes verdâtres, liés aux résines synthétiques, Pierre Fournel s'en sert pour recréer « au naturel » des paysages *arides, attirants par leur désola*tion même. Dunes aux sillons ondulés, plages aux plans étagés jusqu'à l'horizon, entassements rocheux d'où toute vie semble absente, les voici largement étalés soit en granulations rugueuses, soit en aplats unis. *Brûlures* du sel et sols brûlants : la touffeur est universelle. De quoi rêver... par exemple devant telle vallée dénudée ouverte sur une cime d'une aveuglante blancheur (2).

Gisèle Celan-Lestrange

La vision de Gisèle Celan-Lestrange semble s'être pacifiée. Sinon l'artiste n'aurait sans doute pas choisi cette fois le pastel et de préférence ses tons chauds (les autres ne sont pas exclus) pour adoucir ses paysages mentaux. Ses ciels changeants, parcourus de nuées lumineuses, ses calmes étendues intensément éclairées, ses échappées vers un monde meilleur, sont les projections d'une riche vie intérieure, grâce aux vertus du pastel, apte à traduire mille nuances, aussi parfaitement maîtrisé que les techniques précédentes (3).

Kleinmann

Alain Kleinmann est le peintre de la mémoire. De sa mémoire confondue avec celle des *siens,* de son peuple. Dans ses admirables portraits, peints désormais en teintes « passées » comme les anciennes photos (bistres, sépias marrons), on dirait que le lauréat du prix Wizo 1983 cherche à s'en débarrasser, de cette encombrante et douloureuse mémoire, en l'évoquant d'abord, puis en la rayant de biffures et de griffures. Il appose même sur ces relevés de dettes la mention « Annulé ». Rien d'étonnant à ce qu'il surcharge *ses toiles de mots et de lettres,* de caractères hébraïques, et leur incorpore des éléments bruts, des tickets de métro par exemple. D'où une narration symbolique qui n'a rien de gratuit. De son propre aveu, Kleinmann veut « peindre la carte d'identité d'un événement ».

Nos lecteurs d'autre part n'ont pas oublié, entre autres, un de ses dessins paru dans *le Monde Dimanche* du 7 juillet 1980 : un bouleversant Baudelaire (4).

Karavousis

Karavousis demeure attaché à ses thèmes éternels, aux vestiges mutilés d'une Grèce toujours vivante ainsi qu'à ses « modèles » immobiles, vases et bouteilles traités en variations subtiles, drapés arrachés aux corps absents, succession des portes ouvertes sur l'inconnu. Partout la lumière joue. Seulement ses toiles, peintes avec la même précision scrupuleuse sont parcourues d'une vie plus palpitante.

Imperceptiblement, les couleurs s'avivent, leur sang circule à fleur de peau. Et puis, pour la première fois, Karavousis se révèle sculpteur. Ses petits bronzes reproduisent une statuaire parente de celle reproduite par sa peinture, inspirée à son tour par la sculpture, opération rétroactive qui, en tout cas, aboutit à des chefs-d'œuvre qui, on l'espère, grandiront (5).

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi.

(2) Galerie « Vendôme-Rive gauche », 3, rue Jacob.

(3) La Hune, 14, rue de l'Abbaye.

(4) Le Parvis Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin.

(5) Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot.

SÉLECTION

CINÉMA

« Meurtre dans un jardin anglais » de Peter Greenaway

Chef-d'œuvre, poudre aux yeux, mystification certainement. Par un déplacement insensible des perspectives, en un jeu de cache-cache avec la réalité, Peter Greenaway invite le spectateur à reconstituer l'histoire d'un crime. L'Angleterre de *Barry Lyndon*, un château et son jardin qui sont à eux seuls un style de vie, servent de décor.

« Chronique d'Anna-Magdalena Bach » de Jean-Marie Straub

Aux sources d'un style de cinéma qui restera toujours une provocation pour ceux qui n'ont pas quitté le septième art de papa. La musique, un soliste illustre, sont les complices du cinéaste et aident à accepter un film où les mots, les images, les mesures, sont scandés comme au métronome.

ET AUSSI : *la Ville des pirates*, de Raul Ruiz (l'enfant par qui le mal arrive) ; *Un amour de Swann*, de Volker Schlöndorff (Alain Delon remarquable) ; *Star 80*, de Bob Fosse, et *SOB*, de Blake Edwards (l'envers du décor hollywoodien) ; *la Femme flambée*, de Robert Van Ackeren (le sexe révélateur) ; rétrospective Tarkovski (tous les films d'un maître) ; *les Désarrois de l'élève Törless*, de Volker Schlöndorff (le meilleur film *de l'auteur, d'après l'œuvre de* Musil).

THÉATRE

« Mises en espace » au Jardin d'hiver

Le Théâtre ouvert de Lucien et Micheline Attoun, comme aux beaux jours du Festival d'Avignon il y a longtemps, propose coup sur coup trois mises en espace de textes neufs. C'est Agnès Célérier – vingt-sept ans – qui ouvre le feu avec sa *Leçon de musique* (montée par Jean-Luc Lagarce). Leçon de violon où la mémoire d'une jeune femme pourrait flancher n'était le silence, (jusqu'au 10 mars). Viennent ensuite *l'Enfant roi* de Jean-Pierre Sarrazac par Jean-Louis Hourdin (du 13 au 17 mars) et *Quand la nuit tombe* d'Arlette Namiand par Robert Girone (du 20 au 24 mars).

ET AUSSI : *Le Héron* et *La Mouette* à Chaillot, *Henri IV* à la Cartoucherie (A. Mnouchkine-Shakespeare). *Terre étrangère* à Nanterre (Vienne, début de siècle). *Enfance* au Petit Rond-Point (toute la musique de Nathalie Sarraute).

MUSIQUE

Contemporains

Semaine faste pour les amateurs de musique contemporaine avec les Journées de musique électroacoustique qui se dérouleront du 7 au 10 puis du 14 au 17 mars à 18 h 30 à la Cité universitaire (Fondation Deutsch de La Meurthe), boulevard Jourdan où l'on pourra écouter, entre autres, des œuvres de Ferrari, Risset, Dufourt, Henry, Clozier, Bayle ; renseignements : tél. 583-37-82.

L'Espace de projection de l'IRCAM accueillera d'abord Harry Sparnaay, virtuose hollandais de la clarinette basse qui exécutera des œuvres écrites le plus souvent à son intention, par Ferneyhough, Bussotti, Yun, Singleton, etc. (jeudi 8 mars à 20 h 30), puis le Centre *européen pour la recherche musi*cale de Metz qui viendra présenter des œuvres nouvelles de Mireanu et *Radiomanie* de Guy Reibel (mercredi 14 mars à 20 h 30). La veille, on aura pu découvrir *Machination VIII*, de Louis Roquin, dans le cadre des concerts-manifestes du GERM à La Porte de la Suisse (11 bis, rue Scribe), le 13 mars à 20 h 30.

Enfin, puisque le spectacle ne dure qu'une heure, rien n'empêche *de (re)voir ces soirs-là Je vous dis que je suis mort*, de Georges Aperghis d'après Edgar Poe, que le Théâtre musical de Paris et Radio-France présentent les 13, 14, 15, 16 et 17 mars à 18 h 30 au Théâtre du Châtelet.

JAZZ

« Le tour du monde » à Dunois

Politique inventive à Dunois, comme toujours, avec des rencontres de tempéraments et de pays. Cela s'appelle « Le tour du monde », et cela permet de se frotter aux sensibilités d'aujourd'hui, qu'elles viennent des États-Unis, d'Angleterre, d'Italie ou de Lyon. Pêle-mêle, on pourra entendre, en trois jours, Doudou Gouirand (le 9), Louis Sclavis (10), Alan Tomlinson (11), avec Antonello Sallis *(piano), ou des batteurs aux styles* différents : Bruce Cox, Gunyer Sommer, Christian Rollet. La succession des trois bassistes à elle seule vaut le déplacement : il s'agit de Santi Debriano, John Lindberg et Jean Bolcato.

★ Dunois, 28, rue Dunois, 75013 Paris, 584-72-00).

DANSE

5e Festival de danse au présent

Un choix de compagnies contemporaines dont le travail est déjà abouti, souvent théâtral, très professionnel, à commencer par celui de l'organisateur, Jean-Claude Ramseyer, qui se propose d'*« ordonner un désordre mental »* dans son spectacle *Evénement hystérique !* (8-12 mars). Lui succéderont la compagnie Kilina Crémona avec *Corne d'Est* (14-18 mars), Micheline Lelièvre, soliste, et la compagnie Katja Cavagnac (20-23 mars), le collectif Iseion de Montpellier et Aby danse trio (24-28 mars), Jean-Christophe Paré et la compagnie Limbes (29 mars-2 avril). Au Théâtre présent, 20 h 30, dimanche 17 h.

ET AUSSI : le Ballet de Cuba au Théâtre des Champs-Elysées *(les Sylphides, Poème du feu, Robert le Diable)*, le Ballet du XXe siècle au Palais des congrès *(la Flûte enchantée)*, *Commedia Dell'Arte* à l'Opéra-Comique.

EXPOSITIONS

La miniature italienne à la Bibliothèque nationale

Avec mille huit cents numéros environ, le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale est exceptionnellement riche en enluminures italiennes, d'une remarquable qualité. On a prélevé cent cinquante-neuf pièces pour cette exposition qui traverse dix siècles : l'antiquité, le treizième siècle, très lié aux Byzantins, le siècle de Giotto qui a conduit la miniature à la monumentalité et enfin le retour aux sources classiques de la Renaissance. Autant d'étapes essentielles de l'art de l'enluminure dans la péninsule italienne.

Cocteau peintre au pavillon des Arts

Enfin, une exposition sur Cocteau peintre et dessinateur, souvent touché par la grâce. Et un Cocteau amateur d'art, entouré des amis qu'il aimait, dont il défendait l'œuvre : Picasso, Modigliani, de Chirico, Bérard, Jean et Valentine Hugo... Il y a là, en plus, la série de ces portraits ailés que Cocteau savait tracer d'un trait léger et pur.





EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

MNAM

PIERRE BONNARD. Jusqu'au 21 mai.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Jusqu'au 26 mars. (Visites-animations, les lundis et jeudis, à 17 h.)

ARNULF RAINER. Mort et sacrifice. Jusqu'au 26 mars.

IMAGES ET IMAGINAIRES D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 28 mai.

UN SIÈCLE DE PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE, 1839-1939. Jusqu'au 21 mai.

PIERRE MERCIER. Jusqu'au 18 mars.

THÈME ILLUSTRÉ. Philippe Davaine. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 16 avril.

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

CCI

TEXTILE DU NORD : Culture et industrie – **CULTURE TECHNIQUE EN NORD/PAS-DE-CALAIS.** Jusqu'au 23 avril.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

BPI

CARNAVALS ET FETES D'HIVER. Jusqu'au 23 avril.

THEATRES D'AFRIQUE NOIRE. Jusqu'au 21 mai.

Musées

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 avril.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

WILLIAM BOUGUEREAU, 1825-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

DIX SIECLES D'ENLUMINURE ITALIENNE, du VI[e] au XVI[e] siècle. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 3 juin.

CHARLES-ALBERT CINGRIA, 1883-1954. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 mars.

ANNETTE MESSAGER. Les pièges à chimères – **JACQUES MONORY.** Toxique – **SARKIS.** La fin des siècles, le début des siècles – **PIERRE WEISS** – **LA POESIE ET LES PETITES MAISONS D'EDITION.** ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Jusqu'au 11 mars.

LE JARDIN MUSICAL. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 avril.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. Jusqu'à fin octobre. – **NOUVELLES ACQUISITIONS. – CONTIGUITÉS – REGARDS SUR L'ART.** Jusqu'au 29 avril. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

LES FOUQUET. Bijoutiers et joailliers à Paris, 1860-1960. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 mars.

L'EMPIRE DU BUREAU. 1900-2000. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

LES PETITS LU. L'art et les biscuits. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 18 mars.

L'IMAGE DE LA MER. Musée de la publicité (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 mai.

AFFICHES DE PRESSE. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

PASTELS DU MUSEE CARNAVALET. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 avril.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F (gratuite le 12 mars). Jusqu'au 16 avril.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

TENDANCES A NEW-YORK. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (234-95-00). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 avril.

PEINTRES GRAVEURS FRANÇAIS. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 12 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mars.

FAN TCHUN-PI. Soixante tableaux et soixante ans de peinture. Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 heures à 17 h 30. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 mars.

TREMOIS A LA MONNAIE DE PARIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

CESAR. Bronzes. Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf dim., de 10 h à 17 h. Jusqu'au 10 mars.

CORPS, PARURES ET COSTUMES. *Musée des arts africains et océaniens*, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; 4,50 F le dimanche. Jusqu'au 16 avril.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 avril.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

ACQUISITIONS 1983. Fonds régional d'art contemporain Rhône-Alpes. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

JEAN COCTEAU et les arts plastiques. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Du 10 mars au 6 mai.

DONATION BOUTTERIN. Travaux d'Italie 1910-1914. Ecole des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais. Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 mars.

ORSAY 86, de la gare au musée. Frontières de l'architecture. Ecole supérieure d'architecture, 254, boulevard Raspail (322-83-70). Jusqu'au 20 mars.

PHOTOGRAPHIES DES TEMPLES D'ANGKOR. Unesco, 7, place Fontenoy (577-16-10). Jusqu'au 14 mars.

LA DANSE DU VERRE. Ecole nationale supérieure de création industrielle, 48, rue Saint-Sabin (355-48-00).

CLASSICISME NORDIQUE 1910-1930. Dessins et aquarelles originaux, objets. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.

LES FAIENCES DE DELFT. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 1[er] avril.

11 SCULPTEURS DE BERLIN. Gœthe-Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). De 10 h à 20 h ; sauf samedi et dimanche. Jusqu'au 30 mars.

ESPACE SONORE-ESPACE SILENCIEUX : Thomas Kapielski. Gœthe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

CASPAR DAVID FRIEDRICH. Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1[er] mai.

DES OUTILS ET DES HOMMES. Collection Guy Thebault-Claude Pouty. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lun., de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

FORME DE LA VILLE ET PROTECTION DU PAYSAGE EN TOSCANE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). *De 10 h à 18 h.* Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

JUDITH WOLFE. Peintures. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Du 10 mars au 19 avril.

WESSELY. Œuvres récentes. Centre André Malraux, 78, boulevard Raspail (544-49-08). Sauf dim. et lundi. Entrée libre. Jusqu'au 29 mars.

ANDRÉ VLADIMIR HEIZ. Fréquence et miroir. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 31 mars.

FRANCE : Une nouvelle génération. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean. Jusqu'au 15 mars.

DEUX SIÈCLES D'ARCHITECTURE SPORTIVE A PARIS. Mairie du XVII[e] arrondissement, 16, rue des Batignolles. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 25 mars (visite-conférence, le mardi à 15 heures).

L'ART NOUVEAU DANS LE XVI[e] ARRONDISSEMENT. Mairie du XVI[e], 71, avenue Henri-Martin. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 25 mars (visite-conférence, le vendredi à 15 h).

ART DU PEUPLE DU NICARAGUA. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

ANNE PENTEL. Tapisseries. Bimc galerie, 52, rue de l'Hôtel de Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 27 mars.

CONSTANTIN CAVAFY. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Jusqu'au 6 avril.

Galeries

PIERRE BRUEGEL LE JEUNE et les paysagistes de son époque. Galerie de Jonckheere, 21, quai Voltaire (261-38-79). Jusqu'au 17 mars.

REFLEXION REFLECHIE. Livres d'artistes/Livres objets. NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 15 avril.

CINQ EXPRESSIONNISTES. Aubert, Christoforou, Lindstrom, Pelayo, Rocher. Galerie J.-C. Riedel, 12, rue Guénégaud (633-25-73). Jusqu'au 17 mars.

GARACHE-TAKIS. Galerie Maeght-Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 avril.

ALAIN KIRILI, AKI KURODA. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 15 avril.

WAKAKO. Peintures acryliques – **JEAN-PAUL PHILIPPE.** Sculptures en marbre. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 31 mars.

AQUARELLES : Pat Andrea, S. Bari, H. Damiron, E. Dietman, etc. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 7 avril.

S. LACAISSE - P.Y. BOHM - J. STANOVNIK. Galerie P. Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 30 mars.

D'ACHER ET CRITON : Les grandes étapes. Galerie G. Salant, 19, rue Guénégaud (325-71-98). Jusqu'au 31 mars.

PETITS FORMATS. Guerin, Galey-Sand, Pandini. Galerie F. Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). Jusqu'au 16 mars.

HEIDELBERGER. Sculptures – **MARURI.** Peintures. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 24 mars.

JEAN-MICHEL ALBEROLA. Suzanne et les vieillards. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 4 avril.

NICOLAS ALQUIN, « Maisons en tête ». Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 24 mars.

SUZANNE AUBER. Les déséeritures. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 31 mars.

BERROCAL. Vingt ans de sculptures éditées. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 24 mars.

PIERRE BETTENCOURT. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 26 avril.

FRANCIS BRAUN. Quelques murs qu'effrite l'éternité. Galerie Bellint, 26 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 31 mars.

BERNARD BUFFET. Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 31 mars.

PIER PAOLO CALZOLARI. Peintures. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 15 avril.

EUGENE CARRIERE, 1849-1906. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 31 mars.

CHAMBAS. Portraits. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 21 avril.

CLAYETTE. Phantasmes vénitiens. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 14 avril.

JEAN-MARIE FAGE. Huiles et gouaches récentes. Galerie Peinture Fraîche, 29, rue de Bourgogne (551-00-85). Jusqu'au 17 mars.

LOIS FREDERICK. Peintures et gouaches. Galerie Suisse de Paris, 17, rue Saint-Sulpice (633-76-58). Jusqu'au 17 mars.

HREINN FRIDFINNSONN. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 11 avril.

KOPOJI FURUDOI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 25 mars.

GHERTMAN. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 31 mars.

ANNIE GRAMAIN. Dessins. Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 24 mars.

APPROCHE DE FRIEDRICH HAGEN. Le Roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 31 mars.

FRANÇOIS HERS. Paris. Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (236-44-56). Jusqu'au 7 avril.

GEORGES HUGNET. Collages 1938-1961. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 14 avril.

KADISHMAN. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 31 mars.

KARAVOUSIS. Peintures et sculptures. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). Jusqu'au 28 mars.

MICHAEL KENNY. Sculpture et dessins. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 14 avril.

ALAIN KLEINMANN. Le Parvis Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin (271-93-03). Jusqu'au 20 mars.

LANDAIS. Galerie Rå, 7, rue de Turbigo (236-45-74). Jusqu'au 17 mars.

PATRICK LANNEAU. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 7 avril.

MAGRITTE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

MALLA. Peintures récentes. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 5 avril.

LUIS MARSANS. Peintures et dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 14 avril.

HASSAN MASSOUDY. Calligraphie arabe moderne. Orient Galerie, 9, rue des Grands-Augustins (633-09-20). Jusqu'au 31 mars.

MATIAS. Dessins. Galerie Anne Pinçon, 8, rue de Sévigné (272-87-97). Jusqu'au 24 mars.

LOUISE NEVELSON. Collages et sculptures. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 24 mars.

PENA. Peintures et dessins. Galerie Etienne de Causans, 25, rue de Seine (326-54-48). Jusqu'au 17 mars.

GERHARD RICHTER. Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 31 mars.

IRMGARD SIGG. Visite aux cratères. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 7 avril.

CHARLES SEMSER. Sculptures. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67).

SOCQUET. Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 20 mars.

PIERRE SZEKELY. Le cirque de pierre. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 5 mai.

TYSZBLAT. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 31 mars.

VAN HOVE. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 14 avril.

ISABELLE WALBERG. Sculptures 1943-1983. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 20 avril.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Le monde merveilleux des magiciens. Centre culturel, 22, rue de la Bellefeuille (604-82-92). Jusqu'au 25 mars.

BRETIGNY. Erró. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h. et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

CRÉTEIL. A vif... François Lunven et ses amis. Maison des arts, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'à fin mars.

LA DÉFENSE. Folon, vingt ans d'affiches. Espace de la coupole. Tour Fiat (725-06-07). Jusqu'au 10 avril.

LEVALLOIS-PERRET. Jacques Faizant. Dessins. – Hôtel de Ville, salle des fêtes (731-11-35). De 14 h à 18 h. Jusqu'au 18 mars.

L'HAY-LES-ROSES. Mythologies. Collages de Mirande. Centre culturel communal, 34, rue Jean-Jaurès. Sauf dim. et lun., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 23 mars.

MALAKOFF. Gilles Ailland. Peintures récentes. Théâtre 71, 3, place du 11-novembre (655-43-45). Jusqu'au 16 mars.

NEUILLY-SUR-SEINE. Longelin, peintures. M.J.C., place Parmentier (624-03-83). Jusqu'au 17 mars.

ROSNY-SOUS-BOIS. *Format déraisonnable.* Travaux sur papier 18 × 24. Ecole municipale F.-Léger, rue J.-P.-Timbaud (528-27-40). Jusqu'au 16 mars.

VILLEPARISIS. Gérard Pascual. CAC Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

VITRY-SUR-SEINE. La part des femmes dans l'art contemporain. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet (680-85-20). De 14 h à 19 h. Jusqu'au 1[er] avril.

En province

ARRAS. Hans Hartung, œuvres 1971-1983. Cercle Noroît, 6, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 9 avril.

AUXERRE. Max-Pol Fouchet. Les appels. Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 22 avril.

BAYONNE. Hommage à Pierre Loti. Musée Bonnat, 5, rue Jacques Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 22 avril.

BLOIS. Lorjou dans les collections privées françaises. Château. Jusqu'au 8 avril.

BOULOGNE-SUR-MER. Trésors des musées du nord de la France. Musée des beaux-arts, 34, Grande-Rue (80-51-55). Jusqu'au 8 avril.

CALAIS. Jean Roulland, pastels et sculptures. Galerie de l'ancienne poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 15 avril.

CHAMBÉRY. Des Burgondes à Bayard, mille ans de Moyen Age. Que reste-t-il de nos châteaux ? Musées d'art et d'histoire, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 13 mai.

CHATEAUROUX. *Peter Klasen.* Eglise des Cordeliers (27-26-31). Jusqu'au 21 mars.

CHERBOURG. Johnny Friedlander. Musée Thomas-Henry, rue Vastel (44-40-22). Jusqu'au 31 mars.

DIJON. Giulio Paolini. Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne, 41, rue Vannerie (67-22-33). Jusqu'au 30 mars.

DOLE. Peinture et société, 1870-1914. Musée des beaux-arts, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 25 mars.

DUNKERQUE. Edgar Chahine. Gravures. Collections du musée Carnavalet. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 15 avril.

LA ROCHE-SUR-YON. Ansgar Nierhoff - Patrick Tosani. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 15 avril.

LOUVIERS. Les charités de l'Eure. Musée, place Ernest-Thorel (40-22-86). Jusqu'à fin mars.

LYON. Costruire l'illusione : Avalle, Coletta, Colombo, Staccioli, Trotta. Elac. Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 23 avril – 150 affiches françaises du cinéma muet. Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 8 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Orages désirés, ou le paroxysme dans la traduction de la nature. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 3 juin.

NICE. Carnaval cent : Carnaval du monde à travers les âges. Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 29 avril – Henri Matisse : jazz. Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (81-59-57). Jusqu'au 25 mars – Chia-Dolla-Salomé Saytour-Seltz. Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 15 avril – A. et G.-A. Mossa. Musée des beaux-arts-Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 31 mai.

QUIMPER. Sept peintres dans leur couleur : Degottex, Dilasser, Fedorenko, Hantai, Helion, Soulages, Taleoat. Chapelle de La Tour d'Auvergne. Jusqu'au 30 mars.

RENNES. Dessins tchèques du XX[e] siècle. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 15 avril.

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre Loti. Dernier voyage et Voyages. Musée des beaux-arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 29 avril.

SAINT-PAUL. Hommage à Juan Miro. Fondation Maeght (32-81-63). Du 10 mars au 8 mai.

STRASBOURG. Emar, un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (32-48-95) Jusqu'au 29 avril.

TOULON. Denis Laget – François Nardi. Musée, 113, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOULOUSE. Picards à Toulouse : Chouzan, Dupont, Granger, Leclercq, etc. Bibliothèque universitaire de Toulouse-Le-Mirail (41-11-05). Jusqu'au 30 mars.

TOURS. Les Peintres et l'architecture antique. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 3 juin.

TROYES. Parvine Curie. Sculptures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 6 avril. – Neuf artistes italiens contemporains. Centre culturel Thibaud de Champagne, 16, rue Champeaux (73-49-49) ; Galerie Passages, 3, rue Vieille-Rome (80-59-42). Jusqu'au 24 mars.

VERNON. Louis Hayet. Musée A.-G.-Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 29 avril.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Matière - signe - silence. Musée d'art moderne, allée du Musée (05-42-46). Jusqu'au 8 avril.

VILLEURBANNE. Giulio Paolini. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (884-55-10). Jusqu'au 18 mars. – Jean Raine. Œuvres posthumes ou presque. Hall de l'Hôtel-de-Ville (868-81-11). Jusqu'au 24 mars.

VOUGEOT. Les artistes et le livre. Château de Gilly-lès-Cîteaux. Jusqu'au 31 mars.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA DOUBLE INCONSTANCE - Tep (364-80-80), les 7, 9, 10, 13 à 20 h 30 et 10 à 14 h 30 et 11 à 15 h.

HAT TUONG - Alliance française (544-72-30), le 7 à 20 h 30.

L'ÉPOPÉE DE GILGAMESH - Centre Mandapa (359-01-60), 20 h 30 (7), dim. 15 h.

ON A TOUS LES JOURS CENT ANS — Parc de La Villette, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 (7), dim. 16 h.

PRÉJUGÉS ET PASSIONS - Plaine (250-15-65), 20 h 30 (7), dim. 17 h.

LAI LUONG - Alliance française *(544-72-30), le 8 à 20 h 30.*

VICTOR HUGO AMOUREUX - Boulogne-Billancourt TBB (603-60-44), 20 h 30 (8), dim. 15 h 30.

LA CAMISOLE - Champigny, CC G.-Philipe (880-96-28), 20 h 30 (8), dim. 15 h 30.

LE BONHEUR A ROMORANTIN - Atelier (606-49-24), 21 h (9), dim. 15 h.

CINNA - Comédie-Française (296-10-20), les 10, 11, 13 à 20 h 30.

TEATRO DUE DI PARME - Alliance française (544-72-30), le 13 à 21 h.

L'ENFANT ROI - Jardin d'hiver (262-59-49), le 13 à 21 h.

IONESCO, par le Théâtre national populaire - Odéon (325-70-32), le 13 à 20 h 30.

SARCASME - Petit Odéon (325-70-32), le 13 à 18 h 30.

HORS PARIS

GRENOBLE - Le Bavard d'après Louis-René des Forêts, par Jean-*Claude Wino, au Théâtre de l'Enfer* (76) 44-70-11, les 8, 9, 10 ou 12 mars.

Ce soir

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), les 9, 13 à 19 h 30 : Spectacle de ballet ; le 10 à 19 h 30 : Jérusalem.

SALLE FAVART (296-06-11), les 7, 9, 13 à 19 h 30 : Commedia dell'Arte.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20) (V.), le 7 à 20 h 30 : la Critique de l'Ecole des femmes : l'Ecole des femmes ; le 11 à 14 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, le 7 à 14 h 30 ; le 10 à 15 h : Il était une fois et il n'est plus... — Grand Théâtre (L.), le 7 à 20 h 30 : le Héron ; les 9, 10, 13 à 20 h 30 ; le 11 à 15 h : la Mouette. — Théâtre Gémier (L.) : les 7, 9, 10, 13 à 20 h 30 ; le 11 à 15 h : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?

TEP (364-80-80), Cinéma, le 11 à 20 h : les Derniers Passementiers ; la Fille offerte.

BEAUBOURG (277-12-33), (Mar.) Débats : le 7 de 14 h 30 à 17 h 30 : les 9, 10, 11 de 15 h à 19 h : Les enfants de l'immigration ; le 7 à 15 h : Animation radio ; à 18 h : LA RIVP ou le délit de construire ; à 18 h 30 : Les écrivains, les poètes et la peinture : Yves Bonnefoy. — Concerts/animations, le 10 à 18 h : Nouvelle musique improvisée ; les 12, 13 à 18 h 30 : L'Ecole de Vienne (D. Jameux). — Cinéma-vidéo, les 10, 11, 12 *de 13 h 30 à 22 h : voir cinémathèque ; le* 7 à 14 h 30 : La fontaine des lutins ; les 7, 9, 10, 11, 12 à 13 h : A. Zenana : scènes and recollections ; Benarès : les origines de la musique indienne ; 16 h : Fela, musique au poing ; 19 h : La guerre d'un seul homme ; les 7, 9, 10, 11 à 15 h : Bonnard : la lumière ; les 7, 9, 10, 11 à 18 h : Christian Boltanski. — Théâtre/Danse, le 7 à 20 h 30 : Les arènes (ou l'intolérable présence qui introduit le taureau dans la fiesta) ; le 7 à 21 h : La faveur des étoiles (musique et poésie : « De J. Dowland à E. Satie et de P. de Ronsard à R. Char », par le Théâtre de l'Impossible) ; le 12 à 20 h 30 : Des écritures scéniques contemporaines 2 : « Des sites », chorégraphie de S. Buirge.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéra, les 10, 13 à 19 h 30 : le Coq d'Or ; le 9 à 19 h 30 : Kitege (version concert). — Concert : Le 12 à 18 h 30 : Y. Loriod-Messiaen (piano) : R. Muraro (piano) (Mozart, Chopin, Liszt, Messiaen). — Opéra, le 13 à 18 h 30 : *« Je vous dis que je suis mort »* (d'après la nouvelle d'E. Poe) ; G. Aperghis, ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (L., Mar.), les 7, 9, 10, 11 à 20 h 30 : Tartuffe ; le 10 à 18 h 30 : W. Fernandez.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34) (L.), les 7, 9, 10, 13 h 21 h ; le 11 à 16 h : les Perses.

Les autres salles

A.-DÉJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hamlet ; (L.) 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), les 7, 9 à 18 h 30 : Spectacle La Fontaine; les 7, 9 à 21 h, le 10 à 18 h 45 : Dom Juan; le 10 à 22 h : la Parisienne - 29e à l'ombre; le 11 à 15 h, le 12 à 21 h : Revenu de l'étoile; le 13 à 15 h et 21 h : le Cœur innombrable.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mar., mer., 20 h 30 : les Bonnes ; ven., sam., 20 h 30, dim., 16 h : le Malentendu.

ATHENEE (742-67-27), I : Mar., Mer. à 19 h, J., V., s. à 21 h : le Retour. - II : Mar., Mer., J. à 18 h 30, V., S. à 20 h 30 : Passagères.

BASTILLE (357-42-14) (D. soir), 21 h, dim., 17 h : People who live in hotels get eyes of killers (dern. le 11).

BOUFFES DU NORD (239-34-50), (D., L.) 20 h 30, sam., 15 h : Rufus.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95) (D., L.) 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeud., vend., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), les 8, 9 à 18 h 30; le 11 à 15 h 30 : Henri IV; le 10 à 18 h 30 : la Nuit des rois.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.) à 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbe ; Resserre (D., L.) à 20 h 30 : l'Homme job ; Grand Théâtre (D., L., Mar.) à 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.

CITHEA (357-99-26), les 8, 9, 10 à 22 h : Goualante de Mackie.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir), 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) *(D. soir, L.)*, 20 h 30, dim., 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h 30 : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), *19 h : les Eaux et Forêts (dern. le 10)* ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h : Désiré.

ESCALIER D'OR *(523-15-10) (D)*, 20 h 30 : J'arrive. Zebra Crossing; Là 21 h, dim. à 18 h : Match d'impro.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., Mar.), 20 h 30 et 22 h 30, dim., 15 h et 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf.).

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42) (D., L.), I : 20 h 30 : les Chaises (dern. le 10) ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Biographie : Un jeu.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam, dim., 15 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. soir) à 20 h 30, dim. à 18 h : l'Accompagnement.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

JARDIN D'HIVER (262-59-49), les 7, 8, 9, 10 à 21 h : Leçon de musique.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) à 21 h, dim. à 15 h : Tchoufa.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) I, 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilda (dern. le 10). — II, 20 h 15 : Six heures au plus tard. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame.

LYS MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Labi*che de poche* ; (D. soir, J.) 22 h, mat. dim., 17 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim., *15 h* : Rhinocéros.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.) à 18 h 30 : le Roman de Renart.

MARIGNY, Grande salle (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 14 h 30 : Autant en emporte le vent. — Salle Gabriel (225-20-74) (D. soir), 21 h, sam., 18 h 30 et *21 h 45*, dim., *15 h : le Don d'Adèle.*

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, Sam. 18 h 15 et 21 h 30, Dim. *15 h 30 : On dînera au lit.*

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 16 h 30 et 21 h, Dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h 30 : Tchin tchin. — Petite salle, *Mer., Sam., 20 h 30 :* le Journal d'un homme de trop (dern. le 10) : les jeudis et vendredis à 20 h 30 : Saint-Simon le voyeux (dern. le 9) ; 22 h : Chant du cygne (dern. le 8).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir) 20 h 30, Sam. 18 h 45 et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : l'Emourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. Dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, Sam. 18 h 45 et 22 h, Dim. 15 h 30 : La fille sur la banquette arrière.

POCHE (548-92-97) (D.) 20 h 30 : le Pharaon.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.) 21 h, Sam. 17 h, Dim. 15 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.) 20 h 45, mat. Dim. 15 h 30 : Assassino-Assassino.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (L.) 20 h 30 : Echec à la reine.

RENAISSANCE (208-18-50) (D. soir) 20 h 30, Sam. et Dim. 15 h : Vincent et Margot (dern. le 11).

SAINT-GEORGES (878-63-47) Mer., Ven., Lun., Mar., 21 h ; Sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.) 21 h ; Sam. 19 h et 21 h 30, Dim. 15 h 30 : Agnès.

STUDIO FORTUNE (13e) le 9 à 21 h : la Petite Bouffe ; le 10 à 21 h : Dans un siècle ou deux.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. Jeu., Ven., Sam., 20 h 30, Dim. 15 h : le Horla ; Mer., Lun., Mar., 20 h 30, Dim. 17 h : l'Écume des jours ; Mer., J., V., 22 h 15, Dim. 18 h 30 : Orlamonde. – II. (D., L.), 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), Jeu., Sam., Mar. 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust ; Mer., Ven., 18 h 30 et 20 h 30 : le Grand Écart.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D.) 21 h, Sam. 16 h 45 : Y'en marr... ez vous ; 22 h 15 : les Reconvertis.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, Sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h : Une poubelle nommée Désir ; 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE EN HERBE (277-15-92) Jeu., Ven., Sam., 20 h 30 : Le pupille veut être tuteur.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47) Ven. 20 h 30 ; Lun., Mar., Jeu., Ven. 14 h 30 : En attendant Godot.

THÉATRE NOIR (346-91-93) les 7, 8, 9, 10 à 20 h 30 : Gouverneurs de la rosée.

THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30) (D.) 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE DE PLAISANCE (320-00-06) le 13 à 20 h 45 : La pierre de la folie.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) les 7, 8, 9, 13 à 20 h 30 : Angelo tyran de Padoue ; le 11 à 15 h : Les affaires sont les affaires ; Petite salle, les 7, 8, 9, 10 à 20 h 30 : Enfance.

THÉATRE 7 (262-80-81) (D.), 21 h : la Visite.

THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, Dim. 15 h : Long Voyage vers la nuit.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72) le 9 à 21 h, le 11 à 17 h : Tailleur pour dames ; les 8 et 10 à 21 h : Arlequin valet de deux maîtres.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 20 h 30, Dim. 17 h : les Elles et les Eux.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, Sam. 18 h 30 et 21 h 45, Dim. 15 h 30 : l'Étiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) *(D., L., Mar)*, 21 h : les Chaussures de Mme Gilles.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : les Sacrés Montres ; II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.

CAFÉ DE LA GARE *(278-52-51) (D.)*, 20 h : Chant d'épandage ; (L. Mar.), 22 h 15, dim., 21 h : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 + *sam. 0 h 15 : le Chromosome chatouilleux* ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 les 7, 8, 9, 10 : L. Clément ; le 12 : J.-P. Réginal.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le *Ticket ; 22 h 30 : Moi*, je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15) jeu., vend., sam., 20 h 30, dim., 15 heures : Automobilocratie, Petite suite pour femme solo.

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : B. Dimey ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : M. Boujenah ; 22 h : Plus la peine de frimer.

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : J.-P. Favre (à partir du 9) ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre ; Dim. 17 h : D. Gasser.

Marionnettes

CIRQUE D'HIVER (700-12-25), le 7 à 15 h, le 8 à 14 h 30 : Théâtre et marionnettes sur eau du Vietnam.

La danse

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D. soir), 20 h 30, Dim. 17 h : Paris Ballet Rodéo (dern. le 11).

LIEU D'IMAGES (208-52-38), les 7, 8, 9, *10 à 21 h* : Two women talking.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) (D. soir, L.) 20 h 30 ; dim. 15 h : Ballet du XXe siècle M. Béjart.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30) (D. soir) 20 h 30 ; sam. et dim 15 h : Carmen, Ballet A. Gades (dern. le 11).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-47-77) le 9 à 20 h ; le 10 à 15 h : *École de danse de l'Opéra de Paris ; le 10* à 20 h 30 : Ballet national yougoslave ; le 13 à 20 h 30 : Ballet national de Cuba.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : P. Perret.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, sam. 15 h : Rufus.

CASINO DE PARIS (874-26-22) les 7, 8 à 20 h 30 : *Charles Dumont.*

CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 8, 9 à 20 h 30 ; Peru Inka.

ESPACE CARDIN (266-17-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : J. Villeret.

FORUM (297-53-47) (D., L.), 21 h : E. Wiener.

FONTAINE (874-82-34) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : P. Desproges.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Odeurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 19 h 45 : E. Kibaro.

MAISON DES AMANDIERS (201-56-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, dim. 15 h : Fourmidiables.

MUTUALITÉ (329-12-99) le 8 à 20 h 30 : C. Ribeiro, H. Cheheb, Malaika.

OLYMPIA (742-25-49) les 7, 8, 9, 10 à *20 h 30, le 11 à 17 h : C. Lara ; le 13 à* 20 h 30 : G. Vigneault.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer., J., D. soir), 20 h 30, sam. 21 h, mer. 15 h, dim 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Jim van der Woude.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20) (D. soir, L.), 21 h, mat dim. 17 h : les Garçons « Boris super Vian ».

R.F., Audit. 105 (524-15-16), le 12 à 20 h : *Ben Zimet, L. Fischer, Talila...*

ZENITH, le 9 à 20 h 30 : M.-P. Belle, M. Farandouris, Nicoletta, Sapho.

Pour réserver vos places

Club du Monde des spectacles
N 00001
Nom :
Adresse :
Expire le :

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles.

Si vous n'avez pas encore votre carte du Club, téléphonez-nous au 281.26.20

Date choisie — Nombre de places.

- **Dom Juan**, mise en sc. : M. Bénichou ; les 18, 24 et 30/05 : 20 h 30. *(Bouffes du Nord)*. 60 F au lieu de 70 F.
- ***Angelo, tyran de Padoue***, les 24/03, 3/04, 5/04 : 20 h 30 ; le 25/03 : 15 h *(Rond-Point)*. 68 F au lieu de 80 F.
- **Les affaires sont les affaires**, les 22/03, 6/04, 7/04 : 20 h 30 *(Rond-Point)*. 60 F au lieu de 80 F.
- **Terre étrangère**, les 26, 27/03 : 20 h *(Nanterre Amandier)*. 66 F, prix normal.
- **Le Retour d'Iphigénie**, de Ritsos, les 23/03, 12/04 : 20 h 30 ; le 1/04 : 16 h. *(Cartoucherie, Tempête)*. 48 F au lieu de 55 F.
- **La lanterne magique de Prague**, les 13, 27/04, le 15/04 : 15 h ; le 21/04 : 17 h 30 *(Rond-Point)*. 130 F au lieu de 150 F, 105 F au lieu de 120 F. 80 F au lieu de 90 F.
- **Pense à l'Afrique**, les 28/03, 10/04 : 20 h 30 *(Rond-Point)*. 70 F au lieu de 80 F.
- **Ensemble Intercontemporain.** G. Gelmetti (dir.) (Castiglioni, Donatoni, Ferrero, Stravinski), le 26/04, 20 h 30 *(Rond-Point)*. 67 F au lieu de 75 F.
- ***Ens. orchestral de Paris*** *(J.-P. Wallez) (Stravinski, Bon, Haydn), le* 28/03 : 20 h 30 *(Th. des Champs-Élysées)*. 90 F au lieu de 110 F, 70 F au lieu de 85 F.
- **M. Beroff**, piano (Schumann, Beethoven, Ravel, Debussy), le 17 : 21 h, Fac Droit Assas. *70 F au lieu de 100 F.*
- **Hair**, le 31/03 *(Casino)*. 68 F au lieu de 80 F, 85 F au lieu de 100 F, 120 F au lieu de 140 F.
- **From Harlem to Broadway**, les 13, 21 : 20 h 30 *(Ranelagh)*. 70 F au lieu de 80 F.
- **G. Vigneault**, les 13, 15, 16/03 : 20 h 30 ; le 18 : 17 h *(Olympia)*. 65 F au lieu de 100 F.
- **J. Lapointe**, le 5/04, 20 h 30 *(Bobino)*. 93 F au lieu de 110 F.
- **Graeme Allwright**, les 2, 4 et 5/05 : 20 h 30 *(Bobino)*. 93 F au lieu de 110 F.
- **Charles Dumont**, le 14/03 : 20 h 30 ; le 18 : 16 h *(Casino)*. 85 F au lieu *de 110 F, 120 F au lieu de 140 F.*
- **Saxon**, hard-rock, le 14/03 *(Zénith)*. 67 F au lieu de 75 F.
- **David Gilmour**, funky-rock, le 14/04 : 20 h *(Zénith)*. 77 F au lieu de 85 F.
- **Oscar Peterson Trio**, le 5/04 *(Pleyel)*. 135 F au lieu de 180 F.
- **Ballet de Cuba**, les 21 et 22/03 *(Théâtre des Champs-Élysées)*. 145 F au lieu de 170 F.
- **Ravi Shankar**, le 26/03 *(Théâtre de Paris)*. 95 F au lieu de 120 F, 80 F au lieu de 90 F.
- **Le Roi Lear** (mise en en scène M. Maréchal). Les 5 et 6/04 *(Théâtre de Paris)*. 90 F au lieu de 110 F, 75 F au lieu de 85 F.
- **Ballet Moisseiev**, les 26/04, 15/05 *(Palais des Congrès)*. 145 F au lieu de 180 F. 110 F au lieu de 130 F. 85 F au lieu de 100 F.
- **Orchestre symphonique d'URSS (de Moscou).** Dir. E. Svetlanov. Les 22 et 23/03 (T.M.P.). 155 F au lieu de 175 F, 135 F au lieu de 150 F.
- **Lindsay Kemp Company**, les 4, 8 et 17/05 *(Théâtre de Paris)*. 90 F au lieu de 110 F, 75 F au lieu de 85 F.
- **Serapions**, les 14 et 15/04 *(Théâtre de Paris)*. 60 F au lieu de 70 F. Le 20/04, 85 F au lieu de 100 F.
- **M. Vitrac**, mise en scène Jean-Christian Grinewald. *Créteil*. Les 23 et 24/03. 50 F au lieu de 60 F.

Chèques-cinéma Pathé (52 salles région Paris) valables à Paris, Lyon, Lille, Marseille, Tours (sf du sam. 18 h au dim. 18 h, veilles de fêtes et fêtes). 110 F (les 5), 220 F (les 10).

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Nom : ______ Prénom : ______

Rue : ______ N° : ____ Ville : ______

Code Postal : | | | | | | N° carte club : ______

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif-lettre à CAMERA PRESS du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare - 75009 Paris

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT SPECTACLE

FLORA DANICA 142, Champs-Élysées	ÉLY. 20-41 Tous les jours	*19 h à 22 h. Vue agréable sur le jardin. SPÉCIALITÉS DANOISES ET SCANDINAVES.* Hors-d'œuvre danois. FESTIVAL DE SAUMON. Mignon de renne. Canard.

DINERS

RIVE DROITE

VISHNOU Angle rue Volney et rue Daunou, 2e	297-56-54	GASTRONOMIE INDIENNE. La cuisine des Maharadjahs à Paris dans un décor authentique. AGRÉÉ par le MINISTÈRE DU TOURISME INDIEN. P.M.R. 120 F. Salles pour réception, cocktail, mariage. Fermé le dimanche.
LE BISTRO ROMAIN		Le Bistro de la Gare à l'italienne, nouvelles suggestions, menu 37,50 F s.n.c. Les fameux CARPACCIO et aloyaux sur le grill, nouvelle grande carte des desserts. Ouv. ts les jrs j. 1 h. 122, Champs-Élysées; 9, avenue des Ternes; 103, bd du Montparnasse; 9, bd des Italiens.
RELAIS BELLMAN 37, rue François-Ier, 8e	723-54-42 F. sam. soir, dim.	Jusqu'à 22 h 30. Cadre élégant et confortable. Salle climatisée. Cuis. française traditionnelle. Les ravioles du Royans. Sole aux courgettes. Gâteau du jour. MENU DINER 130 F (net) + boisson.
CHEZ DIEP 22, rue de Ponthieu, 8e	256-23-96 Ouv. t.l.j.	Nouvelles spécialités thaïlandaises, dans le quartier des Champs-Élysées. Gastronomie chinoise, vietnamienne. P.M.R. : 90 F.
ORPHIE 8, rue d'Artois, 8e	F. dimanche 256-31-39	Nouveau : la dernière création de Patrick EYMARD, dans un décor chaleureux. Spécialités de poissons classiques (rougets grillés, dorade en papillote, turbot à la vapeur d'algues). Service assuré j. 23 h.
LES TROIS LIMOUSINS 8, rue de Berri, 8e	562-35-97 Ouv. t.l.j.	Dans un cadre nouveau, GRANDE CARTE DES VIANDES DE BŒUF. Menu 130 F s.n.c. Ouvert après le spectacle. MENU CLUB-AFFAIRES : 150 F s.b.c.
AUB. DE RIQUEWIHR 12, rue du Fg-Montmartre, 9e	770-62-39 Ouv. t.l.j.	Déjeuners, dîners, soupers, de 12 h à 2 h du matin. SPÉC. ALSACIENNES. Vins d'Alsace. Sa CARTE DES DESSERTS. Salons de 20 à 80 couv. Son BANC D'HUITRES.
AU PETIT RICHE 25, rue Le Peletier, 9e	770-68-68, 770-86-50 Fermé dimanche	Son étonnant MENU à 100 F service compris. Vins de Loire. Décor centenaire. Salons de 6 à 50 personnes. Déjeuners, dîners, soupers de 19 h à 0 h 15. Parking Drouot.
TY COZ 35, rue Saint-Georges, 9e	F. dim., lundi 878-42-95	J. 23 h. Jacqueline et Marie-Françoise vous attendent pour vos déjeuners et dîners dans un cadre breton. *POISSONS, FRUITS DE MER, CRUSTACÉS, CRÊPES et GALETTES.*
DOUCET EST 8, rue du 8-Mai-1945	206-40-62 Tous les jours	J. 24 h. Ambiance sympathique. Brasserie, menus 52,90 et 83 F s.c. et carte. Restaurant gastronomique au 1er. Spéc. : POISSONS. choucroute. FOIE GRAS frais maison.
AUBERGE DES TEMPLES 74, rue de Dunkerque, 9e	*874-84-41* Mo Anvers	*Tous les jours. Restaurant cambodgien unique à Paris. Spécialités chinoises, japonaises,* thaïlandaises et vietnamiennes.
PALAIS DU TROCADÉRO 7, avenue d'Eylau, 16e	727-05-02 Tous les jours	Gastronomie chinoise raffinée et traditionnelle, dans un décor feutré. Cuisine faite par le patron. Air conditionné. Service et livraison à domicile. Plats à emporter.
YVONNE 13, rue Bassano, 16e	720-98-15	Vieille cuisine française. Diverses spécialités. Carte, environ 130 F. Fermé vendredi soir et samedi. Ouvert dimanche. DINERS AUX CHANDELLES.
L'ORÉE DU BOIS *Porte Maillot, Bois de Boulogne*	747-92-50 *T.L.J.*	Déjeuners, dîners 150 F. Dîners dansants jeudi, vendredi, samedi, 250 F. Attractions *internatinales. Réceptions de 10 à 800 personnes.*
LE GUILLAUME TELL 111, av. de Villiers, 17e	622-28-72 F. sam. midi, dim.	BANC D'HUITRES. Spéc. POISSONS, CRUSTACÉS, BOUILLABAISSE et BOURRIDE. Carte crédit. Parking assuré, 210, rue de Courcelles.
LE SAINT-SIMON 116, bd. Pereire, 17e	380-88-68 F. sam.-midi, dim.	Ses spécialités de poissons. MENU à 110 F s.n.c. et CARTE. Propriétaire et chef de cuisine B. FERRAGU. Parking, 210, rue de Courcelles.
EL PICADOR 80, bd des Batignolles, 17e	387-28-87 F. lun., mardi.	Déj., dîner, j. 22 h. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES : zarzuela, gambes, bacalao, calamares tinta. P.M.R. : 120 F. Formule à 75 F s.n.c. avec spécialités. SALONS.
CHEZ GEORGES 273, bd Pereire	574-31-00 Porte Maillot	Maison cinquantenaire. Accueil jusqu'à 23 h 30. Ses plats cuisinés à l'ancienne, tranchés et servis devant vous. Gigot, train de côtes, et ses vins de propriétaire. OUVERT TOUS LES JOURS, MÊME LE SAMEDI.
AU POULBOT GOURMET 39, rue Lamarck, 18e	606-86-00 F. sam. midi, dim.	Un bistrot sympathique, dans un décor plein de charme. Avec une cuisine française de tradition. Prix moyen du repas : 80 F. Déjeuners/dîners. Service assuré jusqu'à 23 h.
LE RELAIS DES BUTTES 86, rue Compans, 19e	208-24-70 F. dim.	Déj., dîn. j. 22 h. Spéc. de POISSONS (selon arrivages). FOIE GRAS. Timbales de Saint-Jacques au Bourbon, Saint-Pierre aux blancs de poireaux. P.M.R. : 120 F. Salon.

RIVE GAUCHE

LEONORA 27, rue de Vaugirard, 6e	222-14-56 F/dim., lundi soir	Déjeuner, thé, dîner. EXOSITION PERMANENTE œuvres picturales. Actuellement : JEAN ATTALI. Spéc. au foie gras, filet d'oie, confit de canard, poissons. P.M.R. 130 F.
LE MAHARAJAH 15, rue J.-Chaplain, 6e	*325-12-84* F. mardi.	*Jusqu'à 23 h 30. CARREFOUR MONTPARNASSE/RASPAIL, venez déguster les* spécialités de TANDOOR, nos BIRIANIS ainsi que les CARYS.
LAPÉROUSE 51, quai Grands-Augustins, 6e	326-90-14 et 68-04 F. /dim.	J. 0 h 30. Grande carte. Carte à prix fixe : 190 F vin et s.c. Menu dégustation : 240 F s.n.c. Salons de 2 à 50 couverts. CADRE ANCIEN DE RÉPUTATION MONDIALE.
AISSA FILS 5, rue Sainte-Beuve, 6e	F. dim., lundi 548-07-22	J. 0 h 15, dans un cadre typique. Cuisine marocaine de FÈS. PASTILLA, COUSCOUS-BEURRE, TAGINES, Patisseries Maison. Réservation à partir de 17 h.
LA BOURGOGNE 6, avenue Bosquet, 7e	705-96-78	Cuisine traditionnelle. Spécialités régionales. Foie gras chaud aux raisins et ses vins. *Fermé samedi midi et dimanche. Ouvert le samedi soir.*
TAN DINH 63, rue de Verneuil, 7e	F. dimanche 544-04-84	Restaurant vietnamien. PRIX MARCO POLO 1979. 600 grands crus, dont 160 Pomerol. Service assuré jusqu'à 23 h 15. Parking : Bac-Montalembert.
CHEZ FRANÇOISE Aérogare des Invalides, 7e	705-49-03 F. dim. soir, lundi.	C'est votre fête aujourd'hui, Madame, ou la vôtre, Monsieur? Valable toute l'année : FRANÇOISE vous offre gracieusement, pour commencer votre repas, son foie gras frais maison. Et aussi son menu à 90 F, s.n.c. Park. privé : entrée face au n°2, rue Faber.

DINERS-SPECTACLES

LE JOCKEY 127, bd du Montparnasse, 6e	F. dim., lundi 320-63-02	Animés par DIANE DOREL, sa NOUVELLE FORMULE : menu 200 F (vin, café, serv. compris). Ambiance musicale et attractions, dans le cadre du plus ancien et typique établissement de Paris.

SOUPERS APRES MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
6, place de la Bastille, 344-32-19
Cadre élég. et confort. - Tous les jours de 12 h à 1 h 15 mat. Grill., poissons
BANC D'HUITRES

LA CLOSERIE DES LILAS
171, boulevard du Montparnasse
326-70-50 et 354-21-68
Au piano : YVAN MEYER

AU PETIT RICHE
25, r. Le Peletier, 770-68-68. 86-50
F/dim. Service assuré jusqu'à 0 h 15
Banc d'huîtres - Menu à 100 F s.c.

LE BISTRO DE LA GARE
Nouvelles suggestions, menu 37,50 F s.n.c.
Les fameux aloyaux sur le grill
Nouvelle grande carte de desserts
Ouvert tous les jours jusqu'à 1 h
73, Champs-Élysées - 59, bd du Montparnasse
38, bd des Italiens - 30, rue Saint-Denis

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 7

Eglise St-Médard, 21 h : Ensemble Cl. Janequin (Janequin, Bertrand, Sermisy...).

Th. des Champs-Elysées, 20 h : Nouvel Orchestre philarmonique, dir. : Z. Pesko chœurs de R.-F., chef de chœurs : Y. Parmentier (Rimsky-Korsakov.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Schubert, Schumann, Ravel).

American Center, 21 h : réservé aux soprane, dir. T. Johnson.

Salle Gaveau, 20 h 30 : P. Devoyon (Mozart, Franck, Brahms).

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : K. W. Paik (Scriabine).

Fondation Deutsch de la Meurthe, 18 h 30 : Musiques électroacoustiques.

Conservatoire national supérieur de musique, salle Berlioz, 12 h 15-13 h : concerts de chambre, N. Pierre, C. Desert, R. Tommasini, Da Silva, (Brahms, Mozart).

JEUDI 8

Lucernaire, 21 h : J.-P. Leroy (Sor, Villa-Lobos, Albeniz...).

Fondation Deutsch de la Meurthe, 18 h 30 : voir le 7.

Radio-France Auditorium 106, 20 h 30 : Quatuor Margand (Spohr, Caplet, Ton That Tiêt).

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : R. Firkusny (Schubert, Schumann, Janacek).

Salle Pleyel, 20 h 30 : voir le 7.

Salle Gaveau, 20 h 30 : A. Queffelec (Beethoven, Chopin).

Eglise Saint-Médard, 21 h : Les Arts florissants, dir. : W. Christie.

American Center, 21 h : Voir le 7.

Centre culturel canadien, 20 h 30 : J.-F. Plante, L. Bessette (Telemann, Mozart, Hindemith...).

Eglise St-Thomas-d'Aquin, 20 h 45 : Ensemble vocal Y. Dulac, chorale St-Thomas-d'Aquin, orchestre J.-F. Gonzalès (Haendel).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : A. Koujoudjian (Haydn, Beethoven, Chopin...).

Conservatoire national supérieur de musique, salle Berlioz, 12 h 15-13 h : Concerts de chambre, H. Gaudemer, E. Picard, I. Dubuis, B. de Magalhars Castro, F. Roussin, C. Chang (Brahms, Martinu).

VENDREDI 9

Eglise St-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 ; voir St-Thomas-d'Aquin le 8.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris. Dir. : D. Barenboïm. (Bach, Ravel, Brahms).

American Center, 21 h : voir le 7.

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre du Conservatoire (Schumann, Saint-Saëns, Mozart).

Fondation Deutsche de la Meurthe, *18 h 30 : voir le 7.*

Lucernaire, 21 h : voir le 8.

Temple de Pentemont, 20 h 45 : Ensemble vocal ars musicae, dir. Cl. Carrot.

Sorbonne, Amphi Richelieu, 12 h 30 : F. Kerdoncuff (Beethoven, Franck, Debussy).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 ; A. Hewitt (Fauré, Ravel, Messiaen...).

Salle Cortot, 20 h 45 : J.-G. Ferian (Beethoven, Liszt).

Eglise St-Germain-des-Prés, 20 h 30 : G. Harie (Buxtehude, Bach).

Conservatoire national supérieur de musique, salle Berlioz, 12 h 15-13 h : concerts de chambre, S. Cherrier, J.-M. Cottet (Jolivet, Donizetti, Milhaud).

SAMEDI 10

Temple de Pentemont, 17 h : A. Maurette, Ch. Frantzen (Hume, Simpson, Byrd...) : 20 h 45 : La Grande Ecurie et la Chambre du Roy (Bach).

Lucernaire, 21 h : voir le 8.

Fondation Deutsch-de-la-Meurthe, 18 h 30 : voir le 7.

American Center, 21 h : voir le 7.

Salle Gaveau, 17 h : Quator Glinka (Haydn, Chostakovitch, Brahms) ; 20 h 30 : D. Lively (Schumann, Ravel, Stravinsky).

Eglise Saint-Georges, *18 h : J. Wilson*, (Moreno Torroba, Lauro, Tarrega...).

Eglise St-Merri, 21 h : Orchestre de chambre Arcangelo (Bach, Mozart).

Eglise suédoise, 18 h : G. et Ch. Andranian (Mozart, Brahms, Rachmaninov...).

Salle Cortot, 20 h 30 : M. Rebeaud, J. Loriod, J. *Ruzicka*, J. *Ridoret.*

Eglise américaine, 18 h 30 : M. Cherb, G. Bernard (Moussorgsky, Scriabine, Glinka...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Musique de l'air, dir. Fasce (Bach, Doppler, Gotkovsky...).

DIMANCHE 11

Eglise St-Merri, 16 h : Ensemble vocal Madrigal de Paris (Byrd, Purcell, Dunstable...).

Conciergerie, 17 h 30 : G. Garrido, A. Maurette, A. Zylberajch (Arcadelt, Ortiz, dalla Casa...).

Centre Bösendorfer, 15 h 30 : J. Devost, D. Selig.

Salle Pleyel, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Lamoureux (*Gershwin*), *21 h :* M. Perahia (Bach, Mozart, Chopin...).

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Mozart).

Eglise Saint-Jean, 18 h 30 : S. Limonaire, L. Civatte, D. Comtois-Cahen (Bach).

Eglise des Billettes, 17 h : L. Martin (Beethoven, Chopin, Liszt).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : Ch. Barbaux, M. Portal, G. Pludermacher (Weber, Schumann, Schubert).

***Chapelle St-Louis de la Salpêtrière**, 17 h :* Ph. Guillaume (Dowland, Bach, Falla...).

Eglise des Billettes, 10 h : F. Espinasse (Fresobaldi, Buxtehude, Mozart).

LUNDI 12

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : M. Freni, N. Ghiaurov (Mozart, Verdi, Puccini...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, I. Stern, A. Wolf (Mozart, Enesco, Franck).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ch. Ivaldi, E. Razimowsky, Maîtrise de Radio-France (Schubert, Rossini, Schumann...).

Th. La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble instrumental La Bruyère (Mozart, Debussy, Ravel

Cité universitaire, 20 h 30 ; G. Moutier, G. Burgos (Mozart, Poulenc, Prokofiev).

MARDI 13

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, dir. J. Fournet (Fauré, Mozart).

Temple de Pentemont, 20 h 45 : Ensemble Kuijken (Haydn).

Centre culturel canadien, 20 h 30 : D. Loeb, S. Risler (Wolf, Strauss, Offenbach...).

***Eglise Saint-Merri**, 21 h :* A. Lagoya, (Sanz, Paganini, Sor...).

Th. de la Plaine, 20 h 30 : Quator à cordes Zemlinsky (Haydn, Bacri, Schubert).

Salle Cortot, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : M. Tranchant (Mozart, Schumann, Rossini...).

Eglise St-Germain des Prés, 21 h : Orchestre Ad Artem de Paris (Bach et ses fils).

Cité des arts, 21 h : E. Vercoe.

Porte de la Suisse, 20 h 30 : Germ (Roquin).

Grand Amphithéâtre de la Sorbonne, 20 h 30 : « Israël en Egypte » (Haendel).

Eglise des Billettes, 20 h 45 : Ensemble vocal B. Lablande (Haydn, Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), **Grand Auditorium**, le 8 à 20 h 30 : P. Cherisa, M. Depond, Ch. Nicolas ; **Petit Auditorium**, le 7 à 19 h 15 : E. Villeneuve.

ATMOSPHERE (249-74-30), 20 h 30, les 7, 8, 9, 10 : Loup, Deloupe, 22 h 30, le 7 : Poux and Kramer ; les 8, 9, 10 : Bonga, S. Rocha.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : W. Makers, B. Lecroart (dern. le 12) ; le 13 : D. Doriz.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h 30 : P. Blain, Carnaval Macumba (dern. le 10) ; à partir du 13 : S. Kasseya.

CITHEA (357-99-26), 20 h, le 7 : Brigade internationale ; le 13 : O'Divide.

DEPOT-VENTE (637-31-86), 21 h, le 9 : V. Leed ; le 10 : Bal Nègre.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 9 : D. Gouirand, A. Sallis, S. Debriano, B. Cox ; le 10 : L. Sclavis, J. Lindbergh, G. Sommer ; le 11 : A. Tomlinson, J. Bolcato, Ch. Rollet ; le 12 : Jazz Airline.

L'ECUME (542-71-16), les 7, 8, 9, 10 à 22 h : Newtone Experience.

FORUM (297-53-47), 21 h, le 11 : Chameleons ; le 12 : M. Wilson.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), le 8 à 21 h 30 ; les 9, 10 à 22 h 30 : Shamrock.

MANU MUSICALE (238-05-71), le 10 à 20 h 30 : A. Crocker, A. Sheppard, E. Dawley, B. Cox.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., 23 h : J. Kahn, L. White, Sonya ; jeu., 23 h : M. Ancouina ; ven., 22 h : Y. Chelala ; *24 h : Worthy ; sam., 22 h : Y. Chelala* ; 24 h : A. Lauwman ; dim., 23 h : A. Lauwman ; lundi, 23 h : L. Rulka.

MUTUALITÉ (200-61-43), le 12 à 21 h : Rock Goddess.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, le 6 : J.-P. Debarrat, G. Beck ; les 8, 9, 10 : P. Akendengue ; le 11 : U. Beckerhof ; le 12 : P. Motian ; le 13 : Cameleon.

NOTES BLEUES (589-16-73), le 10 à 21 h 45 : J. Nacache, F. Després.

OLYMPIA (742-25-49), le 12 à 21 h : D. Hall et J. Oates.

PHIL'ONE (776-44-26), les 9, 10 à 21 h 30 : Syran, Bopol, Nyboma, Wata May.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : Orpheon Celesta ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Preyssac Jazz Quintet ; sam. : *Big Boss Band* ; lun. : *Hollywood* Swing Boys ; mar. : Hommage à L. Armstrong.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : P. Tonolo, M. Graillier, R. Del Fra, A. Romano.

SAVOY (277-86-88), 21 h, les 7, 8, 9, 10 : G.-E. Brown, Th. Kibly, B. Few, A. Cullaz ; les 12, 13 : E. Daniel, Ph. Lacarrier, P. Le Moal.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : les 7, 8 : J. Lacroix ; les 9, 10 : J. Caroff ; le 13 : W. Makers, B. Lecroart.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : F. Lockwood, A. Hatot, G. Guérin, T. Rabeson (dern. le 10), (à partir du 13) : O. Hutman.

TANIERE (337-74-39), les 7, 8, 9, 10 à 22 h 30 : Visa.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 8 à 20 h 30 : Kornog.

En région parisienne

ANTONY, **Théâtre F.-Gémier** (666-02-74), (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 15 h : Liberté à Brême.

ASNIERES, CCA (790-63-12), le 11 à 15 h 30 : Atelier-théâtre.

AULNAY, MC (831-11-45), le 9 à 20 h 30 : Théâtre national du Vietnam ; le 10 à 20 h 30, le 11 à 16 h 30 : Marionnettes sur eau.

BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-10-54), (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Plan d'évasion.

BAGNOLET, ATEM (364-77-18), les 9, *10 à 21 h, le 11 à 17 h :* ONKRR, musique préhistorique de demain.

BOBIGNY, MC (831-11-45), le 10 à 20 h 30, le 11 à 16 h 30 : Théâtre national du Vietnam.

BOURG-LA-REINE, CAEL (663-76-96), le 9 à 20 h 30 : S. Grapelli, J. Sewing, M. Fosset.

BRETIGNY, CC (084-38-68), le 10 à 21 h : J. Berrocal.

BURES-SUR-YVETTE, Eglise (907-74-70), le 10 à 21 h : P. Guillem, D. Magne (de Falla, Torroba, Albeniz...) : M.J.C. (907-79-88), le 7 à 21 h : les Blouses.

CERGY, Théâtre des Arts (030-33-33), jeu., ven., sam., 21 h : Le Grand Jeu ; **Théâtre des Louvrais**, le 9, à 21 h : Agrupacion musica.

CHATOU, ACC (952-28-37), le 11 à 16 h : Eurythmie ; le 13 à 21 h : A. Ionatos.

CHELLES, CAC (421-20-36), le 9 à 20 h 45 : l'Italienne à Alger.

CHOISY, Théâtre P. Eluard (890-89-79), *le 8 à 20 h 30 : l'Italienne à Alger.*

CLAMART, CC J. Arp (645-11-87), le 12 à 20 h 30 : Ballet national de Cuba.

CLICHY, Théâtre Rutebeuf (737-11-53), le 10 à 21 h : J. Guidoni.

COLOMBES, MJC, le 10 à 18 h 30 : la Mauracho.

CRETEIL, Maison des Arts (899-94-50), I. (J., D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Monsieur Vitrac. II. Le 9 à 20 h 30 : E. Lamandier ; le 11 à 15 h 30 : E. Laurence ; le 13 à 20 h 30 : Ch. Stefanski. **Comédie de Créteil** (339-21-87), jeu., ven., sam. à 20 h 45 : la Balade de Monsieur Tadeuz.

ELANCOURT, APASC (050-13-75), le 9 à 21 h : Groupe d'art et informatique de Vincennes (Dalmasso, Holleville...).

ENGHIEN, Théâtre du Casino (412-90-00), le 10, à 15 h : Manque de chance.

GARCHES, CC (741-39-32), le 10 à 21 h : Ballet des solistes de l'Opéra de Paris.

MAISONS-ALFORT, Théâtre Cl.-Debussy (375-72-58), le 10 à 20 h 45 : Ballet de Lyon.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 7 et 8 à 20 h 30 : Couleurs du temps ; le 10 à 20 h 30 : l'Italienne à Alger.

MARLY, Maison J.-Vilar (958-74-87), le 10 à 21 h, le 11 à 15 h : Exorcisme 84 ou les Jeux de l'amour.

MEUDON, CCM (626-41-20), le 10 à 20 h 45 ; le 11, à 15 h : Danse Modern'Jazz.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), (D. soir, L.), 20 h ; dim. 17 h : Terre étrangère.

PALAISEAU, Ecole polytechnique, le 13 *à 20 h 30 : X. Lacouture.*

RIS-ORANGIS, CC R.-Desnos (906-72-72), le 10 à 20 h 45 : F. Montaner, L. Llach.

SAINT-DENIS, Th. Gérard-Philipe (243-00-59), (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : la Dédicace.

SAINT-LEU-D'ESSERENT, Abbatiale, le 11 à 16 h : S. Grapelli. M. Fosset, P. Caratini.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 8, 9, 10, 13 à 21 h : la Perle de la Canebière.

SCEAUX, les Gémeaux (660-05-64), le 10 à 17 h 45 et 20 h 45 : Orchestre de chambre B. Thomas.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), le 10, à 21 h : Cl. Valmont (Beethoven, Chopin, Liszt).

TREMBLAY-LES-GONESSE, MJC (861-09-85), le 10 à 20 h 30 : M. Lagueyrie.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18) ; le 8 à 21 h : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl (Telemann, Vivaldi, Bartok) ; les 9, 10 à 21 h, le 11 à 15 h : Madame, pas dame. **Eglise Sainte-Jeanne-d'Arc**, le 9 à 20 h 45 : Ensemble vocal B. Lablande (Haydn, Mozart).

VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02), les 7, 8, 9, 10 à 20 h 30 : Ismene.

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), les 7, 10 à 21 h : le Sonomatographe.

VILLIERS, Salle des Fêtes (305-42-82), le 10 à 21 h : Los Calchakis.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), (S., D. soir, mar.), 21 h, dim. 18 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué ; **Chez IVT** (365-63-63) (L., mar.), 21 h ; dim. 17 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.

YERRES, CEC (948-38-06), le 9 à 21 h : G. Vigneault ; le 13 à 20 h 30 : Un jour les mains.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 7 MARS

15 h, Fou Nicolas, de J. Houssin ; 19 h, Cinéma japonais : le Seigneur d'une nuit, de T. Kinugasa ; 21 h, Hommage à J.-P. de Andrade : Peau de chat ; le Prêtre et la Jeune Fille.

JEUDI 8 MARS

15 h, Monseigneur, de R. Richebé ; 19 h, Cinéma japonais : la Victoire des femmes, de K. Mizoguchi ; 21 h, Hommage à J.-P. de Andrade : les Insurgés.

VENDREDI 9 MARS

15 h, Tourments, de J. Daniel-Norman ; 19 h, Cinéma japonais : Cinq Femmes autour de Utamaro, de K. Mizoguchi ; 21 h, Hommage à J.-P. de Andrade : *l'Homme du « Pau-Brasil »*.

SAMEDI 10 MARS

15 h, Cinéma de la RDA : Plus fort que la nuit, de S. Dudow ; 17 h, Cinéma japonais : Récit d'un propriétaire, de Y. Ozu ; 19 h : Au-delà du col enneigé, de S. Taniguchi ; 21 h, Hommage à J.-P. de Andrade : Sentier tropical ; Guerre conjugale.

DIMANCHE 11 MARS

15 h, Cinéma de la RDA : le Séjour, de F. Beyer ; 17 h, Cinéma japonais : le Bal de la famille Anjo, de K. Yoshimura ; 19 h : Encore une fois..., de H. Gosho ; 21 h 15, Hommage à J.-P. de Andrade : Macunaïma.

LUNDI 12 MARS

Relâche.

MARDI 13 MARS

15 h, Cinéma RDA : Ernst Thaelman, de K. Maetzig (première et deuxième époque) ; 19 h 15, Cinéma japonais : le Maître d'échecs, de D. Ito ; 21 h : l'Hirondelle et la Mésange, de Antoine.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 7 MARS

15 h, la Folle Aventure de Charlot et Lolotte, de M. Sennett ; 17 h, Cinéma de la RDA : Philippe Le Petit, de H. Zschoche ; 19 h, Hommage à R. van Ackeren : l'Autre Sourire.

JEUDI 8 MARS

15 h, Tol'able David, de H. King ; 17 h, Cinéma de la RDA : Toutes mes filles, de I. Gusner ; 19 h, Hommage à R. van Ackeren : Ja und nein ; Für immer und ewig ; Küss mich fremder.

VENDREDI 9 MARS

15 h, le Fantôme de l'opéra, de R. Julian ; 17 h, Cinéma de la RDA : Temps d'épreuve d'un an, de H. Zschoche ; 19 h : Samedi et Dimanche, de J.-Y. Simon.

SAMEDI 10 MARS
DIMANCHE 11 MARS
LUNDI 12 MARS

De 13 h 30 à 22 h, *cinéma du réel* : VI[e] Festival international de films etnographiques et sociologiques.

LES FILMS NOUVEAUX

BAD BOYS (*), film américain de Rick Rosenthal, v.o. : 7[e] Art Beaubourg, 4[e] (278-34-15) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8[e] (225-09-83) ; Paramount-City, 8[e] (562-45-76) ; v.f. : Max-Linder, 9[e] (770-40-04) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13[e] (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15[e] (579-33-00).

DANIEL, film américain de Sidney Lumet, v.o. : UGC-Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8[e] (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79).

DEAD ZONE, film américain de David Cronenberg, v.o. : Gaumont-Halles, 1[er] (297-49-70) ; Cluny-Palace, 5[e] (354-07-76) ; Paramount-Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; v.f. : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 9[e] (742-56-31) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12[e] (343-79-17) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; *Mistral, 14[e] (539-52-43)* ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18[e] (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).

L'ENFANT INVISIBLE, dessin animé français d'André Lindon : Olympic-Luxembourg, 6[e] (633-97-77).

BANDES DE FEMMES, festival du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir : Epée de Bois, 5[e] (337-57-47).

SCARFACE (*) film américain de Brian de Palma : Forum, 1[er] (297-53-74) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Cluny-Palace, 5[e] (354-07-76) ; Ambassade, 8[e] *(359-19-08)* ; *George V*, 8[e] (562-41-46) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15[e] (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16[e] (727-49-75) ; v.f. : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; St-Lazare-Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; UGC Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; Nation, 12[e] (343-04-67) ; Fauvette, 13[e] (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14[e] (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15[e] (828-42-27) ; Bienvenue-Montparnasse, 15[e] (544-14-27) ; Paramount-Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18[e] (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20[e] (636-10-96).

VIVE LES FEMMES, film français de Claude Confortès : Ciné-Beaubourg, 3[e] (278-34-15) ; UGC Danton, 6[e] (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Images, 18[e] (522-47-94).

WEND KUUNI (LE DON DE DIEU), film de la Haute-Volta de Gaston Kaboré : St-André-des-Arts, 6[e] (326-48-18) ; Calypso, 17[e] (380-30-11).

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14[e] (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Impérial, 2[e] (742-72-52) ; UGC Danton, 6[e] (329-42-62) ; Ermitage, 8[e] (359-15-71) ; Georges V, (562-41-46) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Mistral 14[e] (539-52-43) ; UGC Convention 15[e] (828-20-64) ; Images 18[e] (522-47-94).

LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Arcades 2[e] (233-54-58).

A NOS AMOURS (Fr.) : Movies, 1[er] (260-43-99) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Quintette, 5[e] (633-79-38) ; Contrescarpe, 5[e] (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27).

L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Paramount City, 8[e] (562-45-76) – (V.f.) : Rex 2[e] (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9[e] (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13[e] (580-18-03) ; Parmount Montparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14[e] (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15[e] (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2[e] (508-11-69).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Vendôme, 2[e] (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8[e] (561-10-60) ; Athéna, 12[e] (343-00-65) ; Parnassiens, 14[e] (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15[e] *(575-79-79)*.

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14[e] (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06).

CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoches, 6[e] (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; Berlitz, 2[e] (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; George-V, 8[e] (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14[e] (327-84-50) ; Kinopanorama, 15[e] (306-50-50) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01) ; Gambetta 20[e] (636-10-96).

LES COMPÈRES *(Fr.) : George-V*, 8[e] (562-41-46) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86).

CONCILE D'AMOUR (All., v.o.) (**) : Movies, 1[er] (260-43-99).

CHRISTINE (A., v.o.) : Parnassiens, 14[e] (320-30-19) – V.f. : Arcades 2[e] (233-54-58).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2[e] (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4[e] (272-63-32) ; Cinoches, 6[e] (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Miramar, 14[e] (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-46-01).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3[e] (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8[e] (723-69-23).

EMMANUELLE IV (**) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Marignan, 8[e] (359-92-82) ; George V, 8[e] (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8[e] (387-35-43) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Maxéville, 9[e] (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; Fauvette, 13[e] (331-56-86) ; Mistral, 14[e] (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14[e] (320-12-06) ; Images, 18[e] (522-47-94).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5[e] (633-79-38).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Publicis Saint-Germain, 6[e] (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2[e] (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5[e] (634-25-52) ; UGC Rotonde, 6[e] (633-08-22) ; Pagode, 7[e] (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) – (v.f.) : Paramount Montmartre, 18[e] (606-34-25).

L'ETINCELLE (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6[e] (544-14-27) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64) ; Murat, 16[e] (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24) ; Secrétan, 19[e] (241-77-99).

LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1[er] (297-49-70) ; Hautefeuille, 6[e] (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8[e] (359-36-14) ; Ambassade, 8[e] (359-19-08) ; Olympic, 14[e] (545-35-38) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19) – (V.f.) : Richelieu, 2[e] (233-56-70) ; Français, 9[e] (770-33-88) ; Nations, 12[e] (343-04-67) ; Montparnos, 14[e] (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15[e] (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18[e] (522-45-01).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7[e] Art Beaubourg, 4[e] (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2[e] (236-83-93) ; UGC Montparnasse 6[e] (544-14-27) ; UGC Odéon, 6[e] (325-71-08) ; Normandie, 8[e] (359-41-18) ; Marbeuf, 8[e] (225-18-45) ; UGC Boulevard, *9[e] (246-66-44) ; UGC Gare de* Lyon, 12[e] (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13[e] (336-23-44) ; UGC Convention, 15[e] (828-20-64).

GORKY PARK (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1[er] (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6[e] (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8[e] (720-76-23) ; Parnassiens, 14[e] (320-30-19) – (V.f.) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9[e] *(742-56-31)* ; Paramount Pontparnasse, 14[e] (329-90-10) ; Passy, 16[e] (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17[e] (758-24-24).

GWENDOLINE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2[e] (296-80-40) ; Paramount City, 8[e] (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14[e] (329-90-10).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9[e] (770-10-41).

CINEMA

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97).

KRULL (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Lumière, 9e (246-49-07).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Logos-I, 5e (354-42-34).

LE MARGINAL (Fr.) : George-V., 8e (562-41-46).

MEIN VATER (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts (Hsp), 6e (326-80-25).

MESRINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Angl., v.o.) Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14 Juillet et Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

NUAGES FLOTTANTS (Jap., v.o.) : Olympic (Hsp), 14e (545-36-38).

LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.f.) : Tourelles, 20e (364-51-98).

REBELOTE (Fr.), version concert : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44). Version Film sonore : *Logos, 5e (354-42-34) ; Studio de l'Etoile*, 17e (380-42-05).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

SOB (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 6e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

STAR 80 (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la *Guerre des étoiles* ; *L'empire contre-attaque* ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TRICHEURS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (*H. sp.*) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Aténa, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-48) ; *PLM St-Jacques, 14e (589-68-42)* ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, *v.f.*) : *Olympic Luxembourg*, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (545-35-35).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AMERIQUE INTERDITE (A, v.f.) (**) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

AURÉLIA STEINER (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

L'AS DES AS (Fr.) : Paris-Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

COUP DE FOUDRE (Fr.) : Ambassade, 5e (359-19-08).

LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

DANS LA VILLE BLANCHE (Suisse) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

DERNIER COMBAT (Fr.) : Ciné 13, 18e (259-62-75).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

DIVORCE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DON GIOVANNI (Angl., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Rialto, 19e (607-87-61).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Logos III (Hsp.), 5e (354-15-04).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE GOUFFRE AUX CHIMÈRES (A., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

L'HOMME DE LA RUE : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champollion, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LUDVIG VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PITHON LE SENS DE LA VIE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN ET CHOCOLAT (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA PARTY (A., *v.o.*) : *Action Christine*, 6e (325-47-46).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE 7e SCEAU (Sué., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34). – V.F. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

THE ROSE (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

TUEUR DE DAMES (A., v.o.) : Logos I. – 5e (354-42-34).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

Les festivals

AL PACINO (v.o.) : *Boîte à Films, 17e* (622-44-21) ; jeu., vend., lun., mar., 14 h : Justice pour tous ; mer., jeu., ven., lun., mar., 16 h : l'Epouvantail ; mer., jeu., ven., mar., 18 h : la Chasse ; mer., jeu., dim., lun., mar., 20 h : Avec les compliments de l'auteur.

BILLY WILDER (v.o.) : Logos Quartier Latin ; 5e (354-42-34) ; mer., ven., sam. : Sunset Boulevard ; jeu., mar. : le Gouffre aux chimères ; dim., lun., : Spéciale première.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine (325-47-46) ; mer., jeu. : les Anges aux figures sales ; ven., sam. : High Sierra ; dim., lun. : le Port de l'angoisse ; mer. : Échec à la Gestapo.

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), mer. : Explorateurs en folie ; jeu. : Un jour aux courses ; ven. : Les Marx au grand magasin ; sam. : Une nuit à l'opéra ; dim. : Plumes de cheval ; lun. : Noix de coco ; mar. : Monkey Business.

CINÉMA FRANÇAIS, le climat des années 60 : Olympic, 14e (545-35-38), mer. : la Pointe courte ; jeu. : l'Eau à la bouche ; ven. : Sois belle et tais-toi ; sam. : Adieu Philippine ; dim. : la Collectionneuse ; lun. : les Tricheurs ; mar. : les Créatures.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., ven., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In Girum imus nocte et consumimur igni.

FRED ASTAIRE ET GINGER ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : mer. : Amanda ; jeu. : En suivant la flotte ; ven. : Gay divorcee ; sam. : Swing time ; dim. : Top Hat ; lun. : l'Entreprenant M. Petrov ; mar. : Carioca.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu., ven., sam. : le Loi du silence ; dim., lun., *mar. : le Faux Coupable.*

G. MELIES L'ENCHANTEUR : Studio 43, 9e (770-63-40), mar., 21 h : Un homme de tête ; la Tentation de saint Antoine ; Nouvelles luttes extravagantes ; Éclipse de soleil en pleine lune ; le Chaudron infernal...

PLANETE DE FEMMES : Le Marais, 4e (278-47-86), ven., lun. : Du bon usage de la polygamie ; Phallocratie inconnue ; mer., sam., mar. : Sous le voile ; la Liberté ; la Vraie Révolution ; jeu., dim. : le Dernier Rire ; le Retour du baton.

PROMOTION DU CINEMA (*v.o*) : *Studio 28*, 18e (606-36-07). mer. : Les parents ne sont pas simples cette année ; jeu : Canicule (*) ; ven. : Laura ; sam. : le Bon Plaisir ; dim., mar. : Tchao Pantin.

R. RUIZ (v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer., ven., dim. : 14 h, 18 h, 22 h ; jeu., sam., lun. : 16 h, 20 h ; mar. 14 h, 20 h 30 : l'Hypothèse du tableau volé ; mer., ven., dim. : 16 h ; 20 h ; jeu., sam., lun. : 14 h, 18 h, 22 h ; mar. : 16 h, 22 h 15 : le Territoire.

TARKOVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : mer. 16 h, ven. 19 h, sam. 16 h 30, dim. 21 h 30, lun. 14 h : Solaris ; mer. 18 h 30, ven. 21 h 30, sam. 14 h, dim. 16 h, lun. 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; le Rouleau compresseur et le Violon ; mer., sam. 21 h, jeu., mar. 14 h, lun. 19 h : Andrei Roublev ; jeu., mar. 17 h, ven. 14 h, dim. 18 h 30 : Stalker ; mer., dim. 14 h, jeu., lun., mar. 22 h, ven. 17 h, sam. 19 h : le Miroir.

J. TOURNEUR (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) : dim., mar. 11 h 50 : Berlin Express ; dim., mar. 11 h 45 : Pendez-moi haut et court ; dim., mar. 12 h : les Hommes léopards ; dim., mar. 12 h 5 : Vaudou.

FESTIVAL BANDES DE FEMMES : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.), Escurial, 13e (707-28-04), ven. 16 h, sam. 22 h : Fog ; mer. 20 h ; lun., 18 h : Hurlements ; jeu. *18 h : Phantom* of the Paradise (v.o.) (*) ; sam. 14 h, lun. 22 h : le Loup-Garou de Londres (*) ; jeu. 22 h, ven. 14 h : Carrie (v.f.) ; ven. 22 h, sam. 18 h : la Nuit des masques ; dim. 22 h : Wolfen ; mer. 18 h, jeu. 20 h : Furie ; mar. 22 h : Phantasm ; mer. 16 h, ven., sam. 20 h : the Thing (*) ; dim. 18 h, mar. 14 h, sam., lun. 16 h, mar. 18 h : Fondu au noir (*) ; mer. 22 h, lun. 14 h : le Cercle infernal ; mer. 22 h, lun. 14 h : Scanners ; mar. 16 h, ven. 18 h : Dark Star (v.f.) ; dim. 14 h : la Dernière Vague ; dim. 20 h, jeu. 14 h, lun. 16 h : Terreur sur la ligne ; mer. 14 h, dim. 16 h, mar. 20 h : Poltergeist (**).

JULIET BERTO COMÉDIENNE ET CINÉASTE : Studio 43, 9e (770-63-40), mer. 18 h, Bastien Bastienne, jeu. 20 h, sam. 18 h : la Chinoise ; mer. 22 h, dim. 14 h : Neige ; jeu. 18 h, sam. 18 h : Week-end ; jeu. 20 h, sam. 20 h : Céline et Julie vont en bateau ; ven. 18 h, dim. 20 h 15 : Deux ou trois choses que je sais d'elle ; ven. 20 h, dim. 18 h 15 : Duelle ; ven. 22 h : Cap Canaille ; sam. 14 h : le Milieu du monde ; dim. 16 h, lun. 18 h : Mr Klein ; dim. 22 h : Guns ; lun. 20 h et 22 h : le Gai Savoir.

COMMUNICATION

Mercredi 7 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Cliff s'oppose à la politique pétrolière de J.R. Pam décide d'aider Ellie dans son combat contre les dernières volontés de Jock. Infernal.

21 h 25 Saga.
Magazine d'actualité scientifique de Michel Trégner.
Au sommaire : Un accident nucléaire (cinq ans après, à Three Mile Island aux États-Unis). Le petit journal de l'infatigable Paul Caro (autour du vol des criquets et des dents de ramapithèques) ; Les protons meurent aussi (on les croyait éternels) ; Des atomes et des Indiens (le Nouveau-Mexique, temple de l'atome nucléaire).

23 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Aéroport, court-circuit.
Réal. J.C. Labrecque, avec P. Rollain, M. Miller, A. Letourneau...
Un premier ministre québécois, en voyage dans la baie James, est rappelé d'urgence à Montréal, où une grave crise syndicale menace de tourner à l'anarchie.

21 h 50 Cinéma, cinémas.
Magazine de A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
Sterling Hayden : Hollywood, le « maccarthysme » vu par l'acteur de « Quand la ville dort » ; Elisha Cook Jr : une silhouette du « Faucon maltais » ; Fanny Ardant.

22 h 45 Histoires courtes.
Extraits de films présentés au Festival de Chamrousse.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cadence 3.
Émission de variétés de G. Lux.
Avec Sophie Darel, Karen Cheryl, Pierre Bachelet. Attention, la guyluxerie devient plus luxueuse encore et se dévergonde. Le ringard à la portée de tous.

22 h Journal.

22 h 20 Musique : Carmina Burana.
De Carl Orff, spectacle enregistré le 8 octobre 1983, à la Maison de la culture de La Rochelle, interprété par le Ballet-Théâtre du « Silence » et le collectif régional d'activité musicale de Poitou-Charentes, chorégraphie B. Lefevre ; direction musicale J.Y. Gaudin, réal. Michel Toutain.
L'exubérance railleuse des chansons à boire alterne avec les mélodies poétiques à la gloire du printemps. Au choix, dansez ou rêvez sur une œuvre païenne épousant les grands élans de la vie.

23 h 25 Avec le temps : Cynthia.
Émission de Ménie Grégoire.

23 h 30 Prélude à la nuit.
« Don Juan » de R. Strauss, par l'Orchestre symphonique du Bayerischer Rundfunk, direction Sir G. Solti.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 40 Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 5 Braise de Carnaval (à Bar-le-Duc).
18 h 20 Mon ami Guignol.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Musiques : La Belle Œuvre : « Vᵉ symphonie » de G. Mahler.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

Semaine du compact

20 h Concert (saison lyrique en direct du Théâtre des Champs-Élysées) : « la Légende de la ville invisible de Kitège » de Rimski-Korsakov, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, direction : Z. Pesko, avec S. Kopcak, C. Zaharia, H. Heichele, F. Tenzi.

23 h Nuits : Musique de chambre, Mozart et Schubert.

Jeudi 8 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Les rendez-vous d'Annick.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : les accidents par l'électricité.
13 h 55 Série : La mer est grande.
14 h 50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
15 h 30 Quarté en direct de Vincennes.
16 h 45 Images d'histoire d'hier : L'aviation 14-18.
17 h 10 Documentaire : La patrie reconnaissante.
17 h 30 Dessins animés : Hurelu et Berlu.
17 h 40 Clip-jockey.
18 h Feuilleton : La folie des bêtes.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Les Dames de cœur.
de M. Ressi, réal. P. Siegrist avec M. Robinson G. Casadesus, O. Laure...
Deuxième épisode. Gigi les Breloques, Dame Blanche et Lucienne, parties applaudir leur idole dans « la Vie parisienne », assistent à un affrontement scénique. Les dames s'aperçoivent juste à temps des supercheries de l'incorrigible cabot.

21 h 30 Portrait : Robert Hirsch ou la page blanche.
Emission de C. Garbisu, réal. A. Ferrari.
Un interprète du « Tartuffe », à travers des extraits de quelques-unes de ses prestations théâtrales et cinématographiques. Un acteur à mi-chemin entre la drôlerie moliéresque et le tragique dostoïevskien. Un art consommé de la contorsion scénique. Plaisir suprême du jeu...

22 h 30 Balle de match. Magazine mensuel du tennis.
La Coupe Davis : Inde-France. Invité J.-P. Loth, directeur de l'équipe de France.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : L'instit.
De R. Coutteure, réal. G. Grozian.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Drôles de dames.
16 h 35 Magazine : Un temps pour tout.
Faites vos jeux, avec A. Cordy.
17 h 45 Récré A2.
Albator, Téléchat...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe : Le CNPF et le groupe UDF de l'Assemblée nationale.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Le testament.
d'après N. Shute, réal. D. Stevens...
Quatrième épisode. Jean apprend que Joe a survécu à son supplice et se rend en Australie, décidé à le retrouver. Mais Joe file à Londres dans l'espoir de le rejoindre. Se retrouveront-ils ?

21 h 35 Musiques au cœur : Richard Strauss.
d'Eve Ruggieri et P. Camus.
La vie, les aventures, les rencontres du musicien Richard Strauss racontées par Eve Ruggieri, championne dans l'art de mettre la musique à portée du cœur. Des extraits de quelques-uns de ses films consacrés à ses œuvres : « le Chevalier à la rose », avec Elisabeth Schwarzkopf et Herbert von Karajan...

22 h 50 Histoires courtes.
Trois courts métrages.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède :
Défendons la veuve contre l'orphelin.

20 h 35 Cinéma sans visa : Réjeanne Padovani.
Emission de J. Lacouture et J.-C. Guillebaud.
Film québécois de Denys Arcand (1972), avec L. Guilbault, J. Lajeunesse.
Au cours d'une réception mondaine chez un entrepreneur de travaux publics de Montréal se trament des intérêts financiers et des intrigues politiques. Et la femme de l'hôte, coupable d'adultère et revenue au mauvais moment, en sera, aussi, victime. Un monde de notables et d'affairistes présenté comme un gang appliquant ses propres lois, sa justice expéditive. Tableau féroce d'un pourrissement social.

22 h 15 Témoignages.
Avec la participation de Diane Tell, chanteuse québécoise, Philippe Meyer, journaliste à « l'Express », D. Arcand, réalisateur du film et Jean-François Lisée, corespondant de Radio-Canada et de l'Agence Presse-Canada.

22 h 45 Journal.
23 h 5 Avec le temps : Sophie.
Emission de Ménie Gégoire.
22 h 50 Prélude à la nuit.
« Prélude nº 1 », de M. Ohana et « Apocalypse Rock », de J. Casteredes, par Hervé Billaut (lauréat) au piano.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Pinocchio.
17 h 12 Les conteurs : itinéraire berrichon.
18 h Les spermatozoïdes (Divertissement).
18 h 8 Feuilleton : Dynastie.
18 h 55 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : Diderot ou le paradoxe de l'absence ; à 8 h 32, Les braconniers ; à 8 h 50, le Sarment de lune.
9 h 7 Matinée de la littérature.
10 h 45 Albert Caraco, penseur paradoxal et apocalyptique.
11 h 2 Musique : André Jolivet aujourd'hui (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « Un amour d'arbre », de Jean Chalon.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Grenoble ; à 15 h 20, Reportage ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : Cancer des voies aérodigestives supérieures.
20 h Nouveau répertoire dramatique : « Emmanuel Kant », de T. Bernhard, texte français de M.-F. Demet. Avec D. Emilfork, G. Montero, P. Garin... suivi d'un entretien avec l'auteur.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

Semaine du compact

1 h Fréquence de nuit : Beethoven-Bartok.
6 h 2 Petit matin : œuvres de Bizet, Berlioz, Bach, Sibelius, Chopin.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine de l'actualité du disque.
9 h 5 L'oreille en colimaçon : émission destinée aux enfants.
9 h 20 Matins : œuvres de Mahler, Vivaldi.
12 h 35 Musique de chambre : œuvres de Brahms, Schubert, Schmitt.
14 h 30 Après-midi : œuvres de Chopin, Verdi, Beethoven ; à 18 h, musique traditionnelle : L. Subramaniam (violon karnatique de l'Inde du Sud).
19 h 5 Jazz : J. Dentz, F. Hubbard, J. Dalto, Santamaria, D. Gillepsie, C. Corea.
20 h Anton Dvorak : « Sérénade pour cordes ».
20 h 30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Sonate pour piano en la mineur » de F. Schubert, « Davidsbundlertänze pour piano » de Schumann, « Sonate : dans la rue, le 1ᵉʳ octobre 1905 » et « Dans les brumes » quatre pièces pour piano, de Janacek, « Fantaisie et toccata » de Martinu, interprétées par R. Firkusny, piano.
23 h 10 Nuits : « la Création » de Haydn.

● *« Pour mieux communiquer avec la presse ».* – Sous ce titre, le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) propose un livret-guide de 95 pages à l'intention de ceux – entreprises, administrations, associations et groupements, etc. – qui ont à communiquer des informations aux journaux, notamment ceux de la presse locale et régionale. Divisé en trois parties (« Connaître la presse pour bien communiquer avec elle », « Des outils pour mieux communiquer », « Les adresses utiles »), ce petit ouvrage, fruit de l'expérience de plusieurs journalistes du Centre, donne quelques règles de base bien utiles.

★ *CFPJ, 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71. 45 F, plus frais d'envoi (8 F).*

PLAN DE CABLAGE ET SATELLITES

Les PTT changent de cap

Libéralisation de la télévision hertzienne, divorce entre les objectifs des réseaux de vidéocommunication et ceux de la télévision par câble, abandon du satellite TDF1 : la nouvelle politique des PTT bouleverse brutalement le scénario audiovisuel français. Le débat ouvert publiquement contraint le gouvernement à choisir entre une déréglementation accélérée et une adaptation prudente aux nouvelles technologies.

Ce n'est pas un simple coup d'éclat, un petit pavé dans la mare. Avec le recul, l'entretien accordé au quotidien *Libération* (du 6 mars) par M. Jacques Dondoux, directeur général de la direction générale des télécommunications (DGT), révèle un véritable changement de politique. Au cabinet du ministre des PTT, on affirme que, même s'ils mettent en cause un peu brutalement la politique de Télédiffusion de France (TDF), administration jumelle, les propos de M. Dondoux sont bien dans la ligne du ministère. Mieux, on apprend que le 5 mars au soir, M. Dondoux a réuni l'ensemble des responsables de la DGT pour les avertir du changement de cap.

Le brusque plaidoyer du directeur de la DGT en faveur des fréquences hertziennes a un objectif précis : séparer les problèmes de la télévision par câble de ceux des réseaux de vidéocommunication, ne plus lier le développement des industries de programmes à la lente montée en charge du câblage de la France. L'inverse même de ce qui était proposé par le plan de M. Mexandeau en novembre 1982.

Les PTT veulent à tout prix leurs réseaux en fibres optiques capables de relier *tous* les abonnés avec du son, des images et des données. Ils croient aux enjeux industriels de la filière électronique. Mais ils supportent mal qu'un certain nombre d'industriels ou de groupes financiers contestent leur choix technologique, remettent en question leur monopole. Lorsque cette contestation gagne les collectivités locales, qu'elle est relayée au sein même du gouvernement et qu'elle bloque le démarrage du câblage, les PTT décident de passer à la contre-offensive.

Si l'on estime que la télévision par câble n'est pas rentable, que le rythme de mise en place des réseaux est trop lent, que les tarifs de la DGT sont trop élevés, dit en substance M. Dondoux, alors il suffit d'utiliser une technologie plus rapide et moins coûteuse : la bonne *vieille télévision hertzienne*. Et contre ceux qui se réfugient derrière la pénurie des fréquences, M. Dondoux brandit deux arguments : il y a encore de la place pour des chaînes nationales en UHF, et on peut utiliser pour des télévisions locales les bandes réservées pour le satellite de télévision directe (12 gigahertz).

Ainsi la télévision hertzienne pourra répondre immédiatement aux besoins de libéralisation de l'audiovisuel et aux objectifs de développement d'une industrie de programmes. Débarassés des contraintes de la télédistribution, les réseaux câblés pourront se développer selon leur propre logique, celle de la vidéocommunication interactive, de la télématique à large bande. Lorsqu'ils seront opérationnels, dans dix ans, on reposera le problème du mariage nécessaire entre télévision et télécommunications.

L'équilibre des médias

Un divorce provisoire devrait séduire un gouvernement qui se débat depuis plusieurs semaines dans les contradictions du plan câble sans trouver de solution (*le Monde* du 2 mars). Mais, en fait, la nouvelle position des PTT pose aux responsables politiques plus de problèmes qu'elle n'en résout. D'abord *il faut vérifier les affirmations* de M. Dondoux. A TDF, où l'on ne répond pas officiellement aux accusations portées par le directeur de la DGT, on se contente de faire remarquer que même une révision drastique du plan de fréquence UHF ne permettrait pas d'installer plus d'une chaîne nationale supplémentaire. Ainsi *l'élargissement de la* zone d'audience de Télé-Monte-Carlo jusqu'à Marseille ne pourrait se faire qu'au détriment de la quatrième chaîne. Quant aux fréquences réservées aux satellites, on estime à TDF que leur utilisation par des émetteurs terrestres compromettrait la réception du satellite français TDF 1 ou des satellites relayant des télévisions étrangères. On n'évitera donc pas certains choix délicats.

Mais le recours à la télévision hertzienne pose un autre problème : celui des échéances de la libéralisation audiovisuelle. Le rythme lent du câblage, gênant pour certains investisseurs, est plus confortable politiquement. Il permet une déréglementation progressive et l'évolution en douceur des problèmes de la presse, de la publicité, du cinéma ou des rapports secteurs privé, service public. Si dans un an ou deux, des dizaines de télévisions locales diffusent plusieurs chaînes à deux ou trois millions d'abonnés, que deviendra le délicat équilibre des médias ? Qu'adviendra-t-il notamment de Canal Plus ?

TDF 1 et le rapport Théry

Si le développement du marché de l'audiovisuel ne suit pas de près l'essor de la consommation culturelle des ménages, il risque de se faire par un recours massif à la publicité et une importation importante de programmes étrangers. Un scénario à l'italienne que le gouvernement ne saurait tolérer.

D'autre part, en se prononçant vigoureusement et publiquement contre le satellite de télédiffusion directe TDF 1, M. Jacques Dondoux a-t-il anticipé sur la prise de position définitive du ministère délégué aux PTT sur ce projet en cours de réexamen au gouvernement ? La question ne doit en principe être tranchée que vers la fin du mois d'avril ou courant mai par le premier ministre au vu de deux rapports : *celui dont M. Gérard* Théry doit remettre une version définitive la semaine prochaine au ministre des PTT, M. Louis Mexandeau et un autre que prépare en ce moment le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, M. Georges Fillioud.

En évoquent *« le coût exorbitant »* de TDF 1, *« pas efficace »* économiquement et technologiquement *« dépassé »*, le directeur général des télécommunications n'a fait que dire tout haut ce qu'une majorité de responsables aux PTT pensent à peine tout bas. On sait cependant que son prédécesseur, M. Théry, ne préconisera *pas un abandon de TFF 1* – premier d'une série de trois satellites composant un système opérationnel, – comme semble le suggérer M. Dondoux, dans la mesure où sa construction n'est pas loin d'être achevée.

L'ancien patron de la DGT estime en outre qu'il existera un marché pour la télédiffusion par satellite en Europe et dans le monde particulièrement dans les zones nonurbaines, pour lesquels il vaut la peine de développer une nouvelle génération d'équipements en orbite et au sol qui tiennent compte des progrès récents de la technologie.

Ainsi un compromis, ménageant deux générations de satellites, commençait-il à se dessiner. Les négociations avec la Compagnie luxembourgeoise de *télédiffusion* (CLT) pour une participation financière au programme français avaient par ailleurs été reprises ces temps derniers sous de meilleures auspices, semble-t-il. Incontestablement, les déclarations de M. Dondoux remettent tout en cause.

JEAN FRANÇOIS LACAN et ERIC ROHDE.

A Lyon

LICENCIEMENTS A RADIO-BELLEVUE

(De notre correspondant régional)

Lyon. – La quasi-totalité du personnel de Radio-Bellevue va être licencié, tandis qu'un plan d'austérité a été imposé par les bailleurs de fonds : la Mutuelle des travailleurs de la région lyonnaise (MTRL). La radio privée lyonnaise disposait de dix-neuf postes de salariés, correspondant par le jeu des temps partiels à vingt-cinq personnes, dont huit journalistes. Elle n'en aura plus que quatre, dont deux rédacteurs. Son budget rétrécit, lui aussi, très sensiblement : de 250 000 F à 100 000 F mensuels, juste de quoi pérenniser un studio flambant neuf de 500 mètres carrés en plein centre-ville (*le Monde* daté 1ᵉʳ-2 janvier).

Selon M. Philippe Dibilio, directeur de Radio-Bellevue, ce retrait, ressenti très amèrement par une équipe dynamique, est dû à *« une réticence d'un mouvement social traditionnel face au phénomène des médias »*. S'ajoute à ce constat un manque évident de vue prospective de la part de la MTRL ; une absence de soutien de la part de la base *mutualiste et plus généralement du* monde associatif ou politique de gauche. Or Radio-Bellevue était marquée par une majorité de journalistes proches du PC ou du PS. C'est M. Bernard Fromentin, rédacteur en chef, qui enfonce le clou politique en posant une question qui dépasse les frontières de l'agglomération lyonnaise : *« Une radio peut-elle exister à gauche ? »* Une vraie radio avec des journalistes reporters, qui, selon leurs responsables *« progressait dans la voie d'une radio contradictoire »*.

Il restera à cette station la consolation d'avoir ouvert la voie de l'information sur une radio d'agglomération. Une brèche dans laquelle Radio-France-Lyon vient de s'engouffrer. Son directeur, un ancien journaliste d'Europe 1, M. Guy Moyse, vient d'être désigné.

CLAUDE RÉGENT.

DES MILITANTS DU LIVRE CGT DÉTOURNENT UN CAMION CHARGÉ DE FASCICULES IMPRIMÉS EN ITALIE

Un camion transportant quelque 45000 exemplaires de fascicules *Atlas*, édités en Italie, a été contraint de s'arrêter, mardi 6 mars, au carrefour Pompadour, près de Paris, par un groupe de militants du Livre CGT qui ont revendiqué cette qualité. Le camion a été dirigé avec sa cargaison vers une destination inconnue.

Selon une stratégie maintes fois utilisée, il est possible que le camion transportant les exemplaires d'*Atlas* – symbole des travaux d'imprimerie exécutés à l'étranger et dont le Syndicat du livre demande le rapatriement – réapparaisse ce mercredi 7 mars, au cours de la manifestation prévue à Paris, qui prolongera les réunions dans les entreprises organisées vers 12 h 30. La FFTL-CGT, qui organise cette journée d'action avec le Comité intersyndical du livre parisien, fait en outre des *« propositions qui vont dans l'esprit de la reconquête industrielle qui doit prévaloir dans l'action du gouvernement de gauche »*.

● *« Historama » lance son premier numéro.* – Résultat d'une fusion avec *Histoire magazine*, lancé il y a quatre ans, le magazine *Historama* fait paraître son premier numéro, daté mars (prix : 18 F). Ce mensuel de 116 pages est ouvert *« à tous ceux qui peuvent contribuer, de la préhistoire à la minute écoulée, à ressusciter un moment de la vie d'un homme, d'une nation, d'une civilisation, comme à dégager de l'accumulation des faits les grandes lignes de l'évolution des sociétés, des mœurs, des mentalités »*, comme l'explique M. François-Xavier de Vivie, directeur de la rédaction. *Historama* est édité par le groupe Loft international, 1, rue Lord-Byron, 75008 Paris. Tél. : 225-65-20.

ACCORD ENTRE CANAL PLUS ET LE CINÉMA

Les représentants de Canal Plus ont signé, le 6 mars, un accord avec le Bureau de liaison des industries cinématographiques (BLIC) sur les délais de diffusion des films. La quatrième chaîne pourra programmer les films douze mois après leur sortie en salles de cinéma. Toutefois, ce délai est ramené à onze mois pour les quinze premiers mois d'existence de la chaîne afin de faciliter son démarrage. Si, à cette date, Canal Plus n'a pas atteint les huit cent *mille abonnés qu'elle espère, le délai* serait de trois trimestres francs pendant une nouvelle période de quinze mois. En tout état de cause, au bout de trente mois, le délai normal de douze mois sera appliqué.

Les deux parties se sont engagées à demander au secrétariat d'État chargé des techniques de la communication la modification du cahier des charges de Canal Plus pour y inscrire ces nouvelles dispositions. La quatrième chaîne s'engage en outre à ne pas rendre public les titres des films programmés plus de deux mois avant leur diffusion, afin de ne pas gêner leur exploitation en salles. Canal-Plus diffusera tous les mardis soir une bande annonce des nouveaux films qui sortent en salles le mercredi.

Après un an de négociations tumultueuses, la polémique entre la « chaîne du cinéma » et les professionnels du film est enfin réglée. En dépit des pressions d'Havas, le *cinéma français a conservé une* unité inattendue malgré les intérêts divergents des exploitants, des petits et des gros producteurs et distributeurs. Sans doute l'industrie du cinéma a-t-elle compris qu'elle constituait un atout de poids dans le développement des nouveaux médias. Un capital qu'elle ne peut ni brader ni laisser dormir.

J.-F. L.

● *Grève des artistes-interprètes le 15 mars.* – Le Syndicat français des artistes-interprètes (SFA-CGT) appelle à une grève générale le 15 mars dans tous les secteurs du spectacle et de l'audiovisuel. Le mouvement qui est ainsi relancé (une grève avait eu lieu sur les mêmes revendications le 20 janvier 1983, suivie d'actions ponctuelles) a pour but d'obtenir une meilleure protection contre le chômage, l'assurance que seront reconnus les droits des artistes et interprètes sur les utilisations de toute œuvre enregistrée par eux, le développement de l'emploi et de la création.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

GenRad

LANCEZ, DEVENEZ LE RESPONSABLE COMMERCIAL DE NOTRE ACTIVITE CAO...

GENRAD, leader du test automatique démarre son activité CAO appliquée à la simulation des circuits intégrés. Pour cela nous recherchons un ingénieur électronicien intéressé par l'introduction sur le marché français d'un produit correspondant à une activité en pleine expansion.
VOUS ETES INCONTESTABLEMENT L'

INGENIEUR COMMERCIAL

que nous recherchons si, ingénieur de formation type SUPELEC ou équivalent, vous avez : une première expérience de la vente logiciels CAO, ou dans les simulateurs d'études en électronique ou encore dans l'étude de circuits intégrés. Après un stage de formation en Californie vous démarrerez notre nouvelle activité.
La connaissance de l'anglais est indispensable. Rémunération particulièrement motivante.
Adressez CV, photo et prétentions sous référence 854 M à notre Conseil ALPHA CDI 181, avenue Charles de Gaulle - 92200 NEUILLY SUR SEINE



INSTITUT NATIONAL RECHERCHE AGRONOMIQUE

Département Génétique et Amélioration des Plantes recrute

4 INGÉNIEURS

Les candidats devront avoir une bonne formation Agronomique et en Amélioration des Plantes. Des connaissances en informatique en pathologie végétale seront appréciées.
Poste en province.

Candidatures à adresser avant le 20 Mars à : INRA — Département de Génétique et Amélioration des Plantes, 17, avenue de Tourville, 75007 PARIS. (1) 551-57-71. —
Joindre à votre candidature : lettre manuscrite et motivation, curriculum vitae + photo.

COMPAGNIE DE SIGNAUX ET D'ENTREPRISES ELECTRIQUES recherche.

INGENIEURS GENIE CIVIL
DIRECTION TRAVAUX

Réalisation d'affaires très importantes en Algérie et en Lybie.
Responsabilité de chantiers sur tout le territoire pour construction TCE de bâtiments adminsitratifs.
Les ingénieurs recherchés doivent avoir des connaissances approfondies en PREFABRICATION et une expérience de plusieurs années de direction des Travaux.
Maîtrise de l'anglais nécessaire.



Merci d'adresser C.V., photo et prétentions, en précisant la référence E 664, à - CSEE - Service Emploi et Développement des Cadres - 17, Place Etienne Pernet 75738 Paris Cedex 15

GROUPE L.B.G.
reherche

CADRE ANIMATEUR

Fortement motivé par la formation
- Formation supérieure en psycho-sociologie.
- Déplacements fréquents en France.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
M. VICTOR
14, place de France, 95200 SARCELLES.



Assisted Intelligence Design
PARIS SAN FRANCISCO TOKYO

Bureau d'études MICRO-ÉLECTRONIQUE (HARD & SOFT)
Budget : US$ 3 millions assuré pour 1984

Recherche pour diriger l'entreprise située au centre de Paris (RER - CHATELET)

le DIRECTEUR
ADMINISTRATIF, FINANCIER, COMMERCIAL

- parfaitement bilingue Anglais/Français
- expérience probante de la gestion d'une PME
- capable de diriger une équipe très jeune et dynamique dont la passion du travail occulte la vie personnelle et familiale.

250000 F/AN + fort intéressement aux résultats.
Lettre manuscrite en ANGLAIS et CV en Français à : MICRO-ARCHI, 79, rue du Temple 75003 PARIS

emplois régionaux

LE SERVICE INFORMATIQUE DU CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE TOULOUSE équipé de 2 DPS 7, 30 MINI 6, et 350 TERMINAUX
recherche
pour faire face à de nouveaux développements

CHEF DE PROJET
Gestion du personnel (sur 64 DPS).
Diplôme d'ingénieur, 5 ans d'expérience.

ANALYSTES ou ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Diplôme d'ingénieur ou maîtrise d'informatique.
Expérience éventuelle MINI 6, DTF, TDS, IDS.

Lieu de travail :
TOULOUSE

Adresser lettre, C.V. et prétention à :
M. le Directeur des Affaires Financières et de l'Informatique, Centre Hospitalier Régional de Toulouse, Hôtel Dieu, 31052 TOULOUSE CEDEX.

Machines automatiques d'emballages
pour industries alimentaires, pharmaceutiques, etc.
SOCIÉTÉ RECHERCHE

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- Connaissances en automatismes.
- Niveau BTS électronique.
- Minimum 5 ans d'expérience dans la vente de biens d'équipements.
- Connaissance de l'Anglais appréciée.

Adresser curriculum vitae + photo à RÉGIE-PRESSE, sous n° T 044.613 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

I.N.R.A
Physiologie animale
recrute
INGÉNIEUR DE RECHERCHE
(2 A) (diplôme Grande Ecole ou doctorat 3e cycle).
SPÉCIALITÉ : immunologie et biochimie approfondies.
AFFECTATION : TOURAINE.
ACTIVITÉ : dosages immunoenzymatique, production et purification anti-corps, expérimentation sur gros animaux.
Adresser : lettre candidature, photocopie diplôme, C.V. photo récente, note manuscrite 1 page sur motivations, fiche individuelle d'état civil et de nationalité française.
Avant 20 mars à Département Physiologie Animale, I.N.R.A., 37380 NOUZILLY.
Téléphone. : 47/64-55-66.

AGRI COMMUNICATION
Agence de Publicité
recherche
1 CHEF DE PUBLICITÉ
(2 ans d'expérience en agence) pour poste à TOULOUSE
Envoyez C.V., photo et prétentions à : AGRI COMMUNICATION Immeuble PERI - OUEST 52, rue Jacques-Babinet, 31100 TOULOUSE.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT DU SUD DE LA FRANCE
recherche
INGÉNIEUR
DE FORMATION ÉLECTRO-MÉCANIQUE
avec si possible connaissances législation hygiène et sécurité
Ecrire sous le n° 284.293 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

L'Institut national de la recherche agronomique
recrute

INGÉNIEUR NIVEAU 2 A.

(INAPG, ENSIA, INSA, THÉSARD 3e cycle) de formation biochimique, option fermentation.
- Des connaissances suffisantes en technologie des rhums sont nécessaires.
Lieu de travail : GUADELOUPE

Adresser CV à INRA, Service du personnel 149, rue de Grenelle, 75341 PARIS CEDEX 07 AVANT LE 15 MARS 1984.

FOSTER WHEELER FRANÇAISE

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE INTERNATIONALE DANS PÉTROLE ET PÉTROCHIMIE
recherche pour son
GROUPE MARCHÉS DE TRAVAUX

UN CADRE
Ayant expérience négociations, contrats avec entreprises.
Expérience construction souhaitée.
Anglais parlé et écrit indispensable.
Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions à : Direction de Personnes,
B.P. 214
31, rue des Bourdonnais, 75024 PARIS CEDEX 01

JANUS INFORMATIQUE
recherche
INGÉNIEURS
(2 ans d'expérience)
Connaissant assembleur MINI 6 + télécommunication.
Env. C.V. à M. PIERRET 3 bis, rue des Ecoles, 78400 CHATOU.

ASSOCIATION
cherche
CHARGE (E) DE MISSION
pour travail à temps partiel pour conduite de projets et d'études. Formation économie et sociologie. Ec. avec c.v. et références : A.P.S. — Adrien. 52, rue Jacob. 75006 Paris.

VILLE DE CHILLY-MAZARIN (91)
Téléphone : 909-10-13
recherche
pour bibl. informatisée
1 SOUS-BIBLIOTHÉCAIRE
Tit. CAFB lecture publique.
Env. cand. C.V. à M. LE MAIRE.

Ecole Secondaire laïque privée — Hors contrat.
recherche
PROFESSEURS ESPAGNOL — ALL.
Ecrire sous le n° 044.538 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Organisme de formation. ch. PROFESSEURS D'ALLEMAND pour 75-92-93 — 226-52-30.

l'agenda du Monde

Antiquités

Ach. meubles, tableaux, linge anc. etc. Paie cpt. Tél. même dim. 373-38-63 - 262-80-20.

Artisans

ARTISAN - PEINTRE
Tous travaux de peinture et revêtements muraux, décoration, patine, faux-marbre et toile de fonds. DEVIS gratuit. M. LIVET, tél. 733-25-62, après 19 h.

Beauté

CELLULITE, CICATRICES, RIDES ACNÉ, COUPEROSE, traitement au laser. Tél. : 227-92-58.

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. Ne faites rien sans téléphoner : 588-74-36.

ACHAT D'OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS MODERNES, BRILLANTS
ARGENTERIE-VIEIL OR
PERRONO DEPUIS 1880
A Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Etoile, 37, avenue Victor-Hugo.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

TAI CHI CHUAN
gymnastique chinoise douce. Harmonie du corps et de l'esprit. Tél. : 251-75-58.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE
Toutes classes secondaires
MATH. SUP. SPÉCIALE
Prof. expérimenté. 558-11-71.

Collections

VENDS COLLECT. 32 VOL. ŒUVRES CROISÉES ARAGON/TRIOLET.
35.000 F
408-25-64 (après 18 h).

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS
CAP, spécialiste réputé de canapés, haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places, tissu à partir de 3.510 F. Un cossu 3 places en cuir véritable à 6.650 F. en veau pleine fleur à 8.600 F.
Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.
CAP 37, r. de Chaux 75012. 307-24-01. 27, avenue Rapp 75007. 555-88-22

Carrelages

DIRECT USINES
GRAND choix TTES MARQUES
BOCAREL - 357-09-46 +
113, av. Parmentier, Paris 11e.

Accessoires

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
- housses, auto-radio,
- alarmes et système anti-vol,
- pièces d'origine BMW, Fiat, Saviem, Renault, Peugeot,
- amortisseurs KONI,
- peintures au kilo.

SERVICE EXPORT garanti
AUTOTEC
93, avenue d'Italie, 75013.
331-73-56.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus)

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel 843-51212. Telex 96454
ou Mme Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel (3) 959 26.33 (Soirée)
pas de limite d'âge – pas de séjour minimum
ouvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Instruments de musique

PIANOS, 10, r. J.-MACÉ, XIe. Ouvert le jeudi 14 h à 19 h. 15 % de rem. s/pianos neufs.

PIANOS D'OCCASION
1/4 de queue et 1/2 queue grdes marques présentées par accord. 10, r. JEAN-MACÉ, le jeudi de 14 h à 19 h.

Jeunesse vacances

PAQUES GRDES VACANCES
4/12 ans, petit effectif, vie familiale, activités variées, poterie, poney club. Yonne. Les Lutins. Tél. : (86) 66-05-55.

Livres

HENRI LAFITTE
Achat comptant de LIVRES. 13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.

Moquettes

MOQUETTE 1er CHOIX
100.000 m².
Tous types et coloris.
Prix entrepôt.
Pose assurée. 757-19-19.
BINEAU MOKET'S.

A SAISIR
MOQUETTE 100% PURE LAINE
PRIX POSÉE 76 F TTC m²
Téléphone : 658-81-12.

Musique

Jeune pianiste, ancien élève de l'Académie F. Liszt de Budapest, donne concerts privés Paris, province. Tél. (1) 581-41-67.

Psychologie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY EST OUVERT. Tél. : 436-61-69.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
avec certificats d'origine
SOLDES — 50 %
envoi contre remboursement TAPIS POINCARÉ : 500-67-26 88, av. R.-Poincaré, Paris-16e.

Camping-car

FORD TRANSIT, essence, 10 cv 1977. Cellule autohome. Couchage 5 personnes. Frigo, 2 feux, évier + cuisine, chauffage, coin toilette, lavabo uniquement.
70.000 kms +
Tél. : 005-57-95.
Prix : 55.000 à débattre.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

VEND VISA GT 1983
Gris Mét. Peint. vernis Jantes alu. Equipée Radio. 16 000 km. Excellent état. 42 000 F ap. 19 h. 530-18-43

Urgt vds cse mutation Autobianchi A 112 LX, avril 83 s/gar., 5 cv., 5 vit. 31 500 km. Ttes options, gris métal. Carross. et état génér. impec. 35 000 F à débattre. Tél. bur. 552-40-38 ; dom 901-53-50.

URGENT
Part. vend R 5 GTL rouge 5 portes, année 1980. 57.000 km, parfait état
Prix : 23.000 F
Tél. (h. bur.) 296-15-01 ou ap. 19 h 30 : 860-25-90.

Part. vend Fiat 127, 3 portes, 1980, 48.000 km, 1re main, radio K 7. Prix Argus à débattre. Téléphone : 337-43-53.

divers



BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
WAGRAM
25, RUE CARDINET
75017 PARIS
267.31.00

BMW SÉRIE 3-5-7
83 et 84, Peu roulé, garantie. Auto Paris-XV, 533-69-95. 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.



BMW
CONCESSIONNAIRE
GAP
PANTIN
216, Av JEAN LOLIVE
N. 3 - 93500 PANTIN
840.40.64





propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Femme, 46 ans, bonne prés., cherche poste resp. bar, club, cabarets. Tél. : 885-64-66.

J. H., 28 ans, formation littéraire normale sup., lecteur édition, collaboration NRF et presse, 3 ans d'exp. correction en publicité, étudierait ttes propos. d'emploi édition, presse, publ., doc. et bibliothèque. Téléphoner au 255-23-57 avant 10 h 30.

INGÉNIEUR
37 ans, 16 ans exp., B.E. engineering, pétrole nucléaire spécialiste :
- matériel tuyauterie ;
- spécification ;
- gestion matériel sur ordinateur ;
- coordinateur technique.

Recherche emploi stable.
Ecrire sous le n° 704 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 40 ans, cherche tous travaux de rédaction, rewriting, mise en forme de textes, corrections, excellente maîtrise de la langue française (réf.) Préférence pour textes poétiques et édition enfantine. Domicile ou temps partiel possibles.
Nicole TRELLU
27, rue Vavin, 75006 Paris.

Vacances-Tourisme-Loisirs

GRANDE-BRETAGNE IRLANDE, ÉTATS-UNIS
Pendant une ou plusieurs semaines, seul ou en couple, avec vos enfants ou des amis, partagez la vie des Britanniques, des Irlandais ou des Américains. Nourri, logé, guidé, questionné aussi par des hôtes attentifs et dévoués, vous goûterez et vous connaîtrez mieux et à bon compte, des pays passionn.
CAMELEON TOURISME :
La famille s'agrandit !
Téléphone : 261-53-35.

ÉCOLE DE LANGUES RIVERIA-FRANCE
recherche
contacts ÉTRANGER
p. accueillir jeunes + adultes
COURS TOUS NIVEAUX

CENTRE LINGUISTIQUE MÉDITERRANÉEN
437, avenue Ivaldi
83500 La Seyne-sur-Mer.
Tél. (94) 94-69-54.

Côte-d'Azur, Antibes
A louer, juil.-Août, stud. 2 p. 3 p. villa, Sem. quinz. mois.
AIA, 22, av. R.-Soleau, 06600. ANTIBES. T. (93) 34-20-87.

COTE VAROISE. MAISON séjour + 4 chambres, tout confort. Télé, barbecue, etc. Tél. (8) 766-67-37.

Driscoll House Hotel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175

Tennis. — Stage Tennis club Marne-la-Vallée, 1er au 8 avril. Sud tunisien, 3 600 F tout compris. Renseignements : (6) 006-65-90.

Tennis. — Stage Tennis club Marne-la-Vallé, 1 mois : 400 F 3 mois : 1 000 F.
Renseignements : 006-65-90.

ARDÈCHE A LOUER
Juillet/août. Altitude 400 m. Maison 6/8 personnes. Ecrire Havas annonces 5.267, 81, rue République, 69002 LYON.

SKI PAQUES
6. 17 ans, encadrés par prof. 860-54-27 ou 960-02-38.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7.3.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8.3.1984 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 7 mars à 0 heure et le jeudi 8 mars à 24 heures.

Les hautes pressions centrées au voisinage des îles Britanniques maintiennent sur la France un flux anticyclonique.

Jeudi matin, les nuages bas s'étendront de la Bretagne à la Normandie et aux régions du Nord ; plus au sud, le ciel sera clair à peu nuageux ; quelques bancs de brouillard très isolés pourront être observés sur les régions du Sud-Ouest. Les températures minimales seront souvent voisines de 0 degré, et atteindront même – 3 à – 6 degrés sur l'est et le nord-est du pays ; elles resteront positives sur les régions du Nord-Ouest, ainsi que près de l'Atlantique et de la Méditerranée.

Au cours de la journée, le beau temps ensoleillé prédominera sur le pays, malgré une nébulosité qui restera importante au nord de la Seine ; les températures s'élèveront rapidement avec l'évolution diurne, pour atteindre 9 à 15 degrés du nord au sud, 5 à 7 degrés dans l'est. Le vent de nord-est à nord soufflera modérément.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 mars ; le second le minimum de la nuit du 6 au 7 mars) : Ajaccio, 15 et 1 degrés ; Biarritz, 10 et 1 ; Bordeaux, 15 et 1 ; Bourges, 13 et – 1 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 9 et 5 ; Clermont-Ferrand, 9 et – 6 ; Dijon, 11 et 1 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 9 et – 5 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 6 et – 3 ; Lille, 7 et 5 ; Lyon, 8 et – 1 ; Marseille-Marignane, 15 et – 1 ; Nancy, 7 et – 2 ; Nantes, 13 et 5 ; Nice-Côte d'Azur, 15 et 8 ; Paris-Montsouris, NC et 5 ; Paris-Orly, 11 et 4 ; Pau, 14 et – 1 ; Perpignan, 16 et 2 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 8 et – 3 ; Tours, 12 et 4 ; Toulouse, 13 et – 2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 1 degrés ; Amsterdam, 7 et 4 ; Athènes, 11 et 6 ; Berlin, 8 et 5 ; Bonn, 10 et 6 ; Bruxelles, 8 et 5 ; Le Caire, 29 et 12 ; îles Canaries, 26 et 16 ; Copenhague, 9 et 2 ; Djerba, 16 et 10 ; Genève, 7 et 1 ; Jérusalem, 22 et 8 ; Lisbonne, 18 et 8 ; Londres, 14 et 7 ; Luxembourg, 5 et 2 ; Madrid, 16 et – 3 ; Moscou, 0 et – 1 ; Nairobi, 29 et 14 ; New-York, 8 et 2 ; Palma-de-Majorque, 15 et – 2 ; Rome, 14 et 6 ; Stockholm, 7 et – 2 ; Tozeur, 18 et 7 ; Tunis, 14 et 5.

PRÉVISIONS POUR LE 8 MARS 0 HEURE (G.M.T.)

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3662

HORIZONTALEMENT

I. Tâche pour tache. – II. L'endroit idéal pour faire des « bombes ». – III. Spécialité de restaurateur. – IV. Symbole de richesse. Peut se trouver dans les parages. – V. Morceau de câble. La tour infernale. – VI. Le signe d'une certaine culture ou d'une certaine ignorance. Service rapide. – VII. N'est donc pas à court d'inspiration. Pronom. – VIII. Arrive lorsqu'on en prend plein la vue ou plein le nez. – IX. Peut se trouver dans un lit. Révolte dans un sens, révolution dans l'autre. – X. Conteur qui a beaucoup compté. Tel est le destin d'un écrivain. XI. Ne fait que passer.

VERTICALEMENT

1. Jeu de mots. Lettre grecque. – 2. Branche d'arbre. Retient le bavard. – 3. Grand voyageur des temps modernes. Figure de géométrie. – 4. Ses projets tombent toujours à l'eau. – 5. Faire le malin. Personnel. Signe. – 6. Se consume d'amour. Se prend en main. – 7. Ancien désherbant. Deux ôtés de trente. – 8. Sur lequel il n'y a rien à dire. – 9. Nid d'aigle. De l'autre côté du talon.

Solution du problème n° 3661

Horizontalement

I. Poison. Il. – II. Orna. Eon. – III. Ignorante. – IV. Se. Nord. – V. Plat. Ai. – VI. Osa. Fit. – VII. Nul. Goito. – VIII. Ne. Dollar. – IX. Ite. Ré. Bi. – X. Etaya. Fla. – XI. Reus. Miel.

Verticalement

1. Poissonnier. – 2. Orge. Suette. – 3. Inn. Pal. Eau. – 4. Saoul. Ys. – 5. Angora. – 6. Néant. Olé ! – 7. ONO. Fil. Fi ! – 8. Intraitable. – 9. Editorial.

GUY BROUTY.

LE CARÊME A TRAVERS LES CONFÉRENCES

Pour la deuxième année consécutive, les conférences de carême – qui commence le 7 mars, – seront prêchées à Notre-Dame-de-Paris cette année par le Père Jean-Jacques Latour, délégué de l'archevêque de Paris pour les relations entre foi et culture. Les conférences du Père Latour, qui auront pour thème général « La vie s'est manifestée », seront diffusées en direct, chaque dimanche, du 11 mars au 15 avril inclus, à partir de 16 h 45 sur France-Culture.

Le carême sera prêché à la télévison au cours de l'émission « *Le jour du Seigneur* » (sur TF 1, de 10 h 30 à 12 heures), par le Père Philippe Maillard, dominicain, aumônier de prisons, sur le thème « La bonne nouvelle est annoncée aux pauvres ». Pour le carême protestant, diffusé sur France-culture du 10 mars au 14 avril, chaque samedi de 18 h 30 à 19 heures, c'est le pasteur Charles l'Eplattenier, animateur biblique de l'Eglise réformée de France, qui prêchera six études sur la Passion du Christ, dans l'Evangile de Luc, sur le thème « Jérusalem rejette son roi ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 7 mars 1984 :

DES DÉCRETS

● *Modifiant le décret du 20 novembre 1974 relatif à la fixation du plafond limite de classement des vins à appellation d'origine contrôlée.*

● Relatifs aux vins à appellation d'origine contrôlée « Tavel », « Châteauneuf-du-Pape », « Muscadet », « Muscadet de Sèvre-et-Maine » ou « Muscadet des coteaux de la Loire », « Alsace » et « Alsace grand cru ».

● Rendant applicable dans les territoires d'outre-mer la troisième partie du code pénal (crimes et délits).

UN ARRÊTÉ

● Portant création d'un comité technique paritaire central à l'Office national de la chasse.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 9 MARS

« L'Opéra », 14 heures, dans le hall (Arts conférences).

« Hôtel de Lauzun », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'Art).

« William Bourguereau », 14 h 30, Petit Palais (Arts et curiosités de Paris).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, devant la poste (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

COOPÉRATION

STAGES INTERNATIONAUX. – Les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA) ont établi leur calendrier général 1984 des stages de formation à dimension internationale organisés en France et à l'étranger pour les enseignants, travailleurs sociaux et animateurs de centres de vacances et de loisirs mais aussi pour tout public. Ces stages bénéficient de l'aide financière de l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFA).

★ **CEMEA, Coopération internationale, 2 *bis*, rue de la Bourie-Blanche, 45000 Orléans. Tél. (38) 53-86-19.**

IMMIGRÉS

TRADUCTION ET INFORMATION. – Inter service migrants (ISM) vient d'ouvrir une boutique de traductions pour les immigrés et réfugiés vivant en France. Les traducteurs, eux-mêmes immigrés ou réfugiés, sont représentés dans les instances délibératrices de l'association qui met ainsi en œuvre les nouvelles dispositions législatives relatives à l'accès des étrangers à la vie associative.

★ **Boutique de traductions, 103, rue de Charonne, 75011 Paris. Tél. (1) 356-20-50.**

★ **ISM, région parisienne, 12, rue Guy-de-La-Brosse, 75005 Paris. Tél. 337-62-52.**

PREMIER PROJET

BOURSES POUR L'AVENTURE. – Des centaines de bourses représentant plus de 1 million et demi de francs sont attribuées par la Dotation nationale de l'aventure, créée par la Guilde européenne du raid, à laquelle se sont jointes nombre d'entreprises françaises connues. Depuis dix ans, ces bourses distinguent des projets exceptionnels et incitent des jeunes à réaliser, dès l'âge de quatorze ans, un premier projet. Citons pour l'exemple le tour de France en planeur ; un raid équestre en Tasmanie et l'étude de l'exploitation du bois en Guyane.

★ **Demandes d'informations et dossiers à remettre avant le 15 mars à la Dotation nationale de l'aventure, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 326-97-52.**

L'immobilier

TRANSPORTS

Le projet de réforme des transports parisiens

(Suite de la première page.)

« *Même si la RATP et la SNCF banlieue restent des entreprises nationales*, explique M. Giraud, *nous voulons avoir une vraie autorité de négociation pour choisir les orientations de la politique des transports, la nomination des responsables des entreprises et la mise en place d'un cahier des charges précis qui confirmerait cette autorité de la région sur une politique que les entreprises ne pourraient pas contester.* »

Deux préalables

Mais les élus régionaux posent deux préalables. Ils souhaitent d'abord un transfert de ressources important – M. Giraud ne récuse pas le recours au versement d'une partie de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), sous réserve d'une stimulation qui « *prouvera que c'est la meilleure ressource à transférer* » – et un assainissement de la situation financière des entreprises de transport. « *Pour ce faire, nous devrons recourir à un audit fiable dont les résultats conditionneront toute décision* », souligne le président du conseil régional.

La région revendique aussi la maîtrise totale de la politique d'investissements. « *Elle devra imposer ses choix sur les types d'investissements en moyens de transports et sur leur choix* », indique M. Giraud, position qui fait l'objet de la phase ultime de négociation du contrat de plan Etat-région.

Pour le moment, le système de financement des transports parisiens est simple. Les usagers ne paient que 29 % du coût du transport. La participation de l'Etat, en aide au fonctionnement et en subventions à l'investissement, est de 21,3 %, celle des employeurs de plus de dix salariés, au titre du versement transport, de 20,8 %, celle de la région et des départements d'Ile-de-France, de 12,2 %. Les 16,7 % restants sont couverts par le recours à l'emprunt, soit auprès de la région à des taux bonifiés, soit sur le marché financier.

Aujourd'hui, les bilans de la RATP et de la SNCF, en vertu de choix gouvernementaux anciens jamais remis en cause, sont au rouge. Le budget de la Régie, qui s'est élevé à 12,1 milliards de francs en 1983, contre 10,4 milliards de francs en 1982, comprend le versement par l'Etat (à 70 %) et les collectivités locales (à 30 %) d'une indemnité compensatrice de 4,6 milliards de francs et celui d'une compensation tarifaire de 2,2 milliards venus de l'Etat – pour les tarifs sociaux – et des entreprises. L'endettement de la RATP dépasserait, d'autre part, les 11 milliards de francs. Les comptes de la SNCF ne sont pas meilleurs puisqu'il aura manqué 8 milliards de francs l'an passé pour boucler le budget.

« *C'est ce bilan de départ qu'il faut apurer*, estime M. Jean-Pierre Fourcade. *Dans une première période, la région exercerait une autorité morale et l'Etat remettrait en ordre les finances en organisant le rattrapage tarifaire pendant qu'un audit examinerait les comptes des entreprises de transport. Puis l'autorité organisatrice, le Syndicat des transports de l'Ile-de-France (STIF), présidé par le président du conseil régional, encaisserait les recettes – clients, entreprises, aides de l'Etat, – tandis que l'Etat prendrait en charge le compte des retraites très lourd des entreprises et « cristalliserait » ses subventions à un jour J encore à déterminer. A ce moment-là, la région reprendrait tout en main, examinerait les réseaux, la politique tarifaire et les subventions de l'Etat et créerait un budget annexe des transports qui ne ferait pas appel à ses propres ressources.* »

Après cette période préalable de trois à cinq ans, la région prendrait tout ce secteur en main, les départements et la Ville de Paris se retirant. Les entreprises resteraient de caractère national et signeraient avec la région des conventions et un cahier des charges tous les trois ans sur un service minumum. « *Dans ce système*, souligne M. Fourcade, *la région n'aurait pas de représentants aux conseils d'administration.* »

Blocage au ministère des finances

Du côté de la Régie, il est extrêmement difficile de savoir ce que souhaite ou ne souhaite pas M. Claude Quin, président, soumis à la tutelle effective et « *amicalement politique* » du ministre des transports. On sait, cependant, M. Quin favorable à une nouvelle organisation et donc à cette réforme, car il ne se satisfait pas du système de l'indemnité compensatrice qui démobilise le personnel de la Régie.

En outre, il semble qu'on regrette à la RATP que les investissements, assurés partout dans le monde par la collectivité publique, fassent l'objet d'un désengagement progressif de l'Etat et de la région en Ile-de-France, ce qui a conduit la Régie à être la quatrième entreprise la plus endettée de France.

Mais M. Quin ne souhaite certainement pas que les objectifs de la politique des transports et les moyens qui lui sont nécessaires échappent totalement à l'Etat. Il y va de l'image nationale de la RATP. L'accord sera, en revanche, total sur la fixation des tarifs par la région et le système de conventions pluriannuelles région-entreprises, la Régie espérant conserver la possibilité de passer avec les départements et les communes qui le souhaiteraient des contrats spécifiques.

Enfin, M. Quin l'a répété plusieurs fois, il est favorable au projet du ministre des transports, qui voudrait accroître les ressources des entreprises de transport en recourant au versement d'une partie de la TIPP. Il va même plus loin puisqu'il a proposé que d'autres bénéficiaires indirects de ses services, comme les centres commerciaux, participent au financement du système de transport.

Il reste, aujourd'hui, que le calendrier de la mise en route de cette réforme nécessaire des transports parisiens n'est toujours pas fixé, alors que, on le voit, les points de vue des uns et des autres sont sur l'essentiel assez proches. Seul M. Charles Fiterman peut, désormais, accélérer la procédure. S'il ne le fait pas, c'est peut-être parce que le ministère des finances, intéressé au premier chef par cette réforme, et qui semble passablement indisposé par le projet de prélèvement d'une partie de la taxe sur les produits pétroliers bloque, pour l'instant, toute décision.

OLIVIER SCHMITT.

Métro musical

De notre correspondant

Marseille. – La deuxième ligne du métro de Marseille, qui vient d'être inaugurée (*le Monde* du 6 mars), est l'occasion d'une expérience originale de sonorisation. Il s'agit d'une première : un système installé à la station Castellane génère une composition musicale à partir d'une commande optique sensible à toute variation de lumière.

L'installation, appelée interactif spatio-musical, est le fruit des recherches de M. Jacques Serrano, musicien et compositeur marseillais, qui tire un parti original de la technique du dépistage des mouvements par senseurs optiques. La paroi d'un des couloirs du métro est équipée de 48 panneaux de 64 cellules photosensibles chacun, soit 3 072 cellules qui réagissent à la lumière en fournissant une tension plus ou moins grande suivant l'éclairement. Tout passage d'un usager ou d'un groupe d'usagers devant le panneau modifie donc la lumière.

Les cellules sont couplées avec un ordinateur qui exécute un programme de conversion lumière-son. L'ordinateur est relié à six synthétiseurs de son qui ont en mémoire des sonorités dont le timbre rappelle celui de la harpe. Chaque émergence sonore dépend des gestes, de la démarche singulière de chaque passant ou de ses déplacements. Chacun devient donc, à son tour, musicien, puisqu'il est le compositeur de la musique qu'il génère et qu'il entend.

Cette invention peut trouver des domaines variés d'application : publicité, musicothérapie, mais aussi musique de ballet inventée par les mouvements mêmes des danseurs.

JEAN CONTRUCCI.

SPORTS

CYCLISME

Hinault au banc d'essai de Paris-Nice

Après plusieurs années d'absence, Bernard Hinault revient dans Paris-Nice. Avec un nouveau maillot d'une originalité et d'une dissymétrie agressives : une manche blanche, une manche jaune, un carré rouge, des filets noirs. On pense immédiatement au générique de l'émission « Champions » du dimanche après-midi sur TF 1, et, de toute évidence, il est fait pour crever le petit écran.

Ce maillot télégénique est l'image de marque du groupe la Vie claire, constitué autour du champion français par Bernard Tapie, l'homme d'affaires spécialisé dans le sauvetage des entreprises en difficulté. Son aspect traduit, en réalité, un non-conformisme profond, car la Vie claire n'est pas non plus une équipe comme les autres. Elle incarne un style inédit, et surtout elle prétend instaurer des méthodes entièrement nouvelles dans le sport cycliste.

Ainsi, l'équipe de la Vie claire, dont le budget annuel s'élèverait à 10 millions de francs, est chapeautée non par un directeur sportif traditionnel mais par un entraîneur – Paul Kœchli – exclusivement responsable de l'organisation sportive et par un manager, Philippe Crepel, ancien directeur sportif de la Redoute-Motobécane, qui règle, pour sa part, les problèmes d'intendance.

Bernard Hinault tenait à cette séparation des pouvoirs. On peut voir, dans une telle conception, non dépourvue de réalisme, l'origine du différend qui provoqua la rupture définitive du champion breton avec Cyrille Guimard, directeur sportif de Renault-Gitane. En changeant d'équipe, l'ancien vainqueur du Tour de France entendait aussi changer d'atmosphère, recréer un climat plus serein et s'entourer d'amis partageant ses convictions : Vallet, le récent vainqueur des Six Jours de Paris, avec lequel il s'est découvert des affinités ; Maurice Le Guilloux, son vieux compagnon de route ; Gomez, Rault, Lele et le jeune Bruno Cornillet, des Bretons comme lui pour la plupart.

« *Désormais*, avait-il déclaré au cours d'une conférence de presse, *je ne courrai plus seulement pour gagner. Je courrai, principalement pour assurer le succès de nos couleurs.* »

Il était permis de s'interroger sur le sens de ces propos en imaginant qu'ils préparaient peut-être l'opinion à son éventuel déclin. Eloigné des compétitions pendant plus de six mois par une tendinite qui nécessita une intervention chirurgicale délicate, Hinault n'est pas certain de recouvrer la totalité de ses moyens physiques. Mais il est passé des paroles aux actes, et, tout récemment, en Espagne, il a favorisé la victoire de Bruno Cornillet, vingt-et-un ans, le benjamin de son équipe, qui a gagné le Tour de la région de Valence pour ses débuts professionnels.

Maintenant, l'équipe de la Vie claire, Hinault en tête, aborde Paris-Nice, une épreuve nettement plus difficile, à laquelle participent les meilleurs routiers internationaux, à l'exception de Fignon et de l'Américain Lemond. Au terme de cette importe première course par étapes, il y aura un record à battre : celui que Poulidor avait établi en 1972 sur les pentes du col d'Eze. Il sera intéressant de revoir le Breton dans ce Paris-Nice qu'il n'a pas couru depuis 1979. Dimanche, il a abandonné dans le Het Volk, qui marquait l'ouverture de la saison en Belgique : une défaillance qu'il convient toutefois d'interpréter avec prudence.

Un dernier mot : le maillot de la Vie claire porte le double chevron de Citroën. C'est la réponse discrète, pour ne pas dire le pied de nez, de Bernard Hinault à la régie Renault.

JACQUES AUGENDRE.

● *BASKET-BALL : 23e journée de championnat.* – Les clubs de division nationale I masculine ont disputé, le 6 mars, le 10e tour retour : ES Avignon-SCM Le Mans, 84-78 ; Stade Français-Caen BC, 100-87 ; AS Villeurbanne-EB Orthez, 108-90 ; Reims-CB-JA Vichy, 86-82 ; ESM Challans-Tours BC, 88-83 ; AS Monaco-CRO Lyon, 92-63.

● *TENNIS : Leconte éliminé à Bruxelles.* – L'Américain Gene Mayer a éliminé, le 6 mars, au premier tour du tournoi de Bruxelles en salle, doté de 250 000 dollars, le Français Henri Leconte (6-4, 6-3). Grosse surprise de ce premier tour : la défaite du Sud-Africain Kevin Curren, huitième mondial, devant le Belge Bernard Boileau, (6-3, 6-4).

LA GRÈVE DANS LA FONCTION PUBLIQUE

La FEN, la CGT, FO, la CGC et les autonomes demandent le rétablissement du pouvoir d'achat des fonctionnaires

Le gouvernement va être confronté, le 8 mars, avec le plus fort mouvement de grève dans la fonction publique et le secteur public depuis mai 1981, les fédérations CGT, FO et CGC – ces deux dernières prolongeant leur mouvement le 9 mars – ainsi que la FEN et la FGAF (autonomes) entendant protester contre les propositions salariales présentées par M. Le Pors qui n'assurent pas, selon elles, pour 1982 et 1983, le rattrapage du pouvoir d'achat en niveau. Dans un communiqué commun, la FEN, la FGAF et la CGT ont appelé « l'ensemble des travailleurs de la fonction publique à agir ensemble pour exiger du gouvernement qu'il rétablisse le pouvoir d'achat des fonctionnaires en assurant le rattrapage des pertes en masse subies en 1982 et 1983 et la remise à niveau des salaires par rapport aux prix du 1er janvier 1984 ».

La FEN, la FGAF et la CGT ont appelé à une manifestation commune à Paris, à 10 heures, le 8 mars, du Luxembourg au Palais-Royal, à laquelle participeront MM. Pommatau et Krasucki. D'autres manifestations unitaires – auxquelles pourraient se joindre des organisations CFDT – sont prévues en province. Unité quelque peu artificielle puisque la FEN et la FGAF avaient signé le relevé de conclusions du 22 novembre 1982, ce qui n'avait pas été le cas de la CGT. FO n'organise pas de manifestations – comme la CGC – mais tiendra un meeting à Paris, le 8 mars, à 10 heures, à la Bourse du travail, rue Charlot.

M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a qualifié d'« utile » *cette grève, estimant qu'elle avait pour but* « la défense de la qualité du service public », « les travailleurs réagissent contre la perte du pouvoir d'achat. Ils sont en situation de légitime défense ». *A propos des déclarations de M. Maire critiquant ce mouvement (*le Monde *du 7 mars), M. Krasucki a déclaré :* « Je vois bien qu'il a un désaccord avec plusieurs millions de travailleurs qui vont faire grève jeudi prochain. Et c'est surtout avec eux qu'il a un problème. »

M. Clovis-Gilles Faki, secrétaire général de la fédération générale des fonctionnaires CFTC, a expliqué, le 6 mars, devant la presse, la non-participation de son organisation à ce mouvement, en soulignant qu'il aurait été « plus efficace » de poursuivre la négociation salariale avec le gouvernement afin d'obtenir des « améliorations », plutôt que d'appeler à la grève. M. Faki estime que c'est « lorsque la négociation sera terminée que les fonctionnaires devront manifester leur mécontentement ou non », *M. Le Pors, en laissant planer l'ambiguïté sur l'augmentation de 1 % des traitements au 1er avril, ayant laissé la porte « entrebâillée ». A l'initiative de son syndicat des impôts, la fédération des finances CFTC a cependant décidé d'appeler à la grève le 8 mars.*

Du côté de la CFDT, il y a également des dissensions que les propos de M. Maire pourraient accroître. Contrairement à la position de l'UFFA-CFDT, les fédérations CFDT des finances et des affaires économiques, des PTT et de l'équipement, ont appelé à la grève le 8 mars. Les syndicats santé-sociaux et finance de la région parisienne, le SGEN de Paris et de Créteil, ont adopté la même position, comme le syndicat Interco du Val-de-Marne.

UN ENTRETIEN AVEC LE PROFESSEUR PIQUEMAL DE L'UNIVERSITÉ DE DIJON

« La sécurité de l'emploi est absolument indispensable au bon fonctionnement de l'Etat »

Dijon. – Professeur de droit public à l'université de Dijon, M. Marcel Piquemal a consacré une bonne part de sa carrière à l'observation minutieuse de l'étonnant microcosme des fonctionnaires. Rédacteur en chef des *Cahiers de la fonction publique*, il est l'auteur chez Berger-Levrault d'un ouvrage en trois tomes dont le titre, *les Fonctionnaires*, ne laisse place à aucune ambiguïté ! Il prépare en outre un nouvel ouvrage : *les Nouvelles Fonctions publiques*, qui paraîtra à la rentrée prochaine, chez le même éditeur.

De notre correspondant

« Je ne crois pas, dit-il, *que ce qui est en cause dans ce mouvement de grève du 8 mars est le devenir de la fonction publique. »* Les textes la concernant, qui ont été votés depuis 1982, ont modifié parfois profondément certains de ses aspects. *« Mais, en général,* constate le professeur Piquemal, *ils ont été bien accueillis. »*

Il s'agit donc moins d' *« une opposition à la politique gouvernementale que d'une manifestation contre la rigueur »*. La marge de manœuvre est en effet étroite pour le ministre de la fonction publique, tenu par là règle budgétaire. Pas question de rallonges, toujours possibles dans le privé. Et cette sorte de désintoxication des revenus, bridés en 1983 à une hausse de 8 % alors que l'inflation finale aura été de 9,3 %, passe mal.

« Une manifestation de puissance »

Pour le professeur Piquemal, ce n'est pas le prix qu'il faut payer pour cette fameuse *« sécurité de l'emploi »* tant enviée, par les temps qui courent, aux fonctionnaires. *« Les tâches administratives sont de plus en plus complexes. Elles doivent être assurées par des gens ayant la compétence nécessaire et libérés de la hantise du licenciement. »* « *Sinon,* estime-t-il, *elles seront mal faites. On s'aperçoit donc en définitive que cette sécurité de l'emploi, qui peut apparaître comme un avantage, est en fait absolument indispensable au bon fonctionnement de l'Etat. »*

Un bon fonctionnement d'autant plus indispensable qu'on est en temps de crise. Et les fonctionnaires le savent bien. *« On assiste beaucoup plus à une manifestation de puissance qu'à une grogne proprement dite »*, estime le professeur Piquemal.

Un corporatisme de plus, après les routiers et l'école privée ? *« D'une certaine façon »*, admet le professeur Piquemal. *« Mais,* ajoute-t-il, *je crois que nous assistons aux manifestations de désespoir de gens atteints par la crise. Peut-être bien qu'elle peut nous obliger à changer de mentalité. Il faudra arriver à un moment donné à ne plus défendre seulement ce qui est corporatiste, mais à envisager aussi le problème de la société elle-même. »*

Un changement dont le moins qu'on puisse dire est bien qu'il n'apparaît guère dans des mouvements tels que celui des fonctionnaires. *« Les comportements collectifs sont encore trop imprégnés de passéisme,* estime encore le professeur Piquemal, *mais peut-être commence-t-on à sentir cette évolution dans les attitudes privées, individuelles. Et qu'est-ce que c'est, après tout, qu'une collectivité si ce n'est l'addition des comportements individuels ? Au départ, en tous les cas. Après, elle acquiert sa propre vie. »*

Pas de contradiction pour lui entre le mouvement de grève du 8 mars et ce changement dont il croit sentir les prémices. *« Ce n'est pas parce que les fonctionnaires défendent ce qui leur est propre,* dit-il, *qu'ils sont inconscients de ce qui se passe à côté. Ce n'est pas parce qu'on a une manifestation particulière et spécifique à un moment donné qu'on s'interdit d'avoir une vue plus large des choses. »*

« Je crois, conclut-il, *que le sens profond de cette grève, même si elle paraît aller à l'encontre d'autres intérêts, c'est d'essayer de faire en sorte que de ce secteur particulier naisse, en convergence avec d'autres, un état d'esprit général. »*

En somme, une conscience commune aux routiers, aux tenants de l'école privée et aux fonctionnaires, dont l'émergence, si elle devait advenir, ne serait pas l'effet le moins surprenant de la crise !

DIDIER CORNAILLE.

« Masse » et « niveau »

Dans les négociations salariales, le gouvernement comme les fédérations de fonctionnaires font constamment allusion aux notions de *« masse »* et de *« niveau »* des rémunérations. De quoi s'agit-il ?

● LA MASSE : la masse salariale individuelle est le total des sommes versées à un salarié par son administration (s'il s'agit d'un fonctionnaire) ou par son entreprise au cours d'une année. La masse salariale globale comprend : le coût des mesures décidées pour l'année en cours, le coût du report des mesures décidées l'année précédente. Elle intègre à la fois les mesures générales applicables à tous les fonctionnaires et les mesures catégorielles (découlant de « coups de pouce » pour les bas salaires ou de hausses de rémunération applicables à certaines catégories).

L'évolution en pourcentage de la masse des rémunérations perçues d'une année sur l'autre doit se comparer à l'évolution *en moyenne* des prix pour mesurer globalement le maintien du pouvoir d'achat moyen. Une augmentation de 2 % de l'ensemble *des rémunérations au 1er janvier* se répercutera douze fois dans l'année et donc aura un plein effet sur la masse annuelle des salaires. En revanche, une augmentation au 1er novembre ne jouera que pour deux douzièmes sur la masse de l'année.

● LE NIVEAU : une augmentation *de x % à telle date pour* l'ensemble des rémunérations est une hausse en niveau. Au cours d'une même année, toutes les augmentations dans la fonction publique sont rapportées à la « base hiérarchique » (indice représentant le salaire) en vigueur au 1er janvier. Ainsi, 2 % au 1er mars et 1 % au 1er juillet, cela aboutit à une hausse de 3 % par rapport au 1er janvier. L'évolution en pourcentage du niveau des salaires doit être comparée au « glissement » des prix pendant la même période.

LA CARRIÈRE D'UN INSPECTEUR DU TRÉSOR

Dix-huit mois de passion sur trente ans de grisaille

Inspecteur central du Trésor dans une petite ville de la région Midi-Pyrénées, M. Alain Clauzel (1), la quarantaine athlétique, dit, sans véritable amertume : *« Si c'était à refaire, je ne serais pas fonctionnaire. C'est une existence trop terne. Les nouvelles générations ont compris qu'il fallait vivre sa vie et non pas la subir. »*

Né sur les bords de la Méditerranée, M. Clauzel entre, après le baccalauréat, dans l'administration du Trésor comme auxiliaire. C'était il y a trente ans. *« Je n'avais pas la volonté d'entreprendre des études supérieures, et mes parents n'avaient guère les moyens de les financer. Je désirais gagner ma vie. Pourquoi cette orientation plutôt qu'une autre ? Un peu par hasard, comme beaucoup. Il y avait des emplois libres. Cela s'est trouvé comme ça. Je ne pensais pas, au départ, y accomplir toute ma carrière. »*

Il est titularisé au retour de son service militaire – vingt-sept mois en Algérie. Il se marie. L'ambition lui vient, pour sa jeune femme et pour lui-même. *« Quitte à suivre une voie que je n'avais pas vraiment choisie, je ne voulais pas rester derrière la porte. »* Il réussit, coup sur coup, au début des années 60, les concours internes de contrôleur (catégorie B de la fonction publique), puis d'inspecteur (catégorie A). Il habite, à cette époque, dans la région du Languedoc-Roussillon.

Naissance d'un petit garçon. Stage professionnel d'un an à l'Ecole nationale des services extérieurs du Trésor, à Paris. Sorti dans les premiers, il a le droit de choisir son affectation : le Midi, bien sûr. Six autres mois d'« apprentissage », sur le terrain, dans diverses recettes des finances, et une charmante bourgade cévenole voit arriver, un beau jour d'automne, son nouveau percepteur.

Pantoufles aux orties

M. Clauzel y restera cinq ans. Il souffle. Il s'abandonne aux délices connus de tout sous-préfet aux champs. *« Je pouvais continuer à préparer des concours. J'avoue que j'ai cédé à mon passe-temps favori, la pêche à la ligne. »* Réveil en 1970. Pantoufles aux orties. Demande de changement. Il est nommé agent comptable d'un centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). *« Ce fut la période la plus passionnante de sa vie administrative. Des fonctions vivantes, créatrices même, dans un milieu estudiantin très actif. »*

Issu d'une famille de gauche, syndiqué à la CGT dès sa titularisation comme fonctionnaire du Trésor, M. Clauzel s'engage même politiquement. Une démarche courageuse, qu'il devra abandonner quelques années plus tard. Dans des circonstances douloureuses, qui ont laissé des traces en lui.

Son travail au CROUS l'intéresse au plus haut point. Mais, en dehors du centre universitaire, il s'ennuie mortellement, tout comme sa femme, dans cette ville apathique du centre de la France. Il « craque » au bout de dix-huit mois. Nouvelle demande de changement. Un poste se trouve vacant dans cette commune de la région Midi-Pyrénées, où nous l'avons rencontré. Percepteur, puis principal adjoint à la recette des finances, puis, au titre de l'ancienneté (après l'âge de quarante ans, il n'est plus permis de se présenter à des concours internes dans la foncition publique), inspecteur central du Trésor – depuis une petite dizaine d'années, – plus particulièrement chargé de la perception des impôts et de la gestion du personnel.

« Le travail comporte une grande part de routine. Son intérêt réside, cependant, dans les contacts avec la clientèle. On oublie trop souvent que nous sommes aussi des conseillers et même – surtout dans la conjoncture actuelle – des médiateurs, pouvant partager les soucis économiques des gens modestes. En accordant, par exemple, des délais de paiement. Dans le même esprit, il faut savoir également qu'une recette des finances débourse plus – en pensions et retraites, en remboursements de la dette publique, etc. – qu'elle n'encaisse d'impôts. Nous ne sommes pas seulement des gendarmes du fisc, comme nous voit l'imgerie populaire. »

Partisan déclaré d'une réforme en profondeur de la fiscalité – réclamée par la gauche avant son accession au pouvoir et mise sous le boisseau depuis, – M. Clauzel déplore, en revanche, qu'il soit *« impossible de connaître la fortune de certaines personnes ». « Oui, en 1984, on peut toujours échapper au fisc. »* C'est en cela que le fonctionnaire cégétiste éprouve *« quelque désillusion » : « Je ne suis pas un déçu du socialisme, sur le plan économique, car je n'attendais pas de miracles. Mais j'espérais, de la part d'un gouvernement de gauche, une plus grande équité sur le plan social, un véritable partage des richesses. »*

« Des stylos pas des camions »

M. Alain Clauzel gagne, toutes primes comprises – appelées *« produits accessoires au traitement »*, – entre 12 000 et 13 000 francs nets par mois, sur douze mois. Après trente ans de services dans l'administration du Trésor et avec le grade d'inspecteur central, sorti du rang. L'image du fonctionnaire nanti, véhiculée avec complaisance, doit-elle lui coller à la peau ? Son pouvoir d'achat, à lui comme à bien d'autres, a diminué ces dernières années. Père de deux enfants, il a dû réduire les sorties, les vacances. *« Bien sûr, je ne suis pas malheureux, mais... »* La sécurité de l'emploi, tant enviée, voire jalousée ? *« Je ne fais pas de complexes. Ceux qui ont choisi le secteur privé, à mon époque, c'était pour gagner plus d'argent et pour mener une vie plus exaltante. Ceci compense cela. »*

Le fonctionnaire cégétiste fera grève le 8 mars. Sans gaieté de cœur. *« Pour tirer la sonnette d'alarme. Pour faire comprendre au gouvernement que négliger ses amis peut être un jeu dangereux. Nous, nous n'avons que des stylos, pas des camions... »*. Il va s'attirer, une fois de plus, la réprobation de ses supérieurs : un inspecteur central du Trésor ne doit pas défiler dans la rue, en brandissant une pancarte, surtout dans une petite ville, où tout le monde se connaît... Toujours la vétilleuse obligation de réserve.

M. Clauzel a l'habitude de ce genre de réflexions, après comme avant le 10 mai. Il affirme d'expérience : *« Et puis, notre hiérarchie est trop raide. La concertation n'existe pas. L'esprit d'initiative est banni. Il faut exécuter, du bas en haut de l'échelle. »* Revenant à son propos initial, il soupire : *« J'espère bien que mon fils, qui est féru de musique comme moi – jazz et classique, – ne sera pas fonctionnaire. »*

MICHEL CASTAING.

(1) Nom d'emprunt, en raison de l'obligation de réserve imposée aux fonctionnaires. Pour le même motif, les indications de lieu et de date sont volontairement imprécises.

La valeur d'un test

(Suite de la première page.)

L'enjeu de la grève du 8 mars dépasse donc largement la fonction publique. Alors que dans le secteur privé on observe peu de conflits sur les salaires et que dans certaines entreprises les syndicats font même preuve, en signant des accords ou en laissant faire, d'un plus grand réalisme que leurs confédérations ou fédérations, le gouvernement ne peut se permettre aucun dérapage.

Certes, il sait qu'il joue gros en allant à l'épreuve de force avec une partie de sa base électorale. Certes, il ne se prive pas d'indiquer que la France reste un des pays d'Europe où on a le moins *« tiré »* sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires – qui, avant la prime de 500 F, a été, dit-on dans l'entourage du premier ministre, maintenu en masse pour les trois millions qui gagnent jusqu'à 7 000 F brut par mois, – ce qui rend peu probable des déferlements comme la Belgique et les Pays-Bas en ont connu en 1983. Mais, en ne garantissant pas le pouvoir d'achat de ses fonctionnaires en 1984, il court le risque de les voir empiler les motifs de mécontentement au point que, le jour venu, ils soient tentés par la grève du bulletin de vote, la défaillance électorale.

Si la digue de la fonction publique cède, elle emportera les autres secteurs. Les entreprises comme les salariés du secteur privé vont compter les points le 8 mars. A ce titre, il s'agira bien d'un test national sur la détermination du gouvernement et la combativité des syndicats. On en tirera des leçons dans le privé... Si le mouvement *est très suivi et que* le pouvoir lâche du lest pour éviter sa répétition ou son extension – ce qu'il ne semble pas prêt à faire, – les salariés du privé ne resteront plus spectateurs. Si le mouvement est un échec et que le pouvoir n'a plus aucune raison de céder, le risque subsiste de voir les syndicats se lancer dans le secteur public dans des opérations de harcèlement préjudiciables au redressement de l'économie.

En faisant la preuve *de sa fermeté*, comme jadis M. Barre devant les porteurs de pancartes, le gouvernement montre sa résolution à gagner son pari contre l'inflation, ce qui ne peut que profiter à la crédibilité internationale du ministre de l'économie. Mais il se met à dos une partie de ses soutiens électoraux, sceptiques sur les chances du pari de 5 % d'inflation en 1984 et d'autant moins disposé au sacrifice salarial que, dans la fonction publique, on ne peut guère soutenir que ce sacrifice profitera à une relance des investissements.

La résolution des uns, le mécontentement des autres s'expliquent donc. Mais il n'en demeure pas moins que cette grève du 8 mars est paradoxale. Que des salariés déjà protégés dans leur emploi se battent pour 0,50 % de plus de pouvoir d'achat peut paraître dérisoire alors que d'autres, exposés aux difficultés, tentent de survivre dans leurs entreprises. On peut plaindre les mineurs ou les ouvrières sous-payées du textile, on hésite à pleurer sur le sort des fonctionnaires. Le sujet est *déjà au centre de polémiques* intersyndicales entre grévistes et non-grévistes.

Les paradoxes sont aussi ailleurs. Les syndicats ont accepté, en ne réagissant que mollement, la non-augmentation du pouvoir d'achat des smicards en 1983. Certains d'entre eux paraissent plus chatouilleux aujourd'hui quant au pouvoir d'achat de la catégorie A. Les organisations de salariés se sont habituées à une politique contractuelle salariale qui a démarré au temps de l'expansion. Il y avait un gâteau à répartir. Le gâteau a été réduit à quelques miettes, mais ils réclament toujours leur part.

La politique contractuelle par temps de crise reste dans une large mesure à inventer. Le pouvoir a manqué et manque encore, à cet égard, d'imagination. Il n'a pas trouvé pour 1984 la moindre contrepartie qualitative. Il fixe un carcan, impose ses règles mais ne sait plus dialoguer et expliquer. C'est dans l'inquiétude qu'elle exprime sur cette faillite du dialogue et sur le contenu d'une négociation en peau de chagrin que la grève du 8 mars, ambiguë, paradoxale, économiquement contestable, peut tenter de se donner une parcelle de légitimité.

MICHEL NOBLECOURT.

● **Manifestation de la CGT sur l'emploi et le pouvoir d'achat le 22 mars à Paris.** – L'union régionale CGT Ile-de-France organise une journée d'action interprofessionnelle, le jeudi 22 mars, pour l'emploi et le pouvoir d'achat, marquée notamment par une manifestation, à 15 h 30, à Paris, de la Bastille à la République.

SOCIAL

LA GRÈVE DE LA FONCTION PUBLIQUE

POINTS DE VUE

Sortir de l'archéo-corporatisme...

par JACQUES NODIN et JEAN-FRANÇOIS TROGLIC (*)

LA majorité des fédérations CFDT de la fonction publique a décidé de ne pas appeler à la grève du 8 mars. La question ainsi posée ne concerne pas tant le maintien ou non du pouvoir d'achat des fonctionnaires ou l'approbation ou non de la politique salariale du gouvernement. Cette décision traduit la volonté de la CFDT de poser clairement la question du rôle, de la responsabilité, de l'identité du syndicalisme aujourd'hui. Il ne s'agit ni de nier la réalité des mécontentements, pour une bonne part la nôtre, ni la responsabilité gouvernementale dans le malaise qui se développe insidieusement dans tous les recoins du corps social. Mais si nous ne voulons pas nous diluer dans l'archéo-corporatisme qui reprend vigueur aujourd'hui et qui constitue à terme une menace pour l'existence même du syndicalisme que nous voulons reconstruire, le mouvement syndical doit oser affronter les contradictions multiples que charrie le corps social en ce début d'année 1984.

Pourquoi donc prendre le risque de briser « un si beau front unitaire » ? Parce que cette action syndicale sur le seul problème de l'indexation des salaires des fonctionnaires se situe en dehors de la situation économique et sociale.

N'y a-t-il pas de quoi être inquiet lorsque nous voyons une organisation syndicale réclamer un rattrapage de 6 300 F du pouvoir d'achat pour les cadres A, au moment où les discussions sur l'UNEDIC se terminent par des restrictions de droits pour les chômeurs...

Cette action syndicale corporatiste, en marge de la société réelle, n'est-elle pas plutôt le résultat du mécontentement accumulé depuis 1981 par certains fonctionnaires qui ne peuvent supporter les textes nouveaux, porteurs de changement, sur la décentralisation, la déconcentration, la sortie d'un nouveau statut, l'opération vérité sur les primes et avantages en nature ?...

Si nous ne voulons pas devenir la réalité des visions d'Orwell traduites dans son roman *1984*, cinq dossiers doivent être ouverts pour affronter la crise et transformer le secteur public :

– *décentralisation-déconcentration :* les lois qui ont été promulguées vont entraîner des transferts de services et des transferts de personnel. La défense des avantages acquis des cadres supérieurs de certains ministères ne doit pas bloquer cette réforme.

– *technologie :* les nouvelles techniques (informatique, bureautique...) doivent transformer l'organisation du travail, améliorer l'efficacité du service public et mettre en cause le cadre hiérarchique actuel.

– *redéploiement des emplois :* la politique actuelle conduit à stabiliser l'effectif global des fonctionnaires. Des redéploiements vont être nécessaires entre les fonctions publiques d'Etat et locale, entre les ministères et les services extérieurs...

– *emploi industriel et fonctions publiques :* la solidarité entre les secteurs privé et public n'est pas une fiction. Les modifications industrielles vont transformer le service public (suppression de la taxe professionnelle pour les municipalités, modifications des équipements, de la carte scolaire...).

– *les conséquences démographiques :* le résultat du dernier recensement de population (retour vers les périphéries, vieillissement...) va modifier l'implantation des services publics et la fonction des équipements.

Devant ces échéances, il est nécessaire que le droit d'expression puisse permettre une modification dans les comportements face aux mutations sociales.

Cette action doit conduire le gouvernement à reconnaître la négociation, à tous les niveaux, comme régulateur des conflits à venir dans le service public. Il faut sortir de l'autoritarisme. Et, de ce point de vue, rien ne bouge actuellement.

Ce sont ces batailles à gagner – avec celles de la réduction du temps de travail, de la réorganisation du service public, – qui seront susceptibles de redonner une crédibilité au mouvement syndical, en même temps qu'elles contribueront à bâtir le service public efficace de l'an 2000.

(*) Membres du bureau national de la CFDT.

Acrobaties pour un recentrage...

par JACQUES POMMATAU (*)

DÉCIDÉMENT, la CFDT nous surprendra toujours ! Après dix ans d'opposition systématique aux accords salariaux dans la fonction publique, deux ans après l'arrivée de la gauche au pouvoir, l'UFFA-CFDT s'est enfin décidée – mais après quelles hésitations ! – à signer un accord pour 1983.

Or voilà que le gouvernement n'applique pas correctement la clause de sauvegarde de cet accord-là. Mais cela ne trouble pas outre mesure la CFDT, car, ce qui l'intéresse, ce n'est pas ce qu'elle a signé. C'est autre chose...

En foi de quoi, l'UFFA-CFDT participe au 16 février, et se distingue en organisant dans la cacophonie de cette journée deux manifestations différentes ! Mais elle ne participe pas à l'action unitaire du 8 mars, à laquelle se joignent néanmoins bon nombre de ses fédérations. Comprenne qui pourra !

Il est vrai qu'il y a Edmond Maire. Naguère, quand nous négociions des accords intéressants (qui peuvent apparaître aujourd'hui un peu comme un paradis perdu), Edmond Maire tentait de nous expliquer que nous ne devions pas signer, car notre refus permettrait à la classe ouvrière d'obtenir plus – sophisme qui n'a jamais reçu le commencement d'une démonstration ! Aujourd'hui, infatigable donneur de leçons, il pense apparemment qu'une baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires donnerait un coup de fouet à l'économie, et constituerait un appui et un bon exemple pour les travailleurs menacés de chômage...

La FEN oppose sereinement à ce genre de propos à courte vue l'analyse qu'elle développe depuis bientôt deux ans : nous ne croyons pas à la possibilité d'une augmentation de la croissance et donc à une reprise sérieuse des investissements productifs si le pouvoir d'achat des Français, et donc les perspectives du marché intérieur, diminuent.

En ce sens, la démarche de la FEN est tout le contraire d'une démarche corporatiste : solidaire de l'ensemble des travailleurs, elle considère qu'en participant à la défense du pouvoir d'achat, elle contribue à créer les conditions d'une sortie durable de la crise. Et, par-dessus tout, elle ne peut pas accepter que le manquement à la parole donnée fonde une politique sociale...

Edmond Maire se donne beaucoup de mal pour justifier ses prises de position successives et contradictoires ! Il arrive, certes, que les acrobates, quand ils sont habiles, suscitent les applaudissements... Mais pourquoi faut-il que celui-ci – en prenant publiquement position contre une grève largement unitaire – oublie qu'il est *aussi* syndicaliste !

(*) Secrétaire général de la FEN.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	7,8160	7,8190	+ 147	+ 177	+ 290	+ 340	+ 790	+ 910
$ can.	6,2185	6,2223	+ 117	+ 156	+ 241	+ 295	+ 694	+ 804
Yen (100)	3,5183	3,5221	+ 166	+ 187	+ 338	+ 370	+ 1074	+ 1139
DM	3,0821	3,0842	+ 178	+ 192	+ 349	+ 373	+ 1058	+ 1114
Florin	2,7281	2,7301	+ 144	+ 159	+ 287	+ 309	+ 876	+ 928
F.B. (100)	15,0597	15,0699	– 382	– 239	– 540	– 330	– 531	– 132
F.S.	3,7143	3,7175	+ 280	+ 302	+ 564	+ 596	+ 1657	+ 1733
L (1 000)	4,9421	4,9456	– 268	– 231	– 497	– 444	– 1340	– 1224
£	11,6083	11,6183	+ 304	+ 365	+ 635	+ 733	+ 2002	+ 2214

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 15/16	9 3/4	10 1/8	9 7/8	10 1/4	10 1/4	10 5/8
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 9/16	5 5/8	6
Florin	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	5 15/16	6 5/16
F.B. (100)	12	13	14 1/4	15 1/4	14 1/8	15	13 1/4	13 1/2
F.S.	2 1/4	2 3/4	3 1/8	3 1/2	3 3/16	3 9/16	3 9/16	3 15/16
L (1 000)	16 1/2	17 1/2	17 3/4	18 3/4	17 3/4	18 1/2	17 1/2	18 1/2
£	9 1/8	9 1/2	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 7/8	9 1/4
F. franç.	12 1/4	13 1/4	15	16	16 1/8	17 1/8	16 1/8	17 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Les Journées de l'emploi des jeunes diplômés organisées par « le Monde »

Le début d'une crise de confiance

Bien que certains élèves des grandes écoles se soient déguisés, à l'occasion du Mardi gras, ils n'en demeurent pas moins soucieux de leur avenir professionnel. Aussi étaient-ils nombreux le 6 mars, au Palais des congrès, à la première des conférences-débats prévues dans le cadre des Journées de l'emploi des jeunes diplômés, organisées par *le Monde* et Régie-Presse avec le concours de RTL.

Le thème retenu – le recrutement – correspond à une préoccupation essentielle pour les jeunes, qui, on a pu s'en rendre compte au cours de la discussion animée par Philippe Labarde, chef du service économique de notre journal, éprouvent des difficultés pour « se positionner » face aux entreprises et ressentent parfois des incompréhensions.

M. Gilbert Millet, directeur du cabinet de recrutement ETAP, et M. Christian Laué, PDG du groupe Egor, en connaisseurs du marché du travail des cadres, devaient expliquer ces problèmes. *« L'entretien d'embauche d'un jeune est sacrément difficile à mener »,* déclara le premier, tandis que le second insistait sur la nécessité pour les jeunes de valoriser toutes leurs expériences, y compris non professionnelles. Avec les deux spécialistes en recrutement, MM. Devaud (directeur administratif et social d'Ugine-Acier) et Chaussumier (directeur des relations humaines des Lainières de Roubaix), ils furent d'accord pour inciter les diplômés à mettre en évidence *leurs « potentialités »* et leurs *« qualités personnelles ».*

Au-delà des notions, toutefois, des divergences d'appréciation apparaissaient. Ainsi M. Millet remettait en cause *« l'adaptabilité d'une personne à un poste donné »,* considérant que le candidat qui ne rentre pas dans le moule est *« facteur de progrès dans l'entreprise ».* En revanche, M. Laué expliquait que sa recherche d'un *« profil »* était *« fonction d'un poste précis »* et que, en conséquence, *« il n'y a pas de mauvais ou bon candidat ».*

Tous, cependant, se sont retrouvés pour regretter que les jeunes diplômés n'acceptent pas davantage de postes opérationnels, techniques ou commerciaux. Ils vantèrent ces fonctions de *« voltigeurs », « de terrain »,* pour appeler les étudiants à les occuper.

Ces derniers se sont montrés préoccupés, voire désabusés, comme en ont témoigné les applaudissements qui ont salué les propos d'une intervenante soulignant combien il était *« décourageant de rencontrer des employeurs qui avouent ne plus avoir confiance dans leur propre entreprise ».* La crise de confiance des jeunes eux-mêmes n'est pas loin...

La tonalité était tout autre pour le second débat de la journée, animé par Paul Fabra, éditorialiste de notre journal, pour le lancement du concours « Passeport pour la création d'entreprises » destiné aux élèves des grandes écoles. Le public, tout aussi nombreux, voulait, en effet, croire que la création d'entreprise, *« une passion d'avenir »,* représentait *« la seule aventure professionnelle »* qu'il soit possible de mener aujourd'hui, à coup sûr. Une autre vision de l'entreprise est en train de naître.

A. Le.

ÉNERGIE

POUR FINANCER LE RACHAT DE GULF

La Standard Oil of California va lancer un emprunt de 14 milliards de dollars sur l'euromarché

La Standard Oil of California (SOCAL), qui a annoncé le lancement d'une offre publique d'achat record de 13,2 milliards de dollars (105 milliards de francs) sur le capital de Gulf Oil (*le Monde* du 7 mars), s'apprête à lancer un emprunt de 14 milliards de dollars (112 milliards de francs) sur l'euromarché pour financer l'opération. SOCAL se propose d'acquérir, au prix de 80 dollars par action au minimum, 85 millions de titres Gulf (soit 51 % du capital). Au terme de l'opération, Gulf fusionnera avec une filiale de SOCAL, et les actions Gulf non acquises à la Bourse seront converties en droits permettant de toucher 80 dollars en numéraire par action. Gulf a accordé en outre à SOCAL une option d'achat pour 30,5 millions d'actions ordinaires au prix de 80 dollars par action.

La semaine passée, Atlantic Richfield (ARCO), autre candidat au rachat de Gulf, avait levé 12 milliards de dollars en une seule opération, ce qui représentait (*le Monde* daté 4-5 mars) le plus grand eurocrédit de l'histoire bancaire. A New-York, les observateurs s'interrogent sur l'utilisation que va faire ARCO de ce crédit, désormais inutile puisque les dirigeants de la Gulf ont rejeté son offre au profit de celle de la S, ce qui pourrait pousser la compagnie à envisager une autre prise de contrôle majeure.

Témoin du vent de folie qui semble souffler sur Wall Street après l'annonce, coup sur coup, du rachat de Getty Oil puis de celui de la Gulf, le groupe Texaco, troisième compagnie pétrolière outre-Atlantique, inquiet des rumeurs qui couraient sur son compte (*le Monde* daté 4-5 mars), a pris ses précautions afin d'éviter de faire également l'objet d'une opération de ce type. Il a signé, avec la famille texane Bass, soupçonnée de vouloir prendre son contrôle, un accord aux termes duquel la compagnie rachète à la famille Bass la participation de 9,6 % que celle-ci détenait dans son capital pour une somme évaluée à 1,28 million de dollars (10,2 millions de francs). En contrepartie, la famille Bass s'est engagée à ne pas chercher à acquérir des titres Texaco pendant dix ans.

V. M.

LE PRIX DE L'ESSENCE BAISSERA DE 4 CENTIMES LUNDI PROCHAIN

Les prix de l'essence et du super diminueront de 4 centimes par litre lundi prochain 12 mars, le litre de gazole baissant de 2 centimes et celui de fuel de 2,3 centimes.

Cette baisse des produits pétroliers, la première depuis un an, résulte directement de la baisse du dollar : de janvier à février, le cours moyen du dollar pris en compte dans le calcul mensuel de la « formule » automatique d'indexation est tombé de 8,59 F à 8,32 F.

En région parisienne, situé à peu près au milieu de la grille des prix en France, les prix maximaux au litre des produits pétroliers seront les suivants à partir de lundi prochain : super à 5,02 F, essence à 4,69 F, gazole à 3,87 F et fuel domestique à 2,706 F.

Depuis le printemps 1983, la majoration de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, puis la hausse du dollar avaient continuellement fait monter les prix à la pompe : le super vendu à 4,58 F en mars 1983 devait ainsi atteindre 5,06 F à la mi-février 1984 (+ 10,5 %).

Les mouvements saisonniers sur le marché international du pétrole avaient toutefois conduit à des baisses pour le gazole et le fuel domestique en septembre et à une baisse de l'essence en décembre.

Les prix maximaux sont de plus en plus rarement appliqués à la pompe, les distributeurs utilisant largement la possibilité d'accorder des rabais jusqu'à 17 centimes par litre d'essence ou de super.

AFFAIRES

THOMSON DEVRAIT PORTER A 100 % SA PARTICIPATION DANS LE GROUPE ALLEMAND TELEFUNKEN

Le groupe Thomson devrait porter sa participation dans la société ouest-allemande d'électronique Telefunken Fernseh und Rundfunk de 75 % à 100 %. Un accord a été trouvé entre Thomson et AEG, propriétaire des 25 % restant dans Telefunken. Il devrait se conclure, après l'aval de la direction du Trésor, à la fin de cette semaine.

Pour payer cette augmentation de participation financière prévue au demeurant lors de la prise de contrôle de Telefunken par le groupe français le 1er avril 1983, Thomson ouvrira à AEG le capital de sa filiale Thomson Grand Public. Cette filiale, créée il y a quelques semaines et aujourd'hui détenue à 100 % par Thomson SA. La holding du groupe rassemble tous ses actifs dans les biens de consommation (TV, hifi, électroménager...). Elle serait aujourd'hui déficitaire (lire nos informations page 30).

L'accord se concrétisera donc par un simple échange d'actions, AEG obtenant quelques pour-cent (sans doute de l'ordre de 3 %) du capital de Thomson Grand Public. Il s'inscrit dans le cadre d'une collaboration élargie entre Thomson et AEG.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Informatique : Fujitsu va prendre près de 50 % de Amdahl.** – Le premier constructeur d'ordinateurs japonais, Fujitsu, va porter sa participation dans la société américaine Amdahl de 30 % à 49 %. Cette société est un des premiers fabricants de grands ordinateurs compatibles avec ceux d'IBM, comme le sont aussi ceux de Fujitsu.

● **Une usine allemande à Valenciennes.** – La société allemande Jackstaedt va créer prochainement à Valenciennes une usine de papiers et pellicules adhésifs, indique la DATAR. Cette usine emploiera cent dix personnes dans trois ans et exportera 45 % de sa production.

Énergie

● **Importante découverte de gaz en mer du Nord britannique.** – La compagnie BP vient de découvrir quatre gisements dont les réserves récupérables sont estimées à 735 milliards de mètres cubes de gaz naturel – l'équivalent du champs de Magnus, – dans le sud de la mer du Nord britannique, à une soixantaine de kilomètres de la côte est de l'Angleterre. Les quatre gisements dont les noms sont Cleeton, Ravenspurn, Hyde et Noton pourraient être opérationnels dès 1987, leur développement demandant un investissement de l'ordre de 1,3 milliard de livres (16 milliards de francs). Les gisements sont supposés contenir 8 % à 9 % des réserves confinées de gaz naturel du Royaume-Uni.

Social

● **Mise en garde de la CFTC au CNPF.** – La CFTC a lancé une *« mise en garde »* au patronat, à propos des négociations salariales, a indiqué M. Jean Bornard, président de la centrale chrétienne, le 6 mars, à l'issue d'une rencontre avec les dirigeants du CNPF, dont le président Yvon Gattaz. En ce qui concerne les salaires, la CFTC a insisté sur la nécessité de *« donner un contenu décent aux négociations, contrairement aux premières et malheureuses expériences de ce début d'année ».*

La CFTC affirme que le CNPF s'est révélé *« fermé dans ces domaines en invoquant les difficultés des entreprises »,* et elle a souligné les dangers d'un cumul des mécontentements, face au double problème de l'emploi et des salaires.

AGRICULTURE

LE DOSSIER DU LAIT DIVISE LES DIX

Dérogations, transition, exceptions...

De notre correspondant.

Bruxelles (Communautés européennes). – Les ministres de l'agriculture des Dix ont interrompu, le 6 mars, leurs travaux sur la fixation des prix européens et la réforme de la politique agricole commune. Ils reprendront leurs discussions dans l'après-midi du 11 mars.

D'ici là, M. Rocard, le président en exercice du Conseil, transmettra à ses partenaires un inventaire sur l'état d'avancement des pourparlers. Ce document servira de base de travail pour la suite des négociations.

Le dossier laitier soulève bien des difficultés et c'est sur une note plutôt pessimiste que s'est achevé le Conseil des Dix. La réduction des quantités livrées aux laiteries engendre pratiquement autant de positions qu'il y a de délégations. Le problème le plus dur à résoudre reste le niveau auquel il faudra plafonner la production. En raison des contraintes financières imposées par le budget communautaire de 1984 (110 milliards de francs), la Grande-Bretagne ne veut pas entendre parler d'un volume supérieur à celui proposé par la Commission européenne (97,2 millions de tonnes contre des livraisons de 103 millions de tonnes en 1983).

Le projet initial se heurte à l'opposition farouche de l'Irlande. Ses partenaires sont conscients, de leur côté, que s'ils accordent une dérogation à Dublin, ils vont susciter des demandes identiques dans plusieurs délégations (l'Italie, la Grèce, le Luxembourg). Dans le souci d'aller au devant des préoccupations irlandaises, un chiffre plus élevé (98,5 millions de tonnes) a été avancé, mais le Royaume-Uni s'est immédiatement prononcé contre...

Autre question : la période de transition pour mettre en place les quotas. La France donne à ce point une importance majeure. M. René Souchon, secrétaire d'Etat à l'agriculture, a estimé que le gouvernement avait besoin d'un délai de dix-huit mois à deux ans pour limiter la production française au niveau correspondant au volume communautaire.

Restent enfin à régler, avec une certaine souplesse, les mécanismes de gestion des quotas. La France veut qu'on tienne compte de la situation particulière de certaines catégories d'exploitants. Mais cette « flexibilité » rencontre l'opposition des Britanniques et des Néerlandais, qui ne souhaitent aucune exception, quelle qu'en soit la nature. Toujours pour rester dans les limites du budget 1984, ils font une référence constante aux propositions de la commission. Leur position n'est pas sans contradiction puisque dans le plan de défense établi par Bruxelles, il est prévu la perception d'une taxe à la consommation des matières grasses végétales. Le produit de ce prélèvement est évalué à 570 millions d'ECU (4 milliards de francs) sur douze mois. La Grande-Bretagne et les Pays-Bas, soutenus par l'Allemagne fédérale, s'opposent malgré tout à une telle innovation.

M. Rocard est, pour sa part, catégorique quant à la nécessité d'aller au-delà des sommes inscrites au budget pour aboutir à un compromis. C'est la raison pour laquelle, le ministre français souhaite que le prochain conseil européen soit appelé à trancher sur les incidences financières des deux points-clés de la négociation, c'est-à-dire le lait, mais aussi le transfert d'une partie des montants compensatoires monétaires appliqués par la RFA vers d'autres pays membres (*le Monde* du 7 mars).

MARCEL SCOTTO.

LE PS : OUI A DES QUOTAS NATIONAUX

« On ne peut pas être pour la planification quand ça va mal et pour le libéralisme quand ça va bien. Il est normal que l'Etat aide les secteurs agricoles en crise, mais il doit exiger en contrepartie des réformes de structures susceptibles de réduire les risques de crise à venir. » C'est ce qu'a déclaré à la presse le 6 mars, M. Bernard Thareau, secrétaire national adjoint à l'agriculture du Parti socialiste.

En matière de réduction de la production laitière, le porte-parole du PS s'est prononcé en faveur du principe des quotas, tout en rejetant un système qui figerait les situations acquises.

Opposé au système de quota européen, le PS se contentera de quotas nationaux puisqu'il est vain d'envisager des quotas individuels. M. Thareau s'est prononcé en faveur d'une indemnité viagère de départ pour les producteurs les plus âgés qui ont souvent les quantités par exploitation les moins fortes.

● **Succès juridique pour les vins de table européens aux Etats-Unis.** – La Commission fédérale du commerce international (Federal Trade Commitee) a estimé, le 6 mars, irrecevables les deux procédures (plainte antidumping de droits compensatoires) entamées par les viticulteurs californiens contre les ventes aux Etats-Unis de vins de table provenant de la CEE.

L'enjeu portait sur 4,5 millions d'hectolitres exportés chaque année vers les Etats-Unis, où les vins européens ont conquis environ 30 % du marché. L'Italie vient en tête avec 58 % des ventes de vins européens, suivie de la France (17 %) et de l'Allemagne fédérale (11 %).

CONJONCTURE

LA FRANCE A EMPRUNTÉ 1,1 MILLIARD DE DOLLARS EN FÉVRIER

La France, qui avait fortement ralenti ses emprunts extérieurs depuis plusieurs mois, a emprunté, en février, 1,1 milliard de dollars (8,8 milliards de francs) sur les marchés internationaux des capitaux, contre 682 millions de dollars (5,4 milliards de francs) en janvier, selon les statistiques de l'OCDE. Parmi les vingt-quatre pays industrialisés de l'Organisation de coopération de développement économiques, la France a occupé le mois dernier la troisième place des plus importants emprunteurs, après le Japon (2 milliards de dollars), la Grande-Bretagne (1,2 milliard) et avant les Etats-Unis (1 milliard).



Prix d'émission :	F 300
Jouissance :	1er janvier 1984
Droit de souscription :	
• à titre irréductible :	une action nouvelle pour quatre actions anciennes
• *à titre réductible :*	*souscriptions admises*
Délai de souscription :	du 5 mars au 4 avril 1984
Lieux de souscription :	*Banque Indosuez*

Une note d'information, qui a reçu le visa de la C.O.B. n° 84.26 en date du 14 février 1984, est à la disposition du public.

B.A.L.O du 27 février 1984.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

18 *bis*, rue de Berri, 75008 PARIS

AVIS DE TIRAGE

Les porteurs d'obligations « Caisse nationale de l'énergie » provenant de l'*indemnisation des biens transférés* à Electricité de France et Gaz de France d'une part, et à Electricité et Gaz d'Algérie d'autre part, sont avisés que le trente-troisième tirage d'amortissement desdites obligations aura lieu au 18 *bis*, rue de Berri à Paris (8e), le

JEUDI 3 MAI 1984
à 10 h 30

Les obligations sorties à ce tirage seront remboursables à partir du 1er juin 1984.

Les opérations d'indemnisation et de regroupement facultatif des fractions d'obligations de 50 F et 10 F seront suspendues à compter du 15 mars 1984 et *reprises le vendredi 4 mai 1984.*

SOFIREM

GROUPE CdF

PRISE DE PARTICIPATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS PRÉVOST

La SOFIREM (Société financière pour favoriser l'industrialisation des régions minières) vient de faire un apport de 80 000 F dans le capital des Etablissements Prévost, qui passe ainsi à 730 000 F.

Cette société de chaudronnerie diversifiée et spécialisée emploie cinquante personnes. Elle fabrique, dans son usine de Dechy (Nord), du matériel pour les mines, travaux publics, tunnels, etc.

Elle a également mis au point un appareil de régénération des huiles de transformateurs électriques.

La participation financière de SOFIREM à son développement s'élèvera à 300 000 F, grâce à un prêt complémentaire de 220 000 F.



Nouveauté mondiale

Développé en Suisse : Hi-Work, « la prise musicale ».

Le système Hi-Work apporte le plaisir musical total dans tout l'appartement et toute la maison. Avec Hi-Work, vous pouvez, sans aucun câble, écouter de la musique dans n'importe quelle pièce raccordée au secteur.

Le système Hi-Work est composé d'un émetteur et d'un récepteur/haut-parleur. Une sortie de l'émetteur est branchée sur la chaîne stéréo etc., l'autre sur la prise la plus proche. Et voilà que tout le réseau électrique se transforme en conducteur musical. Les récepteurs/haut-parleurs permettent de capter sur n'importe quelle prise de la maison la musique diffusée et de l'entendre dans une remarquable qualité.

Pour la distribution, nous recherchons une

Organisation de vente

financièrement solide et parfaitement introduite.

Nous remettons la représentation exclusive pour l'ensemble de la France ou des marchés partiels. Prix indicatif par set (achat) : $ 38. Frais de lancement, y compris première livraison : $ 500 000 (pour la France entière). Pour tout complément d'information, veuillez *vous adresser à :*

HI·WORK

Hi-Work SA/LTD, Birmensdorferstrasse 55, CH-8004 ZURICH/Suisse. Tél. 1941/1/241-98-96, télex 045/813 243 deit CH.

(Sous réserve du respect de la législation en vigueur notamment en matière de change).



UNIBAIL

L'assemblée générale extraordinaire, tenue le 5 mars 1984, a autorisé le conseil d'administration à émettre un emprunt obligataire à bons de souscription d'actions pour un montant maximum de 200 millions de francs. Cette émission, dont les caractéristiques financières seront précisées dans les prochains jours, sera lancée début avril 1984.

A l'issue de cette assemblée, le conseil d'administration s'est réuni et a arrêté *les comptes de 1983.* Les chiffres caractéristiques de l'exercice sont les suivants :

	1982	1983	Variation
	(en millions de francs)		*(en %)*
— Immobilisations :			
• Immeubles en crédit-bail	627	745	+ 19
• Patrimoine locatif	310	337	+ 9
Total	937	1 082	+ 15
— Chiffre d'affaires H.T. :			
• Recettes de crédit-bail	148	177	+ 20
• Recettes du patrimoine locatif	46	51	+ 11
• Produits financiers et divers	0,9	1,2	+ 33
Total	195	229	+ 18
— Engagements de l'exercice :			
• Contrats de crédit-bail	123	164	+ 33
• Patrimoine locatif	19	30	+ 58
Total	142	194	+ 37
— Résultats :			
• Marge brute d'exploitation	97	114	+ 18
• Bénéfice d'exploitation	45	63	+ 40
• *Bénéfice* net après *opérations* exceptionnelles et impôts	63	66	+ 5
	(en francs)		
— Dividende proposé par action	36	39,6	+ 10

La forte augmentation du bénéfice d'exploitation tient principalement à des réintégrations de provisions (10 millions) devenues sans objet.

ROBECO

Une option nouvelle : le réinvestissement du dividende

La Société va offrir pour la première fois à ses actionnaires la possibilité de réinvestir le dividende espèces, et à des conditions préférentielles.

PRIX DE SOUSCRIPTION D'UNE ACTION NOUVELLE EN RÉINVESTISSEMENT

Le prix sera fixé par la Société le 29 *mars* 1984 à *environ* 1 % en dessous du cours de Bourse à Amsterdam, et ne comportera aucuns frais pour les actionnaires. Au cas où le cours de Bourse le 9 avril (date de mise en paiement du dividende) serait inférieur au prix préalablement fixé, le prix de souscription serait ajusté.

NOMBRE D'ACTIONS A SOUSCRIRE

Seul un nombre entier d'actions par actionnaire pourra être souscrit à partir du dividende net (hors impôt néerlandais) réparti, soit 11,05 florins nets par action pour les résidents français. Le solde sera crédité en espèces aux actionnaires.

DÉLAI D'EXERCICE DE L'OPTION DE SOUSCRIPTION-RÉINVESTISSEMENT

Les actionnaires devront faire connaître leur choix pour le réinvestissement à *leur banquier ou à leur agent de change (au plus tard le 9 avril), faute de quoi ils* seront automatiquement et exclusivement crédités du montant du dividende espèces.

Le Monde
RÉALISE CHAQUE SEMAINE
UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE
spécialement destinée à ses lecteurs résidant à l'étranger
Exemplaire spécimen sur demande

CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

CNT - Obligations 11 % - 1978

Les intérêts courus du 10 mars 1983 au 9 mars 1984 sur les obligations « CNT 11 % - 1978 » seront payables à partir du 10 mars 1984 à raison de 99 F par titre de 1 000 F nominal, contre détachement du coupon numéro 6 après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11 F.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 16,49 F augmenté de 1 % des intérêts bruts (contribution au bénéfice de la Caisse nationale des allocations familiales) soit un net de 81,41 F.

A compter de la même date, les obligations portant les numéros 947 352 à 971 840 compris, sortis au tirage au sort du 11 janvier 1984 cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 1 000 F, coupon numéro 7 au 10 mars 1985 attaché.

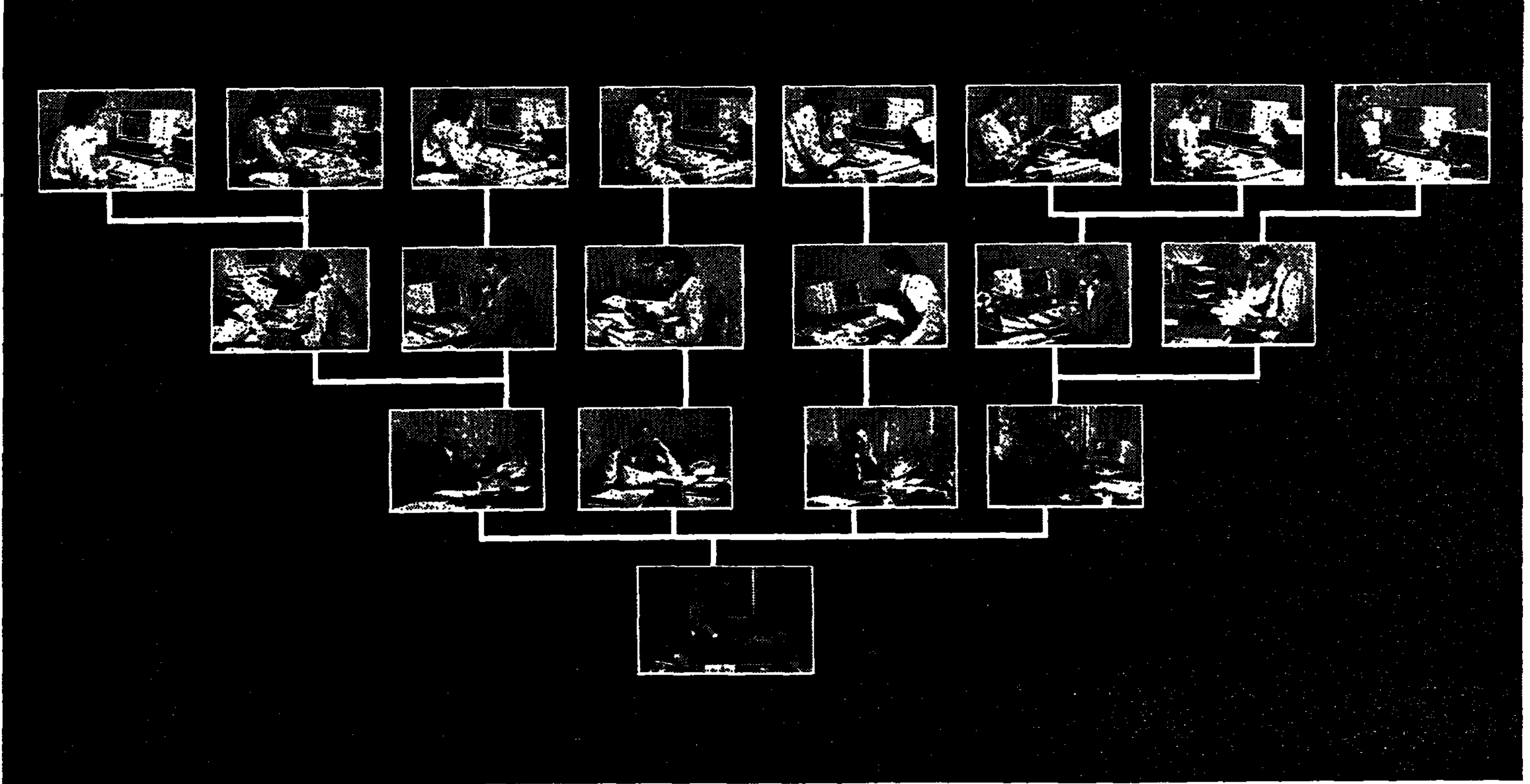
Le paiement des coupons et le remboursement des titres seront effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (Trésorerie générale, recettes des Finances et perceptions) auprès des bureaux de poste, au siège de la CNT, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15, aux guichets de la Banque de France et des établissements désignés ci-après : Banque nationale de Paris, Société générale, Crédit lyonnais, Caisse des dépôts et consignations, Banque Paribas, Crédit industriel et commercial, Lazard Frères et Cie, Banque de Neuflize Schlumberger Mallet, Caisse centrale des banques populaires, Crédit commercial de France, Crédit du Nord, Banque de l'Indochine et de Suez, Banque de l'union européenne, l'Européenne de banque, Société marseillaise de crédit, Société centrale de banque, Société générale alsacienne de banque.

Il est rappelé :

— d'une part, que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la CNT ;

— d'autre part, que le remboursement des obligations désignées ci-dessus et comprises dans les certificats nominatifs sera effectué également par la CNT dès réception, sous bordereau, des certificats nominatifs concernés ;

— *enfin, que les titres compris dans* les séries de numéros 630 462 à 659 526, 475 476 à 496 606, 430 193 à 448 118, 507 973 à 528 849 et 973 742 à 995 803 sont respectivement remboursables depuis le 10 mars 1979, le 10 mars 1980, le 10 mars 1981, le *10 mars 1982 et le 10 mars 1983.*



LA BUREAUTIQUE DOIT AUSSI DESCENDRE VERS LE SOMMET.

Surprenant ?...

Au bureau, l'invention la plus sophistiquée du XXe siècle est réservée aux travaux les plus élémentaires.

Bien sûr, un système informatique peut être utilisé pour frapper du courrier.

Mais le bureau, c'est plus qu'une chaîne de production de lettres.

C'est un endroit où l'on explore des problèmes, analyse l'information, élabore des solutions.

Sperry a conçu un système pour ceux qui décident, autant que pour ceux qui appliquent les décisions : la **BUREAUTIQUE SPERRYLINK.**

***SPERRYLINK** ne se contente pas d'automatiser des* opérations isolées comme le traitement de texte ou la messagerie électronique :

***SPERRYLINK** intègre toutes les fonctions dans un* système bureautique unique, dont tout le monde bénéficie, la secrétaire comme le Président.

L'intégration peut même aller bien plus loin que la simple bureautique, grâce à l'adjonction de l'**INFORMATIQUE MAPPER**, outil révolutionnaire de développement d'applications, et d'aide à la décision, qui ne nécessite aucune compétence en matière de programmation.

*Le sommet de la hiérarchie dispose enfin de la res*source fondamentale : l'information.



SPERRY : 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX – Tél. : 778.14 60

AFFAIRES

Une filiale nigériane de Bouygues est accusée de corruption

Lagos *(AFP)*. – La filiale nigériane du groupe français de bâtiment et travaux publics Bouygues, la Bouygues Nigeria Limited (dont la société mère détient 40 % du capital) a été accusée de corruption politique par les nouveaux responsables du pays. Trois gouverneurs des Etats de l'est du pays, MM. Michael Ajasan (Ondo), Bisi Onabanjo (Ogun) et Bola Ige (Oyo), auraient reconnu avoir reçu 2,8 millions de nairas (près de 33 millions de francs) de pots-de-vin.

Il y a quelques jours, le président national du Parti de l'unité du Nigéria (UPN) – auquel appartiennent ces trois gouverneurs, – et candidat malheureux à l'élection présidentielle d'août dernier, M. Obafemi Awolowo, a déclaré qu'il ne s'agissait pas de « *pots-de-vin* » sur un contrat de construction accordé à la firme Bouygues, mais plutôt de donation volontaire de la part de cette firme à son parti.

Le directeur de Bouygues Nigeria, M. Richet, a, pour sa part, déclaré que la somme de 2,8 millions de nairas, premier versement d'une tranche de 5,7 millions de nairas, a été versée par la compagnie au directeur du projet, la firme nigériane Shote Dawodu, qui devait ensuite le redistribuer aux sous-traitants locaux dont la désignation n'était pas encore faite au moment du versement. Le montant total du contrat est de 28 millions de nairas (329 millions de francs) et consiste en la construction d'une tour de bureaux pour une compagnie d'assurances privée nigériane. Le chiffre d'affaires de Bouygues Nigeria Ldd., créée en 1976, est d'environ 750 millions de francs.

Bouygues France, en association avec un groupe japonais, est en train de construire, à Lagos, une centrale thermique. Bouygues réalisera environ 40 % des travaux, d'un montant total de 400 millions de nairas (4 700 millions de francs).

L'AIDE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Pas de renchérissement du taux des prêts de la Caisse des dépôts en 1984

assure M. Richard

« En 1984, l'objectif de la Caisse des dépôts est de garantir au moins le maintien (en volume) des investissements locaux en assurant, en francs constants, un niveau de prêts équivalent à celui de 1983 », a déclaré M. Pierre Richard, directeur général adjoint de la Caisse, chargé de la direction du développement local, le 1er mars.

En 1983, l'ensemble Caisse des dépôts et consignations, caisses d'épargne, Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales - CDC-CE-CAECL, – a prêté pour ce secteur 45,5 milliards. 1984 marque une étape importante pour la Caisse des dépôts avec la mise en place des comités régionaux des prêts, dont elle est la cheville ouvrière bien qu'ils soient présidés par des élus locaux. Ce rôle peut être apprécié par le fait que les investissements des administrations publiques locales représentent 85,6 milliards, financés à 60 % par l'emprunt. L'ensemble CDC-CE-CAECL intervient pour 80 % des emprunts.

Mais à quel taux les collectivités vont-elles emprunter ? *« La volonté des pouvoirs publics d'orienter davantage l'épargne vers le financement de l'industrie, concrétisée par la création des CODEVI, qui est la cause majeure de la quasi-stagnation de la collecte sur les livrets A, devrait se traduire par une stabilisation de l'enveloppe de prêts à taux privilégié »*, a déclaré M. Richard. *« Mais*, a-t-il ajouté, *grâce à la baisse récente des taux de la CAECL, de 14,4 à 14,2 %* (1), *le taux moyen pondéré des prêts du groupe CDC-CE-CAECL devrait s'établir à 12,4 %, chiffre identique à celui de 1983. »*

Enfin, M. Richard a annoncé la signature d'un accord de collaboration entre la Caisse et les sociétés de développement régional (SDR) pour le financement du développement économique. Cette collaboration se traduit par une association dans le capital des SDR mais aussi dans les instituts régionaux de participation (IRP) et les SICOMI (2). En 1983 la Caisse a pris la décision d'intervenir dans cinq IRP (Lorraine, Bourgogne, Languedoc-Roussillon, Poitou-Charentes, Champagne-Ardenne) et dans cinq SICOMI (Franche-Comté, Picardie, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Corse).

(1) 16,5 % en décembre 1982.

(2) Sociétés immobilières pour le commerce et l'industrie.

APRÈS LA VISITE DE Mme CRESSON A ABOU-DHABI

La France souhaite renforcer ses liens avec les Emirats

A l'issue d'une visite de trois jours aux Emirats arabes unis, le ministre du commerce extérieur et du tourisme, Mme Edith Cresson, a indiqué, le 5 mars, qu'une délégation industrielle se rendra, au cours de 1984, dans cette région du Golfe pour examiner avec les représentants des chambres de commerce et d'industrie d'Abou-Dhabi, de Dubaï et de Charjah les possibilités d'établir des projets conjoints d'industrie légère et moyenne. En outre, Paris examinera la création d'une représentation commerciale permanente auprès des Emirats.

Soulignant que la *« convergence »* des points de vue entre la France et les Emirats sur le plan politique a facilité sa mission, Mme Cresson a indiqué que ses entretiens avec les responsables de cette région ont été « globaux ». D'après l'Agence d'information des Emirats, le ministre français a remis un message de M. Mitterrand proposant un resserrement des liens bilatéraux et ayant trait, notamment, à la situation dans la région du Golfe et au Proche-Orient.

Le ministre du commerce français a encore indiqué n'être pas inquiet quant au déséquilibre de la balance commerciale française en faveur des Emirats (environ 7 milliards de francs), en raison de la dépendance énergétique de la France, mais a exprimé l'espoir de voir se développer les échanges commerciaux entre les deux partenaires. Actuellement, les produits français représenteraient 7 % du marché des Emirats, contre 20 % pour le Japon, 15 % pour les Etats-Unis et 12 % pour le Grande-Bretagne.

Mme Cresson a souligné la présence de la technologie française sur le marché des Emirats, comme la station de dessalement d'Abou-Dhabi, les plates-formes pétrolières françaises et l'aéroport d'Abou-Dhabi. Le ministre du commerce extérieur a également indiqué avoir évoqué la coopération bilatérale dans le domaine agricole, où, a-t-elle déclaré, la technologie française pourrait être utilisée pour développer ce secteur. Elle a ajouté qu'il avait été convenu d'annuler la double taxation.

Enfin, Mme Cresson a appelé les Emirats à lever le boycottage imposé à la société Renault. Il lui a été répondu que ce boycottage serait levé quand les démarches techniques nécessaires seraient accomplies, indique-t-on de source officielle des Emirats, sans donner davantage de précisions. – *(AFP, AP.)*

ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PAR LES SALARIÉS CHEZ RENAULT

Le groupe Renault sera la première entreprise nationalisée à organiser, le 15 mars prochain, les élections au conseil d'administration de l'entreprise, conformément à la loi sur la démocratisation du secteur public en date du 26 juillet 1983.

Six administrateurs salariés, dont deux étant obligatoirement cadre ou ingénieur, seront désignés au cours de ce scrutin par les cent soixante mille salariés du groupe.

A l'occasion de l'ouverture de la campagne électorale, le 1er mars, la CGT a fait savoir que *« 50 % des voix sur tout le groupe serait un bon score »*, compte tenu de la présence de six mille ingénieurs et cadres.

De son côté, la CGC a annoncé, le 29 février, qu'elle présentait deux listes de candidats, dont l'une en commun avec la CFTC, de façon à rassembler *« toutes les voix du personnel ayant des sympathies pour les vrais syndicats réformistes »*. La première liste de la CGC correspond au collège des ingénieurs et cadres, qui bénéficiera d'un décompte séparé. La deuxième liste, d'alliance, composée de trois représentants de la CFTC et de six de la CGC, a été conçue pour attirer toutes les voix favorables parmi les agents de maîtrise (ETAM) et les agents de production (les anciens OS).

● **BP veut vendre ses actions AMAX.** – Le groupe pétrolier britannique British Petroleum (BP), qui détient 4,5 millions d'actions du groupe minier AMAX (6,5 % des actions en circulation), a proposé à ce dernier de les lui racheter. En cas de refus, BP pourrait vendre ces titres soit à la société pétrolière américaine Standard Oil of California, soit à la société d'investissements Salomon Brothers.

● **La compagnie suédoise des pétroles rachète le réseau Fina en Suède.** – La compagnie suédoise des pétroles SP, a conclu avec le groupe belge Petrofina un accord sur le rachat, pour 200 millions de couronnes (autant de francs), du réseau de cent vingt et une stations-service Fina implantées en Suède. Fina détient quelque 2,5 % du marché des carburants suédois. SP ne distribuait jusqu'à présent que des huiles lourdes et du fuel domestique. Les compagnies pétrolières opérant en Suède se livrent depuis peu une guerre des prix qui a fait tomber le prix de l'essence ordinaire à 3,80 F par litre en moyenne, certaines stations étant même descendues à 2,50 F par litre, contre 4,45 F au début de l'année. – *(AFP.)*

● **Construction navale : tension à Dunkerque.** – Le lancement de l'*Atlantic-Cartier*, dernier navire construit aux établissements dunkerquois des Chantiers du Nord et de la Méditerranée, différé une première fois du 18 février au 17 mars, risque à nouveau d'être retardé. L'intersyndicale demande plusieurs commandes nouvelles avant le 8 mars, faute de quoi le navire ne sera pas lancé. En attendant, le constructeur doit verser une indemnité de 600 000 F par jour de retard à l'armateur, la Compagnie générale maritime. Le chômage technique doit commencer le 12 mars à Dunkerque. – (*Corresp.*)

Le secteur « grand public » du groupe Thomson aurait été déficitaire en 1983

Le groupe nationalisé Thomson a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires consolidé de 50,2 milliards de francs. Ce chiffre tient compte pour partie des accords conclus avec la CGE dans le domaine de la communication, des câbles et du grand public.

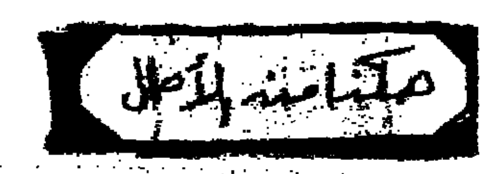
Dans un communiqué, le groupe précise qu'il *« est conduit à ne plus consolider par intégration globale (mais seulement par équivalence) au 31 décembre 1983 celles des sociétés de la branche communications entrant dans le périmètre Thomson-Télécommunications. Les sociétés de la branche industries-ingénierie cédées à CGE sont totalement exclues du champ de la consolidation 1983 »*. Toutefois, *« le chiffre d'affaires des secteurs d'activités intégrées à la société Thomson-CSF apportés en 1984 à Thomson - Télécommunications reste compris dans le chiffre d'affaires consolidé du groupe en 1983 »*.

Sans ces modifications de structure, le chiffre d'affaires consolidé aurait été de 56,3 milliards de francs, au lieu de 47 milliards en 1982.

Le secteur grand public (électroménager, hi-fi, vidéo) de Thomson, qui intègre en 1983 les activités du groupe ouest-allemand Telefunken, a réalisé, pour sa part, un chiffre d'affaires de 18,6 milliards de francs. Mais pour la première fois, ce secteur aurait enregistré une perte en 1983. Si Thomson se refuse pour le moment à tout commentaire, les estimations de ce déficit varient de quelques dizaines de millions de francs à 300 millions. Les comptes définitifs seront arrêtés au mois d'avril.

Plusieurs raisons sont avancées pour expliquer ce basculement de la branche grand public dans le « rouge ». Les ventes de magnétoscopes ont été inférieures aux prévisions (300 000 exemplaires seulement pour le groupe), ce qui a entraîné un manque à gagner. Globalement, et tous produits confondus, si le marché ouest-allemand a été meilleur que prévu, la France a connu une baisse sensible des ventes.

Dans un climat fortement concurrentiel où les grands de la distribution font de plus en plus la loi, Thomson travaille avec des marges de plus en plus réduites. Comme la société s'est endettée ces dernières années pour investir dans de nouvelles usines et racheter diverses sociétés, en RFA notamment, une baisse d'activité, même minime, transforme les faibles marges en pertes. D'autant que Thomson, qui importe beaucoup d'éléments du Japon (magnétoscopes), a vu ses prix de revient s'accroître avec la hausse du yen.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 mars

Effritement : – 0,4 %

New-York s'effrite et Paris en fait autant sans que les replis, tant par leur nombre que par leur ampleur, soient le moins du monde préoccupants sur notre place où l'on semble assister à un timide redémarrage des transactions : 170 millions de francs lundi sur les actions françaises négociées au marché à règlement mensuel.

En repli de 0,7 % au premier son de cloche, la cote s'est un peu redressée au fur et à mesure que se déroulait la séance jusqu'à perdre 0,4 % seulement à l'approche de la clôture. Parmi les plus vifs replis figuraient Signaux (moins 4 %), Penarroya, Midland Bank, Roussel-Uclaf et Générale de Fonderie (– 3 %) tandis que Moteurs Leroy-Somer, Imétal et Carrefour perdent également du terrain dans de moindres proportions.

A l'inverse, quelques points de résistance à signaler sur Jeumont (+ 4 %), La Hénin, Cofimeg, Raffinage et SAT, en hausse de 3 % en moyenne.

Les mines d'or se sont repliées sur notre place dans le sillage de Goldfields et de Free State (moins 3 % environ) tandis qu'à Londres le métal fin régressait à 403,50 dollars l'once alors qu'il avait grimpé à 406,85 lundi midi.

Du coup, le napoléon perd 4 F, à 656 F, tandis que le lingot se replie de 1 750 F, à 102 050 F.

Une fois encore, tous les regards sont tournés vers les marchés des changes où le dollar poursuit son mouvement de baisse sans qu'on puisse parler de véritable descente aux enfers. Mardi midi, la monnaie américaine s'est un peu reprise par rapport aux premières heures de la matinée. Elle est remontée de 7,88 F à 7,8935 F en séance officielle tandis que le mark allemand continuait à faire preuve de fermeté : 3,0836 F.

NEW-YORK

En baisse

En l'absence d'indications particulières sur le plan économique, si ce n'est les escarmouches auxquelles continuent à se livrer les différents *protagonistes* à propos de la politique du crédit et du déficit budgétaire, Wall Street a eu tout le temps de compter les coups dans la formidable – et nouvelle – bataille boursière que se livrent les compagnies pétrolières.

Le volume des transactions en a profité *pour remonter* d'un cran (83,59 millions d'actions mardi contre 69,87 millions la veille), avec des chiffres colossaux sur les pétrolières qui, continuent à accaparer le haut du classement des valeurs les plus actives de la séance : 2,3 millions d'actions échangées sur Gulf Oil, en baisse de 1 1/2 *point, à 69 3/8, plus de 2,2 millions* sur Texaco (en baisse de 5 5/8, à 39 dollars), pour ne citer que les sociétés les plus en vue. Par ailleurs, les informations peu encourageantes en provenance du front irano-irakien continuent à perturber l'ensemble du secteur pétrolier en raison de la menace qu'elles font peser sur les approvisionnements en provenance du Golfe.

Au son de cloche final, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles avait perdu 12,67 *points* (*à 1 152,43* points), *tous les* autres indices étant également en baisse, les replis l'ayant emporté sur les gains dans la proportion de deux contre un. Les technologiques, les armements, les transports aériens et quelques pharmaceutiques ont penché la tête.

VALEURS	Cours du 5 mars	Cours du 6 mars
Alcoa	37 3/4	38 3/4
A.T.T.	17 3/4	17
Boeing	41 3/4	41 1/8
Chase Manhattan Bank	51 1/4	50 3/4
Du Pont de Nemours	46 7/8	46 5/8
Eastman Kodak	68 1/4	67 3/4
Exxon	38 3/8	38 1/2
Ford	39	38 3/8
General Electric	51 3/4	51 5/8
General Foods	48 7/8	48 1/8
General Motors	69 3/8	68 1/4
Goodyear	27	27 1/4
I.B.M.	111	109 1/4
I.T.T.	40 1/4	39 1/4
Mobil Oil	30 7/8	30 1/4
Pfizer	37 7/8	37 3/8
Schlumberger	47 5/8	47 1/2
Texaco	44 5/8	39
U.A.L. Inc.	30 3/8	29 7/8
Union Carbide	55 1/8	55
U.S. Steel	27 1/2	28 1/2
Westinghouse	46 3/4	45 3/8
Xerox Corp.	40 1/2	39 3/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

AMREP. – Très attendu depuis que la cotation de l'action Amrep avait été suspendue à la Bourse de Paris, les 5 et 6 mars, le *communiqué* publié mardi soir par la société confirme les mauvais résultats financiers escomptés par la communauté financière. La situation nette de la firme, établie au 31 décembre 1983, après constitution des provisions nécessaires, « *devrait être ramenée au voisinage de zéro et on peut estimer que la situation nette consolidée du groupe sera ramenée à environ 150 millions de francs* » (alors qu'elle atteignait plus de 500 millions à la fin de l'année *précédente*), *indique Amrep dans ce document*. Dans ces conditions, est-il précisé, « *il va de soi que le conseil d'Amrep* (convoqué exceptionnellement le 8 mars à 14 heures, après avoir informé, le vendredi précédent, les autorités boursières de la dégradation de ses résultats) *ne saurait envisager de proposer la distribution d'un dividende* ». Rappelons à cet égard qu'à la mi-décembre 1983, la société avait déjà *annoncé la suppression de l'acompte sur* dividende, ce qui avait entraîné d'office une chute de 18 % de l'action à la Bourse de Paris (*le Monde* daté 18-19 décembre).

Alors que la situation des autres filiales mondiales du groupe « *devrait demeurer globalement positive* », c'est surtout « *l'évolution très défavorable* » de la principale filiale opérationnelle, l'Union industrielle et d'entreprise (UIE) qui a fait pencher la balance. Alors que les résultats 1983 définitifs ne sont pas encore arrêtés, on prévoit « *une perte de l'ordre de 400 millions de francs* » pour cett entreprise. Un plan de redressement a aussitôt été mis à l'étude qui sera proposé « *dans les meilleurs délais à l'ensemble des parties concernées* ».

ÉLECTRO-FINANCIÈRE. – L'offre publique de vente concernant 160 000 actions de la compagnie Electro-Financière a lieu ce 8 mars 1984 (et non pas à compter de ce jour comme indiqué par erreur dans une précédente édition) sur la base de 465 F par action, *11,9 % du capital de cette firme étant* concerné par l'offre. Filiale à 79 % du groupe de la Compagnie générale d'électricité, cette société de portefeuille est détenue à 59,4 % directement par la CGE, à 10 % par Electro-Banque et 9,6 % par la Compagnie immobilière méridionale, les titres offerts au public étant cédés par ces deux dernières entreprises.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	5 mars	6 mars
Valeurs françaises	105,4	104,8
Valeurs étrangères	101,9	101,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 mars	6 mars
Indice général	163,9	162,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 mars .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 mars	7 mars
1 dollar (en yens)	223,15	222,10

BOURSE DE PARIS Comptant 6 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	27	1 295	Darty Act. d. p.	700	720	Piper-Heidsieck	330 20	330	Finsider	0 30	....	Toray indust. inc	18 05	18 45
5 %	39 55	0 478	De Dietrich	350	336	P.L.M.	100	100	Gén. Belgique	313	319	Vieille Montagne	605	581
3 % amort. 45-54	....	1 795	Degremont	149 80	150	Porcher	194 50	190	Gevaert	532	....	Wagons-Lits	349	....
Emp. 7 % 1973	10020	..	Delalande S.A.	260	280	Profils Tubes Est	6 15	....	Glaxo	122	122	West Rand	100 10	....
Emp. 8,80 % 77	116	6 949	Delmas-Vieljeux	685	685	Prouvost ex-Lain. R.	65 10	66	Goodyear	290	286			
9,80 % 78/93	90 30	6 399	Dév. Rég. P.d.C (Li)	128	126	Providence S.A.	461	460	Grace and Co	400	400	**SECOND MARCHÉ**		
8,80 % 78/86	91 60	2 068	Didot-Bottin	632	640	Publicis	1241	1245	Grand Metropolitan	55	56			
10,80 % 79/94	92 85	5 459	Dist. Indochine	390	390	Raff. Souf. R.	135	135	Gulf Oil Canada	150 50	152 20	A.G.P.-R.D.	1530	1530

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

Hors-cote

SICAV 6/3

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1913	4,5 % 1973	1999	1999 90	1999	....	660	Europe n° 1	641	632	632	– 1 40
3384	C.N.E. 3 %	3535	3510	3520	– 0 42	850	Facom	846	835	835	– 1 30
205	Accor	214	215 90	214	....	740	Fichet-bauche	749	730	730	– 2 53

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –	Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
320	Gén. Belgique	313	322	319	+ 1 91	1570	Siemens A.G.	1605	1620	1625	+ 1 24
560	Gén. Electr.	544	537	537	– 1 28	161	Sony	157	156 70	156 90	– 0 06
725	Gen. Motors	724	711	711	– 1 79	290	T.D.K.	304	302	301	– 0 98
89	Goldfields	94 10	91	91 70	– 2 55	870	Unilever	881	878	888	+ 0 79
235	Harmony	264	262 50	261 10	– 1 09	645	Unit. Techn.	616	618	618	+ 0 32
37	Hitachi	39 90	39 45	39 40	– 1 25	1340	Vaal Reefs	1474	1479	1479	+ 0 33
715	Hoechst Akt.	720	722	724	+ 0 55	605	West Deep	689	682	678	– 1 59
91	Imp. Chemical	93	91	91 10	– 2 04	515	West Hold.	568	569	560	– 1 40
143	Inco. Limited	140	144	144 50	+ 3 21	450	Xerox Corp.	424	414	419	– 1 17
1170	IBM	1150	1147	1147	– 0 26	2 36	Zambia Corp.	2 84	2 84	2 86	+ 0 70

COTE DES CHANGES

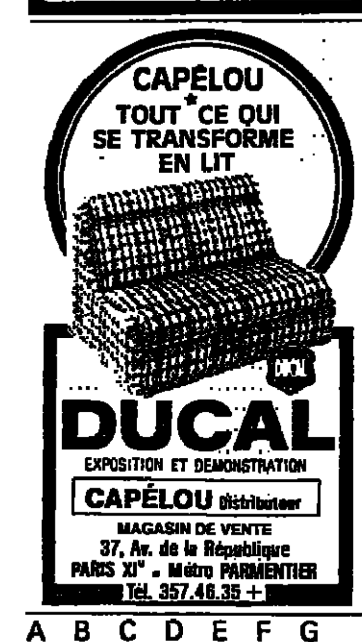
MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 920	7 893	7 680	8 060
Allemagne (100 DM)	308 200	308 360	295	315
Belgique (100 F)	15 062	15 055	13 900	15
Pays Bas (100 fl.)	273 100	273 020	260	280
Danemark (100 krd)	83 940	83 990	79	87
Norvège (100 k)	106 550	106 370	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 777	11 712	11 450	12 250
Grèce (100 drachmes)	7 910	7 843	6 250	8 500
Italie (1 000 lires)	4 943	4 947	4 650	5 150
Suisse (100 fr.)	373 400	373 350	360	381
Suède (100 krs)	102 690	102 950	98	105
Autriche (100 sch)	43 670	43 690	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 345	5 345	5	5 600
Portugal (100 esc.)	6 085	6 100	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 332	6 292	6 100	6 440
Japon (100 yens)	3 538	3 524	3 400	3 560

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/3
Or fin (kilo en barre)	103700	102150
Or fin (en lingot)	103800	102050
Pièce française (20 fr)	660	656
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	663	669
Pièce latine (20 fr)	624	620
Souverain	767	766
Pièce de 20 dollars	4460	4490
Pièce de 10 dollars	2110	2050
Pièce de 5 dollars	1200	.....
Pièce de 50 pesos	4060	4090
Pièce de 10 florins	651	657

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE



A B C D E F G

AVEC SOIXANTE-HUIT PERSONNES A BORD

Un Boeing d'Air France est détourné entre Francfort et Paris

Un Boeing-737 d'Air France assurant un vol entre Francfort et Paris, avec à son bord soixante-deux passagers et six membres d'équipage, a été détourné, ce mercredi 7 mars en début de matinée, par un pirate de l'air dont on ignorait encore, après plusieurs heures, la nationalité.

A 10 heures, l'avion s'est posé à Genève où sept passagers (six femmes et un homme malade) ont été débarqués. Le pirate a demandé que le plein de carburant soit fait, mais les autorités helvétiques, qui ont constitué un comité de crise, ne lui avaient pas encore donné satisfaction une heure plus tard.

Le vol AF 741 avait quitté Francfort à 8 heures et devait se poser à Roissy-Charles-de-Gaulle à 9 heures 10. Une demi-heure avant l'arrivée, le centre régional de la navigation aérienne d'Athis-Mons recevait du commandant de bord un message en clair indiquant que l'avion était détourné.

Au cours de l'escale de Genève, un porte-parole de la police helvétique laissait entendre que cet acte de piraterie était le fait d'un seul homme qui s'exprimerait avec un fort accent arabe. Selon la même source, la destination finale de l'appareil pourrait être Tripoli, en Libye.

C'est la quatrième fois, en dix ans, que la compagnie nationale française subit un détournement d'avion.

Le 27 juin 1976, un Airbus A-300 assurant la liaison Tel-Aviv-Athènes-Paris, avec deux cent cinquante-huit personnes à son bord, était détourné sur Entebbé, en Ouganda. Le 3 juillet suivant, un commando de l'armée israélienne libérait les otages, parmi lesquels on comptait trois victimes. Un soldat israélien, vingt soldats ougandais et sept terroristes étaient tués dans l'opération.

Le 12 août 1977, le vol Paris-Le Caire était contraint de se poser à Brindisi. Le pirate de l'air égyptien qui l'avait détourné était capturé, et les deux cent quarante-deux occupants libérés sains et saufs.

Enfin, le 27 août 1983, un Boeing-727 parti de Vienne (Autriche) à destination de Paris était détourné avec ses cent six passagers (dont trois bébés et deux enfants non accompagnés) et ses huit membres d'équipage. Suivait alors une longue équipée qui devait conduire l'avion à Genève (où trente-sept passagers étaient débarqués), à Catane (cinquante-cinq passagers débarqués), à Damas, puis enfin à Téhéran. Après trois jours d'attente, les dix-huit otages restants étaient libérés, tandis que les quatre pirates se rendaient aux autorités iraniennes.

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

L'opposition et le compromis

A force de répéter qu'aucun compromis n'est possible et ne doit être recherché avec le pouvoir de gauche, l'opposition a pris le risque d'être un jour en contradiction avec ceux qu'elle aspire à représenter.

Or le « risque » existe bel et bien de voir la hiérarchie catholique passer avec le gouvernement le compromis historique auquel l'un et l'autre aspirent. *« Le vilain mot »* que ce compromis-là, s'est indigné par avance M. Labbé, après que M. Chirac eut menacé cette même hiérarchie catholique de passer outre.

Car un tel compromis, s'il voit le jour, serait de nature à changer le rapport des forces. Le gouvernement et l'Eglise ont intérêt à s'entendre. Le premier parce qu'il lui faut sortir de l'impasse sans capituler en rase campagne : ses gros bataillons laïques, qu'il s'efforce de contenir dans une attitude de prudente expectative, ne le lui pardonneraient pas. Ayant vécu la loi Guermeur comme une humiliation, ils ne comprendraient pas que « leur » gouvernement les malmène. Dans l'immédiat, et sachant que les solutions envisagées avec les responsables de l'enseignement catholique peuvent déplaire aux laïques, le gouvernement fait un usage massif d'une pommade intitulée « effort national en faveur de l'école publique ». Enfin, il est urgent pour toute la gauche d'en finir au mieux avec une affaire qui a mis en péril une partie de son fonds de commerce : la droite passe désormais pour mieux défendre la liberté, et fait passer la gauche pour la championne de l'intolérance.

Pour l'Eglise, il est d'autant plus nécessaire de trouver une solution à long terme qu'un échec de la négociation en cours la ramènerait un demi-siècle, ou plus, en arrière. On retrouverait alors le cas de figure le plus classique qui soit, et dont l'Eglise de France s'est progressivement et difficilement débarrassé, à savoir : la droite et les évêques d'un côté, la gauche de l'autre. Or s'entendre avec le gouvernement de la gauche, c'est priver la droite de la caution morale des évêques.

Dès lors, tout peut basculer. Tout, c'est-à-dire que l'on peut passer d'une mobilisation autour de et pour l'école privée, à une opération politique. Et le gouvernement, d'accusé qu'il est devenu, se retrouverait dans la position d'accusateur, dont M. Mauroy a donné un avant-goût en dénonçant *« la récupération par la droite autoritaire »*.

« C'était une manifestation d'opposition, et non de l'opposition », lui a répondu M. Claude Labbé ; mais le président du groupe RPR a aussitôt regretté que les organisateurs du gigantesque rassemblement de Versailles n'aient pas valorisé la présence d'élus de l'opposition, parmi lesquels M. Chirac.

Qui, du maire ou de l'archevêque de Paris, représentait le mieux les centaines de milliers de participants à cette manifestation ? semble suggérer M. Labbé. De la réponse à cette question dépend l'issue politique du débat. Pour l'opposition, elle ne fait aucun doute. Il est évident qu'au moment où les négociations paraissent en bonne voie, l'opposition mise sur un éventuel isolement de la hiérarchie catholique, par rapport à ses propres ultras ; elle ne veut pas – du moins est-ce ainsi que les déclarations de M. Chirac ont un sens – laisser retomber un si beau soufflé et explique même qu'il n'est pas question de laisser l'Eglise « récupérer » le conflit.

Si l'Eglise et l'État parviennent à un compromis, et si, malgré cela, l'affaire scolaire tourne à un affrontement politiquement clair, c'est sans doute que M. Chirac aura eu raison de penser que la mobilisation en faveur de l'école privée était plus politique que catégorielle. C'est le sens du « débat » engagé par le RPR entre lui-même et la hiérarchie catholique. Ce débat tend, paradoxalement, au lendemain même de Versailles, à supplanter l'« épreuve de force » entre le gouvernement et l'enseignement catholique.

Mais le soupçon de trahison émis, en filigrane, par M. Chirac et ses amis à l'encontre des évêques n'est peut-être pas de nature à convaincre toute l'opposition de passer outre à la hiérarchie catholique et d'en découdre malgré tout avec le pouvoir.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LE PS ET LE CNAL VEULENT QUE LE GOUVERNEMENT DÉPASSE LE DUALISME SCOLAIRE

Des délégations du Parti socialiste et du Comité national d'action laïque (CNAL), conduites par MM. Lionel Jospin et Michel Bouchareissas, se sont rencontrées, le mardi 6 mars.

Dans un communiqué commun, le PS et le CNAL *« rappellent leur soutien à l'école publique au service de tous les enfants sans aucune exclusive. Elles réaffirment leur attachement à l'objectif d'un service public unifié et laïque de l'éducation nationale.*

» Les deux délégations estiment qu'un grand effort doit être accompli en faveur de l'éducation nationale, pour faire face aux évolutions sociales et technologiques et permettre une constante amélioration de la formation des jeunes.

» Elles considèrent que doit être surmontée la division scolaire développée depuis plus de vingt ans par les gouvernements de droite.

» Pour le CNAL et le PS, les questions de la carte scolaire, de l'ouverture des classes, de la répartition des crédits publics, de la nature des établissements d'intérêt public (EIP) et de la situation des personnels de l'enseignement privé, telles qu'elles ont été abordées par le ministre de l'éducation nationale, forment un tout.

» Le PS et le CNAL demandent que les propositions du gouvernement contribuent à dépasser le dualisme scolaire et s'inscrivent dans un effort national en faveur de l'école publique. »

Le numéro du « Monde » daté 7 mars 1984 a été tiré à 460 223 exemplaires

PARIS S'APPRÊTE A RATIFIER LA CONVENTION DE 1972 CONTRE LES ARMES BACTÉRIOLOGIQUES

Le conseil des ministres de ce mercredi 7 mars devait adopter un projet de loi présenté par M. Cheysson et visant à autoriser l'adhésion de la France à la *« convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction »*.

Il s'agit d'un accord qui avait été conclu à Londres, Moscou et Washington le 10 avril 1972, et que la France n'avait pas voulu signer à l'époque. Paris considérait en effet que ni la façon dont ce texte avait été élaboré ni son champ d'application n'étaient satisfaisants, l'usage des armes bactériologiques et les armes chimiques en général, s'en trouvant exclus. En outre, la France estimait que les modalités de vérificatioin du respect de l'accord par les signataires laissaient beaucoup à désirer.

Le nombre des pays qui sont désormais *« parties à la convention »*, selon la formule consacrée (soixante-quatre, dont la plupart de ceux de l'OTAN et du pacte de Varsovie), malgré l'absence de la Chine, ainsi que l'amélioration des procédures de vérification et l'ouverture de négociations à Genève sur l'interdiction des armes chimiques permettent dorénavant à Paris de ratifier à son tour cet accord.

SELON « LE CANARD ENCHAINÉ »

Les douanes auraient décodé une liste de clients français de la Caisse d'épargne de Genève

La direction nationale des enquêtes douanières a réussi à décoder un listing informatique comportant les noms de trois mille clients français de la Caisse d'épargne de Genève, rapporte *le Canard enchaîné* dans son édition du 7 mars 1984. *« Nos douaniers ont mis la main sur ce trésor dès janvier 1983. Mais comme la liste était évidemment codée, elle a donné du fil à retordre aux informaticiens des douanes »*, poursuit notre confrère, précisant que ces « experts » ont ainsi découvert *« les petits secrets de la Caisse d'épargne de Genève. Les visites domiciliaires chez les épargnants malchanceux ont pu récemment commencer »*, selon un scénario semblable à celui que les douanes avaient monté en septembre 1983 contre les clients français de l'Union de banques suisses, explique l'auteur de l'article.

« Les enquêteurs avaient alors exploité une liste d'environ cinq mille noms, obtenus grâce au patient décodage d'un listing informatique qu'ils avaient réussi à se procurer par des moyens plus ou moins obliques. En quelques semaines, les finances avaient ainsi récupéré la jolie somme de 175 millions de francs, que les malheureux fraudeurs croyaient à l'abri des rapaces socialo-communistes », rappelle l'hebdomadaire satirique.

Au ministère de l'économie, des finances et du budget dont dépend la direction nationale des enquêtes douanières, on *« ne nie pas »* qu'une enquête de cette nature est en cours sur des dépôts effectués par des résidents français auprès de cet établissement genevois. Toutefois, les *« transactions »* avec les intéressés, auxquelles fait allusion *le Canard enchaîné*, un procédé tout à fait légal au demeurant, n'ont pas encore commencé, fait-on savoir, ajoutant que, parmi les trois mille noms de clients mentionnés figurent de très petits comptes, mais également quelques sommes beaucoup plus importantes. Pour ce qui est la précédente enquête douanière concernant des dépôts effectués auprès de l'Union de banques suisses, cette dernière avait fréquemment fait savoir que cent à deux cents de ses clients français, au total, avaient été inquiétés par les douanes françaises, sur une liste comportant environ cinq mille noms, selon les informations parues en septembre 1983.

L'organiste Pierre Cochereau est mort

L'organiste Pierre Cochereau, titulaire des grandes orgues de Notre-Dame de Paris qui depuis plus de trois ans dirigeait le Conservatoire national de musique de Lyon, est mort brusquement d'une crise cardiaque, le lundi 5 mars, à Lyon. Il était âgé de cinquante-neuf ans.

Né à Saint-Mandé, le 9 juillet 1924, Pierre Cochereau n'est entré au Conservatoire de Paris qu'en 1944, après avoir suivi en privé l'enseignement de Marguerite Long pour le piano, puis de Marie-Louise Girod et de Paul Delafosse pour l'orgue. Nommé titulaire de l'orgue de Saint-Roch en 1942, où il restera jusqu'en 1954, Pierre Cochereau éprouve alors le besoin d'aller compléter sa formation auprès de Maurice Duruflé, Marcel Dupré et Tony Aubin au Conservatoire, d'où il ne sortira qu'en 1950 bardé de prix (harmonie, histoire de la musique, orgue, composition).

Nommé directeur du conservatoire du Mans en 1950, il poursuit parallèlement une carrière d'organiste qui le mènera à la tribune de l'orgue de Notre-Dame de Paris, dont il devient titulaire en 1956. En 1961, il prend la direction du conservatoire de Nice, puis, en 1980, celle du conservatoire national supérieur de Lyon, mais pour le grand public il reste l'organiste de réputation internationale qui excelle dans le répertoire romantique et dont la virtuosité fait l'admiration de ceux mêmes qui ne partagent pas son esthéthique et reprochent à son jeu brillant une certaine froideur.

L'importance de sa discographie témoigne de son écclectisme, au même titre que sa décision d'offrir à ses confrères la possibilité de toucher le vénérable Cavaillé Coll de Notre-Dame, lors des concerts gratuits du dimanche après-midi. Pierre Cochereau, qui a donné plus de deux mille concerts et récitals à travers le monde entier, était également compositeur, mais c'est peut-être le talent d'improvisateur qu'il avait poussé le plus loin.

G.C.

MORT DU PASTEUR MARTIN NIEMOELLER

Le pasteur Martin Niemoeller, ancien président du conseil œcuménique des Eglises, est mort, le 6 mars à Wiesbaden, à l'âge de quatre-vingt douze ans.

[Né en 1892 à Lippstadt (Rhénanie du Nord-Westphalie), Martin Niemoeller commanda un sous-marin pendant la première guerre mondiale. Sa foi chrétienne le porta très vite à résister à la montée du nazisme. Arrêté en 1937, il fut interné, notamment à Dachau. A partir de 1945, ce pacifiste défendit la thèse de la responsabilité-collective du peuple allemand. Militant contre le réarmement de l'Allemagne, il s'était, en novembre 1983, prononcé contre l'installation des fusées américaines Pershing sur le territoire ouest-allemand.]

PAGE 4

LA GRÈVE DU 8 MARS

De nombreux secteurs de la vie économique devraient être touchés

Dans la fonction publique, la CGT, la FEN et les syndicats autonomes, là où il s'en trouve, ont lancé un appel à une grève de vingt-quatre heures pour le 8 mars. L'ensemble de la fonction publique, les services communaux et hospitaliers seront donc touchés. Pour leur part, les fédérations de fonctionnaires FO et CGC ont lancé un mot d'ordre de grève de quarante-huit heures pour les 8 et 9 mars.

● ÉDUCATION NATIONALE. – La FEN, les syndicats SGEN-CFDT des académies de Paris, Créteil, Rouen et Lille ainsi que le Syndicat national des collèges (autonome) appellent à une grève de vingt-quatre heures. Il est vraisemblable que l'accueil des enfants ne sera pas assuré dans de très nombreux établissements, d'autant que le syndicat général CGT des personnels appelle, lui aussi, à vingt-quatre heures de grève.

● PTT. – Toutes les fédérations syndicales (CGT, FO, CFDT, CFTC et CGC) appellent le 8 mars à vingt-quatre heures de grève, qui entraîneront la fermeture de guichets et le retard du courrier. Pour le 9 mars, la fédération CGC a lancé un mot d'ordre de grève d'une heure en début de service.

EDF-GDF. – Un arrêt de travail de vingt-quatre heures est préconisé par la CGT, FO et la CFTC, qui pourrait entraîner des coupures de courant, jusqu'à deux heures, dans la matinée, chez les particuliers. La CFDT appelle à une grève de quatre heures le matin et l'UNCM-CGC également de quatre heures l'après-midi, mais sans recommander de coupures.

● TRANSPORTS. – La SNCF sera très perturbée par le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé par la CGT, la CFDT, FO, la CFTC et la FGAAC (autonome). La FMC (cadres autonomes) propose deux heures d'arrêt de travail par équipe, et, dans la nuit du 9 au 10 mars, de 4 heures à 10 heures, pour les travailleurs postés. Pour la journée du 9 mars, les syndicats CFDT et CGC lanceront des mots d'ordre locaux. Selon la direction de la SNCF, le trafic devrait être de 25 % sur le réseau grandes lignes et de 25 % à 30 % sur le réseau banlieue (y compris la ligne C du RER). Les trains en circulation seront affichés dans les gares dans l'après-midi du 7 mars.

– A la RATP, tous les syndicats (FO, CGT, Autonomes, CFDT et CFTC) appellent à un arrêt de travail de vingt-quatre heures. Les perturbations devraient être *« très importantes »*, selon la direction, pour le métro, le RER et les autobus. A Air France, tous les syndicats du personnel au sol ou de navigants appellent à une grève de vingt-quatre heures. Selon la direction, la majorité des vols long-courriers devraient être assurés et une minorité pour les vols moyen-courriers. Les voyageurs peuvent se renseigner en appelant le (1) 320-14-44 ou encore leur centre de réservation régional (pour Paris, appeler le 535-61-61).

A Air Inter, les syndicats de personnels au sol (CGT, CFDT, FO) et le Syndicat des mécaniciens appellent à une grève de vingt-quatre heures.

La compagnie UTA, pour sa part, ne sera pas affectée par le mouvement. Toutefois le personnel de l'aviation civile fera grève le 8 mars. Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (majoritaire) appelle les centres à définir la durée et le moment de la grève. Ainsi le centre d'Athis-Mons, qui assure le trafic des aéroports d'Orly et de Roissy, devrait faire grève de 8 heures à 10 heures. Les décollages en seront affectés mais les atterrissages et les survols seront assurés.